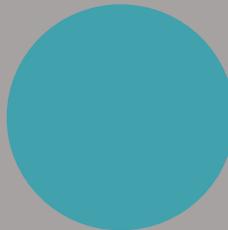
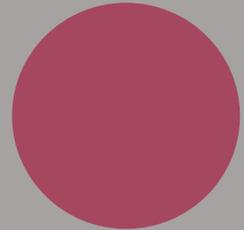
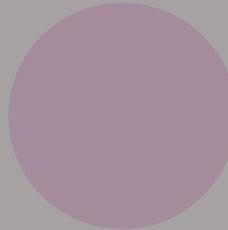
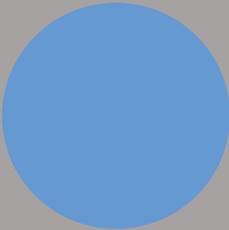
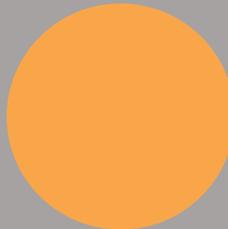


JALONS DU PROGRÈS SOCIAL

Les conquêtes du mouvement social et émancipateur.
Ses multiples sources, ses voies diverses et ses évolutions spécifiques,
illustrées à l'aide d'expériences tirées de différents pays européens.
Un recueil de textes de référence.



European Federation
of Building
and Woodworkers



Bruxelles, 2019

FETBB
Fédération européenne des travailleurs
du bâtiment et du bois
Rue Royale 45
1000 Bruxelles
Belgique
Tél. +32 2 227 10 40
info@efbh.eu
www.efbww.eu

ISBN 978-0-903109-66-6 (print)
ISBN 978-0-903109-67-3 (e-version)



Ce projet a vu le jour grâce à l'appui financier de la Commission Européenne.

Cette publication n'engage que son auteur ; la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage fait de l'information qu'elle contient.

Tous droits réservés.

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, archivée ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, par photocopie, enregistrement ou autre, sans autorisation de l'éditeur. Bien que les informations contenues dans cette publication soient considérées exactes, l'éditeur ni les auteurs n'acceptent une quelconque responsabilité pour toutes pertes, dommages ou autres préjudices subis par les utilisateurs ou toute autre personne en raison du contenu de la présente publication.

CONCEPTION GRAPHIQUE : Beryl Natalie Janssen

IMPRESSION : Drukkerij Schaubroeck

JALONS DU PROGRÈS SOCIAL

Le présent ouvrage est le résultat d'un projet de la FETBB.

Son contenu et sa production résultent du travail commun du groupe de pilotage du projet et de collègues issus de différentes organisations affiliées à la FETBB, qui se sont chargés des relectures et lectures d'épreuves, ainsi que d'un grand nombre d'auteurs ayant rédigé les historiques et les articles rassemblés dans ce recueil :

Boyko Atanasov (Sofia/Bulgarie), Pia Bang Jensen (Copenhague/Danemark), Hans Baumann (Gockhausen/Suisse), Iwein Beirens (Dendermonde/Belgique), Edith Bergmann (Hanovre/Allemagne), Thomas Birg (Hattingen/Allemagne), Toon Boeckx (Anvers/Belgique), Annick Cannaert (Bruxelles/Belgique), Linda Clarke (Londres/Angleterre), Eva Detscher (Karlsruhe/Allemagne), Martin Fochler (Munich/Allemagne), Rolf Gehring, (Bruxelles/Belgique), Paola Giaculli (Berlin/Allemagne), Thorsten Jannoff (Gelsenkirchen/Allemagne), Ulli Jäckel (Hambourg/Allemagne), Jakub Kus (Varsovie/Pologne), Alfred Küstler (Stuttgart/Allemagne), Mercedes Landolfi (Rome/Italie), Bill Lawrence (Newcastle-upon-Tyne/Angleterre), Karl-Helmut Lechner (Norderstedt/Allemagne), Juhani Lohikoski (Helsinki/Finlande), Pierre-Gaël Loréal (Paris/France), Jesmond Marshall (Sliema/Malte), Gyula Palagi (Budapest/Hongrie), Matthias Paykowski (Karlsruhe/Allemagne), Hanne Reiner (Berlin/Allemagne), Ida Ricci (Rome/Italie), María Ángeles Romero Cambra (Madrid/Espagne), Claus Seitz (Saint-Sébastien/Espagne), Jan Voets (Rhode-Saint-Genèse/Belgique), Laurent Vogel (Bruxelles/Belgique).

Coordination du projet

FETBB – Fédération européenne des travailleurs du bâtiment et du bois

Comité de rédaction

Boyko Atanasov, Rolf Gehring, Mercedes Landolfi, Juhani Lohikoski, Ida Ricci, María Ángeles Romero Cambra

LES NOMBREUX CHEMINS VERS LE PROGRÈS SOCIAL

Les organisations syndicales en Europe ont affaire à un grand nombre de types différents de relations industrielles, de systèmes de négociation collective, de formes de participation des travailleurs et de pratiques participatives, de systèmes de formation professionnelle, ainsi qu'à de multiples différences entre pays pour d'autres aspects du travail et de la vie en général. L'expérience de cette diversité est partagée par de nombreuses autres personnes, organisations et institutions.

Ce paysage contrasté est largement le fruit des situations locales et de l'histoire qui a vu émerger et se développer au cours du temps les organismes, institutions et pratiques que nous connaissons aujourd'hui. De plus, leurs formes spécifiques influent sur leur évolution future. Cela signifie notamment que des organismes ayant le même nom peuvent différer quant à leur mode de fonctionnement et leurs compétences, rendant les comparaisons parfois difficiles. Pour décrire toutes ces interactions sociales de façon positive, on a imaginé le terme de *diversité culturelle*. Ce que sous-tend cette notion, c'est l'idée que nous devrions considérer les autres et leurs pratiques culturelles comme des facteurs d'enrichissement de nos propres vies, tout autant que nos pratiques peuvent être des moteurs ou des incitants dans la vie des autres. Toutefois, des problèmes pratiques apparaissent d'emblée lorsqu'il s'agit de travailler ensemble pour façonner notre avenir commun. Après tout, savons-nous bien comment fonctionne une institution de même nom dans un pays autre que le nôtre ? Nous comprenons-nous vraiment ? Cet interlocuteur, cette interlocutrice, que veut-il ou elle réellement dire en exprimant de telle ou telle façon ses demandes, ses pensées, ses préoccupations ? Quel sera l'effet de telle ou telle mesure sur les différents systèmes que nous mettons au point pour régir les relations de travail, la représentation des travailleurs ou les régimes de sécurité sociale ?

Dans un de ses ouvrages, commentant l'authenticité historique de nos institutions sociales, le sociologue français Pierre Bourdieu a écrit : « Le monde social est de

l'histoire accumulée ». Dans sa concision, cette phrase résume parfaitement l'effet puissant des temps passés sur le présent dans lequel nous sommes. Bourdieu poursuit en affirmant clairement et avec une grande force que dans une certaine mesure, cette historicité est « mentalement incorporée » en chacun de nous, dans les manières dont nous considérons et interprétons le monde. Ainsi, ce qui va de soi pour telle personne pourra être un objet d'incompréhension ou d'étonnement pour telle autre venant d'un autre pays.

Ce que les comités d'entreprise peuvent et doivent faire, quel est leur mode d'élection, quelles pratiques ils développent : voilà un exemple de questions auxquelles, en tant qu'organisations syndicales, nous avons à répondre toujours et encore.

De même, les différentes traditions et formes de protestations sociales qui se sont développées dans tel ou tel pays ne sont pas toujours « traduisibles » dans d'autres.

Cela n'implique toutefois pas que les buts plus globaux de notre travail, comme l'action en vue d'une Europe sociale et pacifique, ou les efforts pour promouvoir une participation active et citoyenne à la démocratie, ne puissent pas être assez aisément et rapidement articulés de façon commune. Ce faisant, il faut garder à l'esprit ceci : nos points de départ étant différents, les chemins qui nous ont fait et nous font progresser vers ces buts ne sont pas identiques partout. Cette donnée met en lumière l'importance, pour le succès de notre action au niveau européen et à la lumière des liens à forger entre organisations syndicales et

collègues dans le cadre des Comités d'entreprise européens, d'être à même de considérer les autres sur le fond de leurs conditions et de leurs bagages spécifiques, dans un effort pour mieux les comprendre. En effet, c'est ainsi que nous pourrions créer un socle plus solide sur lequel définir et redéfinir nos buts communs ou nous en donner de nouveaux, ainsi que les voies pour les atteindre.

Un regard sur l'histoire permet d'observer qu'en dépit de toutes les différences nationales, culturelles et sociétales, des idées émancipatrices générales et des méthodes d'action pratique ont pu se répandre au-delà des frontières.

- Les conditions générales de l'humanité et la coexistence des êtres humains ont historiquement conduit à l'idée qu'il y a des droits humains universels. Ceux-ci, à leur tour, ont permis d'obtenir un étalon de mesure pour la libre organisation de leur vie par les individus.
- Le travail, le développement technique, l'emploi salarié et la division mondiale du travail créent aujourd'hui des conditions générales susceptibles de servir de point de référence aux normes gouvernant la vie en société et au travail, aux modalités de ce travail, à la protection contre les risques qui menacent la vie, etc.
- Plus récemment, les mouvements d'émancipation des femmes se sont centrés sur les domaines du travail et de la famille et, ensuite sur la société tout entière. Cette action a fait émerger la norme selon laquelle l'émancipation doit être universelle, sans exclure personne.



Ainsi, nous disposons de certaines pièces essentielles pour une émancipation comprise non pas comme une solidarité axée uniquement sur les réalisations concrètes et un « retour sur action » comme il y a un retour sur investissement, mais aussi comme l'ouverture de possibilités plus larges de « compréhension », de pluralité et de diversité.

Ces considérations ont constitué le point de départ et sont au fondement du projet *Jalons du progrès social*, lancé par la FETBB fin 2017 et bouclé en juillet 2019, et dont on trouvera le résultat dans ce recueil. Pour contribuer à une meilleure compréhension entre collègues de pays différents, l'approche que nous avons adoptée se décline en deux éléments : d'une part, nous avons rassemblé et établi des *lignes du temps*, qui fournissent une vue d'ensemble du développement dans les pays abordés ; d'autre part, nous avons rédigé des *feuilletts calendaires*, qui illustrent par des cas exemplaires les contours concrets des conflits sociaux et des progrès réalisés. Ces « pages de calendrier » se composent d'un article principal et des textes d'accompagnement plus courts, présentant des aspects particuliers, des figures remarquables, ou montrant comment des événements ont été assimilés dans la culture.

Les *lignes du temps* et les *feuilletts calendaires* ont été compilés et établis par des collaborateurs non historiens professionnels, venant de différents horizons politiques et confessionnels. L'évaluation des événements historiques varie en conséquence. En bref, on peut affirmer que les

contributions à notre ouvrage sont subjectives, et qu'il en va de même pour la sélection des thèmes et événements retenus dans le fil des *lignes du temps*.

Nous n'estimons pas qu'il s'agit là d'une faiblesse. Au contraire, cette subjectivité est délibérée : en tant qu'organisation, la FETBB accueille en effet un large éventail d'opinions politiques, de convictions religieuses et de visions du monde. Des échanges ouverts et des débats vigoureux et constructifs sont pour notre organisation des forces qui permettent à nos affiliés d'ajuster et d'approfondir leurs points de vue, de développer et de faire progresser leur vision et leurs perspectives. Car les valeurs fondamentales que nous partageons engagent l'autonomie et la responsabilité de chacun, au travail et dans la société.

En ce sens, ce petit ouvrage est également à lire comme une sorte d'invitation et d'incitation. Bien entendu, les articles et les historiques sont destinés à informer le lecteur et ont leur valeur en tant que tels. Mais en même temps, nous espérons que nos lecteurs pourront y trouver un encouragement à poursuivre la réflexion et l'action sur les questions qui y sont abordées.

Même si le projet touche à présent à son terme officiel, son groupe de pilotage se propose de continuer le travail sur une base volontaire, à la façon d'une sorte de communauté d'intérêt. Nous souhaitons que ce recueil puisse servir de source et de soutien aux Comités d'entreprise européens pour qu'ils tiennent compte des développements historiques des pays qu'ils représentent. Mais

au-delà, nous espérons aussi que la matière rassemblée ici pourra servir dans d'autres contextes, à l'usage d'autres organisations syndicales, de décideurs politiques, d'enseignants et de chercheurs universitaires, de travailleurs et d'étudiants.

Grâce notamment au soutien financier de la Commission européenne, nous sommes en mesure de présenter ce petit ouvrage en huit langues, ce qui en facilitera la diffusion. Le groupe de pilotage a également l'intention de mettre à disposition les matériaux et les sources sur le site web de la FETBB pour constituer un forum ouvert qui permettra d'élaborer d'autres *lignes du temps* et d'autres *feuilletts calendaires* pour un plus grand nombre de pays. Toute personne intéressée et désireuse de participer activement à cette poursuite du projet est bienvenue.

Nous espérons que nos lecteurs trouveront ce recueil à la fois intéressant et stimulant. De même, nous faisons le vœu qu'il contribuera à une meilleure compréhension mutuelle entre ceux et celles engagés dans notre travail syndical commun au niveau européen, apportant ainsi notre modeste pierre aux efforts en vue de créer et de conserver une Europe sociale, juste et pacifique.

Le groupe de pilotage – 12 juillet 2019

2019



T A B L E D E S M A T I È R E S

BELGIQUE

- 6 LIGNE DU TEMPS
- 10 1894 : Les fondements d'un système de sécurité sociale

BULGARIE

- 13 LIGNE DU TEMPS
- 15 1883 : Naissance du mouvement ouvrier et du syndicalisme en bulgarie

DANEMARK

- 18 LIGNE DU TEMPS
- 20 1899 : « L'Accord de septembre » – Obtention du droit aux conventions collectives
- 23 1958 : La réforme de l'école publique de base (*folkeskole*) – vers une école commune

FINLANDE

- 26 LIGNE DU TEMPS
- 29 1905 : Le « Manifeste rouge » accélère l'introduction du suffrage universel
- 32 1973 : Le droit à la garde des enfants, vecteur de promotion de l'égalité des droits sur le marché du travail

FRANCE

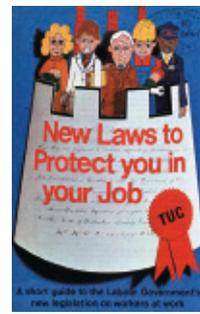
- 35 LIGNE DU TEMPS
- 39 1881 : Liberté de la presse – la loi de 1881, toujours en vigueur
- 42 1981 : L'abolition de la peine de mort en France

ALLEMAGNE

- 45 LIGNE DU TEMPS
- 48 1848 : L'importance de la liberté de réunion

HONGRIE

- 52 LIGNE DU TEMPS
- 55 1921 : Les syndicats hongrois pendant l'entre-deux-guerres



ITALIE

- 58 LIGNE DU TEMPS
- 61 1961 : Naissance des mesures préventives de sécurité et de santé sur les lieux de travail
- 64 1973 : Les « 150 heures » – une particularité italienne

MALTE

- 66 LIGNE DU TEMPS
- 69 1943 : La naissance de l'Union générale des travailleurs (GWU)

POLOGNE

- 72 LIGNE DU TEMPS
- 76 1919 : Le centenaire de l'Inspection polonaise du travail (*Polska Inspekcja Pracy*)

ESPAGNE

- 78 LIGNE DU TEMPS
- 81 1919 : L'Espagne, premier pays au monde à avoir obtenu la journée des 8 heures

SUISSE

- 84 LIGNE DU TEMPS
- 87 1848 : La première Constitution fédérale suisse

GRANDE-BRETAGNE

- 91 LIGNE DU TEMPS
- 94 1842 : les premiers bains et lavoirs publics
- 97 1964 : Premières élections au *Greater London Council*

EUROPE

- 100 1994 : Le Comité d'entreprise européen consacré par la loi
- 103 2000 : Les directives anti-discrimination de l'UE – Un outil juridique dans la lutte contre la discrimination
- 106 Crédits photos

BELGIQUE



La Grève (1886), Robert Koehler

NAISSANCE DE LA BELGIQUE

La Belgique est créée en 1830 par une séparation d'avec le Royaume uni des Pays-Bas. Le nouvel État est neutre ; c'est une monarchie et une démocratie parlementaire.

CRÉATION DE « LA SOLIDARITÉ », LA PREMIÈRE MUTUALITÉ

La première société de secours mutuel, d'inspiration socialiste, est créée en 1869 à Fayt-lez-Manage sous le nom de « La Solidarité ». Les premières caisses d'assurance maladie régionales (fédérations), socialistes, sont créées à Gand (1886) et à La Hestre (1891). En 1894, ces mutuelles sont pour la première fois officialisées par la loi. La Belgique connaît jusqu'aujourd'hui un système de mutualités puissantes, chargées de l'organisation de l'assurance maladie.

CRÉATION DE LA LIGUE ANTISOCIALISTE DES TRAVAILLEURS DU COTON

Le syndicalisme belge prend le chemin de la scission socio-idéologique (« pilarisation ») avec la création de la *Antisocialistische Katoenwerkersbond*, la réponse catholique à la stratégie de lutte des classes du mouvement syndical de l'époque. La Ligue antisocialiste des travailleurs du coton donnera naissance plus tard à la Confédération des syndicats chrétiens (CSC-ACV), à ce jour le plus grand syndicat de Belgique.

1830

1857

1869

1885

1886

CRÉATION DE LA BROEDERLIJKE MAATSCHAPPIJ DER WEVERS

La première association syndicale de Belgique est créée le 4 mars 1857 à Gand. La « Société fraternelle des tisserands » était à l'origine une organisation modérée, ouverte à toutes les convictions philosophiques et religieuses. Elle est suivie un mois plus tard par la *Maatschappij der Noodlijdende Broeders* (la « Société des frères dans le besoin »), représentant les fileurs.

CRÉATION DU PARTI OUVRIER BELGE

Le POB est fondé à l'issue d'une réunion de travailleurs bruxellois. Le nouveau parti entend lutter en premier lieu pour la représentation politique de la classe ouvrière, avec un objectif précis qu'est le suffrage universel individuel. En 1898, le POB crée en son sein une Commission syndicale fédérant les centrales professionnelles socialistes. En 1937, la Commission syndicale se détachera du POB et deviendra un organisme indépendant sous le nom de Confédération générale du travail de Belgique (CGTB). Fusionnant avec d'autres organisations syndicales en 1945, la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB) devient un large syndicat unifié interprofessionnel.

Reverendissimus Pater
Encyclique papale sur
la question sociale



COMMISSION D'ENQUÊTE DU TRAVAIL

Les griefs et aspirations de la classe ouvrière reçoivent une première reconnaissance publique après la création d'une commission d'enquête parlementaire.

CRÉATION D'UN FONDS POUR L'ASSISTANCE AUX VICTIMES D'ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'assurance accidents de travail est l'une des branches les plus anciennes de la sécurité sociale en Belgique. Les travailleurs bénéficient d'une indemnité en cas d'accident dès la création de la Caisse d'aide et de prévoyance (*Steun- en Voorzorgkas*) en 1890. La première loi sur les accidents de travail est adoptée en 1903.

REPOS DOMINICAL OBLIGATOIRE

Après l'échec de plusieurs propositions législatives, une Loi sur le repos dominical obligatoire est promulguée en 1905. Son adoption est rendue possible par le soutien accordé à la fois par le mouvement ouvrier et les milieux catholiques et conservateurs.

LOI POULLET

La Loi Poullet instaure l'instruction obligatoire pour les enfants de 6 à 12 ans. Au cours des années suivantes, l'enseignement sera rendu obligatoire jusqu'à 14 ans et deviendra gratuit.

SUFFRAGE UNIVERSEL INDIVIDUEL POUR LES HOMMES

Il existait un suffrage universel à vote plural pour les hommes depuis 1893. La loi de 1919 abaisse l'âge du vote de 25 à 21 ans et accorde à chaque citoyen masculin une voix et une seule. Une modification de la Constitution intervient en ce sens en 1921.

SUPPRESSION DE L'INTERDICTION DE LA GRÈVE (LOI DU 24 MAI 1921)

Sous la pression du mouvement ouvrier, l'article 310 du Code pénal (interdiction des piquets de grève, introduite en 1866) est supprimé et remplacé par une nouvelle loi garantissant la liberté d'association dans tous les domaines. L'interdiction de la grève est supprimée de fait ; cependant, le droit de grève n'est pas pour autant reconnu explicitement par le législateur.

DROIT DE VOTE DES FEMMES AUX ÉLECTIONS COMMUNALES

Les femmes sont admises au vote dans le cadre restreint des élections communales. Leur émancipation politique plus complète est contrecarrée par les libéraux et les socialistes, qui redoutent que les femmes soient plus nombreuses à voter pour le parti catholique.

1886

LES GRANDES GRÈVES DE 1886

1886 est traditionnellement considérée comme une année charnière. Des grèves massivement suivies donnent lieu à des émeutes dans le Sud du pays. Dans la foulée de ces échauffourées, le Parti Ouvrier Belge gagne la force numérique pour réaliser une percée et devenir un acteur politique de poids. Ce sera la base de la mise en place de la première législation sociale pendant la période suivante.

1886

1889

RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL DES FEMMES ET DES ENFANTS

Introduction de limitations sur le travail des enfants et des jeunes femmes jusqu'à l'âge de 21 ans.

1890

1900

LOI SUR LES PENSIONS DE VIEILLESSE

La première loi sur les pensions de vieillesse, signée le 10 mai 1900, marque le début de l'intervention de l'État dans le financement des pensions de retraite.

1905

1906

PREMIÈRE CONVENTION COLLECTIVE

Le « Règlement sur les mines » autorise les ouvriers à créer une commission des travailleurs. C'est la première mesure législative concernant la participation des travailleurs à la gestion des entreprises.

1914

1919



1921 – Action syndicale pour la journée de 8 heures

1921

1921

LOI PORTANT INTRODUCTION DE LA JOURNÉE DE HUIT HEURES ET DE LA SEMAINE DE QUARANTE-HUIT HEURES

L'introduction légale de la journée de huit heures et de la semaine de quarante-huit heures est obtenue après une grève générale ; elle est inspirée aussi par la crainte d'une révolution.

1921

LOI SUR LES ALLOCATIONS FAMILIALES

Introduction générale du droit aux allocations familiales pour les enfants jusqu'à l'âge de 14/18 ans. Les premières formes d'allocations familiales existaient dès 1915. Des fonds d'allocations familiales sont créés à partir de 1922. Dès 1925, ils sont au nombre de 12 et réunissent 773 entreprises totalisant plus de 130 000 salariés. Cette évolution débouche sur l'introduction générale des allocations familiales par la voie législative.

LES GRÈVES DE 1936

Une vague de grèves, partie du port d'Anvers, s'étend rapidement à l'ensemble du pays. La conciliation organisée pour y mettre fin donne naissance à une collaboration entre État, travailleurs et employeurs qui conduira à l'introduction des congés payés dans tous les secteurs économiques, ainsi qu'à l'instauration de salaires minimum.



La grève de 1936

DROIT DE VOTE DES FEMMES

Les femmes peuvent voter et se présenter aux élections. Par la suite, la participation politique des femmes allait conduire à bien d'autres revendications féministes, comme l'égalité des salaires pour les femmes et les hommes, ou le droit à l'avortement.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Loi concernant la santé et la sécurité des travailleurs, ainsi que la salubrité du travail et des lieux de travail. Création des Comités de sécurité, de santé et d'embellissement des lieux de travail.

INTRODUCTION DE LA SEMAINE DES CINQ JOURS

Une grève générale est suivie de l'introduction du principe de la semaine des cinq jours. Il faudra attendre encore dix années avant sa mise en pratique effective.

1924-

1925

1930

1935

1936

1938

1939

1944

1948

1948

1952

1955

INTRODUCTION D'UN RÉGIME DE RETRAITE OBLIGATOIRE

1924 voit l'introduction d'un régime obligatoire de pensions de retraite pour les ouvriers. L'année suivante, ce règlement est adopté pour les employés. La gestion des deux régimes est confiée à la Caisse générale d'épargne et de retraite.

CRÉATION DU SERVICE NATIONAL DU PLACEMENT ET DU CHÔMAGE

Le 27 juillet 1935 paraît au Moniteur Belge un arrêté royal portant création du Service National du Placement et du Chômage. Il évolue au fil des ans pour devenir l'Office National de l'Emploi et du Chômage, aujourd'hui l'ONEM, une institution importante du système belge de sécurité sociale.

DROIT GÉNÉRAL AUX CONGÉS PAYÉS

Après une série de grèves sauvages, le gouvernement belge marque dès 1936 son accord pour six jours de congés payés au bénéfice des dockers. En 1938, le droit aux congés payés est élargi à l'ensemble des travailleurs belges. Au fil des années, ce droit sera progressivement étendu, le nombre de jours de congés étant notamment porté à 3 semaines en 1963 et à 4 semaines en 1971. Le double pécule de vacances se généralisera lui aussi peu à peu.

NAISSANCE DE LA CGSLB

À côté d'un syndicat socialiste et un syndicat chrétien, le pilier libéral se dote de sa propre organisation syndicale, la Centrale générale des syndicats libéraux de Belgique (CGSLB - ACLVB).

PREMIER PACTE SOCIAL

Chaque travailleur se voit reconnaître le droit à un revenu de remplacement en cas de chômage, de maladie, d'invalidité et de vieillesse. Les salaires sont désormais déterminés lors de négociations paritaires entre employeurs et travailleurs. Les réglementations en matière de pension, d'allocations familiales, de congés annuels et d'allocations de chômage sont réunies en un seul système.

ADOPTION DE LA LOI PORTANT ORGANISATION DE L'ÉCONOMIE

Création des conseils d'entreprise.



Pour une plus grande participation sur le lieu de travail

LOI SUR L'ORGANISATION DES NÉGOCIATIONS COLLECTIVES ET LA CONCERTATION PARITAIRE

Mise en place formelle de la concertation tripartite entre pouvoirs publics, employeurs et travailleurs. La nouvelle loi conduit à la création de comités paritaires et à l'organisation de négociations collectives.

CRÉATION DU STATUT DE DÉLÉGUÉ SYNDICAL

La Convention collective de travail n°5 de 1971 marque la reconnaissance par les employeurs de la présence des syndicats dans les entreprises. Le délégué syndical représente seulement les travailleurs affiliés à un syndicat. La représentation syndicale est autonome pour déterminer sa position et présenter des exigences à l'employeur.

REVENU MINIMUM GARANTI

Le modèle de protection sociale conduisant à l'adoption de la loi de 1974 sur le minimum d'existence prévoit un soutien financier accordé aux citoyens qui ne sont pas en mesure de subvenir à leurs besoins de base par leur travail.

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE JUSQU'À 18 ANS

L'enseignement est rendu obligatoire pour les jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans.

LOI SUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES

Loi de lutte contre la discrimination entre les femmes et les hommes.

LOI RELATIVE À LA LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION

Loi concernant la lutte contre les discriminations sur la base de la race, de la religion, ...



La lutte contre la discrimination ouvre des possibles...

1958

RÉVISION DU DROIT MATRIMONIAL

Jusqu'alors, la législation sur le mariage restait basée sur le Code Napoléon, qui entérinait les principes du pouvoir marital et de l'incapacité de la femme mariée.

1968



1958 - Les femmes luttent pour l'égalité des droits au travail, dans la société et dans la famille

1971

1973

FIN DE LA LOI INTERDISANT LA CONTRACEPTION

Abolition de la législation interdisant l'information sur les moyens contraceptifs et leur diffusion.

1974-

1975

1981

LOI CONTRE LE RACISME

Loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie.

1983

1996

BIEN-ÊTRE DES TRAVAILLEURS

La Loi de 1996 relative au bien-être des travailleurs constitue la base d'une réforme en profondeur de la législation sur la sécurité et la santé au travail.

1999

2003

OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE

Le mariage belge peut être contracté quel que soit le sexe des conjoints.

2003

2007

LOI SUR LA PARITÉ HOMMES-FEMMES

Adoption d'une loi rendant obligatoire la prise en compte de la dimension du genre dans toutes les structures de pouvoir fédérales en Belgique afin de promouvoir l'égalité entre les sexes.

LES FONDEMENTS D'UN SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE

Le 23 juin 1894, l'année où tous les hommes belges de plus de 25 ans purent pour la première fois prendre part aux élections parlementaires, l'adoption d'une loi sur l'organisation officielle des mutualités (caisses d'assurance maladie) marqua la fin d'un long bras de fer entre autorités et organisations ouvrières par l'octroi d'une personnalité juridique propre à des institutions créées par les ouvriers eux-mêmes, leur permettant d'en poursuivre l'existence et la gestion sans ingérence extérieure.

Cette loi changea le paysage politique et ouvrit la voie à des avancées sociales ultérieures. Les membres des mutualités élixaient leur conseil d'administration ; en outre, moyennant certaines conditions, ces organisations pouvaient bénéficier de subventions publiques. De ce fait, le nombre de leurs affiliés ne cessa de croître. Avec les syndicats et leurs partis politiques proches, les mutualités acquièrent un poids politique croissant dans les débats publics sur la forme à donner aux systèmes sociaux, ainsi que la possibilité de soumettre ou d'influencer des propositions législatives. Ils devinrent des acteurs de la « pilarisation » du système belge de sécurité sociale, une formation sociale dans laquelle plusieurs « piliers » – socialiste, chrétien et libéral – avaient leur propre assurance santé, syndicat, parti politique et mouvement socio-culturel.

CONTEXTE HISTORIQUE - 1830 ET LA CRÉATION DE LA BELGIQUE

À la base du nouveau pays défini par l'État de Belgique, fondé en 1830, on trouve une technologie avancée dans le domaine minier et mécanique (en Wallonie) et un artisanat articulé pour l'essentiel sur le modèle corporatif traditionnel (en Flandre). Les corporations, organisations locales et de métiers, ont eu une influence déterminante sur les développements économiques et sociaux en Europe. L'organisation en métiers a eu un indéniable effet positif en réalisant un contrôle rigoureux de la qualité des produits. Elle a également permis le maintien et le développement de formations professionnelles exigeantes et bien structurées. Le patrimoine des corporations, et à coup sûr le revenu qu'elles en tiraient, leur ont donné les moyens financiers pour venir en aide à leurs membres et à leur famille en cas d'accident de travail, maladie ou décès. Cette protection sociale a disparu avec la fin des structures corporatives.

Pour la nouvelle industrie, qui gagnait de plus en plus de secteurs de l'économie, les structures corporatives étaient des institutions conservatrices et des freins au développement économique. Dans l'ancienne structure des métiers, les innovations n'auraient guère eu de chances de succès si la modernisation des méthodes de production avait tardé à s'imposer. Dans certaines régions d'Europe occidentale (dont la Wallonie), l'abolition des anciennes corporations, ou guildes, pendant la domination française au début du 19ème siècle avait conduit à une industrialisation rapide et une accélération du développement économique. Les guildes finirent par être définitivement dissoutes en 1818 par le Royaume uni des Pays-Bas, ou « Royaume des Belges », instauré en 1815. Les artisans et les travailleurs furent dès lors laissés à eux-mêmes et à leur sort individuel ; les syndicats étaient considérés comme des « corporations déguisées » et restèrent interdits jusqu'au début du 20ème siècle.

1894



Constantin Meunier (1831), Mineur à la hache

DES ARTISTES BELGES ILLUSTRENT L'INDUSTRIALISATION

Des peintres et sculpteurs de ce qui est aujourd'hui la Belgique n'ont pas été longs à saisir les évolutions sociales et les bouleversements provoqués par l'industrialisation, et avant tout leur impact social : cette conscience a radicalement changé leur perception du monde et aiguisé leur attention. CONSTANTIN MEUNIER était l'un des représentants de ce mouvement. C'est d'abord en peintre qu'il a commencé à représenter les bouleversements du monde de travail, avant de se tourner vers la sculpture, dont il estimait qu'elle était plus apte, sur le plan stylistique, à mettre en évidence les réalités sociales. Ses sculptures sont

réalistes tout en idéalisant le travail et les travailleurs. Ce n'est pas sans raison qu'il est considéré comme un précurseur du réalisme socialiste dans l'art. Le peintre ANTO CARTE choisit une voie différente. Sa *Pietà* (que l'on peut trouver, ainsi que d'autres œuvres, sur www.artnet.com) nous rappelle les souffrances du Christ, cette dimension symbolique étant une autre forme de glorification du travailleur. On y retrouve la réinterprétation du social et de l'interpersonnel dans un cadre chrétien, une tendance qui marque une grande partie du mouvement social et son principe de solidarité, au-delà des syndicats d'inspiration chrétienne.

ROLF GEHRING

Ce régime individualisant ouvrit la voie à la première Révolution industrielle et fut l'une des principales causes de la question sociale telle qu'elle s'est posée au 19^{ème} siècle. La Révolution industrielle fut également le temps d'une nouvelle organisation de la production. Le travail était organisé selon un régime de salariat (à la tâche ou limité dans le temps, souvent à la journée), les travailleurs perdant ainsi leur indépendance et leur influence sur les modalités et l'organisation de leur travail. Une bonne partie du travail à effectuer dans les fabriques demandait peu de connaissances et de savoir-faire, ce qui rendait les travailleurs interchangeables. En l'absence d'un cadre réglementaire, les hommes furent ainsi remplacés dans une mesure croissante par des femmes et des enfants. Le travail étant souvent misérable, sale et malsain, l'espérance de vie recula. Les travailleurs vivaient dans des taudis surpeuplés, dépourvus d'équipements sanitaires ; la malnutrition et l'alcoolisme régnaient.

DE L'INTERDICTION À LA RECONNAISSANCE LÉGALE – DES FONDS DE PRÉVOYANCE À L'ORGANISATION LÉGALE DE CAISSES D'ASSURANCE MALADIE

Les grands centres industriels en Belgique étaient Gand, Verviers, Liège, Mons et Charleroi. Afin d'améliorer leurs conditions de travail et d'existence, les travailleurs créèrent des fonds de prévoyance et s'organisèrent en syndicats et partis politiques d'inspiration socialiste, anarchiste ou confessionnelle. Ce mouvement conduisit à la mise sur pied de divers fonds de soutien et de prévoyance, constitués localement et par secteur. Ils étaient généralement financés par les contributions de leurs affiliés, ainsi que par les employeurs dans certains secteurs (mine et navigation maritime). Ces fonds de prévoyance furent reconnus officiellement par une loi du 3 avril 1851.

Les années 1880 virent la création des premières associations syndicales, telles que « l'Association fraternelle des tisserands (*Broederlijke Maatschappij der Wevers*) » ou « l'Association des frères dans le besoin (*Maatschappij der Noodlijdende Broeders*) ». L'article 310 du Code pénal belge interdisait les activités syndicales. De

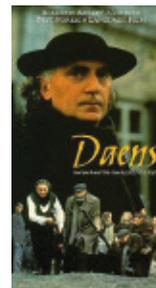
même, le suffrage censitaire en vigueur à l'époque excluait les travailleurs du champ parlementaire de la politique. Au cours des années 1870, pendant une période de conflits sociaux virulents et de grandes craintes des autorités de voir se répandre le socialisme et le marxisme en pleine ascension, le prêtre Adolf Daens se fit le défenseur de la cause des intérêts sociaux des travailleurs, se fondant sur l'encyclique *Rerum Novarum*. Le Père Daens fut notamment le fondateur du Parti populaire chrétien (*Christelijke Volkspartij, CVP*) et une force agissante dans l'adoption d'une loi sur la réglementation du travail des enfants et des femmes (1889), l'affirmation du droit au suffrage universel (1893), l'élaboration de la première loi sur les caisses d'assurance maladie (1894), d'une loi sur la protection salariale (1896), d'une loi sur les accidents de travail (1903) et d'une loi sur le repos dominical (1905).

STABILISATION DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE APRÈS 1944

Vers la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le 28 décembre 1944, une autre loi jeta les fondements du système de sécurité sociale tel que la Belgique le connaît aujourd'hui, tout en confirmant le régime d'autonomie mis en place en 1894. Huit Conférences nationales du travail furent organisées entre 1944 et 1948. Destinées à définir les structures précises de l'État providence, elles ont conduit à la création de différents organes consultatifs, dont le Conseil national du travail (CNT – *Nationale arbeidsraad, NAR*) et le Conseil central de l'économie (CCE – *Centrale Raad voor het Bedrijfsleven, CRB*). Ces organismes, qui réunissent syndicats et employeurs, ont joué un rôle important dans le développement du système de sécurité sociale.

Les mutualités belges restent à ce jour autonomes et sont financées par des contributions des employeurs et des salariés ainsi que des participations publiques. Tout plan politique du gouvernement et touchant aux mutualités doit faire l'objet d'une concertation avec elles. Le groupe des assurés via les mutualités est aujourd'hui étendu aux travailleurs indépendants.

JAN VOETS



FILM: DAENS – LE PRÊTRE DES DÉSHÉRITÉS

Le film retrace l'histoire du « prêtre-ouvrier » belge Adolf Daens, qui à la fin du 19^{ème} siècle lutta contre les injustices sociales et les conditions régnant dans les usines. Nous sommes en 1890, les petites gens de la ville d'Alost travaillent dans des fabriques textiles délabrées, mais pour le plus grand profit des riches patrons. On licencie les hommes parce qu'il coûte moins cher d'embaucher des femmes. Les enfants peinent au travail jour et nuit, au point de s'endormir, épuisés, risquant alors de se faire écraser par les métiers. C'est la situation que trouve Adolf Daens, retournant dans sa ville natale d'Alost après un conflit qui l'a opposé à l'évêque Stillemans. Le directeur d'usine Stéphane Borremans licencie la moitié de ses ouvriers, une décision soutenue par le président du Parti Catholique.

Daens condamne ces abus, d'abord en chaire, puis au parlement où il est élu après un âpre et vicieux combat électoral. Dans un article publié dans *Het Land Van Aelst* (Le pays d'Alost), Daens dénonce les abus commis dans les fabriques. En se rangeant du côté des pauvres, Daens entre en conflit avec les riches propriétaires des usines mais aussi avec l'Église catholique. Celle-ci voit avec consternation Daens devenir la figure de proue de l'implacable lutte pour la liberté menée par les travailleurs. Lorsqu'enfin le Pape lui impose de se retirer de la politique, Daens quitte la prêtrise. Le film est un drame social parfaitement construit et mis en scène, dont l'engagement clair en faveur des opprimés n'empêche pas qu'il y soit fait droit aux personnages dans toute leur complexité.

ROLF GEHRING



Le complexe du Grand-Hornu est l'un des premiers exemples de cités ouvrières créées par et pour l'entreprise. Si elles apportent de meilleures conditions de vie, elles se traduisent souvent aussi par une intervention marquée sur les comportements sociaux, les habitudes et les orientations des ouvriers et leurs familles.



Carte-vue de l'époque, représentant les installations industrielles du Grand-Hornu



Le Grand-Hornu, aujourd'hui un musée, est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'ENSEMBLE INDUSTRIEL DU GRAND-HORNU

Pendant la phase initiale de l'industrialisation, des millions de gens ne travaillaient pas seulement dans des conditions épouvantables ; leurs conditions de vie et leur habitat était tout aussi misérables. Hornu, une commune de Wallonie située entre la ville de Mons et la frontière française, est le lieu de ce qui est sans doute la première tentative de la part d'un industriel pour mettre en œuvre un principe de philanthropie et organiser des conditions humaines de vie et de travail. Utilisant de manière innovante la technologie disponible à son époque, Henri De Gorge, le fils d'un fermier du Nord de la France, mit au point des techniques minières efficaces. En 1810, il reprit la houillère de Hornu, où l'on avait découvert d'importants filons de charbon à exploiter. Toutefois, la main-d'œuvre était difficile à réunir dans une région peu peuplée. C'est pourquoi De Gorge conçut l'idée d'une ville « sociale », où habitat et travail était juxtaposés dans une perspective de progrès social.

Le complexe fut construit entre 1820 et 1830 sur les plans de l'architecte Bruno Renard.

Le Grand-Hornu est un modèle d'urbanisme fonctionnel. Le site industriel, de forme ovale,

forme le cœur de l'ensemble. Il est entouré des maisonnettes des travailleurs (425 habitations dans un environnement de cité-jardin), de bureaux, magasins, granges, étables, ateliers, une sucrerie et un entrepôt. De même, une école y fut bientôt créée.

L'architecture du bâtiment central en briques se caractérise par des éléments néo-classiques. Les logements des travailleurs disposaient d'un séjour de 23 m² et d'une cuisine de 9 m². Les maisons étaient équipées d'égouts et raccordées à l'eau chaude fournie par une machine à vapeur. Chaque maisonnette avait un petit jardin ; dans une maison sur quatre, il était autorisé de tenir un estaminet.

Après la fermeture des mines de charbon de la région du Borinage dans les années 1950, le complexe fut laissé à l'abandon. Le Grand-Hornu, aujourd'hui propriété de la province belge du Hainaut, a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2012 et abrite un musée.

ROLF GEHRING

Sources : Yves Robert - *Le complexe industriel du Grand-Hornu*, Éditions Scala, Paris 2002.

LIBÉRATION DE LA BULGARIE

La libération de la Bulgarie de l'Empire ottoman et la création d'un État bulgare indépendant est une des conséquences de la guerre russo-turque de 1877-1878. Le 16 avril 1879, une Assemblée constituante adopte la première constitution bulgare, appelée Constitution de Tarnovo, calquée sur le modèle de la constitution belge. Le pays s'industrialise progressivement, entraînant les premières initiatives d'organisation des travailleurs en syndicats entre 1879 et 1891. Les premiers à s'organiser sont les travailleurs de l'imprimerie et les enseignants.



Fête du 1er mai à Choumen

PREMIÈRE CONVENTION COLLECTIVE

1905 voit la signature de la première Convention collective de travail ; concernant les compositeurs et typographes du secteur de l'imprimerie, elle est conclue par deux syndicats et une association des employeurs. Il faut noter le bon niveau des normes convenues en matière d'horaires de travail, d'heures supplémentaires, de travail de nuit, de jours de repos et de congés, ainsi qu'en ce qui concerne le paiement de primes et de suppléments de salaire.

LA BULGARIE DEVIENT MEMBRE DE L'OIT

En 1919, la Bulgarie devient membre de la Société des nations et participe aux travaux de l'Organisation internationale du travail (OIT).

1878



Délégués du premier congrès (constituant) du Syndicat général des travailleurs, Plovdiv, 21-22 juillet 1904

1904

CRÉATION DU SYNDICAT GÉNÉRAL DES TRAVAILLEURS

Le 7 juillet 1904, le Syndicat général des travailleurs est créé, ainsi que, la même année, le Syndicat général des travailleurs libérale. L'existence de deux organisations séparées s'explique par la division du Parti social-démocrate en deux fractions, appelées « étroite » et « large ». Depuis la création de ces syndicats jusqu'au début des années 1930, la Bulgarie connaît un grand nombre de grèves, comme celles des typographes, des cheminots, des ouvriers du tabac et du textile. La plus importante est celle des travailleurs du tabac en 1929 (suivie par 27 000 personnes).

1905



Jeunes ouvrières de la fabrique de tabac Zakaro, Plovdiv, 1906

1919

1938

ÉLECTIONS LOCALES

Les élections locales sont tenues selon les conditions d'un régime interdisant les partis politiques : les candidats appartiennent à deux blocs, le gouvernement et l'opposition. Les femmes sont admises au vote pour la première fois ; ce droit n'est cependant accordé qu'aux femmes mariées, aux veuves et aux femmes divorcées.

INDIVIDUALISATION DES DROITS ET FONCTION REPRÉSENTATIVE

Les années 1980 connaissent des tentatives de réforme du mouvement syndical, principalement par des décisions venues du haut : outre le « collectif », une attention plus soutenue se porte vers les travailleurs individuels et vers des groupes spécifiques de travailleurs ; les syndicats sont impliqués dans la campagne « d'autogestion » des travailleurs de 1986-1988 (cette initiative est suspendue début 1989).

PRINTEMPS D'UN MOUVEMENT DE TRAVAILLEURS INDÉPENDANT

Création en février 1989 de la centrale syndicale nationale *Podkrepa* (ultérieurement la Confédération syndicale *Podkrepa*) – un syndicat indépendant et dissident jusqu'au début des années 1990 (certains de ses leaders sont arrêtés).

RENAISSANCE DU MOUVEMENT SYNDICAL

Création de la Confédération des syndicats indépendants de Bulgarie (*Konfederatsija na nezavisimite sindikati v Bălgaria* – KNSB), qui inclut certains membres des syndicats existant sous l'ancien régime. Les associations syndicales bulgares participent activement aux structures de l'OIT depuis 1990. Un Conseil national de coopération tripartite est mis en place ; il marque la renaissance de véritables organisations d'employeurs. De 1990 à ce jour, on compte un certain nombre de grèves – sectorielles (mines, chemins de fer, enseignement, etc.) et dans des entreprises particulières, principalement dans l'industrie, les transports, certains organismes budgétaires, etc., de même que des actions de protestation, dont des meetings et des manifestations. La grève la plus longue est celle des enseignants de 2007, d'une durée d'environ 45 jours.

REVITALISATION DES NÉGOCIATIONS COLLECTIVES ET DU DIALOGUE SOCIAL

Un système de coopération tripartite est instauré de manière permanente, avec un regain des négociations collectives à différents niveaux et d'une coopération tripartite organisée par secteurs industriels et autres secteurs d'activité, ainsi que des coopérations régionales.

CRÉATION D'UN CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Mise en place du Conseil économique et social de Bulgarie, avec la participation des organisations patronales, syndicats et différentes associations représentant des intérêts divers.

1944-

1989

années
80

1989

1989

1990

1990-

1991

1992

1993

1995

2003

2007

UNE PÉRIODE D'OPPRESSION AU CARACTÈRE AMBIGU

Cette période voit la mise en place, dans les conditions d'un régime totalitaire (communiste), de nouveaux syndicats « officiels », contrôlés par l'État et totalement inféodés au PCB. Leur rôle intrinsèque est celui d'une « courroie de transmission » entre le PCB et les travailleurs. Le travail, pour tous, est du coup envisagé comme une obligation, et parfois donc forcé. Néanmoins, le régime instaure des normes de travail et de politique sociale acceptables, y compris en matière d'égalité entre femmes et hommes. Si les entreprises connaissent des conventions collectives de travail, celles-ci sont plutôt formelles et les grèves sont pratiquement interdites. Au sein des entreprises, des secteurs et des régions, les syndicats assument une série de fonctions sociales. Certaines fonctions de l'État leur sont dévolues aux niveaux national et régional, comme le contrôle de la sécurité-santé, la législation du travail, la gestion de la sécurité sociale et celle de l'aide sociale. On note quelques tentatives de grève, épisodiques.

MANIFESTATIONS LIBRES

Le 10 novembre 1989, les membres du Comité central du Parti communiste bulgare démettent leur président, qui plus tard doit renoncer également à ses fonctions de Président du Conseil d'État. La mesure est suivie par les premiers meetings et manifestations libres dans le pays, les prémices de la liberté de presse et des autres médias, ainsi que par la création de l'Union des forces démocratiques, un parti réunissant des formations politiques d'opposition.

UNE NOUVELLE CONSTITUTION RENFORCE LE PLURALISME

Une Grande assemblée nationale adopte une nouvelle constitution. Cette loi fondamentale permet l'ouverture à un changement démocratique. Le texte garantissant le rôle dominant du PCB dans l'État est supprimé.

RENFORCEMENT DES DROITS HUMAINS

La Bulgarie ratifie en 1992 la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et devient membre du Conseil de l'Europe. La Confédération syndicale *Podkrepa* adhère à la Confédération internationale des syndicats libres (CISL).

LES TRAVAILLEURS BULGARES REJOignent LE MOUVEMENT OUVRIER INTERNATIONAL

En 1995, la KNSB et la Confédération syndicale *Podkrepa* deviennent membres de la Confédération européenne des syndicats (CES). La KNSB devient également membre de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL).

LA BULGARIE DEVIENT Membre DE L'UNION EUROPÉENNE

Depuis l'adhésion de la Bulgarie à l'Union européenne, les représentants syndicaux sont associés aux structures européennes de dialogue social (multi-sectoriel et sectoriel) et au Comité économique et social européen.

NAISSANCE DU MOUVEMENT OUVRIER ET DU SYNDICALISME EN BULGARIE

La Bulgarie est libérée du joug ottoman en 1878. C'est alors un pays pauvre, essentiellement agricole, pratiquement dépourvu d'industrie et donc de classe ouvrière. De ce fait, le mouvement syndical bulgare va émerger et s'organiser à partir de zéro à la fin du 19ème et au début du 20ème siècle.

Lors de sa formation, il adopte la structure des organisations professionnelles allemandes – les syndicats regroupent les travailleurs d'un métier donné, sans accepter en leur sein le personnel non qualifié des usines. Tant le langage syndical que ses principes d'organisation se fondent ainsi sur une expérience « importée » d'ailleurs, surtout par le biais de Bulgares ayant travaillé à l'étranger.

Au début de l'année 1883, à l'instigation d'ouvriers imprimeurs tchèques et allemands travaillant en Bulgarie, les premiers syndicats de l'imprimerie se forment à Sofia et à Plovdiv. Le 2 mars 1883, l'Association des Typographes bulgares est créée à l'initiative de l'ouvrier imprimeur tchèque Yaroslav Sholba ; elle se base sur l'expérience du mouvement ouvrier en Autriche-Hongrie

et en Allemagne. À leurs débuts, les syndicats sont structurés sous la forme d'organisations d'entraide réunissant des travailleurs qualifiés. Les adhérents sont répartis en catégories distinctes : membres fondateurs, membres effectifs, membres de soutien et membres honoraires, différenciés quant à leurs droits, leur expérience et le montant de leur cotisation. Le 1er mars 1883, l'Association des Travailleurs de l'imprimerie *Edinstvo* (Unité) est fondée à Plovdiv.

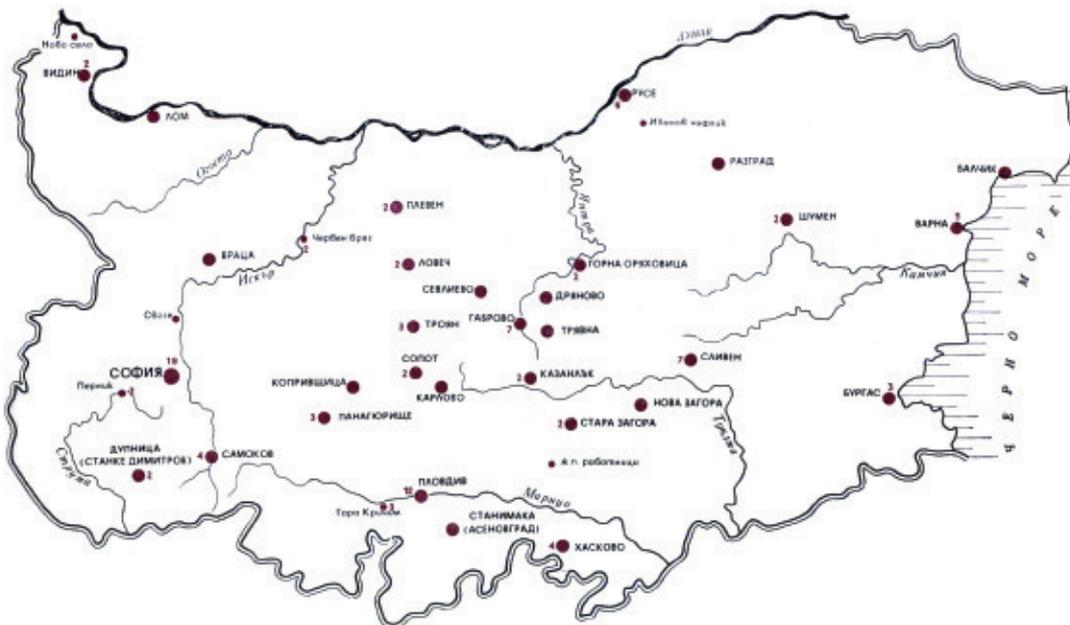
Les années 1880 voient les premières tentatives de création d'une organisation nationale des enseignants.

Le mouvement syndical en Bulgarie naît et prend de l'ampleur plus tardivement que dans les autres pays européens ; de ce fait, il tire parti de leur expérience et adopte

1883

leurs traditions, tout en manifestant peu à peu des caractéristiques nationales spécifiques. À des degrés divers, ce sont toutes les formes de syndicalisme qui se sont développées en Bulgarie : syndicalisme « libre », syndicalisme relais de partis politiques, anarcho-syndicalisme, syndicalisme chrétien et syndicalisme d'État.

Au cours de son développement, le mouvement syndical bulgare est dans une large mesure le reflet des diverses tendances qui ont parcouru les mouvements ouvriers du monde, ainsi que des conflits sociaux, politiques et idéologiques internes au pays. Il faut noter qu'il a toujours subi une forte influence de différents groupes politiques ou celle de forces politiques contraires, désireuses de détruire le syndicalisme ou de le museler.



Grèves en Bulgarie (1901 – 1903)



Emblème du groupe des travailleurs du tabac de Doupnitsa, 1885



Du 26 juillet au 6 décembre 1909, les ouvriers de la fabrique de boîtes d'allumettes de Kostenets mènent une lutte héroïque contre le capital monopolistique étranger, largement soutenu par l'État bourgeois. Les travailleurs se dressent pour la défense de leur droit à s'organiser en syndicat et contre des formes d'exploitation extrême. Lorsque le gouvernement décide d'acheter des boîtes d'allumettes en France et de les acheminer par bateau en Bulgarie, les dockers de Marseille se mettent en grève en solidarité avec les travailleurs bulgares et refusent de charger les allumettes françaises.



Timbre émis par le Parti ouvrier social-démocrate bulgare pour une collecte d'argent en soutien aux ouvriers en grève de l'usine de sucre

Une des caractéristiques importantes du mouvement syndical bulgare pendant la période précédant la venue au pouvoir du parti communiste en 1944 a été sa *division selon une ligne de fracture politique*. Inspiré par l'idée social-démocrate depuis ses origines, le mouvement, après la scission de la social-démocratie en Bulgarie en 1903, se divise à son tour en deux pôles séparés. Ceux-ci se trouvent, l'un, sous l'influence idéologique et organisationnelle du Parti social-démocrate des travailleurs – socialistes «étroits» (BRSDP – *tesni sotsialisti*), l'aile bolchevique, l'autre, sous celle du Par-

ti social-démocrate des travailleurs – socialistes «larges» (BRSDP – *shiroki sotsialisti*), l'aile réformatrice de la social-démocratie bulgare. En juillet 1904 est créé le Syndicat général des travailleurs (ORSS), lié aux socialistes «étroits» (l'aile bolchevique), qui recrute essentiellement parmi le prolétariat des usines. En revanche, le Syndicat général libre des travailleurs (SORSS), fondé en août 1904 et lié aux socialistes «larges» (réformistes), s'adresse davantage à l'aristocratie ouvrière des «prolétaires artisans». Beaucoup d'énergie a été investie et perdue dans cette lutte entre les ailes opportuniste-réformatrice et marxiste-révolutionnaire du mouvement ouvrier. L'existence de deux pôles syndicaux était le résultat inévitable de l'évolution du mouvement socialiste dans le pays.

Au début du 20^{ème} siècle, les deux partis sociaux-démocrates de Bulgarie sont les deux formations politiques les plus actives dans la lutte pour le pouvoir politique et le changement du système socio-politique et économique. Ils ont chacun une feuille de route différente et utilisent le syndicat qui leur est lié pour gagner les masses et atteindre et mettre en œuvre leurs objectifs stratégiques. Pendant cette période, sauf quelques rares exceptions, les partis bourgeois de Bulgarie sont réticents à l'idée de créer ou d'organiser leurs propres syndicats.

BOYKO ATANASOV



Déléguées ouvrières au 10^{ème} congrès du Syndicat général des travailleurs, mai 1914

RENAISSANCE DU SYNDICALISME EN BULGARIE DANS LES ANNÉES 1989 – 1990

Le « vent du changement » en Europe de l'Est souffle aussi sur la Bulgarie et les syndicats bulgares. Le mécontentement engendré par l'échec social et économique du système, l'abandon forcé des noms musulmans et l'isolement international qui s'en est suivi, sans oublier l'influence marquante des idées de la *perestroïka*, conduisent à l'émergence de groupes dissidents et d'organisations d'opposition en Bulgarie.

L'une d'elles est *Podkrepa*, formée le 8 février 1989 par des partisans du Dr Konstantin Trenchev et qui, contrairement à d'autres groupes dissidents, ne se présente pas comme une organisation politique mais plutôt comme un mouvement syndical. Elle devient, de ce fait, le seul groupe d'opposition légal selon le droit en vigueur, puisque le Code du travail n'interdisait pas formellement la création d'une organisation syndicale différente du syndicat officiel – ce qui à l'époque n'était pas le cas des organisations politiques. Dans les faits, cependant, personne ne souciait de la question de sa légitimité. De fait, pendant sa première année d'existence, *Podkrepa* est une organisation para-politique agissant sous l'enseigne d'une organisation syndicale ; après le



2007 – Grève des enseignants organisée par les confédérations syndicales CSIB et CS *Podkrepa*

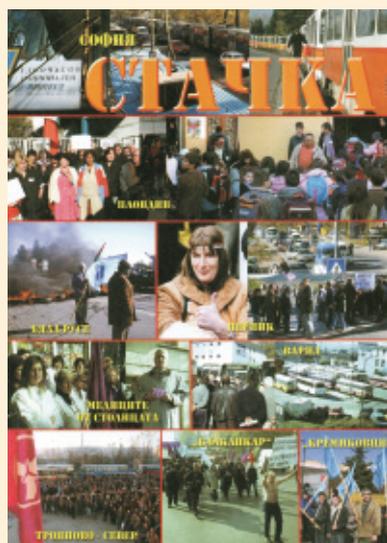
10 novembre 1989, *Podkrepa* devient un membre fondateur de l'Union des forces démocratiques. Toutefois, comme l'organisation relaie également les protestations spontanées des travailleurs, elle s'approprie progressivement la véritable activité d'un syndicat, à savoir la défense des intérêts et droits des travailleurs salariés.

Dans le même temps, les syndicats bulgares officiels sont secoués par une crise des valeurs et de motivation. Le 18 novembre 1989, ils se déclarent indépendants du Parti communiste bulgare ; en décembre, c'est l'ensemble de leur direction qui démissionne. Les Syndicats bulgares indépendants élisent une nouvelle direction, avec à sa tête le Professeur Krastyo Petkov, dont la mission principale consiste à préparer un congrès extraordinaire. Mais d'autres tâches lui incombent également : encadrement des très nombreuses grèves, participation à la Table ronde nationale dans les premières négociations avec le gouvernement et les différentes forces politiques, remplacement de dirigeants incompetents au niveau de la base. Ce renouvellement met un frein à la désagrégation des syndicats bulgares tout en créant une atmosphère propice à la tenue du congrès extraordinaire du 18 février, qui met en place la Confédération des syndicats indépendants de Bulgarie. C'est alors une nouvelle ère du syndicalisme qui s'ouvre pour le pays.

Le développement du système de relations industrielles et l'activité des principaux partenaires sociaux en Bulgarie sont influencés dans une large mesure par les effets de la transition vers l'économie de marché et la démocratie, ainsi que par l'adhésion à l'UE. Il faut garder à l'esprit que le dialogue social en Bulgarie s'est constitué « à partir de zéro », sans traditions ni expérience passées et sans cadre législatif. Pourtant, l'une des réalisations incontestables de la mise en place d'une nouvelle démocratie dans le pays a été la transformation d'une économie centralisée, prédéfinie par l'État, en un ensemble de relations industrielles construites sur les principes modernes du dialogue social et de la coopération sociale, ainsi que la mise en place d'institutions de concertation sociale à différents niveaux en un temps relativement court.

En raison de la situation spécifique du pays au début de la transition, marquée par la libéralisation de l'économie et caractérisée par une vague massive de grèves dans les entreprises, les parties en présence ont rapidement marqué leur attachement au principe des négociations tripartites et à l'élaboration d'un cadre légal des relations industrielles.

BOYKO ATANASOV



2004 – Grève d'avertissement des confédérations syndicales CSIB et CS *Podkrepa*



« Un agitateur », un tableau d'Erik Henningsen, montre une des grandes manifestations de solidarité de la fin 1899.

« L'ACCORD DE SEPTEMBRE »

Les grandes organisations nouvellement créées, la Confédération danoise des syndicats (LO) et la Confédération danoise des employeurs et cadres (DA, *Dansk Arbejdsgiverforening*), conviennent de la conclusion d'un accord dit « Accord de septembre »

(*Septemberforliget*) après trois mois de lock-out. Les employeurs obtiennent le droit de diriger et répartir le travail. En contrepartie, ils acceptent de reconnaître les syndicats et leur droit à défendre collectivement les intérêts de leurs affiliés (les salariés). « L'Accord de septembre » est une base essentielle de la future réglementation des conditions de travail au Danemark.



Dessin satirique sur les négociations entre travail et patronat pendant le lock-out de 1899

AMENDEMENT CONSTITUTIONNEL

Les femmes et le personnel de maison obtiennent le droit de vote, ce qui leur permet d'exercer une influence directe sur les futures décisions politiques.

LA CRISE DE PÂQUES

Une crise parlementaire éclate lorsque le Roi Christian X s'oppose à la majorité du Parlement et démet le Cabinet Zahle II, dans l'espoir de forcer des élections générales susceptibles de donner une majorité en faveur de la restitution de la ville allemande de Flensburg au Danemark.

années
70

DÉBUTS DU SYNDICALISME AU DANEMARK

Création d'une fédération des syndicats (*De samvirkende Fagforbund*), actuellement appelée LO (*Landsorganisationen i Danmark*), réunissant en une organisation nationale des syndicats locaux auparavant indépendants.



M. C. Lyngsie fut le fondateur du syndicat des ouvriers spécialisés (SID - *Specialarbejderforbundet*), aujourd'hui le 3F, le principal syndicat du Danemark.

1891

PREMIÈRE LOI SUR LES RETRAITES AU DANEMARK

Cette loi prévoyait un financement par la fiscalité, sans contributions obligatoires.

1898

LOI SUR L'ASSURANCE ACCIDENTS DU TRAVAIL

Entrée en vigueur d'une loi sur l'assurance accidents du travail, reconnaissant le principe de la responsabilité financière de l'employeur et de sa responsabilité en cas d'accidents du travail.

1899

1907

LOI SUR LES FONDS D'ASSURANCE CHÔMAGE AGRÉÉS PAR L'ÉTAT

Cette loi prévoit que les caisses d'assurance chômage mises en place par les syndicats afin de venir en aide à leurs affiliés en cas de chômage ou de conflits sociaux puissent bénéficier de subventions publiques dans la mesure où elles sont reconnues par l'État.

1915



« Portrait de famille » de la 2ème Conférence internationale du mouvement ouvrier au Danemark, à laquelle participèrent 100 socialistes d'un grand nombre de pays, 1910.

1920

Karl Kristian Steinke (1880 – 1963).
L'estime portée à ce social-
démocrate était due notamment
à son engagement et son travail
pour les réformes sociales de 1933



PENSION D'ÉTAT LÉGALE

Cette loi prévoit un droit à une pension de retraite d'État à tous les citoyens à partir de 67 ans, quels que soient leur statut ou leurs revenus.

LOI ASSURANT DES ALLOCATIONS PARENTALES POUR TOUTES LES FEMMES SALARIÉES PENDANT LEUR CONGÉ DE MATERNITÉ

Adoption d'une nouvelle loi prévoyant le paiement d'indemnités maternité à toutes les travailleuses salariées au Danemark. Pour la première fois, des allocations parentales sont prévues pour toutes les femmes salariées.

RÉFORME DES ALLOCATIONS DE CHÔMAGE ET DE LEUR FINANCEMENT

L'État prend en charge le risque marginal d'un chômage accru et assure le financement des coûts supplémentaires. Les allocations de chômage sont plafonnées à 90% du dernier revenu.

LE SOUTIEN ÉDUCATIF DANOIS, SU

Préoccupé par le risque de futures pénuries de main-d'œuvre, le gouvernement propose des SU (*Statens Uddannelsesstøtte* – aides publiques à l'étude), un système destiné à compenser les inégalités sociales en permettant aux jeunes qualifiés de poursuivre leurs études sans interruption.

LA DÉCLARATION CONJOINTE

La Déclaration conjointe est un accord tripartite entre le gouvernement de l'époque et les principales organisations du marché du travail (DA et LO, FTF et AC). La Déclaration conjointe est l'exemple le plus poussé de coopération entre les partenaires sociaux et le système politique. C'est le début de l'introduction d'un régime de pensions de retraite professionnelle fixé par la négociation collective dans le secteur public (1989) et privé (1991), qui deviendra un élément central du système danois de sécurité sociale.

1933

RÉFORME SOCIALE

Un socle de droits est reconnu aux citoyens, qui peuvent bénéficier d'aides publiques et sociales sans perte de certains droits. La réforme comprend une amélioration du régime des caisses maladie et chômage et de meilleures conditions pour les bénéficiaires de pensions d'invalidité et de pensions de retraite de l'État. Cette réforme est considérée comme une étape importante dans le développement du modèle danois de l'État-Providence.

1956

RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT

La réforme prévoit 7 années de scolarité primaire obligatoire, tout en permettant aux élèves de poursuivre leur enseignement pendant 1 ou 2 années supplémentaires.

1958

1960



Les travailleurs de Carlsberg manifestent pour de meilleures conditions de salaire et de travail, 1960

1967-

1969

1970

RÉFORME DES MUNICIPALITÉS

La réforme des municipalités (*Kommunalreformen*) est la plus importante jamais intervenue au Danemark. En raison d'évolutions majeures dans la distribution géographique de l'emploi et par conséquent du marché du travail, certaines villes ont vu leur population augmenter ; dans d'autres, elle a stagné ou reculé. La solution du Danemark consiste en une réduction radicale du nombre de divisions administratives (municipalités et départements).

1970

1976

LOI SUR LES AVANTAGES SOCIAUX

Simplification du système social, les citoyens n'ayant plus à s'adresser qu'à un seul « guichet », à savoir leur administration communale, plutôt qu'à plusieurs organismes, pour toutes leurs questions de prestations sociales. Fait important : la loi marque le passage d'un principe d'attribution réglementaire à une approche discrétionnaire, axée sur les besoins individuels du bénéficiaire.

1987

1998

LOI SUR L'ACTIVATION EN CONTREPARTIE DE L'ADMIS-SIBILITÉ AU RÉGIME DES PRESTATIONS SOCIALES

Pendant les années 1990 se développe et s'impose un principe de responsabilité qui conduit à exiger du citoyen une contrepartie au bénéfice de prestations sociales publiques. La loi de 1998 impose à tous les citoyens, quels que soient leur situation et leurs états de santé mentale et physique, de fournir une contrepartie active par la participation à différents programmes d'activation s'ils veulent bénéficier de prestations sociales. Ce principe reste en vigueur à ce jour.

« L'ACCORD DE SEPTEMBRE » – OBTENTION DU DROIT AUX CONVENTIONS COLLECTIVES

Le 5 septembre 1899, après un lock-out de trois mois, « l'Accord de septembre » fut conclu entre la Confédération danoise des syndicats (DsF – *De samvirkende Fagforbund*) et la Confédération danoise des employeurs (DA – *Dansk Arbejdgiver- og Mesterforening*).

L'Accord marqua la fin du plus grand conflit du travail de l'histoire du Danemark, qui eut lieu pendant une phase tumultueuse du développement du mouvement syndical danois alors naissant. L'année précédente avait vu la création de la DsF, dans le but de maintenir un fonds de grève et permettre ainsi aux ouvriers de déposer l'outil grâce à des aides financières rendues possibles par les contributions communes des affiliés. L'époque était marquée par d'importants troubles du marché du travail, donnant lieu à un grand nombre de grèves de petite ampleur. Mais c'était aussi une période où les idées socialistes d'association, de solidarité et de transformation de l'ordre social commencèrent à s'enraciner fermement dans la classe ouvrière danoise. Alors que les employeurs combattirent les syndicats, il y eut également des frictions entre ceux-ci et la DA à propos de la campagne d'affiliation agressive de cette dernière.

AVRIL 1899 : LE PRÉLUDE AU CONFLIT MAJEUR

Le grand lock-out commença suite à une série de petites grèves lancées par des menuisiers dans sept villes du Jutland après que le 1er avril 1899, 400 apprentis avaient demandé une modeste augmentation de salaire. Après plusieurs négociations infructueuses, le 2 mai, la DA interdit l'accès aux ateliers à tous les apprentis menuisiers.

La condition posée par les employeurs pour une reprise des négociations était une liste en huit points, couvrant des thèmes non exclusivement liés à leurs relations avec les menuisiers. Ces « Huit points » constituèrent également la première proposition des employeurs sur la manière dont ils envisageaient les bases d'un accord-cadre, la DsF devant engager sa responsabilité quant au respect des accords à venir. De même, selon les employeurs, les accords conclus entre les organisations centrales ne devaient pas être conditionnés à des votes de la part des membres d'orga-

nisations locales. De plus, les employeurs réclamaient le droit de diriger et répartir le travail au sein des entreprises. Enfin, tous les accords existants expireraient le 1er janvier, après une période de préavis de trois mois.

Ces demandes furent catégoriquement refusées par la DsF, qui soutint qu'elles revenaient à « vouloir la guerre pour la guerre ». Les employeurs répliquèrent en étendant leur lock-out à un grand nombre d'autres secteurs. Au total, 40 000 ouvriers, soit plus de la moitié des travailleurs syndiqués, furent touchés par les lock-outs. Le conflit dura 100 jours au total, de mai jusqu'au début septembre 1899.

L'ACCORD EN DÉTAIL

L'Accord finalement conclu devint une base essentielle pour le développement général du marché du travail danois, en ce qu'il jeta certains fondements qui régissent aujourd'hui encore la législation sur le travail.

1899



Les travailleurs lock-outés se rassemblent à Ulvedalene, au nord de Copenhague, 1899



Des maçons retournent au travail après un conflit de presque cinq mois.

Par leurs lock-outs, les employeurs poursuivaient les objectifs suivants :

- assurer leur droit à diriger et répartir le travail ;
- saper la stratégie réussie des syndicats visant à obtenir des améliorations par des négociations décentralisées et en faisant usage de leur libre droit de grève au plan local dans les différentes entreprises (en organisant des grèves sélectives et ciblées) ;
- mettre en place un système centralisé de consultations, avec l'obligation de conserver la paix sociale, et un mode institutionnalisé de résolution des conflits afin d'empêcher que les entreprises soient jouées les unes contre les autres.

La DA put atteindre ses principaux objectifs : les travailleurs salariés reconnurent aux employeurs le droit de leur donner des directives et instructions, et acceptèrent que les conflits du travail soient soumis aux conditions suivantes :

- révocation de l'obligation de maintien de la paix sociale ;
- reconnaissance obligatoire par les assemblées ayant pouvoir de décision dans les organisations concernées ;
- préavis.



« La Confédération danoise des employeurs (DA) et la Confédération danoise des syndicats (DsF) conviennent d'accorder à l'autre partie le droit d'organiser ou d'autoriser des actions collectives dans le cadre de conflits du travail. Toutefois, aucune des parties n'annoncera ou n'avalisera de lock-out ou de grève que pour autant qu'une telle action ait été décidée par au moins trois-quarts des votes exprimés lors d'une assemblée autorisée, convoquée par l'organisation concernée conformément à ses statuts. »

Un extrait de « l'Accord de septembre » (p. 1, lignes 4-8)

SØREN KIERKEGAARD : OU BIEN... OU BIEN

DANS LES ÉCRITS du philosophe danois Søren Aabye Kierkegaard (1813 – 1855), la banalité du quotidien et l'infinitement sublime, la misère de l'individu et les impératifs absolus du paradis et de l'enfer s'opposent et s'entrechoquent. Pour Kierkegaard, les « entre deux » ne valent pas d'être considérés par le philosophe. C'est aussi pourquoi l'auteur n'a écrit aucun ouvrage philosophique conventionnel. Pour Kierkegaard, il y va de l'âme esseulée, placée devant son Dieu. Cette approche a fait de lui le précurseur de l'individualisme chrétien moderne. Il ne s'est pas demandé : « Que faut-il que 'l'homme' fasse ? », mais : « Que faut-il que je fasse ? ». Kierkegaard a créé le terme « problèmes existentiels ». Par la suite, à partir des années 1920, tant la théologie dialectique d'un Karl Barth (1886 – 1968) que l'existentialisme athée d'un Jean-Paul Sartre se sont réclamés de lui. La pensée de l'un comme de l'autre ont été des fondements spirituels et intellectuels de la résistance au fascisme et à l'occupation.

Kierkegaard observait avec sérieuse une forme stricte de christianisme, vouée à l'accomplissement des enseignements de Jésus-Christ. En formules pointues et avec une ironie amère, il s'en prend à l'Église évangélique luthérienne danoise de son époque, se moquant de sa « médiocrité protestante » et son dépérissement spirituel, en affirmant que l'église et son clergé avait réduit les souffrances et la mort du Christ à un prétexte pour mener une existence tranquille et rémunératrice de pasteur.

Le luthéranisme de Kierkegaard est sombre et mélancolique. Ainsi, en 1843, dans *Ou bien... ou bien*, son ouvrage le plus connu, il se plaint : « Que va-t-il se passer ? Qu'est-ce que l'avenir apportera ? Je n'en sais rien, je n'ai pas de presentiment. Lorsqu'une araignée, quittant un point fixe, s'élance vers le bas et ses conséquences, elle ne voit sans cesse qu'un espace vide et elle a beau s'agiter, elle ne trouve pas de quoi prendre pied. Il en va de même pour moi ; devant moi s'étend un espace toujours vide, et ce qui



Vilhelm Marstrand (1818–1873):
Søren Kierkegaard

me pousse en avant est une conséquence qui est derrière moi. C'est une vie à l'envers, sinistre et insupportable. » « Lorsque je me lève matin, je me remets aussitôt au lit. » « Venez, sommeil et mort ; vous ne promettez rien, vous tenez tout. » Ses autres ouvrages ont eux aussi des titres troublants et inquiétants, comme *Crainte et tremblement* (1843) ; *Le concept d'angoisse* (1844) ou *La maladie à la mort* (1849).

Kierkegaard rejette la dialectique hégélienne de la triade (thèse, antithèse, synthèse). Sa dialectique à lui est un antilogos dualiste, qui ne connaît que le oui et le non, le ou bien... ou bien. Il n'y a pas de synthèse. Kierkegaard estima que le système de Hegel était abstrait en ce sens que les contradictions n'y sont résolues qu'à un niveau abstrait seulement, alors que dans l'existence réelle, elles restent toujours tranchées. – Lire Kierkegaard est une expérience fascinante.

KARL-HELMUT LECHNER

Les supérieurs hiérarchiques avaient toute liberté de rejoindre ou non les mêmes organisations que les travailleurs.

En contrepartie, les employeurs reconnaissent les organisations syndicales et leur droit de représenter collectivement les intérêts de leurs adhérents. « L'Accord de septembre » incluait une clause selon laquelle les conditions de salaire et de travail seraient régies par des conventions collectives – un régime connu depuis sous le nom de « modèle danois ». Ainsi, les actions collectives dans le cadre des relations de travail, comme la grève et le lock-out, étaient désormais réglementées.

L'Accord stipulait également que, dans la mesure du possible, les conflits se régleraient par la négociation et la médiation. En l'absence d'accord, le cas litigieux devait pouvoir être porté devant un tribunal. Cette disposition allait donner naissance au

développement du système légal sectoriel actuellement en vigueur au Danemark, qui prévoit une cour d'arbitrage sectorielle et une législation sectorielle du travail. Elle était souhaitée par les deux parties à l'Accord. En outre, un système centralisé de négociation fut créé.

DES CONSÉQUENCES TOUJOURS IMPORTANTES POUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU DANEMARK

On peut à bon droit qualifier cette évolution comme une institutionnalisation de la lutte de classes, les syndicats y gagnant leur place dans le cadre social et économique existant. L'Accord, affirme-t-on, a conduit à des relations industrielles ordonnées et a été un outil important de régulation des salaires et des conditions de travail sur le marché de l'emploi dans son ensemble.

Si dans un premier temps « l'Accord de septembre » semblait satisfaire directement les objectifs des employeurs, il a en fait favorisé la création de syndicats. Le système réglementé de négociation nouvellement créé devint pour les organisations syndicales un outil efficace pour obtenir des améliorations en matière de salaires et de conditions de travail, et consolider leur influence politique.

« L'Accord de septembre » passa à l'histoire comme la « constitution des relations de travail » et en fit office pendant plus d'un demi-siècle, jusqu'à sa première révision en 1960. Cependant, tant l'accord-cadre révisé que ses modifications ultérieures ont maintenu les principes de base de l'Accord initial.

PIA BANG JENSEN

LES CONTES DE HANS CHRISTIAN ANDERSEN, DES LEÇONS DE COMPASSION

LORSQUE, comme c'était le cas au début du 19^{ème} siècle, les contraintes politiques et sociales dans tant de pays européens faisaient de la critique un risque réel de l'existence, la forme du conte mise au point par le Danois Hans Christian Andersen offre une porte de sortie : l'observateur est renvoyé à l'arrière-plan, alors que l'intrigue se déplace vers un monde imaginaire où tout peut être dit, sans que personne ne s'en trouvera directement affecté. Les contes classiques confrontent les enfants aux conventions ; le conte fantastique et critique use du genre pour mettre en question le monde tel qu'il est. Il interroge la dureté de chacun – pourquoi la petite fille aux allumettes a-t-elle dû mourir de froid ? Le pouvoir et les conventions



rendent aveugle – il faut le regard non déformé d'un enfant pour voir que l'empereur dans ses habits neufs est nu. L'amour impossible a-t-il un sens ? – Que deviendra la petite sirène ? Dans un conte composé avec art et soin, tout peut être dit.

Lorsque l'enfant écoute des contes, il pose des questions. Ceux de Hans Christian Andersen placent les problèmes du monde moderne dans l'intimité de l'espace familial et nous forcent à nous y frotter. Ils nourrissent un débat sur les normes où la compassion est une valeur, et ouvrent ainsi le chemin à des mouvements politiques basés sur la solidarité.

MARTIN FOCHLER

La petite fille aux allumettes, illustration de Hans Tegner (1852 – 1932)

LA RÉFORME DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BASE (FOLKESKOLE) - VERS UNE ÉCOLE COMMUNE

1958



Enseignement dans une école rurale à Thyborøn dans le Jutland du Nord, juin 1951

Avant que la Loi danoise sur l'enseignement de 1958 ne vint réformer les écoles publiques des niveaux primaire et secondaire, le débat autour de l'enseignement obligatoire avait été vif. Le résultat fut la suppression de « l'école moyenne » (*mellemskole*) et la répartition des enfants, après la sixième année de scolarité, en une filière « générale » ou une filière « académique » en fonction de leur niveau de compétences individuel. En 1960, dans le cadre d'un décret d'application de la Loi sur l'enseignement de 1958, une Commission des programmes rédigea des instructions pédagogiques réunies dans un rapport appelé le « Livre bleu ». Selon ces directives, les écoles publiques des niveaux primaire et secondaire avaient pour but de former « des personnes harmonieuses et heureuses ».

LE CHAMP DE BATAILLE POLITIQUE

La loi sur l'enseignement de base commun (*folkeskole*) de 1958 remplaça une loi de 1937. Le débat sur la politique de l'enseignement et la pédagogie précédant le vote de la loi s'était focalisé sur la question de l'intérêt d'un système d'enseignement non hiérarchisé. Il y avait trois positions à cet égard. Les organisations d'enseignants et le Parti populaire conservateur (DKF) représentaient un point de vue typiquement conservateur et élitiste, prônant le maintien de filières scolaires bien différenciées. Leurs opposants, défenseurs d'une école commune et à tronc commun, adoptaient une vision de la *folkeskole* formulée et mise en œuvre par N. F. S. Grundtvig (voir les projets d'accompagnement). Cette approche politique était celle de Jørgen Jørgensen (1888–1974) et son Parti social-libéral (SLP) ainsi que la majorité du Parti libéral du Danemark. Certaines fractions des Sociaux-démocrates (SD) soutenant elles aussi l'idée d'une école com-

mune, ce parti s'efforçait de parvenir à un compromis. Pour Julius Bomholt (1896–1969), une personnalité centrale des Sociaux-démocrates, l'objectif principal consistait à assurer une égalité sociale entre la ville et la campagne, ce qu'il croyait possible de réaliser tant dans le cadre du système d'enseignement hiérarchisé existant que par sa suppression.

VERS L'ÉCOLE COMMUNE

Le combat politique déboucha sur un accord entre Parti social-libéral, Sociaux-démocrates et Parti libéral du Danemark. La loi sur l'enseignement de base commun (*folkeskole*) de 1958 entérina ainsi à la fois la suppression des « écoles moyennes » et une harmonisation des normes pédagogiques des écoles urbaines et rurales. L'enseignement secondaire général dura désormais sept ou huit ans, suivi soit par une huitième ou une neuvième année facultative, soit par trois années d'enseignement secondaire supérieur (*realskole*). La distinction entre filières « générale » et « académique » évoquée plus haut résultait d'un compromis entre les différents partis en présence. Les deux filières permettaient aux élèves d'accéder à trois années d'enseignement secondaire supérieur dans un « *gymnasium* » (lycée) proposant le choix entre une orientation langues et une orientation mathématiques-sciences. Après la première année, les élèves pouvaient opter pour différentes spécialisations.

« Le but de l'école de base est de favoriser et de développer les talents des enfants, de former leur caractère et de leur donner des connaissances utiles. »

Le préambule de la loi organisant la *folkeskole*

LES CENTRES D'ENSEIGNEMENT POUR ADULTES AU DANEMARK – DES MOIS D'APPRENTISSAGE DANS LA DÉTENTE

La seule chose que les centres d'enseignement pour adultes au Danemark partagent avec leurs homologues allemands est leur nom : *folkehøjskole* en danois, *Volkshochschule* en allemand, termes que l'on peut traduire en français par « école supérieure populaire » ou « université populaire », dans un sens encore différent. Dans les *folkehøjskole*, de jeunes adultes passent quelques mois à la campagne, apprenant ensemble lors d'un parcours non sanctionné par un diplôme. Les étudiants occupent leurs journées librement, sans avoir à se donner des objectifs précis et sans avoir à justifier leur emploi du temps.

En Allemagne, un cycle de 10 cours du soir pourra apprendre aux étudiants un peu d'espagnol ou quelques principes de la photographie. Les Danois adoptent une approche plus radicale, soutenant que toute personne a besoin d'apprendre et de se former, et que toute personne est en droit de prendre le temps nécessaire pour le faire. Au Danemark, quiconque souhaite prendre un temps de recul et de réflexion, au cours de ses études ou à la fin de sa scolarité, peut le trouver dans un centre d'enseignement pour adultes. Chaque année, environ 3 500 jeunes adultes bénéficient d'une subvention de l'État pour passer du temps à la campagne et s'y former à ce dont ils ont envie. La plupart du temps, leur choix se porte sur des domaines artistiques et créatifs. Alors qu'en Allemagne les jeunes se hâtent de passer de l'école à l'université, les Danois sont clairement moins pressés :

«Après avoir terminé l'école, j'ai beaucoup voyagé. Prendre plusieurs années sabbatiques est tout à fait normal au Danemark. La troisième année, je l'ai passée à la *folkehøjskole* pour tenter une dernière fois de trouver ce que je voulais vraiment faire.»

Traduction d'un reportage radio en allemand de la *Deutschlandfunk*, diffusé le 1/8/2015

EVA DETSCHER

LE PRÉAMBULE DE LA LOI ORGANISANT LA FOLKESKOLE

Le préambule reprenait littéralement les termes de la loi sur la *folkeskole* de 1937 : « Le but de l'école de base est de favoriser et de développer les talents des enfants, de former leur caractère et de leur donner des connaissances utiles. » Ce préambule restera en vigueur jusqu'à la loi sur l'enseignement de 1975. La réforme de 1958 donna lieu à de nouveaux programmes, la publication d'un « Livre bleu » (pour la *folkeskole*) et d'un « Livre rouge » (pour le *gymnasium*), et à la construction de nouvelles écoles dans tout le Danemark.

LE LIVRE BLEU ET L'ÉMERGENCE DE LA THÉORIE RÉFORMISTE DE L'ÉDUCATION

Le Livre bleu, publié en 1960-61, contenait une série de dispositions, de conseils, d'instructions et de lignes directrices pédagogiques pour les écoles. Il se distanca dans une certaine mesure du préambule de la loi organisant la *folkeskole* en insistant sur le but du type d'école qu'il décrivait. Cette formulation était destinée à servir de mise en garde devant la volonté d'abandonner trop vite des idées et des pratiques traditionnelles concernant l'enseignement scolaire au Danemark. Le Livre bleu introduisit un nouvel ensemble de contenus, dénommé « orientation », destiné à fournir des informations sur l'environnement social et apporter des connaissances sur les professions, les métiers, la vie au travail et la vie familiale. Ainsi, les besoins et les conditions individuelles des enfants allaient occuper une place centrale au sein des concepts pédagogiques. Par ricochet, favoriser les compétences sociales et l'aptitude à vivre avec les autres et à les respecter devint un nouveau pivot de l'action pédagogique. Le texte insistait aussi sur le fait que les écoles devaient offrir aux enfants l'opportunité de participer à la vie sociale et au monde du travail. Cet axe entraîna d'emblée une mise en question des examens et des évaluations de performances, et conduisit à de nou-

veaux fonctionnements, de nouvelles méthodes pédagogiques, de nouveaux manuels, des supports d'enseignement audio-visuels, et l'introduction de deux méthodes de travail nouvelles : le travail de groupe et l'interdisciplinarité.

APRÈS LA RÉFORME, LE PRINCIPE DE L'ÉCOLE COMMUNE SE RENFORCE ET L'ACCENT EST MIS SUR LES COMPÉTENCES DÉMOCRATIQUES

Au cours des années 1960, on généralisa la pratique de ne pas scinder les classes, même après la cinquième année de scolarisation. La plupart des élèves choisissaient de poursuivre leurs études au-delà de la scolarité obligatoire. Se fondant sur cette nouvelle normalité, d'autres réformes furent lancées en 1972 et en 1975 : une prolongation de l'obligation scolaire et une refonte des programmes. La *folkeskole*, l'enseignement de base commun, consistait désormais en 9 ans d'école obligatoire, plus une dixième année facultative et une année facultative d'école maternelle. Les élèves pouvaient ainsi passer leur examen de fin d'études après une scolarité de 8, 9 ou 10 ans. La réforme de 1975 modifia également le texte du préambule, en y ajoutant (parmi d'autres choses) la compétence démocratique, la promotion de la volonté d'apprendre, la coopération entre école et famille, sans mention d'une appartenance confessionnelle à l'Église nationale danoise (ou Église du Danemark). La nouvelle loi permettait toujours la répartition des élèves dans une filière « générale » (moins exigeante) et une filière dispensant un enseignement plus avancé en mathématiques, physique et langues étrangères. Ces filières furent supprimées en 1993 par une réforme ultérieure. Au total, il est donc exact de dire que la *folkeskole* se transforma en une école commune basée sur un enseignement et un développement personnel différenciés, dans le but d'adapter les apprentissages aux possibilités de chaque élève.

PIA BANG JENSEN



UN ROMAN DATANT DES ANNÉES DE LA RÉFORME PÉDAGOGIQUE

Klaus Rifbjerg (1931–2015) a publié son premier roman, *Den kroniske uskyld* (L'innocence chronique) en 1958. « Le livre a fait l'effet d'une bombe. Une mère séduit le fiancé de sa propre fille, après quoi la fille se suicide ? C'était un peu trop pour le lecteur danois moyen. On discutait de la

langue désinvolte de l'auteur, de moralité et d'immoralité, de drame et de mélodrame. L'œuvre s'inspirait manifestement de la littérature américaine, en particulier *l'Attrape-cœurs* de J. D. Salinger. » (*Neue Zürcher Zeitung* (NZZ) 27/4/2015). Un roman d'apprentissage psychologique qui peint en couleurs vives les conditions de vie étriquées des jeunes au Danemark dans les années 1950.

PIA BANG JENSEN, EVA DETSCHER

NICOLAI SEVERIN FREDERIK

GRUNDTVIG a assurément suscité des réactions diverses et tranchées au cours du temps.* Même les Nazis l'ont d'abord jugé de façon positive, avant de changer d'opinion et lui reprocher sa « haine des Allemands ».

Grundtvig, né à Udby au Danemark en 1783, est évoqué, selon les situations, comme auteur, poète, pédagogue, homme politique. On peut sans doute dire de lui qu'il a assimilé les courants intellectuels de son époque, le rationalisme et l'esprit des Lumières, tout en changeant lui-même d'avis et de comportement au cours de sa vie, revirements auxquels une série de voyages d'études en Angleterre ne sont certainement pas étrangers.

Ses vues politiques et pédagogiques ont exercé une profonde influence sur l'évolution des mentalités et des attitudes ancestrales du Danemark. Encore pasteur, il résumera sa nouvelle position dans la maxime *Menneske først og Kristen så* (L'homme d'abord, le Christ ensuite).

Il mène alors campagne pour la liberté d'éducation et de religion, soutient le mouvement des femmes naissant. Sa principale préoccupation est toutefois la « libéralisation de la vie sociale », une aspiration qui fait de lui ce qu'on pourrait appeler en termes plus modernes un champion de l'émancipation. La défaite du Danemark dans la guerre prusso-danoise des Duchés (également appelée seconde guerre de Schleswig) crée un espace possible pour une telle attitude dans les conflits politiques qui s'ensuivent.



NICOLAI SEVERIN
FREDERIK GRUNDTVIG,
1783–1845

Le Danemark était à l'époque un pays essentiellement agricole, dont 97 % de la population travaillait la terre. L'accès à l'éducation, non soutenu par l'État, y est difficile. La vision pédagogique de Grundtvig se basait sur l'expérience pratique des apprenants, dont il estimait qu'elle pouvait servir de tremplin à une pensée indépendante. Il ne voyait pas l'utilité de noter les élèves et les étudiants. Ses méthodes d'enseignement étaient basées sur le dialogue, non sur l'exposé du maître. L'autonomie et la conscience historique devaient mener à la confiance en soi et la conscience de soi. Une large éducation générale devait favoriser la participation à la vie politique, l'internat former à l'ouverture sur la société. La première *folkehøjskole* (école supérieure populaire, université populaire) ouvrit ses portes en 1844 à Rødding. Elles allaient se multiplier dans tout le Danemark, et existent toujours aujourd'hui.

Ces écoles supérieures populaires conduisirent à une amélioration marquée des méthodes de culture et d'élevage, à la création de coopératives et à une hausse importante des exportations vers le marché anglais. La productivité agricole du Danemark devint largement supérieure à celle de l'Allemagne. C'est sans doute l'un des facteurs qui incitèrent ce grand voisin à s'inspirer de l'exemple des *folkehøjskole* danoises pour en créer chez lui, principalement en Allemagne du Nord – où d'ailleurs elles existent toujours, sous les formes les plus diverses.

ROLF GEHRING

* Norbert Vogel : Pour un point de vue allemand sur les idées de Grundtvig sur l'éducation et l'école, voir <http://ojs.statsbiblioteket.dk/index.php/grs/article/viewFile/16026/13868>

LOI SUR LA LIBERTÉ ÉCONOMIQUE

L'institution des guildes est abolie et les libertés économiques étendues par une loi de 1868, complétée en 1879. La loi permet aux salariés de travailler sans restriction d'emploi et de se déplacer d'une région à une autre. Elle introduit également la responsabilité pour chacun de subvenir à ses besoins.

LOI SUR L'ASSURANCE ACCIDENTS

La loi entérine la responsabilité de l'employeur en cas d'accidents du travail et, sauf certaines exceptions, rend obligatoire l'assurance accidents pour les travailleurs de l'industrie et de la construction. La loi prévoit le versement aux salariés d'une indemnité pour invalidité permanente causée par un accident du travail. En cas de décès, la veuve et les enfants de la victime ont droit à une modeste allocation. La principale faiblesse de la loi consiste à limiter l'obligation d'indemniser les lésions permanentes et à ne pas l'étendre aux blessures temporaires.



Les premières députées féminines au Parlement, 1907

DROIT DE VOTE

La défaite de l'Empire russe dans la guerre contre le Japon provoque en 1905 une révolution en Russie, à l'issue de laquelle le Tsar Nicholas II accepte les conditions du Manifeste d'octobre, qui prévoit notamment l'établissement d'un parlement législatif élu sur la base d'un large suffrage. En Finlande, une grande grève éclate, à l'occasion de laquelle le mouvement des travailleurs fait valoir ses revendications en matière de droit de vote. Pour ce qui concerne la Finlande, le Manifeste d'octobre signé par le Tsar charge le Sénat de préparer un nouvel ordre constitutionnel basé sur un suffrage général et uninominal. C'était là une concession des Constitutionnalistes et du pouvoir russe au mouvement ouvrier et des masses. Une situation exceptionnellement critique avait permis de mettre en œuvre des réformes impossibles à obtenir jusqu'alors, les partis conservateurs estimant que la conjoncture obligeait à céder devant des demandes radicales.

En 1906, la Finlande est le troisième pays au monde et le premier en Europe à accorder le droit de vote aux femmes dans le cadre du suffrage universel et uninominal. Les femmes pouvant également se présenter aux élections, les premières femmes députées sont élues au parlement en 1907.

1868

1889

1895

1905

1906

1907

RÈGLEMENT SUR LA PROTECTION DES SALARIÉS DANS LES MÉTIERS INDUSTRIELS

L'industrialisation rapide déclenche un débat sur le statut de la main-d'œuvre. En février 1880, la Diète de Finlande (Parlement) mène une étude sur les conditions de travail dans les métiers industriels. Ses résultats conduisent à l'adoption de la réglementation de 1889 sur la protection des travailleurs dans les métiers industriels. L'âge minimum pour travailler est fixé à 12 ans. La durée de la journée de travail est de 6,5 heures pour les enfants et de 12 heures pour les adolescents ; le travail de nuit est interdit pour les enfants et les adolescents, de même que le travail à la mine pour les enfants et les femmes. L'État engage les premiers inspecteurs professionnels du travail pour contrôler l'application de ce règlement.

GRÈVE GÉNÉRALE

En Finlande, la classe ouvrière et ses syndicats deviennent une force avec laquelle compter à l'occasion des protestations contre le régime du Tsar de Russie. Alors que les classes supérieures revendiquent l'indépendance, les classes laborieuses veulent voir reconnaître leur statut et obtenir le droit de vote. Cette démonstration de force de la classe ouvrière ouvre la période de son organisation. Les activités des délégués syndicaux, existant depuis la fin du 19^{ème} siècle, sont organisées dans un cadre stable en 1906-1907.



Comité de grève pendant la grève générale à Tampere, 1905

CRÉATION D'UN CADRE POUR LES PARTENAIRES SOCIAUX

Les premiers pas dans le domaine des conventions de travail sont la création de la Fédération des syndicats de Finlande (SAJ) et l'Union des employeurs de Finlande. La première convention collective, conclue entre le « Syndicat finlandais des travailleurs du livre » et la « Confédération des imprimeurs », date de 1890.

LOI SUR LA JOURNÉE DE TRAVAIL DE HUIT HEURES

En novembre 1917, le parlement finlandais adopte une nouvelle Loi sur le temps de travail qui prévoit de limiter le temps de travail à 8 heures par jour et à 47 heures par semaine. La loi est votée dans un contexte de grandes manifestations et d'une grève générale qui a mis la Finlande à l'arrêt pendant ce mois de novembre, et par crainte, de la part des responsables politiques bourgeois, de voir éclater en Finlande une révolution semblable à celle qui a eu lieu en Russie, où les bolcheviques, sous la direction de Vladimir Lénine, étaient arrivés au pouvoir ce même mois.

La journée de huit heures avait été l'un des premiers objectifs du mouvement ouvrier depuis la fin du 19ème siècle.



Manifestation pour la journée des 8 heures à Helsinki, 1917

LOI SUR LES ALLOCATIONS FAMILIALES

Dans la ligne du modèle nordique, la législation finlandaise sur les allocations familiales est adoptée en 1948. C'était la première forme globale de garantie de ressources. Avant la loi, des allocations familiales étaient déjà versées aux fonctionnaires dès les années 1920.

PREMIERS ACCORDS SUR LA POLITIQUE DE REVENUS

1968 marque le début des accords sur la politique de revenus ; ils soulignent le rôle clé joué par les organisations des employeurs et les syndicats en tant que novateurs sociétaux. Les premiers accords sont signés en 1968, 1970, 1972 et 1974. Ils ont eu des effets marquants sur la vie au travail (actualisation de la Loi sur le contrat de travail : liberté de réunion, extension du droit de grève, droits des délégués syndicaux, organisation, non-discrimination, égalité salariale), mais aussi sur le logement, l'augmentation des allocations familiales, l'allongement des congés de maternité et d'autres domaines de la politique sociale.



Affiche de 1967 – Porte ton casque

1917

1922

LOI SUR LE CONTRAT DE TRAVAIL

La Loi sur le contrat de travail est la première à évoquer des congés annuels. Jusqu'alors, ils se limitaient à 4 à 7 jours, accordés selon le bon vouloir de l'employeur. À la fin des années 1930, la Loi sur les congés annuels prévoira des congés de 5 à 12 jours pour le personnel permanent.

1943

1944

RÈGLEMENT SUR LES REPAS SCOLAIRES ET LOI SUR LES MATERNITÉS ET LES CENTRES DE SOINS INFANTILES

La réglementation sur les repas scolaires gratuits (1943) et la Loi sur les centres de soins maternels et pédiatriques (1944) sont des moteurs d'égalité et renforcent le statut des femmes dans la société.



Affiche célébrant le 40ème anniversaire du droit de vote des femmes

1948

1965

SEMAINE DES 40 HEURES

Les syndicats et les organisations des employeurs s'accordent pour adopter progressivement la semaine de travail de 40 heures. Moins de dix ans auparavant (1958), l'horaire de travail hebdomadaire était de 45 heures.

1968

1969

ACCORD SUR LES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX

La définition des affiliations professionnelles à la fin des années 1960 renforce le statut des délégués syndicaux, après une première amélioration suite à un protocole signé en 1955 par les partenaires sociaux. En 1969, les Confédérations syndicales de Finlande signent entre elles un accord sur les délégations syndicales. Au tournant des années 1960 et 1970, les organisations des employeurs et les centrales syndicales signent un grand nombre d'accords sur l'information, la formation, le recours à la main-d'œuvre extérieure et la rationalisation.

1973

LOI SUR LE CONTRÔLE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

La Loi sur le contrôle de la sécurité et de la santé au travail étend et structure le domaine de la sécurité au travail. Elle crée une administration de la santé-sécurité au travail ; les premiers inspecteurs de la sécurité se mettent à l'œuvre.

ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI SUR LA GARDE DES ENFANTS

Sur fond d'urbanisation croissante, la loi sur la garde des enfants oblige les municipalités à veiller à la disponibilité de places en nombre suffisant en garderies et centres d'accueil de jour. En quelques années, le nombre de centres et de garderies fera plus que doubler. En 1990, le droit des enfants de moins de 3 ans à un accueil de jour assuré au niveau communal entre en vigueur.

LOI SUR LE CONGÉ D'ÉTUDES

La loi a pour but d'améliorer les possibilités de formation et d'apprentissage de la population active par un régime de congés d'études.

AMÉLIORATION DE LA LÉGISLATION SUR LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ AU TRAVAIL, RENFORCEMENT DE L'ÉGALITÉ ENTRE HOMMES ET FEMMES

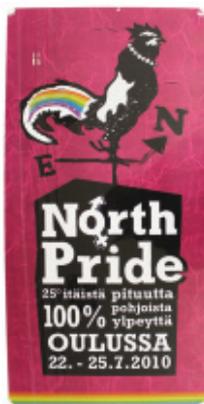
La législation sur la sécurité au travail, modifiée, donne compétence à l'Autorité de la santé et de la sécurité pour suspendre les travaux dangereux. La Loi sur le contrat de travail interdit les discriminations à l'embauche ; la Loi sur l'égalité des genres entre en vigueur.

INTERNATIONALISATION

La Loi sur la coopération est modifiée de façon à tenir compte de la coopération au niveau européen. Les conditions de travail des travailleurs étrangers s'améliorent et la législation règle le régime de retraites pour les contrats de travail atypiques.

LOI SUR L'INITIATIVE CITOYENNE

L'initiative citoyenne est entérinée en tant que droit constitutionnel en mars 2012. Aux termes de cette loi, les citoyens finlandais ayant droit de vote peuvent porter une proposition de loi devant le parlement à condition de réunir au moins 50 000 signatures favorables à leur initiative de la part de citoyens finlandais, soit environ 1,2% des électeurs.



LOI SUR LE MARIAGE SANS DISTINCTION DE SEXE

En décembre 2014, le Parlement finlandais approuve une modification de la Loi sur le mariage qui en étend la portée aux couples de même sexe. Cette proposition avait été portée devant le Parlement par « l'Initiative citoyenne pour le mariage pour tous », signée par plus de 166 000 personnes.

1973

1978

LOI SUR LA COOPÉRATION

Afin d'améliorer les conditions de fonctionnement et de travail des entreprises et d'améliorer la coopération entre employeurs et personnels ainsi qu'entre les membres du personnel eux-mêmes, la Loi sur la coopération donne aux représentants des travailleurs un pouvoir d'influence plus important sur les questions touchant au travail et au lieu de travail. Concernant d'abord les entreprises et lieux de travail de plus de 30 travailleurs, la portée de la loi fut étendue plus tard aux entreprises et lieux de travail de plus de 20 travailleurs. La Loi sur l'Ombudsman pour la coopération entre en vigueur en 2010.

1979

1987



Grève des travailleurs de l'hôtellerie et de la restauration, 1991

1995

1996

2006

LOI SUR LES OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS DES ENTREPRENEURS QUI RECOURENT À LA SOUS-TRAITANCE

La Loi sur l'obligation de déclaration des entrepreneurs et leurs responsabilités lorsqu'ils recourent à la sous-traitance oblige l'entrepreneur à certifier que son ou ses partenaires contractuels respectent leurs obligations réglementaires en tant que contractants et employeurs. La loi vise à combattre le marché noir et est destinée à promouvoir la concurrence loyale entre entreprises et leur conformité à la réglementation sur les conditions de travail. L'Agence publique d'administration régionale pour la Finlande du Sud est chargée de la supervision du respect en Finlande de cette loi, qui a été prorogée et améliorée en 2015.

2012

2012

NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE POUR LES CHANTIERS DE CONSTRUCTION

Le numéro d'identification fiscale est introduit dans le secteur de la construction afin de croiser la législation fiscale avec la législation du travail et la sécurité au travail, dans un but de prévention de l'économie grise.

2015

LE « MANIFESTE ROUGE » ACCÉLÈRE L'INTRODUCTION DU SUFFRAGE UNIVERSEL

La grève générale d'octobre et de novembre 1905 fut un acte révolutionnaire radical dans l'Empire russe tsariste et le Grand-Duché de Finlande, placé sous la juridiction de la Russie. En Finlande, cette grève fut à la fois un soulèvement populaire général des Finlandais contre l'Empire tsariste russe et la première véritable démonstration de la force sociale de la classe ouvrière. La grève générale mit fin à la première phase de « russification » et conduisit à la transformation d'une société hiérarchisée, reposant sur la propriété foncière, en une société civile et parlementaire.

Les Finlandais instruits de la classe moyenne avaient tenté de s'opposer au programme de russification du Tsar par des pétitions, mais sans succès. Ce n'est que quand les organisations des travailleurs rejoignirent la grève que le rapport de force put changer. Néanmoins, plutôt que de se contenter de demandes purement nationalistes, la classe ouvrière réclama également une meilleure situation au sein de la société.

Les revendications du mouvement ouvrier exposées dans le « Manifeste rouge » furent lues depuis le balcon de l'hôtel de ville de Tampere le 1er novembre 1905, pendant la grève générale. Les 40 000 travailleurs venus l'écouter manifestèrent bruyamment leur accord.

Le Manifeste comprenait quatre points. Tout d'abord, les travailleurs demandaient la démission du gouvernement du Grand-Duché autonome. En deuxième lieu, ils réclamaient le suffrage universel. Troi-

1905

sièmement, ils exigeaient la fin de l'oppression russe. Quatrièmement, ils voulaient une plus grande liberté d'association, de réunion et d'expression.

Deux jours plus tard, le Manifeste fut adopté à Helsinki, où une assemblée constituante comprenant des représentants des travailleurs élut un gouvernement de transition. Le lendemain, le Tsar signa un document rédigé par le gouvernement de transition pour convoquer une 'Assemblée des États' et chargeant le nouveau Sénat de renouveler le Parlement.

Le 20 juillet 1906, le Tsar Nicholas II entérina la nouvelle loi électorale et le nouveau régime de gouvernement du Grand-Duché, créant un parlement monocaméral moderne en Finlande.

Les premières élections générales du pays, au suffrage universel, eurent lieu les 15 et 16 mars 1907. Par comparaison avec le système hiérarchique antérieur, le nouveau

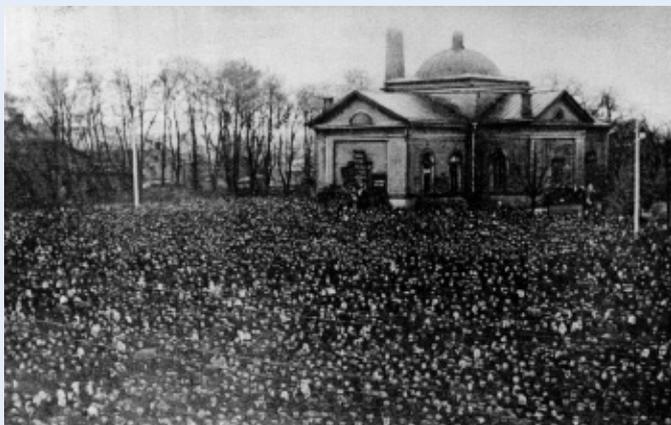
système électoral fit passer le nombre de personnes ayant droit de vote de 126 000 hommes finlandais à 1 273 000 hommes et femmes de plus de 24 ans et de nationalité finlandaise. Les femmes finlandaises devinrent ainsi les premières en Europe à obtenir le droit de vote et d'éligibilité. Lors de ces premières élections, 19 femmes furent élues au parlement.

« CE N'EST QU'ENSEMBLE QUE NOUS POUVONS DÉFENDRE NOS DROITS »

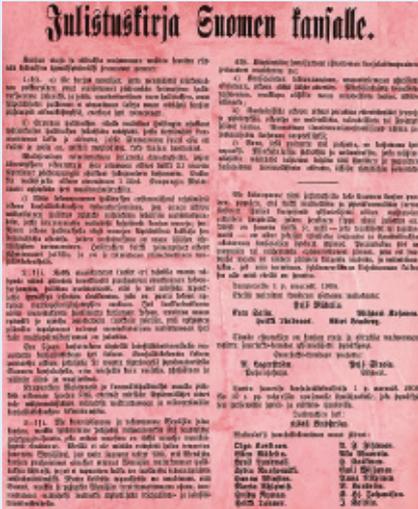
Pour la classe ouvrière finlandaise, l'expérience de l'éveil social se heurta aux limites imposées aux libertés par le capitalisme industriel naissant dans le pays. Par comparaison avec d'autres pays d'Europe occidentale, l'industrialisation de la Finlande intervint tardivement et se fit à une échelle modeste, malgré un développement assez rapide. Au cours de la deuxième moitié du 19ème siècle, le nombre de travailleurs dans l'industrie allait ainsi décupler, avec un taux de croissance annuel de 5%.

LE SUCCÈS DE LA BOURGEOISIE INDUSTRIELLE

C'est par les réformes adoptées par le Sénat en vue d'une libéralisation des activités d'entreprise que l'industrialisation put se déployer. Ces réformes furent le fruit d'une longue et opiniâtre lutte des classes moyennes urbaines contre la bourgeoisie aristocratique, attachée aux valeurs finlandaises traditionnelles et cultivant la pureté de ses campagnes plutôt que les cheminées d'usines des régions urbaines.



La grève générale de 1905



Le « Manifeste rouge » de Tampere [1905], rédigée par Vrhjo Mäkelin, un social-démocrate finnois modéré

LIBERTÉ ET SUBSISTANCE

Les espoirs d'une vie meilleure et d'une liberté accrue incitèrent la population rurale à chercher du travail dans les usines. À la fin du 19ème siècle, les villes industrielles connurent une croissance rapide et le nombre de travailleurs quadrupla.

Pour la population au travail dans ces villes, le système économique capitaliste signifia un changement de la base économique de leurs moyens de subsistance et un passage à un système de troc spécifique. Malgré les pénuries, le travail salarié offrit à un grand nombre de personnes l'opportunité d'améliorer leurs conditions de vie. On estime ainsi qu'entre les « années de grande faim » et la Première Guerre mondiale, le revenu national (le PIB) et le salaire réel moyen de la population active a doublé.

Passant du statut de servantes à celui d'ouvrières, ce sont les jeunes femmes qui bénéficièrent – comparativement – de l'amélioration la plus appréciable de leurs conditions de vie. La population ouvrière avait une vue positive de l'industrialisation parce qu'elle semblait offrir la liberté et le progrès par rapport à l'ancienne société hiérarchique des États.

En revanche, ailleurs que dans les villes, le sort de la main-d'œuvre agricole ne connut aucune amélioration comparable ; celle-ci était réservée aux centaines de milliers de travailleurs agricoles qui quittèrent leur campagne pour les centres industriels de Finlande, de Russie et d'Amérique.

LA POLITISATION DE LA CLASSE OUVRIÈRE

Comment une population ouvrière s'est-elle transformée en classe politique ? En général, l'émergence d'une classe ouvrière semble suivre une trajectoire très classique : tout d'abord, l'industrialisation capitaliste produit des travailleurs salariés ; ensuite, afin de défendre leur situation, ceux-ci résistent aux pouvoirs en place et forment une classe consciente des objectifs socialistes. Néanmoins, selon l'historien Pertti Haapala, ce modèle ne s'applique pas à la Finlande.

Les classes moyennes instruites, qui avaient lu les récits des soulèvements ou-

La bourgeoisie industrielle cherche à renforcer son pouvoir économique en faisant appel à des maîtres-artisans et des mécaniciens qualifiés, souvent étrangers, porteurs d'un savoir et de savoir-faire en matière de technologies de pointe dont le pays pouvait ainsi profiter par un espionnage industriel qui ne disait pas son nom. James Finlayson, fondateur de l'usine textile éponyme à Tampere, était l'un de ces milliers de Britanniques qui importèrent leur savoir-faire technique en Europe continentale depuis « l'Atelier du monde » qu'était alors la Grande-Bretagne. Et l'on pourrait citer bien d'autres exemples de créateurs d'entreprises immigrés, venus d'ailleurs en Europe.

LA TRANSFORMATION DE LA POPULATION RURALE EN CLASSE OUVRIÈRE

Le deuxième facteur significatif fut une plus grande mobilité de la classe dépendante. Auparavant, et surtout dans les zones rurales, les gens ordinaires étaient liés à leur lieu de résidence et forcés de par la loi de rechercher une protection légale auprès d'un propriétaire terrien, d'un employeur ou d'une paroisse. Cette condition impliquait souvent un salaire payé annuellement et une obéissance stricte aux ordres du propriétaire. Dans un tel système, la population rurale était réduite à une main-d'œuvre

bon marché ; les habitants des villes connaissaient une liberté plus grande.

Pendant les « années de grande faim » de 1867 et 1868, 150 000 citoyens finlandais moururent. Bien que les épidémies aient joué un rôle, ces morts furent avant tout causées par la faim. Plusieurs années de mauvaises récoltes avaient vidé les réserves de grain. La situation atteignit un paroxysme du fait que les riches fermiers ne manquaient pas de nourriture, alors que leurs ouvriers agricoles avaient faim. Le pain devint un signe de pouvoir. La faim poussa un grand nombre de personnes à une recherche désespérée d'un travail quel qu'il soit, voire à la mendicité.

Ces années de famine décidèrent le Sénat à des changements législatifs qui allaient rapidement étendre la liberté d'entreprise et supprimer les barrières à la mobilité des travailleurs. En vertu d'une loi adoptée en 1872, l'assistance sociale était réservée aux seuls mineurs, aux vieux et aux malades. Le principe de base était que toute personne avait le droit de travailler pour se nourrir – un droit qui allait bientôt se traduire par une obligation de travailler.

La nouvelle législation fit de la relation de travail un contrat individuel passé entre un employeur et un travailleur, qui pouvaient chacun le résilier avec un préavis de quinze jours. Même si cette loi conserva un caractère patriarcal, sa modification créa le fondement légal du « salarié libre ».



Ouvriers des usines textiles Finlayson en 1896

vriers en Europe, voulurent, dans un effort concerté, « éduquer » les classes laborieuses. L'idée fondamentale était de mettre au point des programmes éducatifs pour inculquer aux travailleurs et travailleuses les principes et les valeurs de la « finitude », dans le but de maintenir la paix sociale, de renforcer le pouvoir des mieux lotis grâce à une entente passée avec le peuple, mais aussi d'approcher de l'idéal fort d'une société démocratique.

Cet idéal de coopération commença à s'effriter lorsque des travailleurs membres d'« amicales » et de « sociétés mutuelles »

s'opposèrent aux classes instruites sur le droit de vote. Les travailleurs avaient pu goûter à une certaine liberté, sans pour autant avoir le droit d'exprimer leur voix aux élections nationales. Même au niveau local, seuls certains d'entre eux pouvaient voter, le vote étant souvent censitaire, c'est-à-dire lié à un certain niveau de revenu. Le message d'égalité et de justice avait retenti, mais lorsque l'idéal de la population ouvrière buta contre la dure réalité, elle vit dans l'auto-organisation le seul moyen d'améliorer sa situation. Les travailleurs s'organisèrent en syndicats et créèrent en 1899 le Parti ouvrier de Finlande [aujourd'hui le

Parti social-démocrate de Finlande, SDP). En 1905, cette politisation de la classe ouvrière culmina dans la grève générale qui fit d'elle une force sociale puissante.

Il semble aussi que les travailleurs salariés créés par le système capitaliste au 19^{ème} siècle ne voyaient pas dans le capitalisme une menace pour leur existence. Si la classe ouvrière commença à s'organiser, ce fut davantage en vue de participer à la société bourgeoise de l'époque que pour la renverser. En participant à la société civile en voie de constitution, la classe ouvrière visait à supprimer les inégalités de l'ancienne société hiérarchique des États. Selon Haapala, on peut admettre que le mouvement ouvrier finnois était le reflet de la manière dont les travailleurs se sont approprié la notion de nationalité, dans un contexte où les frontières de classe de l'ancienne société étaient toujours vives à un moment où commençaient à émerger l'État-nation et la société bourgeoise dans ce coin de l'Empire russe qu'était alors la Finlande. C'est la combinaison de ces facteurs qui explique la puissance du mouvement ouvrier finlandais, bien plus que les changements introduits par l'industrialisation.

JUHANI LOHIKOSKI

AURA KIISKINEN : LA LUTTE POUR L'ÉGALITÉ DE DROITS

La Fédération syndicale de Finlande (SAJ) a été créée en avril 1907 dans la foulée de la grève générale de 1905, qui marqua la véritable entrée de la classe ouvrière dans la société finnoise, mit fin à la société hiérarchique des États et amena le suffrage universel et égal. Aux élections de 1907, les Socio-démocrates devinrent le principal parti avec 37 % des voix.

La syndicalisation ayant progressé rapidement au cours des années précédentes, le besoin de structures organisationnelles solides se fit sentir. Les premières années, les syndicats s'étaient surtout donnés pour tâche d'organiser des grèves. L'assemblée constitutive de la SAJ réunit près de 400 délégués représentant des associations de travailleurs et des comités ad hoc. L'assemblée adopta un principe d'égalité entre les ailes

politique et syndicale du mouvement ouvrier. Pendant la première année d'existence de la SAJ, son nombre d'adhérents passa à 25 000.

Aura Kiiskinen était l'une des principales voix publiques de la SAJ. Elle parcourut le pays en prônant, parmi d'autres thèmes, l'importance de créer des organisations de femmes. Après des études primaires à Vyborg, Aura Kiiskinen avait



Aura Kiiskinen

travaillé depuis l'âge de 16 ans comme servante dans de nombreuses maisons. Elle était affiliée au Syndicat des servantes et femmes de ménage, qui allait plus tard devenir le Syndicat des domestiques, et qui défendait activement la journée des huit heures pour le personnel domestique et les employés de maison.

Jusqu'à la Guerre civile finlandaise de 1918, Aura Kiiskinen occupa à plusieurs reprises des mandats de députée au Parlement et fut membre de la Commission sur le chômage de l'État finlandais. Par ailleurs, elle représenta les intérêts des femmes lors de la Conférence de l'Internationale des femmes socialistes de 1910 à Copenhague, où il fut décidé d'organiser annuellement une Journée internationale des Femmes.

JUHANI LOHIKOSKI

LE DROIT À LA GARDE DES ENFANTS, VECTEUR DE PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DES DROITS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

En Finlande, l'urbanisation a progressé à un rythme accéléré à partir de 1960, en même temps que furent entamés des efforts décidés pour renforcer l'État-providence finlandais. L'une des principales avancées à cet égard fut la Loi sur la garde d'enfants, adoptée au début des années 1970.

Les années 1960 furent marquées par d'importants bouleversements dans la société finnoise. Encore deux décennies plus tôt, la Finlande était un pays essentiellement agricole. Environ la moitié de tous les Finlandais était occupés dans le secteur primaire, quelque trois quarts de la population du pays vivaient en zone rurale.

Les principaux secteurs industriels de la Finlande étaient la foresterie, la métallurgie et le textile. Cependant, l'urbanisation créait un grand nombre d'emplois

dans le secteur de la construction et le secteur tertiaire avait besoin de personnel dans les domaines du transport, du commerce et de l'administration. Le secteur public, de taille encore modeste, employait notamment des enseignants, des médecins et des policiers. Les chemins de fer finlandais étaient également un gros employeur à l'époque.

Néanmoins, la mécanisation de l'agriculture et de la foresterie fit baisser les besoins en main-d'œuvre, beaucoup de petites entreprises ne parvenant plus à survivre. Dans le même temps, l'industrie commença à attirer les travailleurs ruraux vers les villes. À mesure que la situation des petites entreprises se détériorait, les jeunes se mirent à partir pour la ville, à la recherche de travail. Entre 1950 et 1960, la population rurale de la Finlande décrut par millions. En 1970, moins de la moitié de la population finlandaise vivait encore à la campagne.

1973

LA POSITION DES FEMMES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL SE RENFORCE

L'État-providence finlandais a pris forme pour l'essentiel entre 1950 et 1970, avec l'introduction des contributions de sécurité sociale obligatoires et un accroissement marqué de l'offre de services sociaux et de santé.

Après une longue période de divisions entre organisations ouvrières, le renouvellement du système put prendre corps par un rapprochement des grands syndicats et la victoire des partis de gauche aux élections générales à la fin des années 1960.

Il déboucha sur l'une des innovations les plus importantes dans la politique familiale des années 1970 : la Loi de 1973 sur la garde d'enfants.

Les femmes étaient entrées sur le marché du travail dès les débuts de l'industrialisation à la fin du 19^{ème} siècle. Elles compo-



Manifestation à Helsinki devant une garderie municipale en 1968

saient la majorité de la main-d'œuvre dans des secteurs comme la fabrication d'allumettes et le textile. Toutefois, pendant la première industrialisation, elles quittaient généralement le travail salarié lorsqu'elles fondaient une famille. Plus tard, l'évolution des structures sociales et l'urbanisation créèrent une demande croissante de main-d'œuvre dans le secteur des services et les activités industrielles où l'emploi féminin était majoritaire, de même que dans le secteur public. D'où la nécessité de mettre en place un système de garde des enfants afin de prolonger le temps pendant lequel les femmes pouvaient rester disponibles sur le marché du travail.

Les idées des différents partis politiques divergeaient fortement sur la manière dont il convenait d'organiser un tel service d'accueil de jour pour les enfants. Un des points les plus débattus concernait la question de savoir qui pourrait bénéficier du service de garde proposé par les municipalités. Certains estimèrent que le niveau de revenus devrait être un critère de sélection des familles entrant en ligne de compte pour une place dans une crèche communale ; d'autres cherchèrent à faire rentrer les mères au foyer dès que possible. Les partis de gauche soutenaient fermement le financement public de la garde d'enfants, le Parti du centre prônait des allocations de garde pour les mères s'occupant d'enfants chez elles ; le parti conservateur de droite, quant à lui, proposait des avantages fiscaux pour le financement d'une aide à domicile.

L'organisation d'un système de garde d'enfants était un problème pressant pour les familles de la classe ouvrière dont les deux parents travaillaient à l'extérieur mais dont les moyens étaient insuffisants pour faire garder les enfants qu'ils avaient à charge. Les femmes subissaient une pression sociale pour rester au foyer et s'occuper des enfants dès que possible. Différentes professions et associations de citoyens s'employèrent à attirer l'attention sur cette situation difficile en organisant une série de pétitions et de manifestations à la fin des années 1960.

C'est dans ce contexte social qu'est né le système finlandais de garde d'enfants. La mise à disposition de crèche devint l'une des mesures socio-politiques clés pour fon-



Manifestation pour plus de crèches, 1972

La réforme législative permet l'émergence de l'idée nouvelle que les femmes ont droit à une carrière professionnelle au même titre que les hommes, tout autant que les enfants ont droit à un bon accueil, stimulant et de qualité en dehors de la sphère familiale.

der sur une base plus judicieuse l'organisation sociale d'un pays en voie d'urbanisation rapide. L'idéologie sous-jacente à la naissance des services d'accueil de jour pour les enfants était fortement marquée par des considérations de politique de l'emploi et de politique sociale, mais aussi par un souci de protection de l'enfance.

Conçu en premier lieu pour répondre à des besoins liés à la politique de l'emploi, la mise en place du système de garde d'enfants eut un effet incontestable sur l'avancement économique des Finlandais, en particulier sur la participation des femmes à la vie professionnelle et la création de possibilités de formation. Ainsi, le système contribua à l'égalité des genres dans la société finlandaise.

Avant la réforme législative, le nombre des places en crèche était limité, rendant difficile la transition des femmes vers le marché du travail. La Loi sur la garde d'enfants entrée en vigueur en 1973 obligea les collectivités locales à garantir la disponibilité d'un nombre suffisant de places en crèche.

Suite à cette mesure, le nombre de places en crèche avait plus que doublé en quelques années à peine.

La Loi sur la garde d'enfants signifia aussi la fin d'une autre phase de l'histoire de l'éducation préscolaire et de la prise en charge des tout-petits en Finlande : les noms traditionnels des services d'accueil de jour pour différents groupes d'âge, tels que pouponnière ou garderie, furent remplacés par le terme unique de *päiväkoti*, que l'on pourrait rendre par « crèche de jour ». La loi allait également conduire à une amélioration des conditions de l'accueil, qui n'avait jamais été organisé de manière uniforme et présentait un niveau de qualité très variable. Par exemple, il n'y avait pas d'organisme de contrôle de la qualité de l'accueil privé proposé par des « parents de jour » (*perhepäiväkoti*). De même, la législation antérieure sur la garde d'enfants prévoyait simplement que les municipalités avaient le devoir d'organiser un accueil de jour en fonction des besoins.

JUHANI LOHIKOSKI

YHDISTYS 9 DEMANDE UN DÉBAT SUR L'ÉGALITÉ DES GENRES

En Finlande, les années 1960 sont étroitement liées à un débat animé sur l'égalité des genres.

« Durant l'été 1965, Kati Peltola et Ritva Majuri voulurent se rendre dans un restaurant du nom de Vanha pour y prendre une bière. Mais le portier avait ses instructions : ne pas admettre de dames non accompagnées par des messieurs ! À l'époque, des nombreux « commandos » de femmes mises sur leur trente-et-un mettaient systématiquement à mal les nerfs des « videurs » en allant discuter longuement et bruyamment avec eux. Dans le cas que nous évoquons, le gardien de l'entrée leur répondit sur le même ton, jusqu'à ce que les deux femmes finissent par céder. Cependant, pour Kati, c'en était assez : il fallait agir. – « Il fallait s'organiser et former une association ! » »

Dans ses mémoires*, Johan von Bonsdorff décrit la vivacité des clichés et des préjugés contre les femmes dans les années 1960. Alors que le monde était en pleine évolution pour de nombreux aspects, beaucoup de vieilles idées n'étaient pas mortes et continuaient à régner dans les esprits des gens, en particulier les gens de pouvoir. C'est le vécu personnel des femmes qui les poussa

à former une nouvelle organisation sociale et politique.

Dans un contexte de vives discussions sur les rôles des genres dans les journaux et les magazines du nouveau mouvement de gauche, *Yhdistys 9* fut fondé en février 1966 dans une salle bondée à Helsinki.

Yhdistys 9 revendiquait une égalité sociale pleine et entière entre les hommes et les femmes. L'association rejetait la subordination des femmes, mais aussi l'octroi aux femmes de dérogations ou de prérogatives particulières en raison de leur être-femme, repoussant fermement l'idée, proposée par des organisations féminines, qu'il y aurait en politique des « affaires féminines » ou des « questions féminines » à traiter de façon spécifique. Les organisations féminines traditionnelles, quant à elles, ne voulaient pas entendre parler d'une déconstruction du mythe maternel. À leurs yeux, le rôle privilégié de la mère dans l'éducation des enfants ne pouvait être mis en question.

Les organisations féminines du mouvement syndical, ainsi que d'autres dans la société

civile au sens large, pesèrent sur le débat pour promouvoir la cause de l'égalité des genres.

Au sein du nouveau mouvement de gauche, il y eut une longue discussion sur le caractère souhaitable de l'existence d'organisations spécifiquement féminines. Une des questions considérées comme problématiques était celle de l'implication possible des hommes désireux de soutenir l'égalité.

Yhdistys 9 adopta d'emblée le principe que les hommes pourraient se joindre à l'organisation. En fait, la participation des hommes était souhaitée et leurs demandes d'affiliation toujours reçues favorablement. Au total, un tiers des membres de l'association étaient des hommes. Ceux-ci siégeaient également au conseil d'administration et en étaient parfois même président.

Yhdistys 9 s'ouvrait aussi à la vie professionnelle et voulait agir en collaboration plus étroite avec les syndicats pour faire le lien avec les travailleurs organisés, dans le but de renforcer la position des femmes à la fois dans la vie professionnelle et dans le mouvement syndical.

L'égalité des genres et les questions de la vie professionnelle étaient au centre des revendications d'une manifestation tenue à Helsinki à la fin des années 1960, où les militant.e.s de *Yhdistys 9* réclamaient un système de crèches organisé au niveau local.

L'activité de *Yhdistys 9* fut moins intense lorsqu'il devint clair que son action avait des résultats concrets et que ses revendications étaient reprises dans les programmes des partis et intégrées dans les décisions politiques et sociales. Beaucoup de militant.e.s du mouvement s'engagèrent alors dans des partis politiques. C'est également le moment où fut créé, en 1972, le Conseil consultatif pour l'égalité des genres (TANE), un organisme officiel ayant pour mission de promouvoir l'égalité de droits entre les hommes et les femmes.



Yhdistys 9 à la une du quotidien des Sociaux-démocrates de Finlande, le 15 février 1966. Kimmo Leppo, Kati Peltola, Ritva Turunen, Klaus Mäkelä et Margaretha Mickwitz représentent l'association lors de sa première conférence de presse.

* Bonsdorff, Johan, *Kun Vanha vallattiin*, Tammi, Helsinki 1986, p. 166



Eugène Delacroix,
La Liberté guidant le peuple, 1830

LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN DE 1789

Elle pose les grands droits fondamentaux qui inspirent l'esprit des lois en France jusqu'à aujourd'hui : liberté, égalité face à la loi, fraternité, respect de la propriété... Selon la Déclaration de 1789, le respect de ces droits ne peut être garanti qu'avec une séparation des pouvoirs (législatif, exécutif, judiciaire).



LOI SUR LE REPOS DOMINICAL

Suite à cette loi, le repos dominical sera abrogé en 1880 avant d'être rétabli en 1906.

DÉCRET SUR L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE DANS LES COLONIES FRANÇAISES

L'interdiction de l'esclavage ne sera pleinement effective qu'à compter de 1870, à cause d'amendements au décret ou de la mauvaise application de celui-ci.

LOI OLLIVIER SUR L'ABOLITION DU DÉLIT DE COALITION

Depuis la loi Le Chapelier de 1791 qui avait interdit toute forme de coalition, toute forme d'association dans la sphère du travail était illégale (grèves, corporations, syndicats...). La loi Ollivier ne reconnaît que les coalitions momentanées comme les grèves, mais dans les faits, les chambres syndicales seront désormais tolérées et vont se développer. Cette loi est donc une première étape au droit syndical.

LOI FERRY SUR L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE

Elle prévoit une instruction laïque et gratuite, obligatoire jusqu'à l'âge de 13 ans pour les filles et les garçons. Cet âge sera repoussé à 14 ans (1936) puis à 16 ans (1959).

CRÉATION DE L'INSPECTION DU TRAVAIL

C'est avec cette loi que l'Inspection du travail prend la forme que nous connaissons aujourd'hui, avec un corps d'inspecteurs qui sont des fonctionnaires d'Etat. En réalité, c'est en 1874 que l'Inspection du Travail a été créée mais cette loi de 1874 n'avait pas permis la création d'un véritable corps d'inspecteurs.



1789

1804

CODE CIVIL DE 1804

Il régit le droit civil en France jusqu'à aujourd'hui. Mis en place par Napoléon Bonaparte (il est d'ailleurs parfois appelé le « Code Napoléon »), il a inspiré le système juridique de nombreux pays (Deux-Siciles, Pays-Bas, Roumanie, Italie, Portugal, Espagne...).

1806

CRÉATION DU PREMIER CONSEIL DES PRUD'HOMMES À LYON

Il est mis en place pour régler les litiges entre les fabricants de soie et les canuts (ouvriers de la soie). Il faudra attendre 1845 pour qu'un deuxième conseil des prud'hommes soit créé (industries de la métallurgie) et 1847 pour qu'ils se multiplient et soient généralisés à l'ensemble des industries.

1814

1841

LOI SUR L'INTERDICTION DU TRAVAIL DES ENFANTS DE MOINS DE 8 ANS

Cette loi a été votée suite au « Tableau de l'état physique et moral des ouvriers » du Dr Villermé qui dresse un rapport horrifiant des conditions de travail des enfants. Cette loi limite également le travail à une durée journalière de 8 heures pour les enfants âgés entre 8 et 12 ans, ainsi que le travail de nuit. D'autres lois viendront progressivement limiter le travail des enfants et des femmes au cours du XIXe siècle (Ex : loi de 1892 qui limite la journée de travail d'une femme à 11 heures et lui interdit le travail de nuit). Par ailleurs, un corps d'inspecteurs du travail des enfants est créé pour contrôler l'application de cette loi de 1841 (naissance de l'inspection du travail).

1848

1864

1881

LOI SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Elle reconnaît la liberté de la presse, tout en posant quelques limites. C'est à cette occasion que, pour la première fois, l'incitation à la haine raciale est interdite et condamnée.

1882

1884

LOI WALDECK-ROUSSEAU SUR LES SYNDICATS PROFESSIONNELS

Les syndicats sont désormais officiellement autorisés.

1892



Pierre
Waldeck-Rousseau

LOI WALDECK-ROUSSEAU SUR LE CONTRAT D'ASSOCIATION

Elle consacre la liberté d'association et reconnaît la personnalité juridique aux associations.

LOI SUR LA RECONNAISSANCE DU DROIT DES FEMMES MARIÉES À DISPOSER DE LEUR SALAIRE



Intérieur d'une usine,
atelier de piqûre,
fin du XIXe siècle

LOI DES HUIT HEURES

La durée de la journée de travail est limitée à 8 heures.

RECONNAISSANCE DU DROIT DE VOTE DES FEMMES

Les femmes exerceront ce droit pour la première fois en 1945 à l'occasion des élections municipales, puis la même année, pour les élections de l'Assemblée constituante (cette Assemblée aura en charge de préparer la Constitution de la IVe République qui sera adoptée par référendum).

CONSTITUTION DE LA IVe RÉPUBLIQUE

Son préambule, qui sera réintégré en 1958 dans la Constitution de la Ve République, avant que sa valeur constitutionnelle soit juridiquement reconnue le 16 juillet 1971, reconnaît un certain nombre de droits : le droit de grève ; l'égalité des droits entre les hommes et les femmes ; le droit d'asile pour les étrangers ; le droit à bénéficier d'un travail (et le devoir de travailler) ; le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence ; l'égal accès à l'éducation, à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture ; le droit à la protection de la santé ; le droit à la participation et à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises ; le droit au repos et aux loisirs...

CONSTITUTION DE LA Ve RÉPUBLIQUE

Elle reprend à son compte le préambule de la Constitution de 1946 et la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Cette constitution renforce le pouvoir exécutif (le Président de la République, notamment, est élu au suffrage universel direct) afin de remédier à l'instabilité gouvernementale qui prévalait sous la IIIe et la IVe République.

1898

LOI SUR LA PRISE EN CHARGE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Elle sera complétée en 1919 par une loi sur la prise en charge des maladies professionnelles avec la création de deux premiers tableaux concernant les affections liées à l'exposition au plomb, et celles liées à l'exposition au mercure.

1901

1905

LOI DE SÉPARATION DES EGLISES ET DE L'ÉTAT

Elle garantit le principe de la liberté de conscience et du libre exercice des cultes. En contrepartie, elle affirme que la République « ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. ». Seule l'Alsace-Moselle continue, encore aujourd'hui, d'échapper à cette loi et reste sous le régime du Concordat de 1801.

1907

1909

LOI ENGERAND SUR LA CRÉATION DU CONGÉ MATERNITÉ

Un droit de congé maternité de 8 semaines est institué au profit des femmes. En revanche, cette loi ne prévoit aucune indemnisation durant le congé. C'est en 1929 que l'indemnisation du congé maternité sera généralisée à l'ensemble des salariées, tous secteurs d'activité confondus.

1919

1936

ACCORDS DE MATIGNON SUITE À LA VICTOIRE DU FRONT POPULAIRE AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Ils instaurent la semaine de travail de quarante heures et le principe des congés payés. Il s'agit à ce moment là de deux semaines de congés payés. En 1956, une troisième semaine de congés payés sera accordée par la loi, puis une quatrième en 1963, et enfin une cinquième en 1982. Enfin, les accords de Matignon créent les accords collectifs du travail (ou conventions collectives).

1944

1945

ORDONNANCES SUR LA CRÉATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Elles créent le système de protection sociale en France. La sécurité sociale se divise en quatre branches, chacune d'elle couvrant un risque défini : la branche maladie (prise en charge des soins, frais de santé et indemnisation des arrêts de travail pour maladie), la branche accidents du travail et maladies professionnelles, la branche vieillesse (droit à la retraite), et la branche famille (allocations familiales, aides au logement...).



1946

1950

CRÉATION DU SALAIRE MINIMUM INTERPROFESSIONNEL GARANTI (SMIG)

Il sera rebaptisé « salaire minimum interprofessionnel de croissance » ou « SMIC » le 2 janvier 1970 mais son objet restera le même : garantir un salaire minimum pour tout travailleur salarié.

1958

1965

LA RÉFORME DES RÉGIMES MATRIMONIAUX

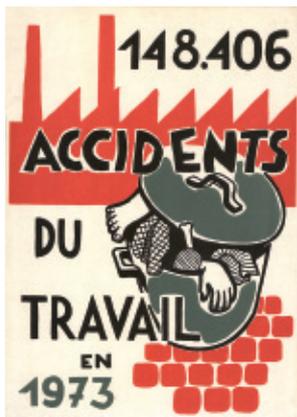
Le mari n'est plus le « chef de famille ». La femme peut désormais exercer une profession et ouvrir un compte bancaire sans l'autorisation de son mari.

LA LOI VEIL

Elle autorise l'interruption volontaire de grossesse (IVG) sous certaines conditions. En 1982, l'IVG est remboursée par la sécurité sociale.

RÉFORME DU DIVORCE

Instauration du divorce par consentement mutuel. Auparavant, le divorce n'était possible qu'en cas de faute d'un des conjoints.



Prévenir les accidents mortels au travail et les maladies professionnelles reste une des missions essentielles du syndicat ouvrier. En France, les luttes et négociations sur ce thème conduisent en 1982 à l'introduction dans les entreprises des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, avec participation des travailleurs.

LOIS AUROUX

Il s'agit de quatre lois de 1982 sur les droits des salariés dans les entreprises. Les évolutions qu'elles apportent : création d'un droit d'expression des salariés sur leurs conditions de travail ; obligation annuelle de négocier sur les salaires, la durée et l'organisation du travail ; création d'un droit de retrait du salarié en cas de danger grave et imminent ; interdiction de sanctionner ou licencier un salarié en raison de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou de ses convictions religieuses ; attribution de moyens pour le comité d'entreprise ; création du CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail).

CRÉATION DU DÉLIT DE HARCÈLEMENT SEXUEL

Elle sera complétée par une loi du 2 novembre 1992 qui sera consacrée au harcèlement sexuel sur le lieu de travail. La loi du 22 juillet pénalise également les violences conjugales en affirmant que la qualité de conjoint ou de concubin de la victime constitue une circonstance aggravante des « atteintes à l'intégrité de la personne ».

RÉFORME DU DROIT DES SUCCESSIONS

L'enfant adultérin bénéficie des mêmes droits que l'enfant naturel ou légitime au regard du droit des successions.

1975

1975

LOI HABY: GÉNÉRALISATION DE LA MIXITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT

La mixité filles/garçons dans les écoles et les classes est généralisée à tous les degrés de l'enseignement.

1975

1980

LE VIOL EST QUALIFIÉ DE CRIME PAR LA LOI

La loi prévoit une peine de 15 ans d'emprisonnement.

1981

LOI BADINTER SUR L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

Le dernier condamné à mort avait été guillotiné (décapité) en septembre 1977. La prison à perpétuité devient la peine maximale en droit pénal français.

1982

ORDONNANCE SUR L'INSTAURATION DE LA SEMAINE DE 39 HEURES

(et d'une cinquième semaine de congés payés).

1982

FIXATION DE L'ÂGE LÉGAL DE DÉPART EN RETRAITE À 60 ANS

Auparavant, et depuis la création de la sécurité sociale en 1945, l'âge légal de départ en retraite était de 65 ans. Cependant, une loi de 2010 repoussera progressivement cet âge à 62 ans.

1982

1983

LOI ROUDY SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLES ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Elle interdit toute discrimination professionnelle en raison du sexe.

1988

CRÉATION DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (RMI)

Il permet à tout citoyen de bénéficier d'un revenu de subsistance en l'absence de travail et de revenus. Le RMI sera remplacé à partir des années 2007-2009 par le RSA (revenu de solidarité active) dans le souci d'inciter les personnes sans activité à retrouver du travail.

1992

2000

LOI AUBRY II

La durée légale du travail passe à 35 heures par semaine. Différentes lois viendront par la suite redonner un peu de marge aux entreprises (Exemple : la loi TEPA de 2007 facilite le recours aux heures supplémentaires, donc au-delà de 35 heures).

2001

2013

LOI RELATIVE AU MARIAGE POUR TOUS

Cette loi permet aux couples homosexuels de se marier.

LIBERTÉ DE LA PRESSE – LA LOI DE 1881, TOUJOURS EN VIGUEUR

La première moitié du 19^{ème} siècle fut placée sous le signe d'un va-et-vient entre censure et lutte pour la liberté de la presse où tantôt l'une, tantôt l'autre avait le dessus. Ce bras de fer allait continuer pendant une bonne partie de la deuxième moitié du siècle, jusqu'à l'adoption en 1881 d'une loi aux nombreuses conséquences, et toujours en vigueur aujourd'hui.

Le climat pendant le Second Empire était très largement marqué par un autoritarisme motivé par la méfiance du pouvoir vis-à-vis de la presse. Celle-ci fut à nouveau muselée : pour les éditeurs, on réintroduisit l'obligation du versement d'une caution en tant que mesure disciplinaire, et tout un système administratif fut mis en place pour contrôler les publications. Une procédure d'avertissement ou de blâme prévoyait trois sanctions graduelles : la première était un rappel à l'ordre, la deuxième une suspension temporaire de la publication, la troisième une interdiction définitive (le système étant souvent utilisé pour inciter les journalistes à l'autocensure).

Cependant, les victoires de l'armée française sous la conduite de Napoléon III pendant la guerre d'Italie en 1859 entraînent un assouplissement du régime, suivi, à partir de 1860, de nouveaux beaux jours pour la presse française, qui put s'étendre et se diversifier. Le rythme des innovations – grâce à des machines plus performantes et des progrès techniques, mais aussi par le développement du chemin de fer, l'amélioration des services postaux et l'introduction du télégraphe – contribua à un progrès spectaculaire de la diffusion des informations. Le recul de l'analphabétisme joua lui aussi un rôle non négligeable. C'est à cette époque que furent fondés des journaux aux titres restés célèbres, comme *Le Monde* (1860) – titre repris au sortir de la deuxième guerre mondiale par Hubert Beuve-Méry – ou *Le Temps* (1861). Le mouvement culmina dans la loi du 11 mai 1868, qui remplaça l'approbation préalable des publications par une simple déclaration et supprima le système de sanctions successives.

Les actions menées à la suite de la défaite de la Commune de Paris – un gouvernement socialiste radical qui avait dirigé la

capitale française du 18 mars au 28 mai 1871 –, étaient dirigées à la fois contre le « parti de Versailles », les groupes conservateurs fortunés de l'Ouest parisien, partisans de la paix avec la Prusse et résignés à sa victoire, et les classes populaires de l'Est, qui ne voulaient pas rendre leurs armes. La Commune avait connu une organisation politique tendant à l'autogestion et une explosion du nombre de journaux et de périodiques.

Pendant sa brève existence, un grand nombre de publications virent le jour, dont beaucoup éphémères. Parmi les journaux les plus connus de la Commune de Paris, on peut citer *Le Cri du Peuple*, probablement le plus célèbre, et *Le Père Duchêne*, dont le sous-titre était *La République ou la mort*.

La Commune de Paris fut suivie par un retour à un certain ordre légal et moral sous le gouvernement présidé par Adolphe Thiers. Un possible retour à la monarchie suite à une prise du pouvoir par le général et politicien français Patrice de MacMahon en 1873 inspira des craintes, mais n'aboutit pas.

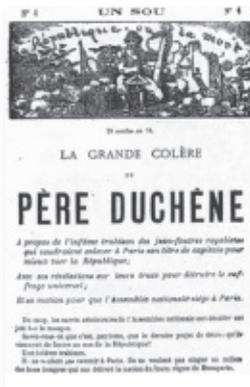
La Troisième République consolida son régime par l'adoption des lois constitution-

nelles de 1875. Les républicains, gagnant en influence, remportèrent les élections générales de 1876. Après les élections de 1879, Jules Ferry, la figure dominante de tous les gouvernements qui se succédèrent jusqu'en 1885, conduisit une série de réformes touchant l'école, le système judiciaire et certaines libertés républicaines fondamentales, dont la liberté de la presse. C'est à cette époque (1877-1883) que fut fondée *l'Égalité*, le premier journal des travailleurs à paraître après la dissolution de la Commune de Paris. Édité par Jules Guesde, on le considère souvent comme le premier quotidien marxiste de France.

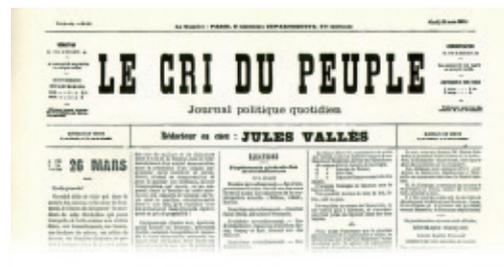
LA LOI DU 29 JUILLET 1881

La loi sur la liberté de la presse, toujours en vigueur en France aujourd'hui, fut adoptée le 29 juillet 1881, près d'un siècle après la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Elle prévoyait enfin l'abandon du système d'autorisation préalable en faveur de contrôles après publication. Seule restait requise une déclaration de publication, comme c'était déjà le cas dans la loi de

1881



Le Père Duchêne, 10 mars 1871



Le Cri du Peuple, 28 mars 1871



Loi du 29 juillet 1881

1868 du Second Empire. Fut abolie de même l'obligation de verser une caution avant la publication d'un journal. Par-dessus tout, la liberté des journalistes fut protégée par toute une série de garanties de procédure : les délais de prescription pour violations de la loi par la presse furent réduits (entre trois mois et un an, selon la gravité de l'infraction), les citations à comparaître devaient préciser clairement la nature de l'incrimination, la détention des accusés dans l'attente de leur procès était interdite, les perquisitions soumises à des limites strictes. Enfin, pour certaines infractions comme la diffamation ou la calomnie, il appartenait à la victime de déposer plainte avant qu'une procédure judiciaire ne puisse être ouverte.

Dans le même temps, la loi définissait les délits de presse de manière précise. Le premier d'entre eux concernant l'incitation à commettre un crime ou un délit. Une distinction était faite entre les délits touchant aux affaires publiques, y compris la publication de fausses nouvelles et les crimes contre le président de la République (cette dernière infraction fut supprimée en 2015), et les crimes contre les personnes – par la mise en cause de l'honneur ou de l'intégrité d'un citoyen, comme dans le cas de la diffamation ou la calomnie. Il est intéressant de noter que la loi sur la liberté de la presse de 1881 qualifiait déjà le racisme comme

une infraction pénale, considérant comme contraire à la loi toute diffamation ou calomnie dirigée contre une personne ou un groupe de personnes « du fait de leur appartenance à un groupe ethnique, une nation, une race ou une religion donnés ». Enfin, la loi du 29 juillet 1881 fixa clairement la chaîne des responsabilités dans le cas d'un délit de presse : d'abord les directeurs et les éditeurs, puis les auteurs et les imprimeurs, enfin les vendeurs et les distributeurs.

Pour conclure : si la loi du 29 juillet 1881 semble être un point fort dans un siècle de changement et de luttes sociales, si elle a continué à produire ses effets jusqu'au 21ème siècle, elle n'a pas pour autant pu empêcher le rétablissement occasionnel de la censure à des époques plus ou moins critiques de l'histoire du pays. Ainsi, il y eut

les « lois scélérates » adoptées en 1893 et en 1894 en réaction à une série d'attentats anarchistes. En très peu de temps, elles ont conduit à la disparition de pratiquement toute la presse libertaire. Le déclenchement de la Première Guerre mondiale a conduit à l'adoption d'une loi du 5 août 1914 interdisant tout ce qui pouvait « nuire au moral de l'armée et de la population », qui eut également pour effet de restreindre la liberté de la presse. La censure préventive fut réintroduite sous l'Occupation et dans la France de Vichy (1940-1944). De même, pendant la guerre d'Algérie (1954-1962), le gouvernement n'hésita pas à saisir des journaux au prétexte d'une « atteinte au morale de l'armée », surtout quand ceux-ci rendaient compte de cas de torture.

PIERRE-GAEL LOREAL

L'ESSOR DE LA LITTÉRATURE, DE LA PRESSE ET DU JOURNALISME DANS LA FRANCE DU 19ÈME SIÈCLE

Au début du 19ème siècle, la production artisanale de livres céda peu à peu la place à des procédés industriels. Cette industrialisation de la production contribua à la percée d'un nouveau média : la presse quotidienne. La popularité des journaux allait croissant, les tirages des quotidiens parisiens passant de 36 000 exemplaires à l'orée du siècle à 1 000 000 à sa fin.

En 1800 très exactement, le *Journal des débats* lança une rubrique consacrée au théâtre et à la littérature, placée sur la moitié inférieure de la page et séparée du reste par un filet. C'est la naissance du « feuilleton », adopté par presque tous les journaux importants et étendu à une section des arts et de la littérature, rendant compte des aspects variés de la vie culturelle et sociale. C'était aussi un espace où la critique échappait à la censure et où l'opposition politique pouvait s'exprimer.

Deux nouveaux titres fondés en 1836, *La Presse* et *Le Siècle*, réduisirent de moitié le prix des abonnements et firent une place plus grande aux annonces et à la publicité – une pratique mise au point

et rodée en Angleterre – afin d'élargir leur lectorat. Évolution plus importante encore, les quotidiens se mirent à publier des œuvres de fiction dans leurs « feuilletons », nom qui allait être donné aux romans par épisodes qu'écrivaient presque tous les auteurs français célèbres de l'époque et que les journaux imprimaient dans leurs colonnes, pour le plus grand bonheur de leurs lecteurs et... de leurs tirages ! En France, comme



Inventions illustrées : l'imprimerie

J'ACCUSE !

La lettre ouverte d'Émile Zola au président français Félix Faure est à ce jour encore considérée comme l'une des plus grandes sensations journalistiques du 19^{ème} siècle.

L'article fut publié le 13 janvier 1898 dans *L'Aurore*, un nouveau journal littéraire, et venait ponctuer une longue série d'articles publiés à propos de « l'affaire Dreyfus » dans les quotidiens, les périodiques et en brochure¹. Zola s'y insurge contre le scandale judiciaire et la montée de l'antisémitisme. En quelques heures, *L'Aurore* se vend à 200 000 exemplaires, nombre qui passe à 300 000 en deux jours à peine.

Dans son long article, Zola fait un récit circonstancié des hommes concernés, des

l'indique le mot même de « feuilleton », l'histoire de la presse et celle de la littérature sont intimement liées, dans une relation réciproque nourrie par l'apparition des pages culturelles dans les journaux et le développement du roman par épisodes.

Les quotidiens devinrent en France un produit imprimé caractéristique de la culture du pays. La parution quotidienne et régulière porta journalistes et auteurs à une plus grande discipline, mais modifia également le rythme de la vie dans l'ensemble du pays, la cadence journalière des actualités remplaçant l'ancienne succession des saisons et le calendrier des saints et des fêtes religieuses. La lecture quotidienne des épisodes des romans paraissant dans les feuilletons des journaux devint un événement social, ménageant un accès à la lecture même aux classes défavorisées.

MATTHIAS PAYKOWSKI

Source : Ce phénomène est étudié en détail dans le très intéressant essai de Joseph Jurt, *Das Jahrhundert der Presse und der Literatur in Frankreich* (Le siècle de la presse et de la littérature en France). Texte publié dans l'*Internationales Archiv für Sozialgeschichte der deutschen Literatur* (Archives internationales d'histoire sociale de la littérature allemande), 38^{ème} année (2) 2013, pp. 255-280 – Tirés à part de l'Université de Fribourg. Disponible en ligne sur <https://freidok.uni-freiburg.de/dnb/download/9356>

méthodes utilisées et des compromissions du Ministère de la Guerre et de la cour martiale ayant conduit à la condamnation d'Alfred Dreyfus et sa déportation vers l'île du Diable. Il détaille en quoi l'acquittement prononcé pour le major Marie Charles Ferdinand Walsin Esterhazy, un homme de droite, doit être considéré comme une perversion de justice. Les recherches minutieuses menées par Zola l'amènent à formuler de violentes accusations. En voici quelques-unes :

« J'accuse le général Billot ... de s'être rendu coupable [d'un] crime de lèse-humanité et de lèse-justice ... »

« J'accuse les bureaux de la guerre d'avoir mené dans la presse ... une campagne abominable, pour égarer l'opinion et couvrir leur faute. »

« J'accuse enfin le premier conseil de guerre d'avoir violé le droit, en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète, et j'accuse le second conseil de guerre d'avoir couvert cette illégalité, par ordre, en commentant à son tour le crime juridique d'acquiescer sciemment un coupable. »

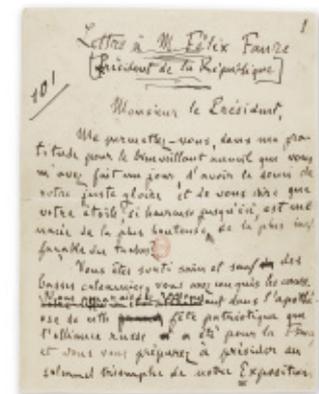
Il termine sa lettre par ces mots : « En lançant ces accusations, je suis conscient de contrevenir aux articles 30 et 31 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881 ... »²

Il ne peut s'ensuivre qu'un procès intenté à la fois contre Zola et contre son éditeur Georges Clemenceau, qui se conclut par une condamnation. Zola s'enfuit à Londres, mais revient en France un peu moins d'un an plus tard après avoir été acquitté.

Les partisans de Dreyfus ne furent pas les seuls à tirer parti des libertés dont jouissait la presse en France. Les groupes antisémites, cléricaux, monarchistes et militaristes firent de même pour calomnier déli-



Le numéro du 13 janvier 1898 de *L'Aurore*



Première des 32 pages autographes du manuscrit de *J'Accuse!*, janvier 1898

bérément et faire imprimer des rapports sensationnels au détriment de la vérité. À l'époque, les journaux français n'étaient qu'en partie financés par la publicité ; de ce fait, ils n'hésitaient pas à donner dans le sensationnalisme pour augmenter leurs tirages. L'article de Zola fit lui aussi sensation mais était, en revanche, basé sur des faits.

La plupart des historiens s'accordent aujourd'hui pour estimer que la presse a joué un rôle majeur dans le déclenchement comme dans la fin de l'affaire Dreyfus.³

HANNE REINER

Commentaires et sources :

1 L'affaire Dreyfus renvoie à la condamnation, prononcée en 1894 à Paris par une cour martiale, du capitaine d'artillerie français Alfred Dreyfus pour trahison (du chef d'accumulation d'espionnage au bénéfice de l'Empire allemand), aux longues procédures judiciaires qui s'ensuivirent et aux virulents débats publics qu'elle suscita. La condamnation de cet officier juif d'origine alsacienne se basait sur des preuves illégales (et en partie falsifiées) et des expertises graphologiques douteuses. L'affaire « prit fin » le 19 septembre 1899 par l'acquittement de Dreyfus. L'affaire devint une référence et une pierre de touche pour un grand nombre de philosophes et d'écrivains, dont Anatole France, Marcel Proust, Franz Kafka, Hannah Arendt et bien sûr Émile Zola (1840-1902) lui-même.

2 Voir Pirntke, G., *Justice oder J'accuse...! Gerechtigkeit oder Ich klage an!* (Justice, ou J'accuse...!), Brokatbook Verlag 2015

3 Voir https://en.wikipedia.org/wiki/Dreyfus_affair

L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT EN FRANCE

L'abolition de la peine de mort suite à l'adoption, le 9 octobre 1981, de la Loi n° 81-908 marqua en France la fin victorieuse d'un combat de 190 ans contre la peine capitale.

Suite à l'élection à la Présidence de la République de François Mitterrand en mai 1981, dont un des points du programme était l'abolition de la peine de mort, cette promesse fut tenue en septembre de la même année après d'épiques débats à l'Assemblée nationale (où le vote fut acquis à une majorité des trois quarts) et au Sénat. Le principal protagoniste et porteur du projet de loi fut Robert Badinter, garde des Sceaux et ministre de la Justice, depuis de longues années un partisan déterminé de cette abolition dans son métier d'avocat.

La critique de la peine de mort remonte aux pratiques inhumaines de la peine capitale décrites au 18ème siècle par le criminaliste italien Cesare Beccaria, dont les textes furent lus et remarqués notamment par d'Alembert et par Voltaire.

Lors d'un débat tenu à l'Assemblée nationale constituante en 1791, Maximilien Robespierre fut de ceux qui s'opposèrent à la peine de mort :

«Le législateur qui préfère la mort et les peines atroces aux moyens plus doux qui sont en son pouvoir, outrage la délicatesse publique, émousse le sentiment moral chez le peuple qu'il gouverne [...]»

Néanmoins, l'Assemblée décida à une large majorité de maintenir la peine de mort, désormais toutefois par décapitation uniquement, et d'abolir la torture. L'exécution de Louis XVI – le « citoyen Louis Capet » –, votée notamment par Robespierre, fut suivie par la période de la Terreur de 1793-94, pendant laquelle plus de 35 000 personnes furent guillotonnées. Le 10 thermidor de l'an II (28 juillet 1794), Robespierre et Saint-Just connurent le même sort. Peu après, en 1795, la Convention nationale abolit la peine de mort pour la première fois, mais seulement « à dater du jour de la publication de la paix générale ». Cette abolition sous

condition fut abrogée en 1810 par le droit napoléonien, sans avoir jamais été effective.

Après de nombreuses et infructueuses initiatives parlementaires et pétitions contre la peine de mort pendant la Monarchie de Juillet de 1830-48, la peine capitale pour crimes politiques fut abolie en 1848 par le gouvernement provisoire de la Deuxième République. En automne de cette même année, l'Assemblée constituante rejeta une initiative en faveur d'une abolition totale, défendue par Victor Hugo. Celui-ci en appela à l'Assemblée en ces termes :

«Vous venez de consacrer l'inviolabilité du domicile ; nous vous demandons de consacrer une inviolabilité plus haute et plus sainte encore ; l'inviolabilité de la vie humaine. [...] Après février, le peuple eut une grande pensée : le lendemain du jour où il avait brûlé le trône, il voulut brûler l'échafaud ! »

L'homme politique espagnol Juan Donoso Cortés, catholique, royaliste et ambassadeur à Berlin puis à Paris, résuma comme suit les vues du parti réactionnaire sur la peine de mort :

« Partout où la peine de mort a été abolie, la société a transpiré le sang par tous ses pores. Son abolition dans le royaume de Saxe fut suivie par les furieux combats de mai qui ont failli anéantir l'État, au point qu'une intervention extérieure fut nécessaire pour le sauver. » [Note de l'auteur : référence au soulèvement de Dresde de mai 1849, réprimée par les troupes prussiennes.]

« Son abolition par le gouvernement provisoire de la République française fut suivie par ces terribles journées de juin qui, dans toute leur horreur, hanteront pour toujours la mémoire des hommes [référence au soulèvement de masse à Paris en 1848, écrasé dans le sang]. [...] Or, si une chose m'est évidente, c'est que l'abolition d'une sorte de peine capitale [pour crimes politiques] sera suivie à plus ou moins brève échéance par l'abolition de l'autre. [...] Quiconque, dans un cas comme dans l'autre, supprime la peine de mort parce que ce serait un châtiment excessif, supprime du même coup toute responsabilité pénale pour des infractions moins graves. »

1981



Théodore Géricault considérait la peine capitale comme une abomination. Ses portraits de têtes coupées de condamnés à mort saisissent le moment irréel de l'entre vie et mort.

www.schirn.de/magazin/kontext/die_koepfe_rolen/



Cesare Beccaria, *Dei delitti e delle pene* (Des délits et des peines), 1764, Couverture

« C'est avec joie qu'il [l'auteur] vient à son tour, lui chétif, donner son coup de cognée, et élargir de son mieux l'entaille que Beccaria a faite, il y a soixante-six ans, au vieux gibet dressé depuis tant de siècles sur la chrétienté. »

Victor Hugo

LE DERNIER JOUR D'UN CONDAMNÉ, ROMAN DE VICTOR HUGO

Victor Hugo a publié *Le dernier jour d'un condamné* en 1829. Le texte consiste en une préface, ajoutée par l'auteur à l'édition du 15 mars 1832, et le récit à la première personne du condamné.

Le lecteur ne saura pas quel est le nom du condamné à mort ni l'acte qu'il a commis. Incarcéré depuis plus de cinq semaines à Bicêtre, une prison près de Paris, il a perdu toute notion du temps. En vertu de la procédure en vigueur, son exécution devrait avoir lieu la semaine suivante, la sixième semaine. La description et les pensées du condamné, rendues de façon poignante et captivante, font de ce récit un drame où reviennent constamment des bouffées d'espoir d'une annulation du jugement ou d'une grâce ; les rêves et les souvenirs ne cessent de hanter le condamné dans sa cellule.

Dans sa préface de 1832, Victor Hugo écrit : « [...] le *Dernier Jour d'un Condamné* n'est autre chose qu'un plaidoyer [...] pour l'abolition de la peine de mort. [...] Aussi [l'auteur] ne connaîtrait-il pas de but plus élevé, plus saint, plus auguste que celui-là : concourir à l'abolition de la peine de mort. » Il regrette amèrement que la Révolution de Juillet de 1830 n'ait pas aboli la guillotine. « L'édifice social du passé reposait sur trois colonnes, le prêtre, le roi, le bourreau. Il y a déjà longtemps qu'une voix a dit : Les dieux s'en vont ! Dernièrement une autre voix s'est élevée et a crié : *Les rois s'en vont ! Il est temps maintenant qu'une troisième voix s'élève et dise : Le bourreau s'en va !* »

Il faudra encore près de 150 ans de débats et de controverses avant que la peine de mort ne soit abolie en France.

MATTHIAS PAYKOWSKI

Pendant le Second Empire, sous Louis-Napoléon Bonaparte, toutes les initiatives et pétitions contre la peine de mort furent rejetées ; toutefois, son abolition pour crimes politiques fut maintenue. Pendant la Troisième République (1870-1940), les initiatives législatives restèrent infructueuses. Il faut noter néanmoins que pendant la première année de son mandat (1906-1913), le Président Armand Fallières gracia systématiquement tous les condamnés à mort. Un meurtre spectaculaire suivi d'une féroce campagne de presse fit échouer une initiative législative proposée par le ministre de la Justice Aristide Briand et soutenue par le leader socialiste Jean Jaurès. Son principal opposant fut l'écrivain et homme politique nationaliste Maurice Barrès, figure de proue

du mouvement antidreyfusard. Les exécutions reprirent en 1909. Après le passage sous la guillotine du meurtrier allemand Eugène (Eugen) Weidmann en juin 1939, vue son exploitation par la presse et les désordres ayant accompagné la mise à mort de la part de l'assistance, la pratique des exécutions en place publique fut abandonnée.

Pour la première fois depuis 1887, la France de Vichy exécuta à nouveau des femmes – y compris des faiseuses d'anges, que le Maréchal Pétain refusait de gracier. L'un de ces cas forme la trame du film *Une Affaire de Femmes*, réalisé par Claude Chabrol en 1988. La Quatrième République (1946-1958) vit l'échec de huit initiatives législatives en vue d'une abolition de la peine capitale. Si les critiques de la peine de mort s'intensi-

fièrent pendant la Cinquième République (depuis 1958 à ce jour), elles ne purent s'imposer devant des majorités composées de gaullistes et de partis conservateurs de droite. Parmi les textes influents de l'époque, on peut citer *Réflexions sur la guillotine*, un essai d'Albert Camus dénonçant la peine de mort.

« Le talion est de l'ordre de la nature et de l'instinct, il n'est pas de l'ordre de la loi. La loi, par définition, ne peut obéir aux mêmes règles que la nature. Si le meurtrier est dans la nature de l'homme, la loi n'est pas faite pour imiter ou reproduire cette nature. Elle est faite pour la corriger. Or le talion se borne à ratifier et à donner force de loi à un pur mouvement de nature. »

En 1972, l'exécution de Roger Bontems, qui n'avait pas commis les meurtres dont on l'accusait, lui et son complice, fit de Robert Badinter, son avocat, un opposant farouche à la peine de mort. Dans un procès retentis-



Robert Badinter parle à la tribune du Parlement

sant de 1977, il parvint à convaincre le jury de ne pas confier le sort de Patrick Henry, condamné pour infanticide, à la lame de la guillotine. Après avoir soustrait d'autres ac-

cusés à la peine de mort, il se trouva cependant en butte à une hostilité croissante, y compris inspirée par l'antisémitisme. [Pendant l'occupation nazie, son père avait été déporté et assassiné au camp de concentration de Sobibor en 1944 ; le reste de sa famille était parvenue à fuir.] Ce n'est qu'en 1981, après l'élection de François Mitterrand et une fois nommé ministre de la Justice du gouvernement socialiste Mauroy, qu'il put proposer et faire aboutir « l'abolition ». À l'époque, après la fin du régime franquiste en Espagne, la France était le dernier pays d'Europe occidentale à n'avoir pas abrogé la peine de mort. En 2002, la France signe le Protocole 13 à la Convention européenne des droits de l'homme relatif à l'abolition de la peine de mort en toutes circonstances, même en temps de guerre. En 2005, l'interdiction de la peine de mort est inscrite dans la Constitution française.

ULLI JÄCKEL

CONVENTION EUROPÉENNE DE SAUVEGARDE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS FONDAMENTALES.

LA CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

Le 4 novembre 1950, le Conseil de l'Europe, se référant de façon expresse à la Déclaration universelle des droits de l'homme proclamée par l'Assemblée générale des Nations unies le 10 décembre 1948, adopte la *Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales* ou, en bref, *Convention européenne des droits de l'homme*. Son article 2 affirme le droit à la vie et, dans sa version amendée de 2002, interdit la peine de mort de manière spécifique.

« L'histoire de l'abolition de la peine de mort fonctionne comme un récit de la douloureuse renaissance de l'Europe, qui a regagné son leadership moral et ne doit plus jamais abandonner une conscience acquise de manière aussi cruelle », écrit Armin Heinen dans une étude. « La véritable signification de la convention s'est révélée en 1989, avec les bouleversements en Europe de l'Est. Aucun acte législatif mieux que le

renoncement à la peine de mort n'aurait pu être un signe plus manifeste de cette époque nouvelle et de la primauté de l'individu sur l'impunité de l'État ». « L'abolition de la peine de mort était le symbole visible d'une rupture d'avec le passé totalitaire et d'une limitation du pouvoir de l'État. Désormais, le système judiciaire allait prendre en compte la faillibilité des êtres humains, qu'il s'agisse du condamné ou du tribunal qui le juge. L'interdiction de la peine capitale représentait la volonté d'appartenir à l'Europe. »

EVA DETSCHER

Source : Armin Heinen : *Das „neue Europa“ und das „alte Amerika“. Die Geschichte der Todesstrafe in Deutschland, Frankreich und den USA und die Erfindung der zivilisatorischen Tradition Europas* (La 'nouvelle Europe' et « l'ancienne Amérique ». L'histoire de la peine de mort en Allemagne, en France et aux États-Unis, et l'invention de la tradition civilisatrice de l'Europe). Cf. le Portail thématique de l'histoire européenne (2006), URL : <http://www.europa.clio-online.de/essay/id/artikel-3313>



Extrait du protocole n° 13 sur la suppression totale de la peine de mort (2002) :

« Les États membres du Conseil de l'Europe, signataires du présent Protocole, [...] Sont convenus de ce qui suit :

Article 1er – Abolition de la peine de mort.

La peine de mort est abolie. Nul ne peut être condamné à une telle peine ni exécuté.

Article 2 – Interdiction de dérogations.

Aucune dérogation n'est autorisée aux dispositions du présent Protocole au titre de l'article 15 de la Convention.

Article 3 – Interdiction de réserves.

Aucune réserve n'est admise aux dispositions du présent Protocole en vertu de l'article 57 de la Convention. »

https://www.echr.coe.int/Documents/Convention_FRA.pdf

NAISSANCE DU MOUVEMENT COOPÉRATIF MODERNE

En Allemagne, des banques de crédit coopératives nommées *Raiffeisenkassen* sont fondées en 1847 pour venir en soutien aux populations rurales, de même que, dans les milieux urbains, des coopératives d'entraide d'inspiration libérale fondées par l'homme politique et économiste Franz Hermann Schulze-Delitzsch (ainsi que, la même année, la première « association pour les matériaux » (*Rohstoffassoziation*) réunissant des charpentiers et des cordonniers), visant à l'entraide et l'autogestion dans la production économique. Vers la même époque sont créées les premières coopératives de consommateurs, dont certaines existent encore à ce jour. Le coopératisme est considéré de manière diverse par le mouvement ouvrier socialiste naissant : si certains s'en réjouissent, d'autres le critiquent vigoureusement. Aujourd'hui encore, se plaçant entre l'initiative privée et celle de l'État, les coopératives continuent de jouer, ou reprennent, un rôle important dans la vie économique.

LIBERTÉ DE RÉUNION

Dans la foulée de la « Révolution de Mars » de 1848, une assemblée nationale allemande dite Parlement de Francfort adopte une Déclaration des droits fondamentaux du peuple allemand, qui proclame notamment : « Les citoyens allemands ont le droit de se réunir pacifiquement et sans armes, sans autorisation particulière préalable.

Toutefois, les rassemblements publics en plein air peuvent être interdits en cas de menace imminente pour l'ordre public et la sécurité. » Et quand bien même ce droit est révoqué en 1849, la boîte de Pandore avait été ouverte.



Ferdinand Lassalle
(1825 - 1864)

FONDATION DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS ALLEMANDS (ADAV)

L'*Allgemeiner Deutscher Arbeiterverein* (ADAV) est créée le 23 mai 1863 à Leipzig, Ferdinand Lassalle étant l'un de ses principaux cofondateurs.

C'est la première organisation de masse du mouvement ouvrier.

FONDATION DU PARTI OUVRIER SOCIAL-DÉMOCRATE (SDAP)

Le *Sozialdemokratische Arbeiterpartei* (SDAP) est fondé le 8 août 1869 à Eisenach, à l'initiative d'August Bebel et de Wilhelm Liebknecht.

CONFÉRENCE D'UNIFICATION DE GOTHA ET CRÉATION DU PARTI SOCIALISTE OUVRIER (SAP)

Lors de la conférence d'unification de Gotha tenue en mai 1875, le Parti ouvrier social-démocrate (SDAP) et l'Association générale des travailleurs allemands (ADAV) fusionnent pour former le Parti socialiste ouvrier d'Allemagne (*Sozialistische Arbeiterpartei Deutschlands* - SAP).

1847

1848

1848

1849

1863

1873

1875



Hommage
aux victimes de mars.
Huile d'Adolph Menzel,
1848

RÉVOLUTIONS DANS CERTAINS ÉTATS APPARTENANT À LA CONFÉDÉRATION GERMANIQUE

Entre mars 1848 et juillet 1849, la Confédération germanique connaît une série de soulèvements en protestation contre la noblesse au pouvoir. Ces révoltes s'inscrivent dans une vague de rébellions libérales et démocratiques d'inspiration bourgeoise qui ont lieu dans de nombreuses régions d'Europe centrale, réclamant l'unité nationale et l'indépendance. Les revendications vont de la liberté de la presse aux droits humains et civiques et à la création d'un État-nation allemand doté d'une constitution et d'un parlement national. La Révolution dite de Mars 1848 est le premier de ces épisodes ; elle est écrasée par les troupes prussiennes et autrichiennes en juillet 1848.

PREMIÈRE CONQUÊTE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Le terme « liberté de la presse » apparaît pour la première fois en 1774, dans un commentaire dont l'auteur s'indigne contre le comportement de la presse britannique. La Loi fédérale allemande (*Deutsche Bundesakte*, Constitution de la Confédération germanique) du 8 juin 1815 est le premier traité de droit international, et également constitutif de la Confédération germanique, à garantir la liberté de la presse. En 1819, les décrets de Carlsbad rétablissent la censure. Les révolutions allemandes de 1848-49 voient de nouveaux appels véhéments à la liberté de la presse, empêchant pour un temps la réintroduction de la censure. La première loi fédérale garantissant une forme restreinte de liberté de presse est adoptée en 1854. La Loi du Reich sur la presse (*Reichspressegesetz*) de 1874 garantit pour la première fois le droit à la liberté de la presse dans toute l'Allemagne.

CONCLUSION D'UNE CONVENTION COLLECTIVE DE L'IMPRIMERIE

La première convention collective applicable à l'ensemble du pays est signée en 1873. En 1913, 10 885 conventions collectives encadrent les conditions de travail d'un peu moins de 1,4 millions de travailleurs.

CRÉATION « D'ÉCOLES OBLIGATOIRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE » À MUNICH

Le conseil municipal de Munich, capitale de la Bavière, vote à l'unanimité le remplacement des écoles obligatoires d'enseignement général par des écoles obligatoires de formation professionnelle. On peut y voir la naissance d'un type d'enseignement professionnel axé sur l'acquisition de compétences pratiques.

DROIT DE VOTE ACTIF ET PASSIF POUR LES FEMMES EN ALLEMAGNE

Après une longue lutte du mouvement des femmes, tant social-démocrate que bourgeois, les femmes obtiennent pour la première fois, le 19 janvier 1919, le droit de vote et d'éligibilité aux élections pour l'Assemblée nationale allemande. 300 femmes se présentent aux élections ; 37, en majorité des représentantes du SPD, sont élues sur un total de 423 députés.

« Mêmes droits – Mêmes devoirs.
Votez social-démocrate ».
Affiche électorale du SPD, 1919



LE CAMP DE CONCENTRATION DE BUCHENWALD SE LIBÈRE LUI-MÊME

Peu avant la fin de la Deuxième Guerre mondiale, Buchenwald près de Weimar, l'un des plus grands camps de concentration nazis, compte encore quelque 40 000 prisonniers. Sachant que les troupes américaines s'approchent du camp, l'*Internationale Lagerkomitee* (Comité international du camp), une organisation clandestine de prisonniers, réussit à saboter l'évacuation prévue par les SS et à mener un soulèvement armé, occupant les tours de garde et capturant les gardiens du camp. À l'arrivée des troupes américaines, le camp a été libéré par ses prisonniers.

JOUR V (APPELÉ EN ALLEMAGNE JOUR DE LA LIBÉRATION DU FASCISME)

Le 8 mai 1945, l'armée allemande capitule sans condition, mettant fin à la Deuxième Guerre mondiale et au régime nazi. La terreur nazie, la Shoah et la guerre d'extermination ont coûté la vie à plus de 55 millions de personnes.

ADOPTION DE LA LOI SUR LES CONVENTIONS COLLECTIVES

La Loi sur les conventions collectives régleme la l'autonomie de la concertation sociale et renforce le rôle des syndicats dans la société comme dans les entreprises.

1900

1918

1919

1920

LE MOUVEMENT DES CONSEILS EN BAVIÈRE

Dans l'Allemagne impériale, les idées et les objectifs démocratiques restent cantonnés dans l'opposition jusqu'à ce que la chute de l'Empire, de surcroît soudaine, nécessite des réponses politiques rapides. Des élections parlementaires se tiennent ; la liberté d'association et les droits des femmes sont assurés.

PREMIÈRE LOI ALLEMANDE SUR LES COMITÉS D'ENTREPRISE

Après la révolution de Novembre de 1918 et les défaites du Conseil exécutif des Conseils d'ouvriers et de soldats, une vague de grèves de masse balaie la région de la Ruhr et l'Allemagne centrale au printemps 1919, incitant le gouvernement à négocier une proposition de loi sur les comités d'entreprise. Les entreprises de 20 salariés ou plus sont tenues d'élire des comités d'entreprise, dont la participation reste cependant limitée à des questions sociales.

1920

PUTSCH DE KAPP (OU DE KAPP-LÜTTWITZ) ET SOULÈVEMENT DE LA RUHR

La tentative de coup d'État conduit par le Général Walther von Lüttwitz et le *Generallandschaftsdirektor* (administrateur général) pour la Prusse orientale Wolfgang Kapp a pour but de supprimer les réalisations démocratiques de la République de Weimar. Les travailleurs répondent en organisant une grève générale. Dans la région de la Ruhr se forment une Armée rouge de 50 000 hommes, ainsi que des « Conseils exécutifs » qui prennent le pouvoir dans certaines parties de la région. En avril, le soulèvement est écrasé par l'armée allemande (*Reichswehr*) ; cette défaite est suivie d'exécutions massives.

1945



Miliciens de l'Armée rouge de la Ruhr à Dortmund, 1920

1945

1945

OUVERTURE DES PROCÈS DE NUREMBERG

Pour la première fois dans l'histoire, on juge des dirigeants d'une nation pour les crimes qu'ils ont commis dans leurs fonctions. Les premiers procès sont conduits par les quatre puissances alliées victorieuses ; d'autres le seront par les États-Unis seuls. Au total, 209 membres des forces armées, fonctionnaires, hommes politiques et hommes d'affaires sont accusés et condamnés. Les procès devant le tribunal des quatre puissances sont considérés comme des moments décisifs pour le développement de la loi pénale internationale moderne et la création de la Cour pénale internationale (CPI) de La Haye.

1949



Hans Böckler fut le premier président de la DGB, le syndicat unitaire allemand fondé en 1949. Il œuvra à l'ancrage juridique de la participation des travailleurs dans les entreprises.

RECONNAISSANCE DES DANOIS EN TANT QUE MINORITÉ

À l'issue de la Deuxième Guerre mondiale, la Déclaration de Kiel promulguée en 1949 par le parlement du Land de Schleswig-Holstein et les Déclarations de Bonn-Copenhague de 1955 marquent le début d'une amélioration continue des relations germano-danoises. Celles-ci incluent le principe de la liberté de langue et de culture, à savoir le droit de s'affirmer comme minorité nationale sans vérification ni confirmation administrative.

PREMIÈRE MARCHÉ DE PÂQUES POUR LA PAIX

La première Marche de Pâques pour la paix organisée en République fédérale d'Allemagne se tient en 1960, rejoignant ainsi un mouvement international. Les marches connaissent leur point culminant dans les années 1960 et 1980, avec des centaines de milliers de marcheurs.



Marche de Pâques à Hambourg, 1960

L'HOMOSEXUALITÉ N'EST PLUS UN CRIME

Le paragraphe 175 du Code pénal allemand considérait les actes homosexuels comme des infractions pénales pouvant être punies d'emprisonnement et de la privation de droits civils (droit de vote). Entre 1950 et 1965, quelque 45 000 personnes ont été condamnées en RFA sur la base du paragraphe 175. Grâce notamment au mouvement gay international, le paragraphe est supprimé en 1994.

1949

LOI FONDAMENTALE DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Dans les trois zones d'occupation de l'Ouest, le Conseil parlementaire de Bonn passe neuf mois à rédiger la constitution de ce nouvel État : la Loi fondamentale, adoptée le 8 mai 1949, tire les leçons du fascisme allemand, renforce le rôle du parlement par rapport au président de la République, adopte un système institutionnel fédéral et le principe de l'État de droit. Les éléments centraux de la nouvelle constitution sont la dignité humaine, les libertés personnelles et les droits fondamentaux.

1955

CONGÉS MALADIE PAYÉS

18 000 métallos se mettent en grève dans 15 entreprises du Schleswig-Holstein – des chantiers navals et des usines de construction mécanique où les syndicats sont puissants. Alors que les employés salariés bénéficient du versement de leur salaire en cas de maladie depuis 1861, les ouvriers métallurgistes doivent mener une grève de 114 jours avant d'obtenir le même traitement que les employés. En 1957, le Bundestag adopte une Loi sur l'amélioration de la sécurité économique des travailleurs malades (*Gesetz zur Verbesserung der wirtschaftlichen Sicherung der Arbeiter im Krankheitsfall – ArbKrankhG*). Il faudra néanmoins attendre l'adoption en 1970 de la Loi sur la poursuite du paiement des salaires (*Gesetz über die Fortzahlung des Arbeitsentgelts im Krankheitsfall – LohnFortzG*) pour que les ouvriers puissent bénéficier de six semaines de congés de maladie payés et d'une parité entière avec les employés salariés.

1956

1960



« La maladie ne fait pas de différences – Maintien du salaire pour tous les travailleurs en cas de maladie ». Affiche de campagne, 1956

1990

RECONNAISSANCE DES SORABES EN TANT QUE MINORITÉ

Le traité d'unification de 1990 entre la République démocratique allemande (RDA) et la République fédérale d'Allemagne (RFA) reconnaît les Sorabes en tant que minorité. Les Sorabes sont une population slave vivant dans la région de la Lusace. Même s'ils n'ont pas été persécutés en tant que tels par le régime nazi, celui-ci pratiquait une politique d'assimilation déclarée, en interdisant la pratique de la langue et de la culture sorabes, de même que les associations et organisations sorabes.

1994

2000

ABOLITION DES PUNITIONS CORPORELLES ET DROIT À UNE ÉDUCATION NON VIOLENTE

Si le « droit de correction » du mari sur son épouse a été aboli en Allemagne en 1928, ce n'est qu'en 1949 dans la RDA et en 1973 dans la RFA qu'est révoqué le droit des parents à discipliner leurs enfants et que sont supprimés les punitions corporelles dans les écoles. Il faudra attendre 2000 pour voir interdire ces pratiques de façon expresse, par l'octroi formel aux enfants d'un « droit à une éducation non violente ». La loi dit désormais : « Les châtiments physiques, les blessures psychiques et d'autres mesures dégradantes sont interdits. »



La foule se rend en cortège à la Fête de Hambach. Les drapeaux sont aux jeunes couleurs nationales allemandes : jaune, rouge, noir.



L'IMPORTANCE DE LA LIBERTÉ DE RÉUNION

Réclamé en 1848, rejeté en 1849 : le droit des citoyens allemands de se réunir pacifiquement et sans armes, sans autorisation préalable.

Sur le plan conceptuel, les constitutions modernes sont des textes juridiques fondamentaux sur lesquels se base notamment le système judiciaire d'un État. Sur le plan historique, l'idée première qui allait donner naissance aux constitutions naquit à l'époque pré-démocratique sous la forme d'un ensemble de droits protégeant le peuple contre des gouvernants et souverains qui, eux, étaient au-dessus des lois. Leur arbitraire potentiel ne pouvait être contenu que par une loi qui s'applique également à eux.

Pour faire advenir une telle loi, les sujets du souverain furent contraints d'enfreindre la loi, les gouvernants ne garantissant pas toujours le droit de réunion. Pour former et formuler des opinions politiques, les citoyens devaient par la force des choses se rencontrer illégalement et en secret.

C'était un temps où d'importantes fractions de la population aspiraient au changement politique et social. Pour ceux privés de participation politique et en particulier pour les gens sans pouvoir, les réunions étaient des occasions de partager leurs vues dans la discussion et l'interaction. C'étaient des

moteurs de changement – et une menace du point de vue des gouvernants.

Au siècle des Lumières, les notions de constitution et de démocratie, de même que la lutte pour les droits fondamentaux, commencèrent à se répandre en Europe avec la Révolution française de 1789 et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. C'est ainsi qu'en 1792, les forces révolutionnaires françaises avançant en Allemagne n'y apportèrent pas seulement leurs idées politiques, mais aussi des symboles et des rituels, comme les arbres de la liberté plantés sur les places des villes et des villages.

1848

Tout comme dans d'autres systèmes d'organisation sociale, la possibilité pour les gens de tenir des réunions qu'ils organisaient eux-mêmes existait en Allemagne bien avant la lutte politique pour la liberté de réunion et sa reconnaissance légale. Au Moyen Âge déjà, les lois permettaient aux guildes et aux corporations d'organiser et conduire leurs réunions elles-mêmes et comme elles l'entendaient. Cependant, il n'en découlait aucun principe de liberté de réunion généralisée. Si des rassemblements jugés hostiles au pouvoir se produisaient tout de même, les gouvernants réagissaient en interdisant les groupes qui les organisaient. La *Reichsexecutionsordnung* (Ordre d'exécution impérial) de 1555 confia de telles matières aux

LA FÊTE DE HAMBACH

La Fête de Hambach, qui vit de nouvelles classes sociales occuper les lieux publics et symboliques, fut en quelque sorte un point de cristallisation de la lutte pour l'espace public, ou plus exactement, sa réappropriation dans une situation dynamique de bouleversement social.

Les libertés civiles, la formation d'États-nations et l'idée d'une Europe unifiée étaient à la fois des idées porteuses et des idéaux à une époque où, parallèlement, les différenciations intellectuelles et sociales naissantes au sein des sociétés bourgeoises appelaient des formes d'expression et de nouvelles pratiques qui ne pouvaient être assurées que par des droits individuels, c'est-à-dire des libertés civiles.

Le 27 mai 1832, de 20 000 à 30 000 hommes et femmes venus de toute l'Allemagne, mais aussi d'autres pays, se réunirent à Neustadt pour célébrer la Fête de Hambach.

ROLF GEHRING



J. W. von Goethe (1792). Arbre de la liberté coiffé d'un bonnet phrygien surplombant la vallée de la Moselle

LA TRADITION DE L'ARBRE DE LA LIBERTÉ, SYMBOLE VIVANT DE LA LIBERTÉ INDIVIDUELLE DRESSÉE CONTRE LA TYRANNIE ...

... remonte à un orme qui, à Boston, aux approches de la Révolution américaine, servait de lieu de rassemblement en faveur de la résistance croissante à l'autorité anglaise. Par la suite, cette tradition fut reprise en Europe – et réprimée par les pouvoirs en place – comme signe de protestation et d'adhésion aux idéaux de la révolution. D'une certaine façon, c'était le symbole de l'occupation de ce qui est aujourd'hui pour nous l'espace public, l'accès à la visibilité de groupes sociaux et l'affirmation publique d'intérêts sociaux.

THOMAS BIRG

autorités de police régionales compétentes, comme c'est toujours le cas aujourd'hui.

Au-delà des associations organisées et réservées à leurs membres, les réunions gagnèrent en importance au cours des 18^{ème} et 19^{ème} siècles en tant que lieux publics de discussion sur les affaires publiques. Cette évolution alla de pair avec la poursuite du changement et de l'émancipation politique, sur fond d'un remplacement des organisations sociales médiévales et de conflits sociaux de plus en plus ouverts.

Les autorités, toujours largement absolutistes, tentèrent de s'y opposer par une législation sur le maintien de l'ordre conçue comme une arme de résistance autoritaire ; elle prévoyait notamment que tout attroupement de personnes à des moments et en des lieux inhabituels, en particulier la nuit, ainsi que tout désordre troublant la tranquillité des habitants d'un lieu, devait être évité et réprimé par des mesures fermes de la part des autorités.

La « persécution des démagogues » dans la Confédération germanique de 1815 servit également d'arme contre les aspirations à de nouvelles libertés. Les décrets de Carlsbad de 1819, qui prévoyaient un arsenal législatif strict pour surveiller et combattre les tendances nationalistes et libérales, exprimaient la crainte de révolutions qui régnait dans un certain nombre de cours royales en Allemagne à l'époque.

C'est aussi ce qui explique la réaction du gouvernement de Bavière, qui en 1832 chercha à interdire le premier grand événement politique de l'histoire de la démocratie allemande.

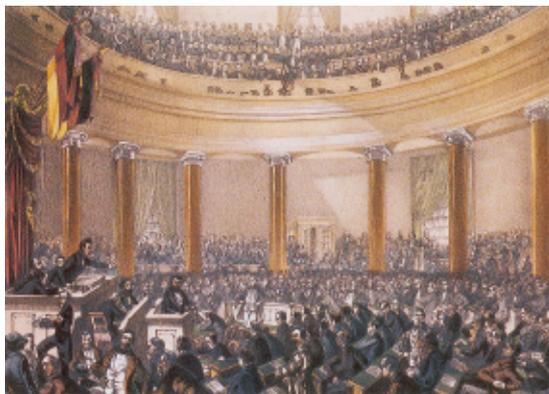
Alors que les autorités estimèrent que l'invitation à la Fête de Hambach avait quelque chose de séditieux, une immense vague de protestations força le gouvernement à lever l'interdiction qu'elle avait d'abord prononcée.

Dans l'Allemagne méridionale et dans régions d'Allemagne centrale, on adopta ensuite les premières constitutions destinées en même temps à susciter une adhésion citoyenne aux États nouvellement réorganisés. Certaines de ces constitutions incluaient des droits fondamentaux, comme par exemple celle de Bade adoptée en 1833. Au total cependant, les autorités réagirent trop tard et de façon trop arrogante, préparant ainsi la voie à des révolutions sous la forme d'actions violentes pour le renversement du régime en place et la libération de l'oppression partout en Europe.

Après la révolution de Mars, également appelée révolution allemande de 1848, le parlement de Francfort, dans sa Déclaration des droits fondamentaux du peuple allemand, promulgua ce qui suit :

Les citoyens allemands ont le droit de se réunir pacifiquement et sans armes, sans autorisation particulière préalable. Toutefois, les rassemblements publics en plein air peuvent être interdits en cas de menace imminente pour l'ordre public et la sécurité.

Après l'échec des révolutions allemandes en 1849 et le rejet du projet de constitution de l'Empire allemand par le roi de Prusse et d'autres princes, la lutte politique et l'exercice concret du droit de réunion n'en resta pas moins à l'ordre du jour. Il faut toutefois attendre la Constitution de Weimar, adoptée en 1919, pour voir pour la première fois une



LE PARLEMENT DE FRANCFORT, réuni dans l'église Saint-Paul de cette ville, chargé de rédiger une future constitution pour l'Allemagne, est aussi la scène d'un débat politique entre les courants politiques émergents à propos de la structure institutionnelle de la démocratie. Le projet de constitution, torpillé par la noblesse au pouvoir, ne sera jamais mis en oeuvre.

liste de droits fondamentaux entérinée par la loi en Allemagne. Cette loi fut abrogée lors de l'arrivée au pouvoir des Nationaux-socialistes et la promulgation en 1933 de la *Reichstagsbrandverordnung* (décret de l'incendie du Reichstag).

La chute du national-socialisme, le 8 mai 1945, ouvrit la voie à une protection renouvelée des habitants de l'Allemagne. Le 23 mai 1949, le Conseil parlementaire adopta la Loi fondamentale (*Grundgesetz*, GG en abrégé) de la République fédérale d'Allemagne pour les trois zones d'occupation de l'Ouest, entérinant une division territoriale à laquelle il ne sera mis fin que 40 ans plus tard par un nouveau rassemblement de foule.

Dans un jugement rendu en 1985, connu sous le nom de « décision de Brokdorf », la Cour constitutionnelle fédérale allemande (BVG) a confirmé l'importance de cette liberté civile. La Cour reconnaissait l'existence de distorsions du processus de formation de la volonté démocratique dans le contexte formé par les conditions socio-économiques. Les citoyens sont associés aux prises de décisions à des degrés divers : or, le citoyen impuissant se voit confronté à la puissance de grands groupes, de financiers puissants ou des médias de masse. Leur seul moyen d'exercer leur influence collective, outre la participation organisée en partis politiques et associations, demeure la liberté de réunion qui leur permet de tenir des meetings et de manifester.

En justifiant le droit fondamental qu'est la liberté de réunion comme un élément essentiel d'une société démocratique, la cour enjoignit le législateur de respecter cette liberté civile lors de l'adoption de dispositions tendant à limiter les droits fondamentaux. Cette injonction portait aussi sur l'interprétation et l'application de la loi et des réglementations par les autorités publiques et les tribunaux en préconisant une approche favorable au droit de réunion.

Aujourd'hui tout particulièrement, il est bon de s'en souvenir. Les tensions et conflits sur l'équilibre à trouver entre le droit à la protection et la défense des personnes juridiques et le devoir de protection des autorités n'ont pas disparu.

THOMAS BIRG

ROBERT BLUM

Robert Blum naît à Cologne le 10 novembre 1807. Très doué mais issu d'une famille modeste, il se forme en autodidacte. Ayant dû quitter l'école secondaire, il gagne sa vie dans plusieurs métiers alimentaires.

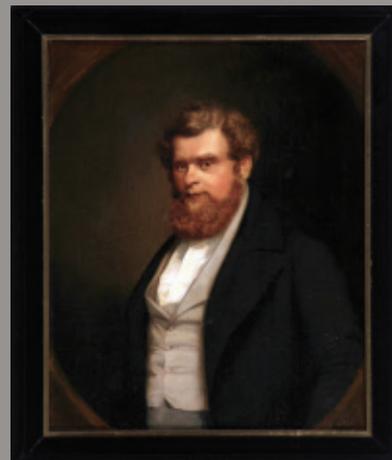
Travaillant comme fondeur et façonneur de laiton itinérant pour l'usine de lanternes Schmitz, il finit par s'établir à Berlin. Sans être inscrit comme étudiant, il suit des cours universitaires jusqu'à sa mobilisation dans l'armée. Rapidement libéré en raison d'une mauvaise vue congénitale, il perd son travail à cause de la situation économique et retourne à Cologne.

En 1832, il s'installe à Leipzig, où il est secrétaire d'un théâtre tout en commençant à travailler comme journaliste et éditeur. Dans les années précédant la révolution de Mars, il devient politiquement actif dans des associations libérales démocratiques et publie, au début des années 1840, le journal d'opposition *Sächsische Vaterlands-Blätter* (les « Feuilles patriotiques de Saxe »). Lorsque le journal est interdit, il publie la *Constitutionelle Staatsbürgerzeitung* (le « Journal citoyen constitutionnel »).

Il critique ouvertement les « petits États » et les mesures oppressives prises par les autorités. D'abord un partisan du libéralisme, il se mue progressivement en républicain et démocrate. En 1845, il est cofondateur d'un mouvement appelé les « catholiques-allemands ».

En 1848, membre du *Vorparlament* (parlement préliminaire) de Francfort et de l'Assemblée nationale allemande de Francfort, il est le chef de file des députés de gauche et dirige la fraction démocratique du *Deutscher Hof*.

Si son activité politique (rejet de la monarchie constitutionnelle, émancipation de la classe ouvrière par l'éducation et la participation aux décisions politiques, opposition à la suprématie de certaines nations et défense d'une Europe libre dans toutes ses composantes) lui vaut les attaques des groupes libéraux et conser-



Robert Blum, Tableau d'August Hunger (entre 1845 et 1848)

« Pas de chrétienté, pas de Réforme, pas de révolution nationale, en fait rien de bon ni de grand n'aurait jamais existé si chacun avait toujours pensé : De toute façon, tu n'y peux rien changer ! »

Lettre à sa sœur, 1844

vateurs, Blum, opposé à la violence, a toujours cherché le compromis politique.

Lors de l'insurrection de Vienne du 6 octobre, Blum se rend dans la capitale autrichienne à la tête d'une délégation et participe à la défense de la ville. Arrêté après la victoire des troupes impériales, il est condamné à mort le 8 novembre, malgré son immunité. La sentence est exécutée le lendemain.

« L'idée de libération et de rédemption des peuples ... Le but d'une fraternisation avec l'Ouest, libre ou bientôt libre, voilà ce à quoi je prête ma voix. Une fois ce but atteint, la liberté et la paix seront garanties en Europe ; en atteignant ce but, la partie la plus importante et la plus éclairée de la famille des nations européennes sera réunie dans une union invincible [...] »

22 juillet 1848, église Saint-Paul, Francfort-sur-le-Main

THOMAS BIRG

UNE ASSOCIATION DE TRAVAILLEURS

Premiers documents écrits faisant état de la Société d'assistance des tailleurs de pierre de Pest, l'une des plus anciennes associations de travailleurs de Hongrie.

PREMIÈRE CONVENTION COLLECTIVE EN HONGRIE

Le « règlement sur les prix » pour les imprimeurs peut être qualifié de première convention collective. Le règlement est négocié entre les maîtres-imprimeurs et le gouvernement.

COMPROMIS AUSTRO-HONGROIS

La période de la double monarchie d'Autriche-Hongrie est marquée par une forte industrialisation. Le nombre de travailleurs de l'industrie passe d'environ 560 000 en 1873 à 700 000 en 1900. Le temps de travail journalier maximum est de 16 heures, la journée de travail compte 12 heures en moyenne, les dimanches sont souvent ouverts. Les conditions de logement de la classe ouvrière sont déplorables.

ABOLITION DES CORPORATIONS ET GUILDES

CONGRÈS DU MSZDP

Premier congrès du MSZDP (Parti social-démocrate hongrois). Le parti et le mouvement syndical entretiennent des liens étroits. La plupart des députés du MSZDP sont des dirigeants syndicaux.

SYNDICAT DES OUVRIERS DU BÂTIMENT

Fondation de MÉMOSZ (Association nationale des travailleurs du bâtiment de Hongrie), le prédécesseur d'ÉFÉDOSZSZ.

ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES DE HONGRIE

La cotisation d'affiliation consiste en un abonnement à la Revue des Travailleuses nouvellement créée.

1818

1848-

1849

1848

1862

1867

1868

1869

1872

1874

1890

1899

1903

1903

1904

RÉVOLUTION ET GUERRE D'INDÉPENDANCE

Cette révolution est à l'origine de la première république de Hongrie. Pendant la période de réformes civiles, un système électoral à suffrage individuel à majorité relative et à un tour est mis en place. Il est ouvert aux hommes hongrois de plus de 20 ans et disposant d'une certaine fortune (cet électoral forme environ 6% de la population). La révolution est écrasée par les Habsbourg avec l'aide de la Russie ; la Monarchie est restaurée.

NAISSANCE DU MOUVEMENT SYNDICAL

Le syndicat de l'imprimerie est la première organisation syndicale de Hongrie.

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS

Création de l'Association générale des travailleurs, la première organisation sociale-démocrate de travailleurs hongrois.

PREMIÈRE PUBLICATION OUVRIÈRE

Typographia, le premier périodique syndical, est édité par le Syndicat de l'imprimerie. *Typographia* paraît toujours.

DROIT DE VOTE

Modification du système électoral ; introduction d'un seuil censitaire basé sur l'impôt et du scrutin public. Le système restera en place jusqu'en 1938.

PREMIER CONGRÈS NATIONAL DES SYNDICATS



Usine au début des années 1900

LÉGALISATION DE LA GRÈVE

SUFFRAGE UNIVERSEL

Le « Jeudi rouge » est le jour d'une manifestation de masse pour le suffrage universel et de meilleures conditions de vie.

L'AUTRICHE-HONGRIE ADRESSE UN ULTIMATUM À LA SERBIE

Début de la Première Guerre mondiale.

RÉVOLUTION DES ASTERS

C'est une révolte de soldats et de civils, fatigués d'une Première Guerre mondiale qui dure trop longtemps. Elle commence par des manifestations de rue, des marches et des grèves à Budapest et dans les grandes villes. La révolution est victorieuse, la Hongrie se sépare de l'empire austro-hongrois et devient une république.

RÉPUBLIQUE SOCIALISTE

Le gouvernement civil démissionne devant les prétentions territoriales de la Triple-Entente. Les communistes prennent le pouvoir et installent une république des conseils qui durera 133 jours.

Cette période, connue sous le nom de « Terreur rouge », est marquée par des réformes sociales importantes et s'achève par une intervention armée internationale.

CONTRE-RÉVOLUTION

Miklós Horthy occupe Budapest, la contre-révolution l'emporte. C'est le début de la « Terreur blanche », marquée par une répression féroce exercée contre les socialistes, les syndicats et les libéraux. La Hongrie devient un « royaume sans roi », Horthy est son régent.

TRAITÉ DE TRIANON

Le territoire national de la Hongrie passe de 288 000 km² à 93 000 km², sa population de 18,2 à 7,6 millions d'habitants. Le traité de Trianon continue d'avoir une influence majeure sur la politique intérieure et étrangère du pays.

GRÈVE DES MINEURS

Les mineurs mènent une grève de neuf semaines pour réclamer la journée des 8 heures.

GRANDE MANIFESTATION

Affrontements avec la police au cours desquels un ouvrier du bâtiment est mortellement blessé par les forces de l'ordre.



Manifestation et émeutes le 1er septembre 1930

1912

1914

1918

1919

1919

1919

1920

1920

1921

1925

1930

1937



Le quotidien Népszava était l'organe du Parti social-démocrate. Ce numéro célèbre la proclamation de la République en 1918.

GOVERNEMENT SYNDICALISTE

Un éphémère gouvernement social-démocrate tente de consolider la république mais est renversé par une intervention armée étrangère.

VOTE DES FEMMES

Les femmes sont admises au vote pour la première fois aux élections parlementaires.

RECONNAISSANCE DES SYNDICATS EN TANT QU'ACTEURS SOCIÉTAUX

Pacte Bethlen-Peyer, conclu entre le gouvernement et les syndicats. Le MSZDP et les syndicats sont reconnus à condition de ne pas tenter d'organiser les agents de la fonction publique, les travailleurs des chemins de fer et des postes, de ne pas organiser de grèves importantes et de s'abstenir de toute propagande républicaine. Sur cette base, le parti social-démocrate est légalisé et les organisations syndicales peuvent reprendre leur action. Le MSZDP est autorisé à se présenter aux élections nationales et locales ; toutefois, son nombre de sièges est plafonné à dix pour cent.

UNE NOUVELLE LÉGISLATION fixe l'horaire de travail hebdomadaire à 48 heures, instaure le paiement des heures supplémentaires, les congés payés ainsi qu'une pause-déjeuner de 15 minutes, et met en place un système d'allocations pour la garde d'enfants.

HORTHY TENTE, SANS SUCCÈS, DE METTRE FIN À LA PARTICIPATION DE SON PAYS À LA GUERRE

Les Allemands le forcent à se démettre et installent un gouvernement fasciste fantoche.

« LIBÉRATION » DU PAYS PAR L'UNION SOVIÉTIQUE.

Les troupes soviétiques occupent la Hongrie « de façon temporaire ».

NATIONALISATION DES ENTREPRISES



Participants à l'insurrection de 1956 dans les rues de Budapest

SOULÈVEMENT DE BUDAPEST – RÉVOLUTION ET GUERRE D'INDÉPENDANCE

La Révolution et Guerre d'indépendance pour la démocratisation de la politique intérieure et pour l'indépendance nationale est un conflit entre différentes approches du développement social et économique du pays. Le 1er novembre, Imre Nagy annonce le retrait de la Hongrie du Pacte de Varsovie. Le 4 novembre, János Kádár installe le Gouvernement ouvrier-paysan révolutionnaire de Hongrie et invite les forces armées soviétiques à entrer dans le pays. L'écrasement de la révolution est suivi de représailles sanglantes et sans précédent.

LA HONGRIE REDEVIENT UNE RÉPUBLIQUE

LES TROUPES SOVIÉTIQUES QUITTENT LE PAYS

PREMIÈRES ÉLECTIONS LIBRES

Les premières élections libres se tiennent du 25 mars au 8 avril.

LA HONGRIE REJOINT L'UE

1941

LA HONGRIE ENTRE DANS LE DEUXIÈME CONFLIT MONDIAL EN DÉCLARANT LA GUERRE À L'UNION SOVIÉTIQUE

1944



Manifestation du 1er mai, 1950

1945

1948

PARTI UNIQUE ET DICTATURE COMMUNISTE

C'est « l'année du tournant ». Les partis communiste et socialiste fusionnent, un régime stalinien est mis en place. Les syndicats sont nationalisés et perdent leur rôle politique; l'adhésion au syndicat devient pratiquement obligatoire. La centralisation est très poussée et, au lieu de protéger les intérêts des travailleurs, l'objectif principal de l'appareil syndical est de servir l'intérêt économique national.

1948

1950

CONTRÔLE CENTRALISÉ SUR LES SYNDICATS

Dans le cadre de la centralisation, MÉMOSZ doit fusionner avec le Syndicat des travailleurs du bois; la direction de la confédération nationale (SZOT) décide de changer son nom en *Építő-, Fa-, és Építőanyagipari Dolgozók Szakszervezeteinek Szövetsége* (ÉFÉDOSZ).

1956

1981

RÉDUCTION DU NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL

Repos du samedi et semaine de cinq jours et de 42 heures, passant à 40 heures en 1984.

1984

1987

UN NOUVEL ÉLAN POUR LE MOUVEMENT SYNDICAL

C'est l'année de la mise en place de nouveaux syndicats indépendants. Les syndicats souhaitent une réelle indépendance et entendent protéger les intérêts véritables de leurs affiliés. Entamé dans les milieux universitaires, ce mouvement de fond ne peut être ignoré par les cadres des anciens syndicats. Au cours des années qui vont suivre, de nouveaux syndicats et de nouvelles fédérations et confédérations vont se suivre, donnant lieu à l'actuelle fragmentation des structures syndicales.

1989

1990

1990



Parade du 1er mai, 1983

2004



Fête des moissons des ouvriers du bâtiment à Debrecen en 1923

LES SYNDICATS HONGROIS PENDANT L'ENTRE-DEUX-GUERRES

Au début des années 1920, la situation des syndicats et du mouvement ouvrier en Hongrie était des plus précaires. La défaite tragique par laquelle s'était soldée la Grande Guerre, une paix humiliante, doublée d'une invasion étrangère mettant fin à une révolution républicaine suivie d'une république des conseils prolétarienne, avaient fait place à un nouveau gouvernement dirigé par Miklós Horthy, le régent d'un « royaume sans roi ». Lui-même appela son régime celui de la « contre-révolution » tandis que son opposition l'a qualifié de "terreur blanche". Les partis politiques de gauche – qu'ils soient social-démocrate ou communiste – furent interdits ; pour le mouvement ouvrier, l'organisation et la représentation légales disparurent suite à la dissolution forcée d'un grand nombre de syndicats, principalement ceux des fonctionnaires et des agents publics.

Alors que l'économie nationale était en ruine, la plupart des ressources naturelles de la Hongrie prirent le chemin des pays

voisins ; le chômage et l'inflation allaient flamber. À son point culminant, en juillet 1923 – le taux d'inflation était de 98 % pour le mois.

Les syndicats, posant que leur existence était une « nécessité historique », se concentrèrent sur la fourniture d'aides de première nécessité. Dans les années 1920, les problèmes les plus urgents étaient un chômage croissant et l'appauvrissement de la classe ouvrière.

Pour beaucoup de ménages, cette aide constituait la seule source de revenus ; de plus, ces secours renforçaient la solidarité en donnant un sentiment d'appartenance à ceux qui les recevaient, tout en faisant gagner le mouvement ouvrier en popularité auprès des couches les plus pauvres de la population.

Les tentatives de réduire au silence le MSZDP – le parti social-démocrate hongrois – furent vaines, en raison de sa très grande popularité parmi les ouvriers, les organisations syndicales et la fonction pu-

blique, comme les postiers et les cheminots : cette couche sociale fournit une base permanente et solide aux sociaux-démocrates. À mesure que les syndicats renforçaient leur influence au sein du parti, leur rôle évolua : sur les onze membres de la direction du MSZDP, sept étaient des leaders syndicaux. Malgré les intimidations et le harcèlement, le nombre d'adhérents se maintint ; les dirigeants se prononcèrent pour une lutte pragmatique et constructive, alliant tactique des petits pas, grèves et manifestations.

La situation était placée sous le contrôle du Premier Ministre le comte István Bethlen, un « consolidateur » arrivé au pouvoir en avril 1921 et qui, en raison de sa volonté de créer un puissant parti conservateur, fut forcé à une politique de louvoiement entre d'une part l'extrême-droite et, de l'autre, les sociaux-démocrates et les libéraux de l'opposition.

Des pourparlers secrets entre le gouvernement et les dirigeants syndicaux furent en-

1921

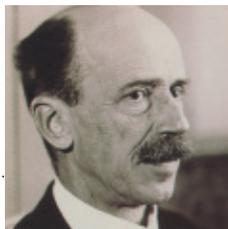


Travailleurs et citoyens conscients,
Votez pour les sociaux-démocrates !

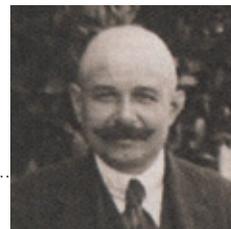
tamés le 8 décembre 1921 ; deux semaines plus tard, le 22 décembre, les parties à la négociation signèrent un document secret de « réconciliation », appelé le pacte Bethlen-Peyer. Le MSZDP et les syndicats furent reconnus légalement et les organisations syndicales purent reprendre leur travail d'organisation. Le MSZDP fut autorisé à participer aux élections aux niveaux national et local ; néanmoins, le nombre de sièges qu'ils pouvaient obtenir était plafonné à 10 %.

Toutefois, les syndicats ont dû payer un prix très élevé pour ce Pacte : le mouvement syndical dut s'abstenir de tout travail d'organisation parmi les fonctionnaires, les agents publics et les ouvriers agricoles – c'était un coup important porté à l'efficacité de l'action syndicale et de la principale arme du parti, la grève. Le mouvement ouvrier dut s'engager à ne pas créer de nouvelles organisations parmi les travailleurs

ruraux, à abandonner toute propagande républicaine radicale contre le gouvernement et à s'abstenir de critiquer la politique étrangère officielle. En contrepartie, le gouvernement Bethlen donna au parti la possibilité de participer pleinement à la vie politique hongroise, de sorte que les sociaux-démocrates eurent la possibilité de se présenter aux élections de 1922 et, grâce au Pacte, d'être représentés dans le corps législatif jusqu'en 1944, même si le nombre de leurs sièges au parlement était limité à 10 %. D'autres dispositions de l'accord prévoyaient la réintroduction du droit de réunion, le relèvement du montant des dépôts bancaires pouvant être effectués par des associations et donc par les syndicats, et un allègement du contrôle officiel sur le Parti social-démocrate. Il est important de mentionner que le Premier Ministre s'engagea également à assurer des conditions de vie stables aux travailleurs et qu'il entreprit de faire adopter une loi sur l'assistance aux



István Bethlen



Károly Peyer

BETHLEN ET PEYER

Après la Grande Dépression, tout ce qu'István Bethlen avait construit pendant près de dix ans s'était effondré. L'économie était ruinée, le Parti de l'unité nationale était démembré et Bethlen lui-même fut contraint à la démission en 1931, tout en conservant un rôle politique important en tant que leader du parti du gouvernement et, plus tard, en tant que conseiller de Horthy. Après les décrets de Vienne, il continua de s'opposer à l'orientation exclusivement pro-allemande de la politique étrangère du pays et à l'interruption des relations avec les pays anglo-saxons. Il estima que l'entrée de la Hongrie dans le deuxième conflit mondial était une erreur et condamna les lois contre les Juifs. En 1943-44, il fut un partisan d'une sortie de la guerre et fut à l'origine de plusieurs tentatives pour obtenir une paix séparée avec la Grande-Bretagne et les États-Unis.

Pendant l'occupation allemande, Bethlen dut entrer dans la clandestinité et fut victime de deux attaques cérébrales. Il fut capturé par les Russes en décembre 1944 et déporté en Union Soviétique pour l'empêcher de devenir une figure autour de laquelle des forces anti-communistes auraient pu se réunir. Il mourut d'un arrêt cardiaque à l'hôpital de la prison des Butyrki à Moscou, le 5 octobre 1946. En juin 1994, sa dépouille symbolique fut inhumée à Budapest au cimetière Kerepesi.

Károly Peyer fut député au parlement hongrois de 1922 à 1944, chef de la fraction parlementaire social-démocrate à partir de 1931 et, à partir de 1927, secrétaire général du Conseil des syndicats et délégué à la Conférence internationale du Travail de l'OIT.

Après la Deuxième Guerre mondiale, il s'opposa à une alliance avec le Parti communiste

hongrois officialisé à l'automne 1944 et fut exclu du Parti social-démocrate pendant l'été 1947. Il rejoignit alors le Parti radical hongrois, pour émigrer bientôt aux États-Unis. Le 16 février 1948, un Tribunal populaire le condamna par contumace à huit ans d'emprisonnement pour espionnage. Cette décision fut annulée le 14 décembre 1989, 33 années après sa mort, en l'absence d'infractions pénales.

Károly Peyer mourut d'une crise cardiaque le 25 octobre 1956 en apprenant à la radio la nouvelle de l'Insurrection de Budapest – la Révolution de 1956 –, qui avait éclaté deux jours plus tôt.

GYULA PALLAGI



Quartier-général de la grève des travailleurs du bâtiment en 1935

personnes âgées, aux veuves et aux orphelins, ainsi qu'une loi sur l'assurance invalidité. Le contenu du Pacte resta secret jusqu'à la fin 1923.

Les sociaux-démocrates virent dans le pacte un important succès tactique, qui leur permit de disposer d'une représentation parlementaire des élections de 1922 jusqu'en 1944 et d'agir dans le calme, dans l'ordre et dans la légalité. Les communistes, quant à eux, restant interdits et devant évoluer dans l'illégalité, accusèrent le pacte d'être une entente entre « l'aristocratie du travail » et les capitalistes, et qualifièrent les leaders syndicaux de traîtres.

Au cours de la deuxième moitié des années 1920, la montée du chômage affectait même ceux qui avaient un emploi stable, les employeurs ayant la volonté de réduire les salaires et de s'attaquer aux droits acquis des travailleurs. Mais à mesure que le chômage continuait à augmenter, les grèves et les actions de lutte pour le maintien des salaires se raréfièrent. Les signes de crise économique à la fin de la décennie forcèrent les leaders syndicaux et le parti social-démocrate à focaliser leur action sur le chômage et ses effets. Ils réclamèrent des allocations de chômage, la régulation du temps de travail pour créer plus d'emplois, la liberté d'association pour tous et l'arrêt du harcèlement policier. Ces demandes étaient appuyées par des grèves, des marches de la faim et des démonstrations. Leur slogan principal : De travail ! Du pain ! – c'est-à-dire les objectifs les plus basiques du mouvement ouvrier.

Au printemps et à l'été 1930, devant l'absence d'action contre le chômage de la part du gouvernement et des pouvoirs publics, des préparatifs en vue d'une grève de plusieurs heures et de manifestations à Budapest et dans l'ensemble du pays furent entamés au début du mois d'août. Le 11 août 1930, le Comité Syndical décida qu'une manifestation aurait lieu le 1er septembre. Ce lundi-là, les portes des usines restèrent fermées, la GYOSZ (l'Association nationale des industriels hongrois) ayant ordonné un jour de congé de façon à ce qu'il soit impossible de compter le nombre de personnes ayant répondu au mot d'ordre des syndicats. Mais c'était une fausse bonne idée : vers 10 heures du matin, une foule importante commença à se diriger vers le Nagykörút (le Grand Boulevard) et l'avenue Andrassy ; elle atteignit la place des Héros à midi, moment où la police montée chargea la foule.

Quelqu'un a dû jeter une première pierre ; quelques secondes plus tard, ce fut une pluie de pavés qui s'abattit sur la police. Devant le château de Vajdahunyad, les manifestants désarçonnèrent les policiers à cheval. « Visez la foule ! Feu ! » Tel fut l'ordre donné par Károly Nagy, l'officier qui commandait la police montée. Après la salve, János Darnyik, un ouvrier du bâtiment au chômage, gisait mort au pied des statues des rois. Treize autres victimes furent évacuées en ambulance. Près de 150 000 personnes prirent part aux événements de la journée, dans la capitale et ailleurs : des manifestations, des échauffourées et des

arrestations eurent lieu dans les centres industriels et les grandes villes de province. L'année suivante, le Conseil des syndicats tint un congrès extraordinaire, où Peyer rappela que plus d'un million de personnes vivaient dans la pauvreté à cause du programme économique défailant du gouvernement. La situation économique catastrophique installa un sentiment de désespoir et suscita une série de manifestations de la faim. La voix du Parti communiste, illégal, s'y fit entendre de plus en plus fortement. Certains syndicats sectoriels – mineurs, ouvriers du bâtiment, cordonniers – commençaient à se dire favorables à ses méthodes plus radicales, ce qui causa de vives tensions au sein du mouvement.

À partir de 1933, le chômage se résorba lentement et la production industrielle reprit peu à peu. Ce développement économique, bien que lent et progressif, eut également un effet positif sur le nombre d'adhésions syndicales. Les syndicats adaptèrent leurs objectifs en fonction des nouvelles circonstances en plaçant le niveau des salaires au centre de leurs revendications, tout en mettant aussi l'accent sur la liberté d'organisation et le renforcement du droit de grève. Le mouvement de grèves des travailleurs du bâtiment atteignit son point fort en 1935, contraignant le gouvernement à changer d'attitude, ce qui déboucha en 1937 sur une réglementation de la relation de travail considérée comme une grande victoire pour les syndicats. Toutefois le gouvernement, qui penchait de plus en plus vers l'extrême-droite, n'abandonna jamais l'idée de supprimer totalement les syndicats pour les remplacer par un système corporatiste composé de chambres de travailleurs dirigées par l'État et d'organisations sportives et de loisirs pour les travailleurs. Cette intention ne se concrétisa pas jusqu'à l'éclatement de la guerre. À ce moment, le mouvement ouvrier et les droits des travailleurs hongrois étaient très proches de ce qu'ils étaient en Europe occidentale. Cependant, la participation du pays à la Deuxième Guerre mondiale et l'occupation soviétique qui suivit modifièrent le sort de la Hongrie, où le mouvement syndical connut un chemin de développement très différent de l'Ouest.

GYULA PALLAGI

Photo souvenir d'une section de la « Société mutuelle d'amélioration et de résistance des maçons, mineurs, journaliers et aidants », fondée en 1886 pour obtenir des meilleures conditions de travail



ÉMERGENCE DES « LIGUES DE RÉSISTANCE » ET DES FÉDÉRATIONS SECTORIELLES

Le début de la décennie voit la création de deux formes importantes d'organisation et de représentation des travailleurs dans le cadre du travail : les ligues de résistance (tout d'abord organisées par région), qui réclament des améliorations sur le plan des salaires, des heures de travail et de la loi – et appuient leurs demandes au besoin par des grèves –, et les fédérations sectorielles (dont, parmi les premières, celles de la construction, des typographes et des travailleurs du textile), qui revendiquent une harmonisation des conditions de travail par la conclusion de conventions collectives applicables à tous les travailleurs d'un métier donné.

ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

Le parlement italien adopte le nouveau Code pénal abolissant la peine de mort dans tout le royaume d'Italie (le régime fasciste la réintroduira pour les civils en 1926, avant son abolition définitive en 1947 pour tous les crimes de droit commun ou relevant de la justice militaire, commis en temps de paix).

ASSURANCE OBLIGATOIRE CONTRE LES ACCIDENTS DE TRAVAIL

La première loi prévoyant une assurance obligatoire contre les accidents de travail, bien que limitée à quelques secteurs de la production, met en place un dispositif de sécurité sociale de base devant l'accroissement préoccupant de ce genre d'accidents.

LÉGISLATION ORGANISANT LA PROTECTION DES ÉMIGRANTS ITALIENS

La première loi organique relative à la protection des émigrants crée un organisme de contrôle unique pour toutes les questions liées à l'émigration italienne, des commissions pour assurer le respect des normes sanitaires sur les navires, ainsi que des commissions d'arbitrage en cas de litiges avec le pays de destination. Toute la réglementation sera réorganisée plus tard par le texte unique de la loi consolidée de 1919, qui marque la fin officielle de l'émigration de masse enclenchée après l'unification de l'Italie, lorsque des millions d'Italiens sont partis vers d'autres pays à la recherche de meilleures conditions de vie et de travail.

années
40

DIFFUSION DES SOCIÉTÉS MUTUELLES OUVRIÈRES

Suite à la dissolution des anciennes guildes ou corporations d'artisans (*corporazioni di arti e mestieri*), les travailleurs unissent leurs forces pour créer un grand mouvement de solidarité articulé sur les sociétés ouvrières de secours mutuel (*società operaie di mutuo soccorso* (SOMS)). Ces associations, dont le nombre se multiplie au cours des années 1840, ont pour but principal de donner un soutien financier à leurs membres malades, handicapés ou au chômage.

1866

LÉGISLATION SUR LA PROTECTION DU TRAVAIL DES ENFANTS

La première loi organique de l'État italien fixant des limites au travail des enfants confirme l'âge minimum de neuf ans, porté à 10 pour le travail dans les carrières et les mines et à 15 pour les travaux insalubres ou dangereux.

années
70

1877

LÉGISLATION SUR L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

La Loi Coppino porte la durée de l'école primaire à cinq ans et rend l'enseignement obligatoire pour les trois premières années. En 1904, la Loi Orlando rendra l'enseignement obligatoire jusqu'à l'âge de 12 ans en créant un « cours populaire » (*corso popolare*) d'une cinquième et d'une sixième année faisant suite au cours primaire et donnant aux élèves des éléments utiles de formation professionnelle.

1889

1891

CRÉATION DES PREMIÈRES « CHAMBRES PROFESSIONNELLES » ET DÉVELOPPEMENT DU SYNDICALISME CATHOLIQUE

Les premières chambres professionnelles (*Camere del lavoro*) voient le jour ; ce sont des organisations territoriales et intersectorielles compétentes pour la gestion de l'emploi, l'organisation de formations et d'une assistance, et agissant en tant qu'instance d'arbitrage dans les litiges. 1891 est également l'année où paraît l'encyclique *Rerum Novarum*, qui appelle au développement du mouvement catholique et à la création d'associations de protection des travailleurs, telles les ligues « blanches » (surtout actives à la campagne), ainsi que de dispositifs d'aide sociale comme les caisses de crédit rural.

1898

1901



L'agitateur, Emilio Longoni, 1891

GRÈVE GÉNÉRALE

La première grève générale des travailleurs italiens est proclamée pour protester contre la répression et les massacres de travailleurs qui ont eu lieu cette année durant des révoltes ouvrières, et pour revendiquer de meilleures conditions de travail et de salaire.

PREMIÈRES ÉLECTIONS AU SUFFRAGE MASCULIN QUASI-UNIVERSEL

Ce sont les premières élections où sont admis au vote tous les hommes âgés de plus de 30 ans ainsi que ceux âgés de plus de 21 ans et ayant un certain niveau d'instruction ou de fortune. Le droit de vote sera étendu à tous les hommes adultes en 1918.

RENAISSANCE DES SYNDICATS DÉMOCRATIQUES

Les syndicats démocratiques sont réinstaurés après deux décennies de régime fasciste. Les principaux mouvements syndicaux (communiste, démocrate-chrétien et socialiste) se regroupent en une seule confédération pour représenter les travailleurs. Cette Confédération générale italienne du travail (*Confederazione Generale Italiana del Lavoro* – CGIL) se scindera quatre ans plus tard dans le climat de Guerre froide de l'époque et les divisions politiques qu'elle entraîne en Italie. 1950 verra la création de la Confédération italienne des syndicats de travailleurs (*Confederazione Italiana Sindacati Lavoratori* – CISL) et de l'Union italienne du travail (*Unione Italiana del Lavoro* – UIL).



Affiche pour une meilleure protection au travail et une meilleure culture de prévention

LÉGISLATION SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Publication du premier cadre législatif et réglementaire sur la santé et la sécurité au travail. Il définit des normes et des caractéristiques pour les différents environnements de travail, ainsi que diverses obligations de base pour les employeurs, en particulier la mise en œuvre de mesures de sécurité-santé, l'obligation d'informer les travailleurs sur les risques d'un travail donné, la mise à disposition d'équipements de protection et l'exigence de contrôler le respect par chaque travailleur des mesures de santé et de sécurité prévues. Ce cadre restera d'application jusqu'en 2008, lorsqu'une consolidation de la législation sur la santé et la sécurité au travail actualise les dispositions existantes dans ce domaine en fonction des développements technologiques et des changements dans l'organisation du travail.

1904

1906

1918

1913

1919

1944

1946

1948

1950

1955-

1956

1963

NAISSANCE DES CONFÉDÉRATIONS SYNDICALES SOCIALISTES ET CHRÉTIENNES

La multiplication et le développement des structures représentatives, allant de pair avec une volonté d'unification, donne lieu à la création d'une confédération syndicale d'inspiration socialiste réformatrice : la Confédération générale italienne du travail (*Confederazione Generale del Lavoro* – CGdL). En 1918, avec le développement du mouvement syndical catholique, elle est suivie par la fondation d'une confédération d'inspiration chrétienne : la Confédération italienne des travailleurs (*Confederazione Italiana dei Lavoratori* – CIL).

ASSURANCE INVALIDITÉ ET VIEILLESSE OBLIGATOIRE

L'assurance invalidité et vieillesse est rendue obligatoire pour tous les travailleurs salariés. Un régime d'invalidité et de retraite est mis sur pied pour les personnes de plus de 65 ans ayant travaillé pendant au moins 12 ans.

LE VOTE DES FEMMES

Les femmes participent aux élections pour la première fois (d'abord aux élections administratives et politiques, ensuite à celles organisées parallèlement au referendum sur le choix entre monarchie ou république). Quelque 2 000 femmes candidates sont élues aux conseils municipaux ; 21 le sont à l'Assemblée constituante de la République italienne nouvellement proclamée.

ADOPTION DE LA CONSTITUTION DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE

La Constitution de la République italienne entre en vigueur. Elle entérine l'égalité des citoyens devant la loi, sans distinction de sexe, de race, de langue, de religion, d'opinion politique, de conditions personnelles ou de statut social. Le travail représente la valeur fondatrice de l'ordre républicain : c'est ainsi que la Constitution intègre les principes de la liberté syndicale et de la réglementation des relations de travail par le biais de conventions collectives conclues par les syndicats.

PROTECTION DES MÈRES AU TRAVAIL

La première intervention législative systématique destinée à offrir une protection physique et économique aux mères au travail étend la portée des législations antérieures de 1902 et 1934 ; de même, elle élargit les interdictions aux travaux lourds ou pénibles pendant la période de l'allaitement et au licenciement des travailleuses pendant la grossesse et pendant le congé de maternité obligatoire.

SUPPRESSION DES « CLAUSES DE CÉLIBAT » ET ACCÈS DES FEMMES À TOUTES LES PROFESSIONS

La Loi n° 7 a pour conséquence que le mariage n'est plus une raison recevable de licenciement des travailleuses. L'année 1963 est aussi celle de l'adoption de la Loi n° 66, qui ouvre l'accès des femmes à toutes les fonctions publiques, dans l'administration publique et dans le secteur public (y compris la magistrature et les fonctions judiciaires), dans différents rôles, carrières et catégories barémiques.

LÉGISLATION SUR LA PROTECTION DU TRAVAIL DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

La nouvelle législation portant sur la protection du travail des enfants et des adolescents fixe l'âge minimum d'admission à l'emploi à 15 ans et opère une distinction entre le cadre légal du travail des mineurs et celui applicable aux femmes (regroupés en une seule catégorie équivalente dans la législation jusqu'alors).

INTRODUCTION DE LA SEMAINE DE TRAVAIL DE 40 HEURES

Après une dure bataille menée par les travailleurs et leurs syndicats, le renouvellement des conventions collectives nationales en 1969 et 1970 entérine la réduction du temps de travail hebdomadaire à 40 heures dans pratiquement tous les secteurs.

DIVORCE ET DROIT DES FEMMES

La loi autorisant le divorce entre en vigueur en Italie après une longue lutte menée par des personnalités radicales et laïques. La décennie est également marquée par d'importantes conquêtes suite au combat pour l'émancipation des femmes : la protection des mères au travail (1971), avec l'introduction de mesures législatives, économiques et d'aide sociale destinées à permettre aux femmes au travail de ne pas négliger le soin de leurs enfants ; la création de crèches municipales (1971) ; la réforme du droit de la famille (1975), par laquelle la société italienne peut abandonner sa conception hiérarchisée de la famille et supprimer les distinctions injustes entre enfants naturels et légitimes ; et l'égalité de traitement au travail (1977). En outre, l'avortement est légalisé en 1978.



« La mort sur les chantiers doit cesser ». Manifestation pour une meilleure protection au travail, 15 avril 1973

LÉGISLATION RELATIVE À L'IMMIGRATION PROVENANT DE L'ÉTRANGER

La Loi Turco-Napolitano règle la question de l'immigration provenant de l'étranger ; elle encourage l'immigration légale et décourage l'immigration clandestine, en favorisant l'acquisition de la citoyenneté, les droits de la famille, les soins médicaux et le droit à l'éducation. Cette loi (intégrée au texte unique des dispositions consolidées concernant les réglementations sur l'immigration et le statut juridique des étrangers) remplace la loi Martelli de 1990 qui pour la première fois, et mue par les besoins urgents de l'époque, avait organisé un cadre légal pour la question des réfugiés.

1967

1969

1970

années
70

1973

1978

1998

2016



Les ouvriers de la construction mènent une grève de quatre jours pour obtenir une convention collective nationale. Leurs revendications portent sur les horaires de travail, des négociations constructives, la reconnaissance des qualifications et les droits syndicaux. Septembre 1969

STATUT DES TRAVAILLEURS

Pendant « l'automne chaud » de 1969, les grèves réclamant le renouvellement des conventions collectives, les revendications des travailleurs sur leurs lieux de travail et d'autres demandes de nature générale connaissent une participation massive. L'automne est suivi par la publication d'un ensemble de « Règles de protection de la liberté et de la dignité des travailleurs et de la liberté et de l'activité syndicales sur le lieu du travail, et règles régissant le service public de l'emploi », mieux connu sous l'appellation « Statut des travailleurs ». Le Statut confirme une série de droits fondamentaux des travailleurs (dont la liberté d'opinion, la réglementation des autorisés de contrôle et disciplinaires, des tâches et des transferts) ; de même, il soutient et promeut l'activité syndicale sur le lieu du travail.

DROIT DES TRAVAILLEURS À 150 HEURES DE FORMATION OU D'ÉTUDE PAYÉES

La convention collective nationale des ouvriers métallurgistes ouvre la possibilité aux travailleurs de bénéficier de 150 heures payées pour suivre des cours de formation professionnelle ou même des cours non directement liés à leur travail afin d'obtenir un diplôme. Toujours par la voie de la négociation collective, ce droit à l'étude sera rapidement repris dans d'autres secteurs.



CRÉATION DU SERVICE NATIONAL DE SANTÉ

Adoption de la législation réformant le système des soins de santé et mettant en place le Service national de santé italien, dont la mission consiste à veiller à la prévention des maladies des citoyens ainsi qu'à leur traitement et leur guérison en cas de maladie. La réforme introduit un système basé sur les principes de l'égalité devant les soins et l'universalité de ceux-ci pour l'ensemble de la population.

LOI DE LUTTE CONTRE LES « MARCHANDS D'ESCLAVES »

Adoption de la loi destinée à lutter contre l'emploi illégal et l'exploitation des travailleurs clandestins, délits fréquents en particulier dans l'agriculture et la construction, et introduits dans le Code pénal en 2011. Au-delà des « marchands d'esclaves », la Loi n° 199/2016 étend la responsabilité et les sanctions aux employeurs recourant aux recrutements illégaux. Elle introduit de nouveaux instruments juridiques tels que la confiscation de biens et l'arrestation en flagrant délit (y compris en cas de manquement répété aux conventions collectives nationales).

NAISSANCE DES MESURES PRÉVENTIVES DE SÉCURITÉ ET DE SANTÉ SUR LES LIEUX DE TRAVAIL

Dans l'Italie des années 1960, travailleurs, professionnels de la santé au travail, militants et syndicalistes tentèrent de développer et de mettre en place dans les entreprises une nouvelle approche visant à modifier et à améliorer les conditions de travail plutôt que de laisser simplement aux entreprises la voie libre pour proposer des indemnisations aux victimes lorsque ces conditions étaient mauvaises.

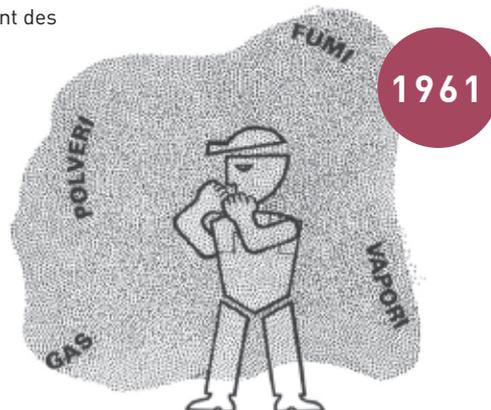
Une industrialisation accélérée, surtout dans les bassins de Milan et de Turin, avait conduit à une arrivée massive de travailleurs provenant souvent de régions rurales et occupés dans des usines tournées vers la production de masse dans le secteur automobile et d'autres. Il en émergea une main-d'œuvre des plus hétérogènes à plusieurs égards. Traditionnellement, les travailleurs venus du Sud en particulier n'avaient pas de liens avec les syndicats et ne manifestaient pas un grand désir de s'y affilier. Cependant, ils n'étaient pas non plus liés à un travail spécifique, et encore moins à une entreprise spécifique. De plus, leur forte capacité de résistance était à n'en pas douter l'une des raisons pour lesquelles tant d'organisations autonomes, non syndicales (les « comités de base »), virent le jour en Italie à l'époque, trouvant souvent une certaine inspiration dans le « mouvement 1968 ».

Au début des années 1960, de violents conflits sur les conditions de travail, plus particulièrement sur l'exposition à des substances dangereuses, éclatèrent à Farmitalia à Settimo Torinese près de Turin, une usine de produits pharmaceutiques. Ils amenèrent des travailleurs, des médecins du travail et les syndicats à lancer une étude sur ces risques, à établir une liste de substances dangereuses en circulation et à demander qu'on leur substitue des produits de remplacement non dangereux. Mais ces préoccupations spécifiques concernant des conditions de travail précises conduisirent également à des demandes de participation des ouvriers à l'évaluation des risques et à la définition des conditions de travail. Jusque-là, l'évaluation des risques était l'affaire exclusive des employeurs ou d'organismes de l'État. À présent, les travailleurs demandaient à être impliqués dans l'évaluation des dan-

gers sur les lieux de travail, mais aussi dans l'organisation de celui-ci, considérée comme une cause de stress et de risques. Cette nouvelle approche fut relayée par d'autres travailleurs, notamment ceux de Fiat-Mirafiori à Turin, et ne tarda pas à se diffuser dans un grand nombre d'autres régions d'Italie. En septembre 1961 se tint une conférence à Settimo Torinese, en périphérie de Turin, pour présenter les revendications des travailleurs de Farmitalia et les résultats de leur étude. En un sens, cet événement marqua la naissance de la prévention santé et sécurité au travail.

Le modèle gagna en popularité et bénéficia d'un important et actif soutien, moral et pratique, de la part d'éminentes personnalités comme par exemple le psychologue industriel Ivar Oddone. Il fut également repris dans d'autres pays, servant de référence et de point de départ pour la formation de demandes modulées en fonction des situations propres à chaque pays. Le slogan initial – *La salute non si vende* [La santé n'est pas à vendre] – fut adopté sous une forme ou une autre dans presque tous les pays d'Europe.

Les conflits chez Fiat donnèrent lieu à la rédaction d'un manuel sur l'étude des conditions de travail, conçu pour permettre aux travailleurs d'évaluer eux-mêmes leur situation au travail sans nécessiter beaucoup de connaissances préalables. Un cer-



Manuel des organisations de branche des trois grandes confédérations syndicales italiennes (FIM – FIOM – UILM) – Message du slogan : « L'environnement de travail ne doit pas nuire à la santé »



« Groupe de risques 1 – température, bruit, éclairage, humidité, air intérieur » (facteurs physiques)



« Groupe de risques 4 – rythme de travail épuisant, monotonie, tâches répétitives, responsabilités angoissantes, autres effets induisant une grande fatigue »

tain nombre de travailleurs venant de l'Italie méridionale étant illettrés, chaque risque était représenté sous forme illustrée. D'abord publié en 1969 par la Confédération générale italienne du travail et la Fédération italienne des employés et ouvriers de la métallurgie (CGIL-FIOM), le manuel fut utilisé deux ans plus tard en tant que document commun par les trois principales organisations syndicales, qui le diffusèrent à plus de 130 000 exemplaires. En 1972, 3 000 personnes se rassemblèrent à Rimini pour discuter des situations de travail dans les usines, des risques professionnels et des manières d'améliorer les conditions de travail. Rien qu'en 1971, 4 567 entreprises conclurent des accords qui concernaient au total quelque 50% des travailleurs de l'industrie. Le fait que les travailleurs évaluaient eux-mêmes leurs conditions de travail était un élément essentiel et traduisait l'aspect «émancipateur» de cette lutte, dont un autre slogan était : «La santé ne se délègue pas».

Il est certain que ce mouvement a eu une influence directe sur une nouvelle législation sur le travail, connue sous le nom de «Statut des travailleurs» et adoptée par le parlement italien le 20 mai 1970. En son article 9, le Statut accordait aux travailleurs le droit de vérifier que leur lieu de travail est conforme aux réglementations en matière de santé et de sécurité au travail. L'article 18 leur donnait une protection étendue contre les licenciements. De plus, la nouvelle loi garantissait la liberté d'expression. Les discriminations à l'encontre des travailleurs sur la base de leur confession religieuse ou leurs opinions politiques étaient interdites lors du recrutement ou de l'affectation à une tâche ou une fonction. L'année suivante vit l'adoption d'une loi destinée à protéger les futures mères, y compris l'interdiction de licencier les femmes pendant leur grossesse et l'attribution de congés de maternité de deux mois avant et de trois mois après l'accouchement.

Enfin, les concepts de prévention et d'implication directe des travailleurs ont entraîné des changements durables dans les pratiques en matière de santé et de sécurité au travail au cours des dernières décennies dans pratiquement tous les pays européens.

ROLF GEHRING, LAURENT VOGEL

En 1982, les critiques à l'encontre d'une exploitation effrénée et de lacunes en matière de sécurité dans les processus industriels ont donné lieu à l'une des premières initiatives de l'UE sur la sécurité et la santé au travail : c'était la Directive dite Seveso I (82/501/CEE), qui fixait des normes de prévention de certains accidents majeurs.

QUELQUES-UNES DES PIRES CATASTROPHES CHIMIQUES INDUSTRIELLES

21 septembre 1921. Allemagne : Explosion dans une usine d'engrais azoté à Oppau, causant la mort d'au moins 561 personnes.

28 juillet 1948. Allemagne : Explosion d'un camion-citerne dans une usine de BASF, causant la mort d'au moins 207 personnes.

10 juillet 1976. Italie : Catastrophe de Seveso – une réaction chimique incontrôlée entraîne l'émission d'importantes quantités de dioxines dans l'atmosphère.

19 novembre 1984. Mexique : En bordure de la ville de Mexico, plus de 400 personnes (certaines estimations parlent de 500 à 600 personnes) trouvent la mort suite à une

série d'explosions de gaz (catastrophe de San Juanico). L'explosion d'un camion-citerne provoque une série d'autres explosions. Des milliers de personnes souffrent de brûlures.

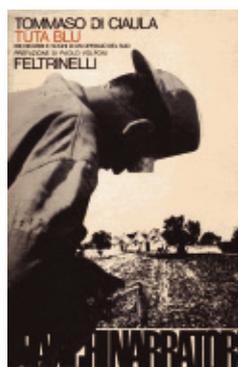
3 décembre 1984. Inde : Catastrophe de Bhopal – L'emballement d'une réaction chimique provoque la libération dans l'atmosphère d'isocyanate de méthyle, un produit hautement toxique, causant la mort d'au moins 3 800 personnes.

23 octobre 1989. États-Unis : Après une explosion et un incendie, un complexe chimique de Phillips près du canal de navigation de Houston à Pasadena, au Texas, rejette du polyéthylène, causant la mort d'au moins 23 personnes et en blessant 314 autres.

21 septembre 2001. France : 31 personnes meurent après une explosion dans une

TUTA BLU – LE JOURNAL DU FILS D'UN PAYSAN DU MEZZOGIORNO QUI SE RETROUVE CHEZ LES OUVRIERS !

En 1978, Tommaso di Ciaula (né en 1941 à Adelfia près de Bari, dans les Pouilles) a publié *Tuta blu* (Bleu de travail), le journal du fils d'un paysan du Mezzogiorno qui se retrouve chez les ouvriers. – Le titre alle-



mand, *Der Fabrikaffe und die Bäume* (Le singe de l'usine et les arbres) se réfère à une remarque faite dans le livre : « Qu'est-ce qu'on attend ? Pourquoi on n'amène pas des singes pour travailler sur ces machines ? C'est ce que je suggérerais à la famille Agnelli : mettez des singes dans l'usine et envoyez les ouvriers grimper aux arbres. Parfois je me dis qu'on est encore plus bêtes que des singes ». Le travail astreignant, le cynisme de la direction de l'usine, les grèves et les grèves générales de l'époque, les réflexions sur le syndicat et les mouvements politiques, le souvenir du grand-père, la vie à la campagne, la lumière, la mer et l'air libre à l'extérieur de l'usine font une peinture vivante de l'époque mais aussi de la vie en Calabre. Quiconque en a vu les jungles de béton se sentira transporté dans le temps par la description de Ciaula. Les paysans doivent aller travailler dans les usines, les usines sont des corps étrangers plantés dans les paysages, les conditions de travail abaissent l'homme. Mais Ciaula montre da-

usine d'engrais à Toulouse ayant libéré de l'ammoniac liquide.

25 décembre 2003. République populaire de Chine : À Chuangdonbei, du gaz naturel et du sulfure d'hydrogène sont rejetés dans l'atmosphère suite à l'explosion d'un puits de gaz, provoquant la mort d'au moins 191 personnes.

12 août 2015. République populaire de Chine : Deux explosions à Tianjin provoquent la libération de cyanure de sodium, de carbure de calcium et peut-être d'autres substances, provoquant la mort d'au moins 173 personnes et en blessant 797 autres.

5 novembre 2015. Brésil : La rupture des barrages de Bento Rodrigues entraîne l'écoulement de grandes quantités de boues chargées de métaux lourds issues de l'exploitation d'une mine de fer. Les déchets toxiques se déversent dans les rivières alentour, tuant au moins 16 personnes et décimant la population de poissons du Rio Doce.

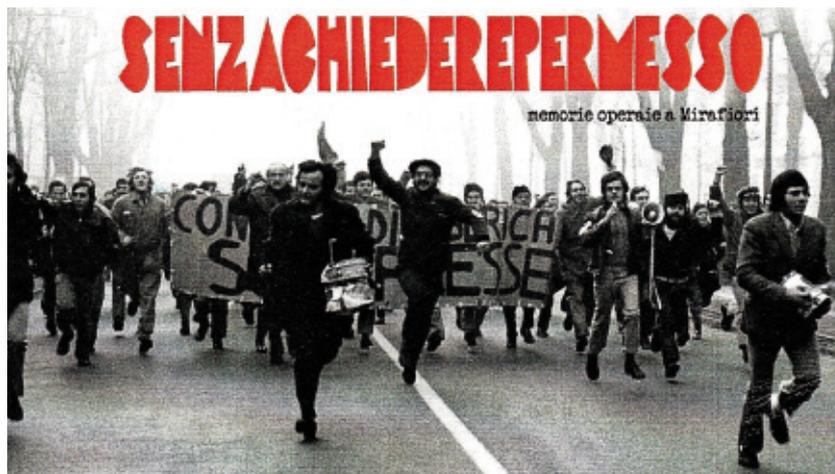
ROLF GEHRING

vantage : il dit comment les gens vivent leur vie de tous les jours et ne se voient pas comme de simples ouvriers : ils sont plus que cela !

Ciaula lui-même est cet ouvrier qui tient son journal, petit-fils de paysan et fils d'un carabinieri (police militaire). Dans Tuta Blu, Ciaula a saisi plus que la vie quotidienne. Chaque ligne du livre appelle à un changement. La colère éprouvée par Ciaula devant tant de choses vient droit du cœur et va droit au cœur, mais donne aussi au lecteur des clés de compréhension de la situation sociale dans l'Italie méridionale.

Dans une critique du film, tourné en 1987 par Florian Furtwängler, avec Alessandro Haber dans le rôle principal, le critique cinématographique Claudius Seidl affirme dans Die Zeit : « Tommaso Blu n'est pas seulement un cri sur la liberté, il donne aussi la liberté à ses spectateurs de se former et se forger eux-mêmes un regard sur les choses. » C'est également le cas pour le livre.

EVA DETSCHER



PAS BESOIN DE PERMISSION !

(TITRE ITALIEN ORIGINAL : SENZA CHIEDERE PERMESSO!)

Fin janvier 2017, le documentaire *Pas besoin de permission !* sur les conflits du travail chez Fiat a été montré dans plusieurs villes à travers l'Allemagne. En 1969, Fiat-Mirafiori était la plus grande usine d'Europe, avec 60 000 travailleurs.

Les réalisateurs, Pier Milanese et Pietro Perroti, assistaient aux représentations. De 1969 à 1985, Pietro Perroti a travaillé comme responsable du chauffage et de la ventilation chez Fiat, fonction qui lui donnait accès à tous les bâtiments de l'usine du constructeur automobile, dispersés sur un site de 32 km².

Le film fait un récit émouvant des luttes sociales autour de l'usine Fiat en Italie, de 1969 jusqu'à la fin de la grève de 35 jours dans l'entreprise en 1980, qui marqua aussi la fin d'une période de lutte de 10 ans. La grève était dirigée contre l'imposition par Fiat d'un régime de chômage partiel et de contrats zéro heure à 24 000 travailleurs et travailleuses. La grève se termina par un compromis négocié par le syndicat mais que le personnel vécut comme une amère défaite.

Le film rend compte de modes de communication créatifs et rebelles, de luttes et de grèves spontanées.

Le protagoniste du film est Pietro Perroti qui, jeune homme, vient à Turin pour travailler chez Fiat et devient politiquement

actif. Il achète une petite caméra vidéo qu'il introduit dans l'usine en cachette pour fixer les images et les sons de la vie quotidienne au travail. Perroti a documenté de façon impressionnante les démonstrations, les grèves et les piquets devant les portes de l'usine, soutenant la lutte par sa contribution créative et artistique. – Ce documentaire retrace le climat de l'époque, avec la participation massive aux actions dans l'usine, le soutien du mouvement étudiant à la lutte des travailleurs et l'impact de celle-ci sur la société et la vie de tous les jours, sans passer sous silence les conflits avec différentes institutions et certains organes de presse.

EDITH BERGMANN

LES « 150 HEURES » – UNE PARTICULARITÉ ITALIENNE

L'une des plus grandes conquêtes du mouvement ouvrier italien de la fin des années 1960 et des années 1970 a été l'obtention de la convention dite des 150 Ore (« les 150 heures »), qui prévoyait un crédit de 150 heures à consacrer à la formation (continue). Dans l'Occident capitaliste, l'Italie était à l'époque le seul pays à l'offrir.

Pourtant, ces 150 heures n'étaient pas seulement un droit durement acquis par les travailleurs ; c'était aussi une percée extraordinaire du mouvement ouvrier, suscitant chez les travailleurs une nouvelle conscience de leur rôle dans la société capitaliste et entraînant un changement social durable. Les 150 heures ont également transformé en profondeur les instituts et organismes de formation et leur rôle dans la mise en œuvre des droits fondamentaux inscrits dans la Constitution italienne.

Le 19 avril 1973, les syndicats italiens CGIL, CISL et UIL purent faire entériner le droit à la formation pour tous les travailleurs dans une convention collective intersectorielle – d'abord pour le secteur métallurgique, puis pour l'ensemble des secteurs (entre juin 1973 et octobre 1974). Concrètement, ce droit consistait en 150 heures de formation payées, réparties sur trois ans (et pouvant également être pris au cours d'une seule année), combinées avec 150 heures prises sur le temps libre du travailleur concerné. À l'époque, plus de deux tiers des ouvriers n'avaient pas terminé d'études secondaires ; plus précisément, ils n'avaient pas de certificat d'études secondaires (l'école n'étant obligatoire que jusqu'au collège, soit jusqu'à 15 ans). Ce qui de prime abord semblait une revendication de moindre importance s'avéra une véritable avancée, à laquelle les organisations des employeurs s'opposèrent vigoureusement mais au final en vain. Jusqu'alors, les conventions ne prévoyaient que des « facilités » pour les étudiants sous contrat de travail, qui pouvaient obtenir des congés pour leur permettre de préparer des interrogations ou des examens.

« Pour la première fois dans l'histoire du syndicalisme, les entreprises et l'école publique sont devenues des cibles communes pour une même stratégie de lutte. »¹ En d'autres termes, pour la première fois les ambitions des classes subalternes quant à

1973

l'hégémonie culturelle dans la société capitaliste étaient concrétisées dans une convention collective, avec l'intention d'assurer que de cette manière, la formation des travailleurs ne serait plus déterminée exclusivement par les intérêts des entreprises ou la « logique de production du capital », mais plutôt par leurs propres intérêts. L'enjeu était en l'espèce le droit à se former en toute indépendance, droit reconnu et inscrit dans la convention collective. Les employeurs tentèrent en vain de mettre en avant « l'absurdité » de cette revendication, demandant si les travailleurs auraient désormais également le droit de prendre des cours de clavecin (voir l'illustration). « Bien entendu », répliquèrent les syndicats.²

Des centaines de milliers de travailleurs usèrent de ce droit à se former. Comme l'indiquait l'un des bénéficiaires, l'objectif principal, à part un certificat de fin d'études qu'il avait été impossible d'obtenir avant,



Voilà ce qu'ont eu les employeurs. Leur question « Et il faudrait sans doute leur payer aussi des cours de clavecin ? » est devenue le symbole même de la mise en place réussie d'un aspect du droit à l'accès à la formation. (Image de couverture d'une édition spéciale des magazines *Inchiesta* et *Fabbrica e stato* de juillet/août 1973).

*Più polvere in casa –
Meno polvere nel cervello.*
(Plus de poussière à la maison,
moins de poussière dans la tête.)

Le slogan d'une ménagère dans un tract

était de favoriser « le développement de la classe ouvrière et sa cohésion. En voulant obtenir mon certificat de fin d'études, mon but n'était pas de gagner plus ou de devenir chef de service, mais de satisfaire un besoin culturel que je n'avais pas pu combler par manque d'argent, car je viens d'une famille d'ouvriers ». Et comme le souligne une enseignante, les travailleurs comprenaient alors qu'ils étaient eux-mêmes des participants actifs au processus de leur formation. L'enseignement traditionnel produit et reproduit les représentations de la classe dominante. En partant de leur propre expérience concrète, les travailleurs cherchaient à comprendre comment fonctionne la réalité, ou la société capitaliste. Cette situation a créé une relation de réciprocité entre eux et les enseignants et les institutions de formation, dont le rôle, les programmes et les supports ont été mis en question. « L'organisation de l'usine capitaliste devint un objet d'étude pour les travailleurs ; partant, en acquérant du savoir, ils ont pu interroger la prétendue évidence du lien entre science et division technique du travail. »

Les institutions de formation et les collectivités locales furent dans l'obligation d'organiser des cours dans des bâtiments scolaires publics en collaboration avec les organisations syndicales. Des enseignants supplémentaires furent engagés. Les participants participaient à la définition du contenu des cours. Parmi les thèmes qu'ils considéraient importants, il y avait l'étude des risques pour la santé au travail et l'obtention, dans la mesure du possible, du soutien d'experts médicaux comme alliés dans leur lutte pour la reconnaissance de leurs droits.

Le droit à ces 150 heures de formation constituait une passerelle entre travail et école, conduisant à une nouvelle façon de considérer le savoir et permettant aux travailleurs d'abattre la barrière entre savoir acquis de manière formelle et non formelle. La démocratisation de l'accès à l'éducation fut un moteur de transformation sociale. Des intellectuels et des professeurs d'université ouvrirent leurs cours aux travailleurs et assurèrent des formations pour les syndicats. D'anciens étudiants, qui avaient marché aux côtés des travailleurs dans des démonstrations, assurèrent eux-mêmes des cours dans le cadre des 150 heures. « Les 150 heures était un enseignement pour les travailleurs dont les premiers acteurs étaient les travailleurs eux-mêmes, puis les femmes, rejoints par les éléments avancés des étudiants et des féministes (...). Ce n'était pas un enseignement pour

adultes au sens anglo-saxon du terme ; c'était une expérimentation culturelle assurée par l'avant-garde des syndicats. »³

Des conditions essentielles de la réussite des 150 heures étaient, d'une part, le système de classification barémique uniforme (*inquadramento unico*) conçu par les syndicats de la métallurgie en 1972 et la suppression de la séparation stricte entre ouvriers et employés (et les fonctions dites de technicien) et, d'autre part, la négociation collective décentralisée. La première mettait en question l'organisation hiérarchique du travail, la deuxième permettait aux représentants syndicaux et aux entreprises de planifier conjointement l'organisation du travail au plan local (équipes, horaires, rotations, etc.) afin d'assurer à chaque travailleur son droit aux 150 heures de formation.

PAOLA GIACULLI



LA FÉMINISTE LEA MELANDRI (elle-même une enseignante des 150 heures) raconte son étonnement lorsqu'en arrivant dans une classe de la banlieue de Milan, elle constata qu'elle était composée uniquement de femmes et, qui plus est, de ménagères ! Techniquement, le droit d'accès à ce type de formations était réservé aux salariés, mais comme les cours étaient ouverts à tous, les ménagères se mirent soudain à les fréquenter elles aussi. Photos d'un cours des 150 heures (Lea Melandri)

- 1 Citations extraites du film documentaire *Le 150 ore* (1974) sur les négociations collectives, avec des dialogues et des interviews de syndicalistes et de travailleurs ainsi que des échanges d'expériences (en italien), <http://patrimonio.aamod.it/aamod-we-b/film/detail/IL8600001490/22/le-150-ore.html?startPage=0&idFondo=>
- 2 L'édition de juillet-août 1973 des périodiques *Fabbrica e Stato - Inchiesta*, intitulé ironiquement *150 ore - suonata per i padroni*. Ce titre, qui peut se traduire par « Les 150 heures - une sonate pour les patrons », comporte un jeu de mot en italien et peut également se comprendre comme « Les 150 heures, une raclée pour les patrons ».
- 3 Paola Melchiori, *Le 150 ore, un esperimento di vita e di cultura* [Les 150 heures, une expérience de vie et de culture], http://www.universitadedelldonne.it/le_150_ore.htm

OUVERTURE DU THÉÂTRE

PIER PAOLO PASOLINI a laissé une œuvre abondante, dont on retient avant tout ses films. Ses œuvres littéraires, ses films et ses pièces de théâtre concernent toujours une analyse des structures de la société bourgeoise, ses personnages, la désintégration des structures sociales à laquelle il a assisté dans l'Italie des années 1960 et 1970, ainsi qu'une confrontation avec ses tendances fascistoïdes, dans lesquelles il voyait une nouvelle forme d'expression axée sur l'effacement de l'altérité et des différences culturelles – mais avant tout, son œuvre est le reflet de son souci de la dureté de la vie que mènent ceux qui sont aux marges de la société.

À la fin des années 1960, Pasolini a ébauché toute une série de pièces, en esquissant une nouvelle forme de théâtre que, à la différence du livre ou du film, les médias de masse ne pourraient pas s'approprier et détourner. En 1968, il présenta un manifeste en 43 points

pour un théâtre d'un type nouveau. L'intérêt de sa démarche est de conserver au théâtre sa fonction (élitiste) dans la société, mais en réinterprétant celle-ci. Le théâtre pourrait servir comme un lieu d'échange entre intellectuels et classe ouvrière. Les pièces pourraient être jouées dans des usines, des écoles, des cercles culturels. Il voyait le besoin d'un théâtre de paroles (*teatro di parola*), qui n'offrirait pas de solutions mais serait consacré à l'exploration de problèmes. L'aspect scénique y passerait à l'arrière-plan, l'accent étant mis sur le pour et le contre, l'analyse et la confrontation. En somme, un théâtre didactique, un forum de discussion ou à tout le moins un moyen d'inciter les individus à penser par eux-mêmes, à partir de leur propre position et selon leur propre point de vue.

Que l'on veuille ou non suivre Pasolini dans ses déductions théoriques, reste qu'il a ouvert une autre porte sur l'accès à l'éducation



Pier Paolo Pasolini (né le 5 mars 1922 à Bologne, assassiné le 2 novembre 1975 à Ostie)

dans des espaces sociaux où ces portes étaient jusqu'à lors plutôt fermées. Sans faire disparaître le théâtre dans une autre forme, Pasolini a voulu que celui-ci soit également accessible aux gens ordinaires. En un sens, la convention collective sur les 150 heures devint l'un des billets d'entrée les plus abordables pour eux.

ROLF GEHRING

Source: *Italienisches Theater des 20. Jahrhunderts in Einzelinterpretationen* (Interprétations du théâtre italien au 20^{ème} siècle), Berlin 2008

ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

L'enseignement est rendu obligatoire jusqu'à l'âge de 14 ans ; on crée dans chaque village des écoles proposant un enseignement gratuit basé sur le modèle britannique.

CRÉATION DU BUREAU DU TRAVAIL (LABOUR BUREAU)

En l'absence de cadre légal pour les négociations collectives et le chômage, le Ministère des Postes, de l'Agriculture, du Travail et de l'Émigration fait réaliser une étude sur la situation existante. L'étude conduit à la création du Bureau du travail.

LOI SUR LES INDEMNITÉS DES TRAVAILLEURS (WCA)

La *Workmen's Compensation Act* (WCA) garantit le paiement d'indemnités d'accident aux travailleurs blessés dans l'exercice de leur fonction. Les contributions à ce régime sont obligatoires et reposent sur une base tripartite, employeurs, travailleurs et État versant des quote-parts égales dans un fonds destiné à maintenir la viabilité du régime. La loi marque l'introduction du principe d'assurance sociale à Malte.



La première grande assemblée de l'union syndicale GWU, en plein air

UNION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS (GWU)

Création de l'Union générale des travailleurs, qui compte quelque 22 000 membres après sa première année d'existence. Reggie Miller, un commis civil employé aux Chantiers de l'Amirauté, convainc avec succès un petit groupe de travailleurs de fonder une puissante union syndicale. Celle-ci va marquer d'une empreinte profonde l'histoire récente de Malte.

1846

1885

PREMIER AVANTAGE SOCIAL OCTROYÉ DE DROIT ET FINANÇÉ PAR L'ÉTAT

Les premiers bénéficiaires sont les membres des Forces de police maltaises, pour qui un régime de pensions de retraite est créé, bientôt suivis par les employés de la fonction publique de Malte.

1920

1927

SOUTIEN AUX VEUVES ET AUX ORPHELINS

Une nouvelle loi prévoit l'octroi de pensions aux veuves et aux enfants des fonctionnaires et officiers publics décédés.

1929

1929

LOI SUR L'USAGE DE LA LANGUE MALTAISE

Une nouvelle loi permet à chacun(e) d'être entendu(e) en maltais devant les tribunaux civils et pénaux.

1933

LE BUREAU DU TRAVAIL DEVIENT LE MINISTÈRE DU TRAVAIL

C'est par l'intermédiaire du Ministère du travail (*Labour Department*) que sont adoptés des éléments de la législation sur le travail tels que la Loi sur le repos hebdomadaire de 1933 (*Bakers and Barbers Act*), l'Ordonnance sur l'horaire du travail de 1936 (*Hours of Employment Ordinance*), l'Ordonnance sur les débardeurs et les travailleurs portuaires de 1939 (*Stevedores and Port Workers Ordinance*) et l'Ordonnance sur les usines de 1940 (*Factories Ordinance*).

1940

ORDONNANCE SUR LES USINES

Basée sur la Loi britannique sur les usines de 1937, cette ordonnance introduit la notion de santé-sécurité dans les usines et sur les lieux de travail. Malheureusement, certains lieux de travail en sont exclus du fait d'une interprétation restrictive des termes d'usine et de lieu de travail.

1943

1945

ORDONNANCE SUR LES SYNDICATS ET LES CONFLITS SOCIAUX

L'adoption de la *Trade Unions and Trade Disputes Ordinance*, demandée par Reggie Miller, Secrétaire général de la GWU, marque un progrès important dans les mécanismes de régulation des relations industrielles à Malte, en ce qu'elle accorde l'immunité aux organisations syndicales dans les procédures en responsabilité pour infractions commises en vue ou dans le cadre de conflits sociaux.

ORDONNANCE SUR L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

La Compulsory Education Ordinance fixe la scolarité obligatoire à l'âge compris entre 6 et 14 ans.

LOI SUR LES PENSIONS DE VIEILLESSE

La Loi sur les pensions de vieillesse (*Old Age Pensions Act*) prévoit le paiement d'une pension aux personnes âgées de plus de 60 ans. Contrairement à la Loi sur les indemnités des travailleurs, cette loi ne fixe pas le montant de la pension de vieillesse en fonction de contributions, mais sur une évaluation des moyens financiers de la personne qui la réclame. En même temps que cette loi, le gouvernement travailliste de l'époque introduit l'impôt sur le revenu afin de financer ce régime de pensions.

INTRODUCTION D'ÉCOLES SPÉCIALES

Les premières écoles spéciales, destinées aux enfants aveugles, sourds et handicapés mentaux ouvrent en 1956. Jusqu'en 1955, les enfants souffrant d'un handicap étaient gardés au foyer, sans en sortir.

GRÈVE GÉNÉRALE ET ÉMEUTES

Une grève générale convoquée par la GWU se solde par des émeutes et des affrontements entre travailleurs, police et soldats anglais. Les travailleurs manifestent leur colère devant l'attitude du gouvernement colonial britannique dans la gestion du pays et de la question du travail. Des menaces de licenciements dans les services britanniques et de fermeture du chantier de l'amirauté, employant plus de 12 000 personnes, poussent les travailleurs à opposer un front uni face à l'arrogance des gouvernants. Après la grève générale, Dom Mintoff démissionne de son poste de Premier ministre ; le Dr Giorgio Borg Olivier refuse de former un nouveau gouvernement. Le gouverneur colonial décrète l'administration directe sous autorité britannique, donnant ainsi naissance au Mouvement pour la Liberté (*Movement for Freedom*) qui promeut la séparation d'avec l'Empire britannique.

ABOLITION DE LA PEINE CAPITALE

La peine capitale est abolie à Malte, mais reste inscrite dans le code militaire pénal jusqu'à son abolition compète le 21 mars 2000.

RÉGIME DE PENSIONS D'INVALIDITÉ

Mise en place d'un régime de pensions d'invalidité non contributif.

1945

DROIT DE VOTE DES FEMMES ET ABOLITION DU VOTE PLURAL

Suppression du vote plural et introduction du principe « un homme ou femme, une voix ». Octroi du droit de vote aux femmes en 1945 avec l'aide du mouvement syndical. Les premières élections auxquelles les femmes peuvent voter sont organisées en octobre 1947 ; à leur issue, Agatha Barbara devient la première femme élue au Parlement maltais. En 1982, elle devient la première femme Présidente de la République de Malte.



Agatha Barbara, la première femme élue à la présidence de Malte en 1982

1946

1948

1952

ADOPTION D'UN NOUVEAU CADRE LÉGISLATIF POUR LES CONDITIONS D'EMPLOI

Adoption de la Loi de 1952 sur les conditions d'emploi (CERA), en remplacement de l'Ordonnance sur les syndicats et les conflits sociaux de 1945. Parmi d'autres dispositions, la loi CERA prévoit la protection des salaires, un régime de congés et une protection contre le licenciement abusif. La loi CERA instaure également des Conseils des salaires (*Wages Councils*).

1956

1956

LOI NATIONALE SUR L'ASSISTANCE

Vote du *National Assistance Act*, qui prévoit une aide sociale et médicale (cette dernière en espèces et en nature) aux chefs de ménage au chômage en recherche d'emploi ou dans l'incapacité de travailler en raison de certaines maladies, pour autant que les ressources de la famille soient inférieures à un certain seuil.

1958



Festivités du Jour de l'Indépendance, 1964

1964

JOUR DE L'INDÉPENDANCE

Indépendance de Malte, qui reste cependant une base militaire des forces armées britanniques et de l'OTAN. La Reine d'Angleterre demeure le chef de l'État.

1971

1973

DÉCRIMINALISATION DES RELATIONS SEXUELLES ENTRE PERSONNES DE MÊME SEXE

La décriminalisation des activités sexuelles entre personnes de même sexe marque le début d'un long chemin vers la reconnaissance des droits des personnes LGBTIQ.

1974

SALAIRE MINIMUM

Introduction d'un salaire minimum hebdomadaire de 23,29 € fixé dans la Loi sur la réglementation des conditions d'emploi (loi CERA). Le salaire minimum hebdomadaire actuel est de 175,84 €.

LOI SUR LES RELATIONS INDUSTRIELLES

L'*Industrial Relations Act* entérine la liberté d'association, de négociations collectives et des relations industrielles; la loi confirme également le droit de grève.

SALAIRE ÉGAL POUR LES FEMMES

Le Parlement adopte une loi abolissant les inégalités de salaire fondées sur le sexe et entérinant le principe «à travail égal, salaire égal» pour les hommes et les femmes.

PENSION DE RETRAITE DES DEUX TIERS

Introduction d'un nouveau régime contributif pour le versement de pensions de retraite en fonction du salaire/du revenu. Mise en place d'un régime de retraite pour veuves basé sur le salaire/le revenu de leur mari décédé et instauration d'un pension nationale de retraite minimum.

Avec les nouvelles prestations sociales, les personnes âgées gagnent en qualité de vie.



PRESTATIONS DE MATERNITÉ

Octroi de 13 semaines de congé de maternité payés aux femmes enceintes. Cette prestation, accessible à toutes les femmes enceintes, couvre les 8 dernières semaines avant l'accouchement et les 5 premières semaines après l'accouchement.

CRÉATION DU CONSEIL MALTAIS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (MCESD)

Le *Malta Council for Economic and Social Development* est un organe tripartite réunissant des représentants du gouvernement, des syndicats et des organisations d'employeurs. Depuis sa création, la mission du MCESD a toujours été d'améliorer le dialogue social et civil à Malte.

LOI SUR LES UNIONS CIVILES

La *Civil Unions Act* autorise l'union civile de couples de même sexe ou de sexe différent et leur accorde les mêmes droits, responsabilités et obligations que le mariage, y compris le droit à l'adoption.

1974

1974

1976

1976

1979

1979

années 80

1981

2001

2011

2014

2017

RÉPUBLIQUE DE MALTE

Malte devient une république. La Reine d'Angleterre n'est plus le chef d'État des îles maltaises. Pour la première fois de son histoire, le chef de l'État de Malte est maltais : Sir Anthony Mamo est nommé premier Président de la République de Malte.



Jour de la République, le 13 décembre 1974. De g. à dr. : Anton Buttigieg, Vice-Premier ministre, Sir Anthony Mamo, premier Président de Malte, et Duminku Mintoff, Premier ministre

JOUR DE LA LIBERTÉ

Les dernières troupes des forces armées britanniques quittent Malte. «Freedom Day» marque le premier jour de l'histoire où les îles de Malte ne sont plus sous l'autorité d'aucune puissance étrangère.

SERVICE DE SANTÉ PUBLIC NATIONAL

Le Service de santé public national de Malte a été créé dans sa forme actuelle au début des années 1980. Ce service de santé global est financé par l'impôt et est gratuit pour les citoyens maltais et les ressortissants de l'Union européenne.



Conférence de presse pour le droit au divorce pendant la campagne du référendum

RECONNAISSANCE DU DIVORCE

Le divorce est reconnu à Malte après un vote à une majorité écrasante lors d'un referendum tenu en mai 2011. Malte était jusqu'alors un des trois seuls pays au monde à ne pas autoriser le divorce.

MARIAGE ENTRE CONJOINTS DE MÊME SEXE

Légalisation du mariage entre conjoints de même sexe suite à l'adoption d'une loi en ce sens par le Parlement maltais.

LA NAISSANCE DE L'UNION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS (GWU)

En 1942, après la fin du siège de Malte, les conditions de guerre confrontèrent les Maltais à un renchérissement important de la vie et à des restrictions alimentaires. Il y avait pénurie de beaucoup de produits alimentaires, beaucoup d'autres étaient de qualité inférieure. La guerre finie, la paix fut synonyme de chômage dans les chantiers navals. Les travailleurs maltais ne pouvaient prétendre au même salaire que leurs collègues britanniques pour un même travail aux chantiers navals ou dans les services britanniques. Cette situation suscita un grand mécontentement parmi la population maltaise. Alors que les Britanniques avaient une vie décente, les Maltais vivaient dans la pauvreté dans leur propre pays, après avoir enduré pendant la guerre les mêmes épreuves que Britanniques. Malte était gouvernée par la Grande-Bretagne depuis 1800 et une colonie de l'Empire britannique depuis 1814.

Vers la fin de 1942, Reggie Miller, un commis civil employé au British Naval Shipyard, convainquit un petit groupe de travailleurs de créer une puissante union syndicale. Lors d'une première réunion de cette Union syndicale, tenue en mars 1943, Reggie Miller fut nommé Secrétaire général par une assemblée nombreuse. Une commission provisoire fut également élue afin de rédiger les statuts de l'Union syndicale, approuvés quelques jours plus tard. D'autres réunions furent organisées partout dans Malte afin de persuader les travailleurs d'adhérer au nouveau syndicat, et les premières affiliations furent enregistrées le 1er juillet 1943. Au cours de sa première année d'existence, l'Union syndicale accueillit 22 000 membres. L'Union générale des travailleurs (GWU) fut fondée officiellement le 5 octobre 1943. Ce moment dans l'histoire de Malte unifia comme jamais les travailleurs du pays. Grâce à leur unité au sein de la GWU, ils purent obtenir des droits qui semblaient auparavant hors de portée.

1943



Monument de l'immeuble de la Confédération générale des syndicats maltais

La GWU réclama un cadre législatif pour les organisations syndicales, une demande acceptée en mars 1945 par l'adoption de l'Ordonnance sur les syndicats et les conflits sociaux. Cette loi prévoyait l'enregistrement obligatoire des organisations syndicales et la nomination d'un fonctionnaire responsable du registre des syndicats. Il s'agissait

d'un progrès important dans les mécanismes de régulation des relations industrielles pour Malte, assurant l'immunité des syndicats reconnus en cas d'infractions commises dans le cadre de conflits sociaux.

La GWU fut également active dans l'adoption de la Loi sur les conditions d'emploi (CERA) de 1952. Cette loi institua des Conseils des salaires octroyant la parité aux travailleurs effectuant le même travail. Elle introduisit également des mesures de protection des personnes âgées et des personnes handicapées sur leur lieu de travail. Les travailleurs maltais virent ainsi leurs conditions de travail se rapprocher de celles de pays plus développés et des droits prônés par l'Organisation internationale du travail (OIT). Cette loi eut d'importants effets bénéfiques pour les travailleurs du secteur privé, qui avaient eu à souffrir de conditions de travail défavorables en raison du caractère obsolète du cadre législatif existant jusqu'alors, toujours régi par l'Ordonnance VII de 1868.

Il est à regretter que la Loi CERA de 1952 ne comportait aucune disposition faisant droit aux demandes des femmes au travail. Les travailleuses ne recevaient pas le même salaire que leurs collègues masculins; elles étaient privées du droit de continuer à travailler après le mariage et ne bénéficiaient pas de protection pendant la grossesse. Il fut mis un terme à cette injustice en 1976, lorsque les travailleuses se virent reconnaître un salaire égal et des droits égaux à ceux de leurs homologues masculins. En son sein, la GWU avait déjà mis en pratique ce qu'elle revendiquait pour tous: les premières femmes employées par l'Union en 1945 jouissaient des mêmes droits et des mêmes conditions salariales que leurs collègues masculins. De même, elles n'étaient pas contraintes de quitter leur emploi au moment de leur mariage.

Au travers de l'action de son Secrétaire général Reggie Miller, la GWU joua un rôle de premier plan à l'Assemblée nationale de



REGGIE MILLER 1898 – 1970

Reggie Miller naquit dans la ville côtière de Sliema le 1er novembre 1898. Entré à l'université à l'âge de 16 ans, il ne put terminer ses études supérieures en raison de problèmes financiers que connut sa famille. En février 1917, il fut engagé comme commis au Chantiers navals de l'Amirauté britannique. Miller était présent lors des émeutes du 7 juin 1919, quand les troupes britanniques tirèrent sur la foule et tuèrent quatre Maltais.

En 1930, Miller participa à sa première assemblée syndicale, organisée par l'Association des fonctionnaires civils (CSCA), dont il fut élu Secrétaire en 1931. Miller était persuadé que pour obtenir de meilleures conditions de travail, toutes les catégories de travailleurs devaient s'unir. Le coût élevé de la vie provoqué par la Seconde Guerre mondiale força les syndicats maltais à réclamer une indemnité de cherté de la vie en raison des conditions de guerre. Miller fut choisi au poste de Secrétaire de la commission chargée de négocier cette indemnité de guerre. C'est vers cette époque que Miller proposa l'idée d'une Union générale des travailleurs. Son rêve se réalisa le 5 octobre 1943, lorsque fut fondée la GWU. Ayant pris sa retraite après une vie au service de la GWU, Miller s'installa en Angleterre où il mourut le 21 juillet 1970.

JESMOND MARSHALL

Malte entre janvier 1945 et le 3 mars 1947. Reggie Miller serait plus tard élu Secrétaire de cette Assemblée. Lors des travaux de rédaction d'une nouvelle constitution, la GWU, en coordination avec le Parti travailliste maltais (PL), proposa l'abolition du vote plural et d'introduire le principe « un homme ou femme, une voix ». Une majorité de l'Assemblée marqua son accord pour accorder le droit de vote à tous les hommes âgés de 21 ans ou plus. L'Église et d'autres éléments conservateurs s'opposaient en revanche à l'octroi du droit de vote aux femmes. Finalement, l'Assemblée nationale statua en 1945 que les femmes auraient le droit de vote et celui de se présenter aux élections. Les femmes de Malte votèrent pour la première fois en 1947.

Dès sa création, l'Union accorda une grande importance au problème du coût de la vie et du niveau de vie. Pendant ses toutes premières négociations avec les autorités, l'Union insista sur la nécessité d'un relèvement des salaires afin d'assurer une vie décente aux travailleurs. L'Union tenait à garantir qu'en l'absence de vrais services sociaux, le salaire versé aux travailleurs puisse leur permettre de faire face aux aléas de la vie tels que maladie, retraite ou chômage.

Le 5 janvier 1946, après l'échec des négociations sur les augmentations salariales et d'autres questions en suspens comme le droit à l'arbitrage, la GWU appela à une campagne de protestation nationale. Celle-ci déboucha sur une grève générale qui mit le pays à l'arrêt. Les magasins restaient fermés, les transports publics ne circulaient plus, et tous, des travailleurs quali-



fiés aux manœuvres, restèrent chez eux, respectant la consigne donnée par l'Union de ne pas se présenter au travail. Aucun incident ne fut rapporté au cours de la journée. Cette journée

de protestation à l'initiative de la GWU est considérée comme la première grève générale convoquée par une organisation syndicale dans l'histoire de Malte. L'Union allait en organiser deux autres, le 28 avril 1958 et le 25 octobre 1994.

Après plusieurs rencontres et la grève générale de janvier 1946, l'Autorité britannique céda et accepta le relèvement salarial proposé par la GWU. Le salaire hebdomadaire minimum des travailleurs employés dans les Services et chantiers britanniques fut fixé à trois livres maltaises (soit 7,00 euros). Les salaires du secteur privés furent alignés sur ceux des personnes employées dans les Services et chantiers britanniques. Les femmes au travail ne percevaient que 75 % de ce salaire, une situation inacceptable pour l'Union.

Lors d'une réunion de la GWU en 1943, Reggie Miller avança avec force que, pour les travailleurs maltais, obtenir les mêmes conditions de vie et le même niveau de vie que les travailleurs britanniques passait obligatoirement par une intégration au Royaume-Uni. Malte était sous gouvernement britannique depuis 1800. Dans son programme électoral de 1955, le Parti travailliste proposa deux voies possibles pour la relation de Malte avec l'Angleterre : l'intégration ou l'autodétermination (c'est-à-dire l'indépendance). La GWU encouragea ses membres à soutenir le Parti travailliste lors de cette élection, que le PL alla effecti-



Affrontements du 28 avril 1958



vement gagner. Le gouvernement travailliste nouvellement formé organisa un référendum permettant aux Maltais de décider s'ils souhaitaient l'intégration à la Grande-Bretagne, option défendue par la GWU. 75% des votants se déclarèrent favorables à une intégration à l'Angleterre. Toutefois, le plan du gouvernement maltais ne fit pas long feu, le gouvernement britannique ne se montrant à aucun moment disposé à accorder aux Maltais les mêmes droits qu'aux Britanniques. Après l'échec du plan d'intégration, la GWU et le PL lancèrent le Mouvement pour la Liberté. Malte gagna son indépendance le 21 septembre 1964, devint une république le 14 décembre 1974 et obtint une pleine liberté et souveraineté le 31 mars 1979. Lors de la cérémonie officielle du 31 mars 1979, Dom Mintoff, Premier ministre, et George Agius, Secrétaire général de la GWU, allumèrent, solennellement et ensemble, la Flamme de la Liberté.

Ce qui avait commencé comme un rêve de quelques travailleurs des chantiers navals au début des années 1940 devint le mouvement syndical le plus important de Malte. Forte de 40 000 membres, la GWU compte 10% de la population maltaise parmi ses affiliés. Son dynamisme syndical a permis aux Maltais d'accomplir des progrès importants quant à leurs conditions de travail, mais aussi sur le plan des libertés civiles et civiles. La GWU a toujours été aux avant-postes dans le domaine des droits des minorités. En 2018, l'Union générale des travailleurs a célébré sa 75ème année d'existence sous la devise « *The Future Is Now – L'avenir, c'est maintenant* ».

JESMOND MARSHALL



LE 31 MARS 1979 – JOUR DE LA LIBERTÉ

En 1979, Malte est assez forte pour subvenir à ses besoins sans avoir à louer sa terre à des puissances étrangères en vue d'y maintenir des bases militaires. La base militaire britannique est fermée après le refus du Royaume-Uni, en 1979, de payer le loyer dû à Malte.

Le 31 mars 1979 à minuit, une cérémonie est organisée devant le monument érigé sur le front de mer de Vittoriosa pour célébrer l'occasion. Les couleurs britanniques sont ramenées, le drapeau maltais est levé. Duminku Mintoff, Premier ministre, et George Agius, Secrétaire général de la GWU, allument la Flamme de la Liberté. De grandes célébrations sont organisées partout à Malte et à Gozo.

Le 1 avril, à Grand Harbour, le grand port de La Valette, le Dr Anton Buttigieg, Président de la République, salue le HMS London, le dernier navire britannique à quitter Grand Harbour. Le rêve des patriotes maltais au cours des âges est devenu réalité : après avoir servi des puissances étrangères des siècles durant, les Maltais sont enfin totalement souverains dans leur propre pays. Le Jour de la Liberté est l'un des cinq jours fériés légaux de Malte. Les quatre autres sont le Jour de l'Indépendance, le 7 juin (*Sette Giugno*) – le Jour de commémoration des émeutes de 1919, le Jour de la Victoire (*Jum il-Vittorja/Feast of Our Lady of Victories*) et le Jour de la République.

JESMOND MARSHALL



Le Premier ministre Mintoff et le Secrétaire de la GWU Agius allument la Torche de la Liberté.



1er avril 1979 : le dernier navire de guerre britannique quitte l'île.



Ce tableau de Jan Matejko datant de 1891 illustre la marche des délégués du Palais royal allant prêter serment à la constitution rédigée par la diète polonaise et acceptée le 3 mai 1791 par le roi.

CONSTITUTION DU 3 MAI

La première constitution libérale en Europe et la deuxième au monde (après celle des États-Unis de 1787). Le texte accorde les mêmes droits aux bourgeois des villes et à la noblesse, et place les paysans sous la protection de l'État. La Constitution du 3 mai n'entra jamais vraiment en vigueur suite à l'occupation de la Pologne par la Russie, la Prusse et l'Autriche.

LA POLOGNE PRUSSIENNE

abolit la corvée en 1811 en vertu d'édicts promulgués entre 1811 et 1850.

LA POLOGNE AUTRICHIENNE

fait de même en 1848 aux termes d'une patente du 17 avril 1848.

LA POLOGNE RUSSE

abolit la corvée sur le territoire du Royaume de Pologne en 1861. La question de la propriété terrienne n'a pas été fixée définitivement avant 1944.

LA JOURNÉE DE TRAVAIL DES HUIT HEURES

Décret sur la journée de travail des 8 heures et de la semaine de travail des 46 heures, avec 6 heures de travail le samedi. En 1933, la semaine de travail est fixée à 48 heures.

DROIT DE VOTE DES FEMMES

Un décret promulgué par le chef provisoire de l'État Józef Pilsudski introduit le droit de vote passif et actif pour les femmes.

1791

1808

CODE NAPOLÉON

Il entre en vigueur dans le Duché de Varsovie et le Royaume de Pologne (officiellement libre, mais placée sous l'autorité du Premier Empire français de 1807 à 1815) en 1808 et le reste par la suite. Les dernières dispositions du Code Napoléon en Pologne sont supprimées en 1946.

1811

ABOLITION DE LA CORVÉE

La corvée est une redevance féodale obligeant les paysans à accomplir des travaux obligatoires et non payés pour le propriétaire de leur terre ; c'est une forme de semi-esclavage. La corvée est abolie par les gouvernements des pays qui se partagent la Pologne.

1848

1861

1918

L'INDÉPENDANCE REGAGNÉE

La nouvelle Pologne indépendante installe des institutions et des structures démocratiques, basées sur les régimes juridiques des trois États ayant régné sur les trois zones du pays. À l'origine, le gouvernement polonais instaure une série de réformes progressistes, que vont restreindre les limites imposées à la démocratie par le mouvement de la *Sanacja* (Assainissement) en 1926. Des conflits entre classes sociales et nationalités s'intensifient dans une Pologne qui est à l'époque un État multinational.

1918

1918

L'INSPECTION NATIONALE DU TRAVAIL (PAŃSTWOWA INSPEKCJA PRACY) est créée par un décret promulgué par le chef de l'État, Józef Piłsudski. Le décret accorde de larges pouvoirs de contrôle à l'Inspection.

CONVENTIONS COLLECTIVES DE TRAVAIL

Deux lois sur le règlement des conflits du travail entre employeurs et ouvriers agricoles sont votées en 1919. La question des conventions collectives est réglementée de façon globale le 14 avril 1937.

ASSURANCES SOCIALES

La Loi sur l'assurance maladie obligatoire est publiée le 19 mai 1920. Une nouvelle Loi sur l'assurance sociale, réglementant l'assurance vieillesse universelle, est adoptée en 1934.

DROIT AUX CONGÉS

La Loi sur les congés des travailleurs de l'industrie et du commerce prévoit un mois de congés pour les employés et de 8 à 15 jours pour les ouvriers. Le droit aux congés sera restreint en 1933.

DROITS SOCIAUX DES FEMMES

La Loi de 1924, applicable aux travailleurs et travailleuses de l'industrie et du commerce, interdit le travail des femmes dans les activités minières, dangereuses et préjudiciables pour la santé, ainsi que le travail de nuit. L'interdiction du travail de nuit et en sous-sol dans les mines pour les femmes a été révoquée en 1951. La Loi de 1924 préserve également l'emploi des femmes enceintes et interdit le licenciement sans préavis formel.

TRIBUNAUX DU TRAVAIL

Les tribunaux du travail sont créés en Pologne le 22 mars 1928. Les sentences des cours sont rendues par un juge professionnel et deux juges non professionnels représentant les employeurs et les travailleurs.



Militantes à la manifestation du centre-gauche en 1930. Les partis démocratiques manifestaient leur opposition à « l'assainissement » voulu par le régime autoritaire de Józef Piłsudski. Au centre : Justyna Budzińska-Tylicka, militante socialiste et féministe, membre du Parti socialiste polonais et du Conseil de Varsovie.

1919

DÉCRET DU CHEF DE L'ÉTAT « SUR LA RÉGLEMENTATION PROVISOIRE DES SYNDICATS »

Les premières organisations syndicales en Pologne (dans les territoires respectifs des pays occupant le pays) ont été créées à la fin du 19^{ème} siècle. Parmi elles – et c'est loin d'être la seule : l'Association des travailleurs de la construction de Galicie et de la Silésie de Cieszyn, fondée en 1892, le prédécesseur de l'actuel syndicat *Budowlani*.

1919

1919



Débuts du mouvement syndical organisé des travailleurs de la construction

1920

1921

CONSTITUTION DE MARS (LOI DU 17 MARS 1921 – CONSTITUTION DE LA RÉPUBLIQUE DE POLOGNE)

Cette première constitution polonaise moderne restera en vigueur jusqu'au 23 avril 1935. Elle instaure un système de gouvernance égalitaire sous la forme d'une république parlementaire et démocratique. La constitution garantit aux citoyens polonais l'égalité devant la loi, l'inviolabilité de la propriété privée, la protection de la vie, la liberté, le secret de la correspondance et l'absence de censure.

1922

1924

INTERDICTION DU TRAVAIL DES ENFANTS

Le travail des enfants est interdit par la législation polonaise sur le travail depuis 1918. Une Loi de 1924 interdit le travail des adolescents âgés de moins de 15 ans.

1924



1928

1928

LÉGISLATION SUR LES CONTRATS DE TRAVAIL SOUS LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE DE POLOGNE

Deux réglementations sur les contrats de travail, pour les ouvriers et les employés, garantissent des droits étendus de protection des travailleurs. Ces droits ne s'appliquent pas aux ouvriers agricoles, aux enseignants ou aux domestiques et au personnel de maison.

1932

DROIT À L'AVORTEMENT

L'avortement était un délit pénal dans tous les cas jusqu'en 1932. Le Code pénal de 1932 retient deux exceptions : l'avortement sur recommandation médicale et les cas où la grossesse est due à un viol, un inceste ou une relation sexuelle avec une jeune fille mineure de moins de 15 ans.

FONDS DU TRAVAIL

Le Fonds du travail a pour mission d'entreprendre de grands travaux publics. Les chômeurs bénéficient également d'une assistance dispensée par des institutions spécialisées dans le cadre de l'aide sociale.

RESTRICTION DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Mise en place d'une censure préventive.



MANIFESTE DU COMITÉ POLONAIS DE LIBÉRATION NATIONALE

Proclamation d'un gouvernement provisoire de Pologne sous le nom de Comité polonais de libération nationale (*Polski Komitet Wyzwolenia Narodnego* – PKWN), lié à l'URSS. Le Manifeste prévoit la mise en place d'un salaire minimum, le développement d'un régime d'assurances sociales autonome et la résolution du problème du logement. Il promet également l'enseignement gratuit et universel à tous les niveaux d'éducation.

CENSURE PRÉVENTIVE

Décret portant création du Bureau central de contrôle de la presse, des éditions et des spectacles. La censure préventive est abolie en 1990.

CONSTITUTION DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE POLOGNE

Promulguée le 22 juillet 1952, elle a cédé la place à la Constitution de la République de Pologne le 31 décembre 1989. Officiellement, la Constitution garantit pleinement les libertés et droits fondamentaux des « travailleurs des villes et des villages » ; dans les faits, ce qui compte est l'interprétation de ces dispositions par le pouvoir.

LE « DÉGEL »

La fin du stalinisme est marquée par l'introduction d'une série de libertés démocratiques, y compris un simulacre de liberté d'expression. Cette période de « démocratisation » prend fin rapidement.

1934

CODE POLONAIS DES OBLIGATIONS

Ce texte législatif sur les relations d'emploi, d'une très large étendue, règle les relations d'emploi par des dispositions fixant les obligations des deux parties, fixe des principes de rémunération et interdit le travail non payé.

1934

1935

CONSTITUTION D'AVRIL

Restauration d'un système présidentiel autoritaire en Pologne.

1938

1939-

GUERRE ET OCCUPATION

1944

Abolition de toutes les institutions de l'État polonais, y compris la liquidation des structures sociales, éducatives et culturelles. Extermination de la population (essentiellement les Juifs) par l'occupant nazi.

1944-

LUTTE POUR LE POUVOIR

1948

Élimination progressive de l'opposition par les stalinistes. Début de la reconstitution de la structure sociale afin d'assurer le soutien des ouvriers et des paysans aux autorités en place.

1944



Réforme agraire après la Deuxième Guerre mondiale

1944

DÉCRET SUR LA RÉFORME AGRAIRE

La Réforme agraire permet une amélioration importante de la situation économique et sociale des paysans pauvres, un facteur critique pour gagner leur soutien aux nouvelles autorités polonaises liées à l'URSS.

1946

1948-

PÉRIODE STALINIENNE

1956

Période totalitaire. Le régime stalinien pratique la répression et élimine les oppositions politiques de façon impitoyable ; mais c'est également une période de mise en place d'une économie centralisée et planifiée, d'importants investissements industriels, d'une politique de progrès social pour les ouvriers et les paysans, sans oublier la création d'une « nouvelle intelligentsia socialiste ».

1952

1956

EXTENSION DU DROIT À L'AVORTEMENT

La Loi du 27 avril 1956 sur les conditions d'admissibilité de l'interruption de grossesse introduit l'avortement à la demande. Cette loi est modifiée en 1993 et, dans sa nouvelle version, limite l'avortement aux cas de risque pour la santé et la vie de la future mère, de probabilité importante de malformation fœtale ou lorsque la grossesse résulte d'un acte illégal. Pour l'avortement, la loi polonaise est aujourd'hui l'une des plus restrictives en Europe.

1956-

1958

MARS 1968

Devant une situation économique qui se dégrade et des luttes de pouvoir internes au Parti ouvrier unifié polonais (*Polska Zjednoczona Partia Robotnicza* – PZPR), l'intelligentsia, déçue par des autorités tournant le dos à la démocratisation, s'engage dans la protestation. Le gouvernement réagit à ce mouvement par une campagne dirigée contre l'intelligentsia et les Juifs. L'année 1968 est considérée comme celle de la formation des premiers groupes d'opposition en Pologne.

CODE DU TRAVAIL

Le Code du travail, entré en vigueur le 1er janvier 1975, introduit une série de réglementations mineures au bénéfice des travailleurs.

Après 1989, le Code est adapté aux conditions de l'économie de marché ; depuis, il a été modifié à pratiquement 80 reprises.

Après l'an 2000, certaines règles restreignant les droits des travailleurs ont été adoptées.

LOI MARTIALE

L'état d'urgence est proclamé le 13 décembre 1981.

Les droits citoyens sont suspendus, y compris toutes les activités des syndicats, dont les propriétés sont saisies.



Loi martiale de 1981

LE PLAN BALCEROWICZ

Cette « thérapie de choc » permet le passage de la Pologne d'une économie centralisée et planifiée à une économie de marché.

Tout en jugulant la crise provoquée par cette transition, le plan accentue les inégalités sociales.

LA SEMAINE DES 40 HEURES

La Loi du 1er mars 2011 modifiant le Code du travail réduit l'horaire de travail hebdomadaire à une moyenne de 40 heures réparties sur cinq jours.

DROITS DES MINORITÉS

Loi du 6 janvier 2005 sur les minorités nationales et ethniques et les langues régionales.

1968

1971-

1980

1974

1980

1981-

1983

1989

1990

1997

2001

2003

2005

2015

LA DÉCENNIE DE GIEREK

Une faction politique (faisant partie du PZPR) groupée autour d'Edward Gierek ôte le pouvoir à Władysław Gomułka. Après cela, la Pologne s'engage dans une période d'investissements audacieux mais risqués. Les dix ans qui suivent sont marqués par d'importants flux migratoires des régions rurales vers les zones urbaines, suite à la mise en œuvre d'une politique industrielle et de logement.

UN MOUVEMENT SYNDICAL INDÉPENDANT

Après de nombreuses grèves de travailleurs, les autorités acceptent la légalisation du Syndicat indépendant et autonome « Solidarité » (*Niezależny Samorządny Związek Zawodowy "Solidarność"*). C'est à la fois un syndicat et un mouvement social et, avec 10 millions d'affiliés environ, l'une des organisations de masse les plus importantes de la République populaire de Pologne.

LA TABLE RONDE POLONAISE

Des négociations menées par des représentants du gouvernement, de l'opposition démocratique et de l'Église conduisent à des élections parlementaires partiellement libres, organisées en juin 1989, et à un changement du régime politique en Pologne.



Table ronde et changement de régime, 1989

CONSTITUTION DE LA RÉPUBLIQUE DE POLOGNE

La Pologne devient un État de droit et met en œuvre les principes de la justice sociale et de l'économie sociale de marché.

INTERDICTION PLUS COMPLÈTE DES DISCRIMINATIONS DANS LES RELATIONS DE TRAVAIL

Dans sa version modifiée en novembre 2003, le Code du travail interdit les discriminations basées sur l'origine raciale ou ethnique, la religion, la croyance, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. Elle interdit également le harcèlement au travail.

CONSEIL DU DIALOGUE SOCIAL

Cet organisme tripartite a pour but de mener le dialogue social et de mettre en œuvre le principe de la participation publique et de la solidarité sociale dans le domaine des relations de travail. Le Conseil remplace l'ancienne Commission tripartite pour les questions sociales et économiques, en place depuis 1994 et critiquée tant par les syndicats que par les employeurs.

LE CENTENAIRE DE L'INSPECTION POLONAISE DU TRAVAIL (*POLSKA INSPEKCJA PRACY*)

En Pologne, l'Inspection du travail a été une institution importante depuis sa création le 3 janvier 1919 lorsque, quelques mois seulement après que le pays eut recouvré son indépendance après 120 ans d'annexion, Józef Piłsudski, le chef du nouvel État, signa le « Décret provisoire portant création et modalités de fonctionnement d'une Inspection du travail ». Dotée de compétences très larges, l'Inspection ainsi mise en place était un organisme public agissant dans le cadre de l'État.

Józef Piłsudski, à l'origine un socialiste radical, avait des idées remarquablement progressistes pendant sa première période d'activité au sommet de l'État. Il s'en distanca toutefoie dans la deuxième moitié des années 1920 lorsqu'après son coup d'État militaire en 1926, il instaura peu à peu un régime autoritaire en Pologne. Néanmoins, Piłsudski a toujours soutenu l'Inspection du travail qui, pendant l'entre-deux-guerres, a contribué de façon significative à la création d'un marché assurant une protection des travailleurs. L'Inspection était une institution territoriale. Le champ d'action de l'Inspection fut étendu par l'adoption, le 14 juillet 1927, d'un Règlement du Président de la République de Pologne sur l'Inspection du travail.

L'Inspection resta en place jusqu'au début de la Deuxième Guerre mondiale en 1939 ; certains inspecteurs du travail furent par la suite assassinés dans le cadre de la politique d'élimination menée par les Nazis. Halina Krahelska est une légende de l'Inspection du travail en Pologne : juste avant sa mort en 1945 à Ravensbrück, un camp de concentration nazi, Krahelska écrit des « Lignes directrices pour l'organisation de l'Inspection du travail dans la Pologne indépendante d'après la guerre », dont un grand nombre de remarques et suggestions furent prises en compte pendant la reconstruction de l'Inspection après la Deuxième Guerre mondiale. Le prix Halina Krahelska est aujourd'hui la distinction suprême dans le domaine de la protection du travail.

En 1946, à l'issue de la Deuxième Guerre mondiale, le Ministère du Travail et des Affaires sociales fut chargé de la supervision de toutes les matières ayant trait à la santé-sécurité au travail et à la protection du travail, ce qui conduisit à la création d'une Commission centrale interministérielle de



Józef Piłsudski, chef de l'État, signe le décret sur la création de l'inspectorat du travail, 1919

la santé-sécurité au travail et d'organismes homologues dans 20 secteurs d'activité. Parmi ses nombreuses tâches, la Commission avait pour charge d'effectuer des inspections sur les lieux de travail présentant les niveaux de risques les plus élevés. La Loi du 20 mars 1950 sur les Organismes locaux ayant pouvoir officiel d'État confia l'autorité de l'Inspection à des conseils nationaux. En 1950, le Centre de formation de l'Inspection nationale du travail fut établi à Wrocław. Celui-ci allait devenir une organisation importante, pour les formations qui y étaient données, mais aussi pour ses recherches et ses travaux de normalisation des activités d'inspection du travail. Ces activités connurent des restrictions sous l'effet du stalinisme imposé à la Pologne, les priorités du gouvernement stalinien étant l'augmentation de la production, la reconstruction du pays et la concurrence sur le marché du travail – allant assez souvent au détriment de la sécurité et de la santé des travailleurs. L'Inspection du travail conservait des pouvoirs étendus, mais ne put les exercer que dans une mesure très limitée.

Le 10 novembre 1954, en vertu du « Décret sur les tâches à assumer par les organisa-

tions syndicales dans le domaine de l'application des lois sur la protection du travail et la santé et la sécurité au travail, ainsi que sur la conduite des inspections du travail », l'inspection du travail fut peu à peu exercée dans le cadre des structures syndicales. L'ancienne inspection du travail fut transformée en un organisme d'inspection technique, organisé par secteurs industriels. Mais alors que l'importance de l'inspection se trouvait réduite en apparence, ses possibilités d'impact s'accrurent dans les faits. Les syndicats, politiquement dépendants du gouvernement, eurent une grande autonomie opérationnelle sur les lieux de travail, se traduisant par une meilleure efficacité de l'action de l'Inspection. Dans la foulée des grèves de 1980 et de la reconnaissance du mouvement syndical indépendant, une nouvelle Loi sur l'Inspection nationale du travail fut adoptée le 6 mars 1981. L'organisme dans sa nouvelle mouture était chargé de la supervision et du contrôle du respect de la législation sur le travail, en particulier de la réglementation concernant la santé et la sécurité au travail – le but du gouvernement étant de « reprendre en main » l'Inspection et de priver les syndicats de toute influence sur son activité. À partir de ce moment, l'Inspection fut placée sous la supervision du Conseil d'État. Pendant la période des changements politiques, par une décision du 29 mai 1989, l'Inspection nationale du travail allait rapporter directement au *Sejm*, le parlement polonais. Cette solution originale, qui plaçait l'inspection du travail sous l'autorité directe du parlement, est toujours en vigueur, en dépit des tentatives du gouvernement d'en regagner le contrôle.

En 1990 fut créé le Conseil pour la protection du travail, chargé de superviser les conditions de fonctionnement et les activités de l'Inspection nationale du travail.

Le Conseil est une structure consultative conseillant le Président du *Sejm*. Il est composé de parlementaires et de représentants du gouvernement, des syndicats et des organisations des employeurs, de même que d'autres organisations sociales s'occupant de questions de protection du travail. Des experts et des représentants du monde scientifique siègent également au Conseil.

Depuis le 1er mai 2004, moment de l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne, l'Inspection nationale du travail est devenue un membre à part entière du Comité des hauts responsables de l'inspection du travail.

Le 13 avril 2007 fut adopté une nouvelle Loi sur l'inspection nationale du travail qui, parmi d'autres choses, étendit le domaine de compétences de l'Inspection en l'habilitant à vérifier le caractère légal des contrats de travail et des modalités d'emploi. En Pologne, l'Inspection Nationale du travail a des pouvoirs étendus dans un très large domaine de compétences. Elle veille à l'inspection des conditions de travail au sens large (dont la santé et la sécurité, mais sans y être limitée); agit comme un organisme de liaison en matière de délégation; contrôle en partie l'usage de substances dangereuses dans les activités économiques; supervise le caractère légal de l'emploi migrant. Malgré le fait que les autorités aient une influence sur la nomination de l'Inspecteur en chef, l'Inspection est très largement une institution indépendante du gouvernement. Dans une Pologne où le système des conventions collectives est relativement peu implanté, l'Inspection est une alliée naturelle des syndicats – et remplit généralement ce rôle de façon satisfaisante. Aux niveaux central et des districts, l'Inspection dispose de Conseils sectoriels de sécurité au travail (notamment dans la construction et l'agriculture), qui sont une sorte de forums pour le dialogue social. Les salariés introduisent rarement des plaintes concernant l'impartialité ou l'autonomie d'action de l'Inspection.

Pour les organisations syndicales, hormis la grève, l'intervention de l'Inspection du travail est le seul instrument efficace de réaction dans les situations de conflit aigu entre employeurs et travailleurs.

JAKUB KUS

CODE DU TRAVAIL OU CONVENTIONS COLLECTIVES ? LE DILEMME DES RELATIONS DE TRAVAIL EN POLOGNE

LA POLOGNE se démarque depuis longtemps par rapport au reste de l'Europe pour ce qui est des conventions collectives sectorielles : elles sont largement absentes, et celles qui existent ne concernent qu'un nombre restreint de groupes de travailleurs. Le pays connaît par exemple des conventions collectives pour le personnel de certaines collectivités locales, le personnel salarié d'organismes ou de corps publics (armée, gestion forestière, activités maritimes), ainsi que des conventions inter-entreprises dans le secteur énergétique et de l'extraction du lignite.

Pourquoi si peu de conventions collectives ? Les raisons de cette situation sont diverses. Une d'entre elles est le faible nombre d'adhérents des syndicats professionnels et la faiblesse des organisations d'employeurs. Ces facteurs peuvent en partie être attribués à un manque de moyens efficaces d'action syndicale dans les petites entreprises et le peu d'intérêt que représente, pour le patronat, l'affiliation à des organisations d'employeurs qui manquent de représentativité dans de nombreux secteurs. De plus, la loi polonaise n'encourage pas le recours à la négociation collective en tant qu'instrument de régulation et de réglementation des relations industrielles. Cette difficulté s'explique par le fait que toute convention collective doit donner aux travailleurs des solutions plus avantageuses qu'un Code du travail très détaillé.

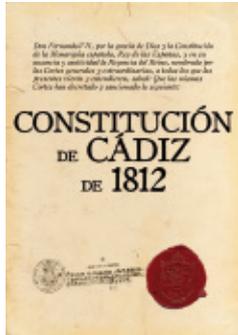
Adopté en 1974 – donc à l'époque du « socialisme réel », le Code polonais est un texte législatif qui a fait assurément la preuve d'une certaine efficacité puisqu'il a pu, après 1989, être adapté sans difficulté à la nouvelle société et à l'économie de marché. Cela ne l'a pas empêché d'avoir fait l'objet de quelque 80 modifications à ce jour. Récemment, les travaux préparatoires en vue de l'adoption d'un nouveau Code du travail ont été arrêtés faute d'un accord des nouveaux partenaires sociaux sur son contenu, et le gouvernement ne voulant pas prendre le risque de faire passer un tel projet législatif sans leur consentement. Alors que

les organisations syndicales ont exercé une influence importante sur le développement de la législation au cours des années 1990, certains estiment qu'elles ont commis l'erreur de se focaliser sur des règlements législatifs extrêmement détaillés, il est vrai très avantageux pour les travailleurs, plutôt que de miser sur des solutions susceptibles de promouvoir un dialogue autonome et tripartite. Cela s'est traduit par une législation défavorable aux syndicats et aux organisations d'employeurs, entravant le développement des négociations collectives.

Les accords collectifs d'entreprise conclus en Pologne ne diffèrent guère du Code du travail dans leurs dispositions, et en particulier beaucoup d'entre eux ne comportent pas d'échelle barémique pour la fixation des salaires. Aujourd'hui, plutôt que de rechercher la voie de la négociation collective, les organisations syndicales préfèrent souvent miser sur des négociations touchant à la réglementation légale sur le travail (applicable dans les entreprises de plus de 50 travailleurs). Pour ce qui concerne ces règles, l'employeur les met en œuvre dans un premier temps après avoir consulté les organisations syndicales. Cependant, toute modification ultérieure de ces règles devra obtenir l'accord de ces organisations, ce qui crée une ouverture pour la négociation. Quant à la concertation entre les organisations des travailleurs et celles des employeurs, elle a tendance à donner lieu en Pologne à des accords qui, plutôt que des conventions collectives, sont des recommandations pour différents secteurs du marché du travail.

On peut espérer que la création de conseils sectoriels en matière de compétences professionnelles pourra, grâce au développement de cadres généraux de qualifications, contribuer au développement de barèmes salariaux réglementaires au niveau des secteurs. Cette évolution pourrait ouvrir un nouveau chapitre du dialogue social inter-entreprises et sectoriel, mais il reste toutefois un long chemin à parcourir pour parvenir à un changement de fond.

JAKUB KUS



La constitution espagnole de 1812, familièrement appelée *La Pepa*

PREMIÈRE CONSTITUTION ESPAGNOLE

Promulguée par l'assemblée constituante de Cadix, où la souveraineté nationale est officiellement proclamée pour la première fois en Espagne, cette constitution est l'une des lois fondamentales les plus libérales de son temps, garantissant la liberté d'impression et l'indépendance des cours de justice.

PREMIÈRE GRÈVE GÉNÉRALE EN ESPAGNE

Dirigée contre la mise hors la loi des associations de travailleurs, la grève touche principalement la Catalogne et se termine par une loi qui ne tient pas compte des revendications des ouvriers.

LOI BENOT

La Loi Benot marque les débuts de la législation sur le travail en Espagne. Elle protège les enfants contre des conditions de travail abusives et met en place une première réglementation en matière de santé-sécurité au travail.



Travail des enfants

LOI SUR LES ASSOCIATIONS

Première consécration législative du droit d'association. La loi reconnaît les associations religieuses, politiques et scientifiques, ainsi que les associations d'employeurs et de travailleurs.

LOI SUR LES ACCIDENTS DE TRAVAIL

L'apport essentiel de cette loi (Loi Dato) est la consécration légale de la doctrine du risque professionnel, principe fondateur de l'assurance contre les accidents de travail.

1812



Photographie des travailleurs et du propriétaire de la ligne Barcelona-Mataró, 1848

1844

ARRÊTÉ ROYAL PORTANT CRÉATION DU CHEMIN DE FER

La première ligne de chemin de fer du pays relie Barcelone à Mataró en 1848 (suivie par les lignes Madrid-Aranjuez et Gijón-Langreo). Le développement de ces lignes ferroviaires n'entraîne pas seulement une amélioration du transport de marchandises dans les régions qu'elles desservent, mais constitue aussi la base d'une meilleure interconnexion des différentes parties du pays par le rail.

1855

1857

PREMIÈRE LOI RELATIVE À L'INSTRUCTION PUBLIQUE

La Loi Moyano unifie les niveaux du système éducatif, régularise l'enseignement public et privé et uniformise les conditions d'accès à l'enseignement public.

1873



Claudio Moyano, Ministre de l'Éducation

1876

INSTITUTION LIBRE D'ENSEIGNEMENT

L'*Institución Libre de Enseñanza* est créée par un groupe de professeurs ayant quitté l'Université pour défendre la liberté académique et refusant d'aligner leur enseignement sur un quelconque dogme officiel, qu'il soit de nature religieuse, politique ou morale.

1887

1890

INSTAURATION DU SUFFRAGE UNIVERSEL POUR LES HOMMES

L'Espagne devient une monarchie démocratique d'un point de vue juridique et théorique.

1900



Bulletin de l'École moderne (*Boletín de la Escuela Moderna*) du 31 décembre 1905. La revue, placée sous la rédaction de Francisco Ferrer, parut pour la première fois en octobre 1901.

L'ÉCOLE MODERNE À BARCELONE

La *Escuela Moderna*, fondée par Francisco Ferrer Guardia, pratique un enseignement inspiré par la libre pensée et met en œuvre la mixité des sexes et des classes sociales. Elle marque une rupture révolutionnaire par rapport aux méthodes traditionnelles.

CODE DU TRAVAIL

Étude, compilation et refonte des dispositions législatives sur le travail par un regroupement systématique des thèmes concernés.



CONSTITUTION ESPAGNOLE

La Constitution de 1931 marque une avancée dans la défense des droits humains par la reconnaissance du droit de vote aux femmes, la consécration formelle de l'égalité entre hommes et femmes, et l'attribution de la prérogative législative au peuple, à qui revient une souveraineté désormais soustraite à la Monarchie.

LOI SUR LES RELATIONS DE TRAVAIL

La loi reconnaît d'amples droits individuels dans les relations de travail (en matière d'embauche, de licenciement, ...). (Néanmoins, en l'absence de liberté d'association, elle ne pouvait réaliser de progrès en ce qui concerne les droits collectifs.)

LOI SUR LES ASSOCIATIONS SYNDICALES

Reconnaissance du droit d'association dans le cadre professionnel pour les travailleurs et les employeurs, dans tous les secteurs d'activité.

DÉCRET-LOI ROYAL SUR LES RELATIONS DE TRAVAIL

Le décret reconnaît et régit de manière explicite le droit de grève ainsi que le droit de lock-out.

1901

1918

CRÉATION DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES FEMMES ESPAGNOLES

L'association entend promouvoir les droits des femmes, principalement le droit de vote, tout en soutenant des initiatives sur le plan législatif, éducatif et social.

1919

GRÈVE DE LA CANADIENSE

Une grève éclate à la *Barcelona Traction, Light and Power Company*, mieux connue sous le nom de «La Canadienne». L'arrêt de travail, qui dure 44 jours, tourne à la grève générale. Elle s'inscrit dans une longue et âpre lutte pour la reconnaissance légale de la journée de travail de 8 heures.

1926

1929

MISE EN PLACE D'UNE ASSURANCE MATERNITÉ OBLIGATOIRE

Entrée en vigueur en 1931, cette obligation a été à l'origine du développement de formules d'assurance sociale ou de la création de fonds d'aide publique, qui allaient susciter des changements majeurs dans la législation espagnole.

1931

1931

LOI SUR LE CONTRAT DE TRAVAIL

La loi instaure des normes obligatoires régissant les contrats d'emploi et les conventions collectives reconnues.

1932

1976

LOI SUR LE DIVORCE

Adoptée pendant la Seconde République espagnole, c'est la première loi régularisant le divorce en Espagne.



Bureau de vote à Tolède, le 15 juin 1977

1977

1977

1977

PREMIÈRES ÉLECTIONS LIBRES DEPUIS LA SECONDE RÉPUBLIQUE

Elles sont destinées à parachever le processus de réforme politique et la rédaction d'une nouvelle Constitution, qui voit le jour en 1978.

LÉGALISATION DES SYNDICATS ET DES PARTIS POLITIQUES DE GAUCHE

Légalisation du PSOE (parti socialiste ouvrier espagnol), du PCE (Parti communiste espagnol), du syndicat UGT (Union générale des travailleurs) et du syndicat CCOO (Comisiones Obreras – Commissions ouvrières).



Cérémonie de clôture de la première fête du Parti Communiste Espagnol, tenue à la Casa de Campo à Madrid en 1977

STATUT DES TRAVAILLEURS

Réglementation des relations de travail individuelles, des droits de réunion et de représentation dans les entreprises et de la négociation de conventions collectives.

LOI SUR LE DIVORCE

Après la suspension de la première Loi sur le divorce en 1939, une nouvelle loi régularisant le divorce entre en vigueur.

Manifestation de soutien de féministes aux membres de l'Association démocratique des femmes (ADM)



LOI GÉNÉRALE SUR LA SANTÉ

Tous les citoyens espagnols et résidents étrangers sont admis aux services de santé publics.

LOI ORGANIQUE SUR LA PROTECTION INTÉGRALE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES

La loi met en place des mesures de protection intégrale dans le but de prévenir, punir et éradiquer les violences sexistes et assister les personnes qui en sont victimes. Pour les violences sur le lieu du travail, elle prévoit une série de droits du travail et prestations dans le cadre de la sécurité sociale.

LOI SUR L'AVORTEMENT

Dépénalisation de l'interruption volontaire de grossesse pendant les 14 premières semaines de celle-ci.

1977

1977

PACTE DE LA MONCLOA

Accord signé entre le gouvernement, les principaux partis politiques ayant une représentation parlementaire, les associations professionnelles et les syndicats, en vue d'assurer la sérénité du climat social pendant la transition démocratique. Le pacte permet à l'Espagne d'entamer son trajet vers la modernisation, qui la conduira à rejoindre l'Union européenne.

1978

NOUVELLE CONSTITUTION ESPAGNOLE

Le nouvel ordre juridique reconnaît différents droits et libertés touchant à l'enseignement, la santé, les systèmes de protection sociale et sociétale, ... Dans le domaine du travail, la nouvelle constitution entérine le droit à la négociation collective, la liberté d'association et le droit de grève.



Première page de la constitution espagnole de 1978

1980

1981

NOUVELLE LOI SUR L'AVORTEMENT

Dépénalisation de l'avortement dans trois cas – viol, risque pour la santé physique ou psychique de la mère, malformation du fœtus.

1985

LOI ORGANIQUE SUR LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION

La loi régleme et protège la liberté d'association ainsi que la liberté d'action syndicale.

1985



Une foule célèbre la Gay Pride et l'adoption de la nouvelle loi sur le droit au mariage pour tous, mars 2005

2004

2005

RECONNAISSANCE DU DROIT AU MARIAGE POUR LES CONJOINTS DE MÊME SEXE

La loi est approuvée à la majorité absolue ; ce texte très avancé permet également l'adoption d'enfants.

2007

LOI D'ÉGALITÉ EFFECTIVE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Son objectif est de lutter contre toutes les manifestations de discrimination, directe ou indirecte, basée sur le sexe, et de promouvoir une égalité réelle entre les femmes et les hommes. La loi instaure l'obligation de négocier des plans d'égalité des genres dans les entreprises comptant 250 salariés ou plus.

2010

L'ESPAGNE, PREMIER PAYS AU MONDE À AVOIR OBTENU LA JOURNÉE DES 8 HEURES

En 1919, la lutte des travailleurs de *La Canadiense* (La Canadienne) fit de l'Espagne le premier pays au monde à adopter une loi entérinant le droit à la journée de travail de 8 heures.

À la fin de la Première Guerre mondiale, l'Espagne connut une grave crise économique dont on peut résumer les conséquences en trois points : contraction de la demande et fermeture d'entreprises, chômage accru, réductions salariales. Cette situation se traduit par une recrudescence des conflits sociaux, à un moment où la Révolution russe battait son plein. Cette baisse importante de la production en 1918 aggrava les conditions de travail et sociales de la classe ouvrière. Le travail se faisait rare, les salaires étaient uniformément bas et les journées de travail épuisantes ; pourtant, le pays baignait aussi dans un climat d'enthousiasme suscité par les évolutions ailleurs en Europe et la consolidation de la victoire bolchevique. Le mécontentement des travailleurs était canalisé par deux syndicats alors en pleine expansion : l'UGT (Union générale des travailleurs) et la CNT (Confédération nationale du travail). L'action syndicale s'intensifia dans les campagnes, les régions industrielles et les grandes villes.

À Barcelone, les conflits connurent un pic de virulence et de violence entre 1919 et 1923, en raison de la puissance de la CNT et de la réaction très dure des employeurs. Ces derniers se divisaient en deux secteurs : celui de l'industrie textile, plus enclin à la négociation avec les syndicats et ouvert à des réformes du travail, et celui de la construction, tenant de la force. Devant l'in-



1919

On fait la queue pour le charbon pendant la grève de *La Canadiense*, qui a interrompu l'approvisionnement de ce combustible

tensification des attaques et des grèves dans l'industrie, les leaders des deux secteurs rencontrèrent le chef du gouvernement central de Madrid, le Comte de Romanones ; celui-ci, alors qu'il aurait préféré rester à l'écart du conflit, se rangea aux arguments de Milans de Bosch, capitaine général de Catalogne, et du gouverneur civil González Rothwos, qui demandaient la suspension des garanties constitutionnelles dans la ville jusqu'à ce qu'il ait été mis fin au climat de tension et que les échos de la

révolte spartakiste en Allemagne se soient éteints. La mesure fut mise en œuvre le 16 janvier 1919. Comme il était inutile d'enquêter sur qui étaient les grévistes, un grand nombre de travailleurs furent arrêtés et leurs locaux fermés.

À ce moment, le principal conflit à Barcelone était celui de *La Canadiense*. La compagnie électrique *Riegos y Fuerza del Ebro* [Irrigation et électricité de l'Èbre], connue sous le nom de *La Canadiense* en raison du



Image du *Somatén*, l'organisation armée des employeurs



Échauffourées pendant la grève de *La Canadiense*



Des soldats allument les réverbères sur les Ramblas pendant la grève

fait que son actionnaire principal était la Canadian Bank of Commerce de Toronto, était le fournisseur d'électricité de Barcelone. Le conflit éclata lorsque les travailleurs décidèrent de s'organiser eux-mêmes, après quoi le directeur tenta de les mettre à pied. La confrontation fut compliquée par le fait que les fondateurs du syndicat de l'entreprise avaient été licenciés auparavant.

L'entreprise part en grève le 5 février 1919 en solidarité avec 8 licenciements intervenus dans des succursales trois jours auparavant. Rapidement, c'est l'ensemble du personnel qui est en grève. Les travailleurs sortent dans la rue, ont une rencontre avec le gouverneur qui promet d'agir comme intermédiaire, mais revenant sur leurs lieux de travail, trouvent devant eux la police qui leur interdit l'accès aux locaux. Ces événements déclenchèrent une réaction en chaîne à Barcelone.

Le 21 février, la grève put compter sur le soutien de toutes les sociétés du Groupe ; le 27 février, elle fut rejointe par des travailleurs de l'ensemble du secteur électrique et d'un

grand nombre d'autres secteurs, mettant à l'arrêt 70 % de l'industrie en Catalogne. La grève allait durer 44 jours, paralysant tramways, journaux, distribution d'eau, ...

Afin de rétablir l'approvisionnement, le capitaine général Milans del Bosch fit placer les usines sous contrôle militaire et donna ordre au personnel de reprendre le travail. Pas un seul des ouvriers et employés concernés par la mesure n'y donna suite. Devant ce refus, entre 800 et 5 000 personnes furent arrêtées et 3 000 emprisonnées. À la mi-mars, l'état d'urgence est proclamé et la presse mise sous contrôle.

De crainte d'un appel à la grève générale dans l'ensemble du pays en l'absence de résolution du conflit de Barcelone, la grève put se terminer après la conclusion d'un accord prévoyant la libération des prisonniers, la réintégration des travailleurs licenciés, la journée de travail de 8 heures, des augmentations de salaire et le paiement de la moitié des jours de grève. L'accord fut accepté après la libération de tous les travailleurs emprisonnés et l'explication de

son contenu devant 20 000 travailleurs par le leader syndical Salvador Seguí (dit *Noi del Sucre*, « le garçon de sucre ») le 19 mars.

Le 3 avril 1919, le Comte de Romanones, premier ministre du gouvernement central, signa le décret-loi officialisant la journée de travail de 8 heures pour tous les travailleurs espagnols à partir d'octobre de la même année. Ayant signé le décret-loi, il démissionna.

La grève de *La Canadiense* est passée dans l'histoire comme une grande victoire de la classe ouvrière et comme un modèle pour l'organisation du syndicalisme. Grâce à elle, l'Espagne fut le premier pays au monde à connaître une ratification légale de la journée de travail de 8 heures.

Quel a été le sort de la journée de travail de 8 heures ?

L'instauration de la journée de travail de 8 heures en Espagne (48 heures de travail hebdomadaires, soit six jours de travail par

BARCELONE APRÈS LA GRÈVE DE LA CANADIENSE

LE CONFLIT de *La Canadiense* avait polarisé le contexte social : il n'y avait plus de positions intermédiaires. La Fédération patronale de Barcelone, qui représentait l'élite industrielle, s'était alliée avec les éléments les plus extrémistes de l'armée dans la région. De plus, poussé par la Fédération patronale, Joaquín Milans del Bosch, le capitaine général de Barcelone de l'époque, refusa de



L'armée contrôle l'approvisionnement en électricité

libérer les membres de la CNT placés en détention militaire, dans une tentative de casser l'accord de *La Canadiense* et de provoquer une confrontation avec les syndicats.

L'année 1919 est ainsi un exemple parlant de la manière dont les conflits sociaux étaient traités par une grande partie des pouvoirs en place, à savoir comme un problème d'ordre public. Si les partis républicains et socialistes voulurent canaliser le mécontentement en s'appuyant sur les conventions internationales conclues sous l'égide de l'Organisation internationale du travail, ces tentatives échouèrent en raison de l'hostilité des milieux industriels et d'affaires à toute intervention de l'État dans l'économie et du durcissement des positions autoritaires des groupes les plus réactionnaires de la société espagnole.

C'est dans ce contexte que la ville fut placée sous régime militaire, qu'un couvre-feu fut imposé avec interdiction de sortie après 23h00 et que les syndicalistes furent pourchassés par le « Somatén », un groupe paramilitaire de près de 10 000 hommes armés

de fusils et patrouillant dans les rues. Ainsi, ce qui avait commencé comme la grève la plus importante de l'histoire de la ville – suivie par toutes les catégories de travailleurs, des conducteurs de tramways aux dockers du port en passant par les ouvriers d'usine, les pompes funèbres, les commerçants, le personnel des hôtels et les serveurs des cafés – se termina par un retour au travail pour des travailleurs à bout de forces.

Le patronat se sentit alors en position de force pour accentuer la pression sur les ouvriers et les employés par des actions de lock-out, c'est-à-dire en fermant des entreprises pour nuire au personnel. En décembre 1919, cette tactique des employeurs réduisit au chômage entre 150 000 et 300 000 personnes pendant de longues semaines. Au cours des années qui suivirent, le conflit entre les deux groupes allait mener à la violence armée, les attaques des deux côtés faisant plus de 250 morts jusqu'en 1923, année de la prise du pouvoir par le dictateur Primo de Rivera en Espagne.

MARÍA ÁNGELES ROMERO CAMBRA

semaine, selon le décret-loi de 1919) était l'aboutissement d'un mouvement mondial qui avait été croissant depuis des décennies. La commémoration du 1er mai sous la forme officielle d'une Journée des travailleurs ou Fête du travail existait depuis la fin du 19ème siècle, en souvenir de la lutte pour la journée de travail de 8 heures des travailleurs de Chicago en 1886. L'année où elle fut adoptée en Espagne vit aussi la création de l'Organisation internationale du travail (OIT), qui en fit l'un des objectifs de son programme d'action.

Cela étant, cette journée des 8 heures allait-elle être appliquée dans la pratique ? Est-elle restée inchangée jusqu'à ce jour ? Sur le papier c'est le cas, répond Antonio Rivera, professeur d'Histoire à l'Université du Pays basque. Elle n'a été supprimée ni sous la dictature de Primo de Rivera, ni sous celle de Franco. Après l'adoption du décret sur les 8 heures, les discussions ont cependant porté sur les dérogations auxquelles pouvaient prétendre certaines entreprises et certains secteurs, ainsi que sur la gestion des heures supplémentaires. En fin de compte, l'horaire journalier des travailleurs a toujours dépendu du rapport de force et de la capacité de pression des organisations syndicales. Comme l'indique le professeur Rivera : « La situation était la même qu'aujourd'hui : c'est par leur capacité d'organisation que les travailleurs, hier comme aujourd'hui, peuvent faire en sorte de ne pas travailler des journées de 10 ou de 12 heures qui en font huit sur le papier. ».

MARÍA ÁNGELES ROMERO CAMBRA

Sources (en espagnol uniquement) :

« La efectividad de la acción directa: la huelga de La Canadiense y sus consecuencias » [L'efficacité de l'action directe : la grève de La Canadiense et ses conséquences].
<https://www.elsaltodiario.com/anarcosindicalismo/efectividad-accion-directa-huelga-canadiense>

http://escuelasindical.ccoo.es/noticia:359933--Lucha_por_las_8_horas_de_trabajo

https://www.elconfidencial.com/cultura/2019-01-19/jornada-ocho-horas-huelga-canadiense-centenario_1767114/

<https://www.nuevatribuna.es/articulo/historia/huelga-canadiense/20160216195450125464.html>

https://www.eldiario.es/catalunya/huelga-Canadiense-consiguio-jornada-laboral_0_863014014.html

<https://anarquismoanarcosindicalismoyotrotemas.wordpress.com/2015/07/06/el-pistolero-y-el-terrorismo-patronal-en-la-rosa-de-foc/>

Vidéo de la grève en espagnol :

<https://www.youtube.com/watch?v=xDTeR93w8kU>

SALVADOR SEGUÍ



Salvador Seguí Rubinat (né à Tornabous le 23 décembre 1886, assassiné à Barcelone le 10 mars 1923), était au début des années 1920 en Catalogne l'un des dirigeants les plus influents de la Confédération nationale du travail, une organisation anarcho-syndicaliste.

Seguí symbolise le résultat final de la grève de la *Canadiense* autant qu'il en a été l'un des acteurs majeurs.

Salvador Seguí naît en 1886 dans une famille rurale de la province de Lleida, qui émigre à Barcelone l'année suivant sa naissance. Le *noi del sucre* (le garçon de sucre) quitte l'école à l'âge de 12 ans pour apprendre le métier de peintre, qui sera le sien jusqu'à la fin de sa vie. Cependant, il s'instruit et se cultive en puisant dans le vaste réseau de librairies anarchistes et d'universités populaires, nombreuses à l'époque, pour devenir un excellent orateur, un polémiste et l'auteur de plusieurs ouvrages sur le syndicalisme, d'un court roman – « L'école de la rébellion » – et d'innombrables articles dans des publications d'orientations diverses.

Deux grandes idées – la culture comme outil de libération personnelle et le syndicat comme outil de libération collective –

façonnent l'idéologie de Seguí. Les fruits de ses efforts ne tardent pas à mûrir : il propose l'abolition des fédérations professionnelles basées sur les métiers et la création de syndicats unifiés, regroupant l'ensemble des travailleurs d'un même secteur de production. Cette approche, selon lui, permettrait à l'anarchisme ouvrier de passer d'une stratégie de résistance au principe d'une société basée exclusivement sur un syndicalisme capable d'organiser tous les aspects de la production économique et de la vie sociale.

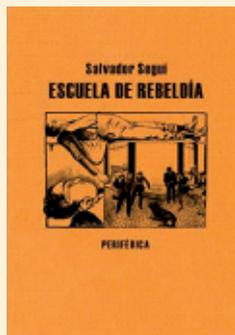
Seguí a joué un rôle prépondérant dans de nombreux épisodes de la lutte sociale dans la Barcelone de son époque, avant son assassinat en 1923, à l'instigation de l'association patronale *Fomento del Trabajo Nacional* (Promotion nationale du travail) et commis par quelques tueurs. L'élément sans doute le plus important de l'héritage laissé par Seguí fut le réseau syndical qu'il avait promu.

MARÍA ÁNGELES ROMERO CAMBRA

Sources (en espagnol uniquement) :

« ¿Sabes por qué trabajas 8 horas? Los 44 días que cambiaron la historia de España » [Savez-vous pourquoi vous avez une journée de travail de 8 heures ? Les 44 jours qui ont changé l'histoire de l'Espagne]. Disponible sur : https://www.elconfidencial.com/cultura/2019-01-19/jornada-ocho-horas-huelga-canadiense-centenario_1767114/

« Salvador Seguí, el chico que hizo madurar al sindicalismo » [Salvador Seguí, le 'gamin' qui porta le syndicalisme à maturité]. Disponible sur : <https://www.elsaltodiario.com/anarcosindicalismo/quien-fue-salvador-segui-noi-sucre>



FONDATION DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE

La Suisse adopte en 1848 sa première constitution, entérinant des valeurs fondamentales de la Révolution française telles que l'égalité devant la loi, la séparation des pouvoirs et les libertés civiles.

Elle donne naissance à un état démocratique doté du droit de vote, d'un parlement bicaméral et de droits fondamentaux, au cœur d'une

Europe des monarchies et de révolutions avortées. La version actuelle et « moderne » de la Constitution helvétique ne voit le jour que lors de sa révision en 1874, qui étend les droits fondamentaux des citoyens suisses pour y inclure les « initiatives constitutionnelles » (c'est-à-dire les référendums, ou votations populaires).

PROMULGATION DE LA PREMIÈRE LOI SUR LES FABRIQUES À LA SUITE D'UN RÉFÉRENDUM

Après 1848, quelques autres cantons suivent l'exemple de Glaris. La sécurité-santé au travail est finalement ancrée dans la législation nationale lorsqu'une votation populaire permet d'adopter de justesse la première Loi suisse sur les fabriques (Loi sur le travail) en dépit de la résistance de l'industrie. Parmi d'autres choses, la loi prévoit l'interdiction du travail des enfants de moins de 14 ans et des femmes immédiatement avant ou après l'accouchement, introduit la journée de travail de 11 heures et interdit le travail de nuit et du dimanche.

CRÉATION DU PARTI SOCIALISTE SUISSE

Avant la fondation du Parti socialiste suisse (PS), le 19^{ème} siècle voit la création de plusieurs organisations de travailleurs, dont la Société de Grütli, l'USS et différents partis sociaux-démocrates régionaux. La plupart de ces partis ouvriers n'ont cependant qu'une existence éphémère. Le programme du PS prône la démocratie, rejette les aspirations révolutionnaires et recherche des solutions démocratiques en vue d'une amélioration des conditions sociales.

CONGRÈS DE BÂLE DE LA DEUXIÈME INTERNATIONALE (CONFÉRENCE DE PAIX)

Le congrès extraordinaire des socialistes à Bâle en 1912 a pour objectif de prévenir la guerre à tout prix et de propager cette ambition. Le congrès a lieu sur fond des guerres balkaniques de 1912-13 et de craintes croissantes d'un conflit militaire entre les grandes puissances européennes.



Affiche pour le Congrès pour la paix



Exemplaire original de la Constitution de la Suisse de 1848

1848

1848

INTERDICTION DU TRAVAIL DES ENFANTS ÂGÉS DE MOINS DE 12 ANS

Des entreprises textiles s'installent dans le canton de Glaris à une date précoce, amenant avec elles les problèmes typiques de la première industrialisation, comme le travail des enfants, les très longues heures de travail et les risques d'accidents. En 1848, les autorités cantonales adoptent une des premières lois d'Europe sur la santé et sécurité au travail, qui comporte une interdiction du travail des enfants de moins de 12 ans, mais fixe aussi le nombre maximal d'heures de travail, par jour et pour le travail posté.

1877

1880

CRÉATION DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Comme la Fédération des travailleurs – une première alliance de différentes organisations de travailleurs – risquait de se diviser après avoir lutté avec succès pour l'adoption de la Loi sur le travail, une nouvelle Union syndicale suisse (USS) est fondée à Olten. Elle sera suivie en 1907 par une fusion d'organisations d'inspiration chrétiennes ; elles forment la Fédération suisse des syndicats chrétiens, qui prendra plus tard le nom de Confédération des syndicats chrétiens (CSC). En 1920, environ 10% de la population active est syndiquée.

1888

1890

ASSURANCE ACCIDENTS ET MALADIES

Création d'une base constitutionnelle de l'assurance accidents et maladies. L'extension du travail salarié accroît les risques de perte de salaire, qui en Suisse sont couverts principalement par des polices d'assurances. Il faudra néanmoins attendre plus de 20 ans, jusqu'en 1912, pour qu'une loi spécifique soit adoptée en la matière.

1912



Grève générale, manifestation à Winterthur le 31 août 1918

1918

GRÈVE GÉNÉRALE

Le 11 novembre, le comité dit d'Olten, organisme de liaison entre le PS et les organisations syndicales, appelle à la grève générale. Il demande la représentation proportionnelle, le droit de vote des femmes, un encadrement de l'horaire de travail hebdomadaire et un régime d'assurance vieillesse et invalidité. Après trois jours, sous d'énormes pressions, la grève cesse. Malgré cet échec, elle n'est pas dépourvue d'effet et conduit à l'introduction du droit de représentation proportionnelle au Conseil national en 1919 et à la création d'une base constitutionnelle pour l'assurance vieillesse et invalidité en 1925.

ACCORD DE PAIX DANS LE SECTEUR DE LA MÉTALLURGIE, DES CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES ET DE L'HORLOGERIE

Cette première convention collective à l'échelle nationale reste à ce jour un exemple de moratoire, qui renonce aux actions de grève sans obtenir de règles normatives telles qu'un salaire contractuel convenu collectivement. En 1938, l'accord sera suivi par la première convention collective nationale pour le secteur du bâtiment, qui fixe des salaires minimum et régule les horaires de travail. Des mouvements de grève relativement étendus se suivront jusqu'au début des années 1950, en particulier dans le secteur de la construction et l'industrie chimique, et donneront lieu à la conclusion de nombreuses nouvelles conventions collectives.

RÉVEIL SOCIAL ET CULTUREL

En Suisse aussi, les années autour de 1968 symbolisent une rupture avec les valeurs conservatrices et un passage à un ordre social différent. Des concerts de rock et de nombreuses manifestations secouent les villes de quelque importance. Cette évolution donne lieu à la constitution d'une « Nouvelle gauche », parfois combattue par de grands déploiements des forces de police. De nouveaux partis politiques voient le jour alors que des mouvements sociaux inédits connaissent une popularité croissante.

UNE RÉACTION XÉNOPHOBES CONTENUE DE JUSTESSE

L'expression d'un sentiment anti-immigrants de plus en plus affirmé, dont les premières manifestations remontent aux années 1960, débouche sur la formation d'une alliance nationaliste de droite qui réussit à porter une initiative populaire jusqu'à la votation. Cette première initiative xénophobe, du nom de son initiateur James Schwarzenbach, est rejetée par 54 % des électeurs. Son adoption aurait signifié l'expulsion forcée de plusieurs centaines de milliers de personnes.

UNE NOUVELLE VAGUE DE GRÈVES

Suite à la crise économique, les arrêts de travail se multiplient dans un pays qui, à l'exception de la grève des plâtriers de 1963, n'en avait pas connu pendant les décennies d'après-guerre. Un mouvement de grèves relativement intense voit le jour en 1976 dans un contexte marqué par les premiers revers économiques massifs en Suisse depuis la guerre. La grève comme moyen de protestation de dernier recours s'avère un outil permettant de formuler des critiques et d'imposer des réformes.

L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES INSCRITE DANS LA CONSTITUTION

Après l'introduction du droit de vote et d'éligibilité des femmes, une autre avancée urgente se trouve entérinée dans le texte constitutionnel, à savoir le droit de toute personne à un salaire égal pour un travail égal ou de valeur égale. Malgré l'adoption de ce principe (et des lois d'application qui en découlent), l'égalité salariale reste à ce jour loin d'être acquise.

1937

1938

LE ROMANCHE (RHÉTO-ROMAN) DEVIENT LA QUATRIÈME LANGUE NATIONALE

Le 20 février 1938, 91,6 % de la population suisse se déclare en faveur de l'adoption du romanche comme quatrième langue nationale constitutionnelle. Dans un contexte marqué par les fascismes allemand et italien, c'est une impressionnante confirmation du modèle démocratique suisse et de sa diversité linguistique et culturelle.

1948

PREMIÈRES PENSIONS DE RETRAITE PUBLIQUES

Bien que la base constitutionnelle d'un système de pensions de vieillesse ait été créée dès 1925, une première proposition de loi d'application échoue lors d'une votation en 1931. Il faudra attendre 1947 pour qu'une nouvelle proposition soit acceptée par une majorité des électeurs (hommes). Une fois adoptée, la loi connaîtra diverses modifications tendant à élargir les avantages et faisant de l'assurance vieillesse et survivants (AVS) le socle de la garantie des moyens de subsistance après la carrière professionnelle. En 1966, la sécurité d'existence sera renforcée par un droit à différents avantages supplémentaires en vue de réduire la pauvreté des personnes âgées.

1968

1970

1971

INTRODUCTION DU DROIT DE VOTE ET D'ÉLIGIBILITÉ POUR LES FEMMES

La Suisse a été l'un des derniers pays du monde à accorder le droit de vote aux femmes. Le long combat du mouvement féministe a finalement persuadé les électeurs hommes à accepter que ce droit démocratique fondamental soit accordé aux citoyennes femmes.

1976



« Ce sont ces femmes que vous voulez ? NON au vote des femmes ! »
Affiche anniversaire rappelant une campagne contre le droit de vote des femmes datant des années 1920.

1981

1981

INTRODUCTION DE L'ASSURANCE ACCIDENTS OBLIGATOIRE

L'obligation d'une assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles est enfin adoptée pour l'ensemble de la population active. Toute personne travaillant plus de huit heures par semaine est également assurée contre les accidents non liés au travail. Généralement, le travailleur verse les primes des accidents non liés au travail, l'employeur prenant en charge les coûts de l'assurance accidents.

LES FEMMES METTENT LA PRESSION

L'application pour le moins hésitante de l'article constitutionnel relatif à l'égalité des genres pousse plus de 500 000 femmes à participer à une journée de protestation doublée d'une grève nationale sous le slogan: *Wenn Frau will, steht alles still* (Lorsque les femmes s'y mettent, tout s'arrête). Ce jour mémorable a pour conséquence d'impulser les progrès en matière d'égalité hommes-femmes par l'entrée en vigueur, le 1er janvier 1996, d'une loi interdisant toute forme de discrimination à l'encontre des hommes comme des femmes.

DROIT À LA SÉCURITÉ D'EXISTENCE

Ce droit peut aujourd'hui être considéré comme un élément essentiel des droits fondamentaux en Suisse. L'article 12 de la Constitution déclare ce qui suit: «Quiconque est dans une situation de détresse et n'est pas en mesure de subvenir à son entretien a le droit d'être aidé et assisté et de recevoir les moyens indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine.»

Cette disposition s'applique bien entendu à toute personne résidant sur le territoire suisse.

ACCORD BILATÉRAL AVEC L'UNION EUROPÉENNE

Les Accords bilatéraux I passés avec l'Union européenne sont largement entérinés par référendum et entrent en vigueur en 2002. Parmi les domaines couverts par les accords, l'un des principaux concerne la libre circulation des personnes. Pour lutter contre les discriminations et la sous-enchère salariale, une Loi sur le détachement prévoit un contrôle renforcé sur les conditions de travail minimales.

La Suisse a pu ainsi maintenir un niveau de salaires élevé par comparaison avec d'autres pays européens. Au cours des années suivantes, le champ d'application des accords bilatéraux sera élargi et étendu aux États membres de l'UE d'Europe de l'Est et centrale.

FUSION DES TROIS PRINCIPAUX SYNDICATS

Les syndicats affiliés à l'USS du secteur des machines et de la métallurgie (SMUV), de la construction et de l'industrie chimique (GBI) et du secteur des services (VHTL) unissent leurs forces à celles d'associations plus petites pour former un nouveau grand syndicat du nom d'UNIA. La fusion a pour but avoué d'accroître l'autorité des conventions collectives de travail et de renforcer le poids politique des syndicats, en particulier dans le secteur tertiaire.



Plus de 500 000 femmes participent à la grève des femmes de 2019. Manifestation de poussettes à Berne

GRÈVE DES FEMMES LE 14 JUIN

Dans la foulée de ses journées annuelles de protestation, le mouvement féministe tente d'emboîter le pas à d'autres pays européens et d'aller plus loin en organisant une journée de grève des femmes. La mobilisation est un succès et contribue au momentum et au progrès du mouvement social des femmes.

1991

1992

ACCORD BILATÉRAL AVEC L'UNION EUROPÉENNE

L'entrée de la Suisse dans l'Espace économique européen (EEE) est rejetée de justesse lors d'une votation populaire. La Suisse entreprend alors des négociations en vue de conclure un accord bilatéral spécifique avec l'Union européenne. La Suisse propose de reproduire «de façon autonome» différents règlements et directives de l'UE par un ensemble législatif appelé *Swisslex*. La Loi sur le travail est améliorée quant à l'information et/ou la consultation des salariés et la réglementation relative à la santé et la sécurité au travail afin de la mettre en conformité avec les normes de l'UE (de l'époque).



Stand du parti nationaliste de droite UDC contre l'entrée dans l'EEE, 1992

2000

2003

ENTRÉE EN VIGUEUR DE L'ÂGE DE LA RETRAITE À 60 ANS DANS LE SECTEUR DU BÂTIMENT

L'intégration de dispositions flexibles en matière de retraite à partir de 60 ans dans la convention collective régissant le secteur du bâtiment constitue sans doute la principale réalisation des organisations syndicales depuis la Deuxième Guerre mondiale. Après de difficiles négociations, une grève nationale sur les chantiers et l'organisation de blocages routiers, employeurs et syndicats s'accordent sur un abaissement de l'âge de retraite pour tous les travailleurs de la construction et la garantie d'une pension équivalente à 65 % du dernier salaire de base, plafonnée à 5 688 CHF (chiffre de 2019).

2004

2005

CONGÉS DE MATERNITÉ PAYÉS

Introduction d'un congé de maternité payé de 14 semaines pendant lesquelles les mères et futures mères perçoivent 80% de leur salaire antérieur. La protection de la maternité date de la Loi sur les fabriques du 19ème siècle. Une première pétition est organisée en 1904. En 1945, le mouvement féministe réussit à faire inclure le droit au congé de maternité dans la Constitution. Le droit à un congé parental plus long, à l'instar de ce qui est accordé dans l'Union européenne, n'est toujours pas garanti par la loi.

2019



Gravure commémorant l'entrée en vigueur de la première constitution de la Confédération helvétique, le 12 septembre 1848

LA PREMIÈRE CONSTITUTION FÉDÉRALE SUISSE

En 1848, l'adoption de la Constitution fédérale suisse fit de ce qui jusqu'alors avait été une confédération assez lâche d'états, un état fédéral unifié et démocratique, donnant naissance à la Suisse moderne. C'était un événement fondateur pour la Confédération suisse, mais aussi une avancée remarquable dans le contexte international et européen.

La Constitution de 1848 était « révolutionnaire » en ce sens qu'elle a créé un État réellement démocratique, doté d'un système électif et d'un parlement, et garantissant notamment la libre circulation des personnes et la liberté d'établissement, dans une Europe dominée par les monarchies et dans la foulée des révolutions avortées en Allemagne. Les historiens s'accordent aujourd'hui sur le fait que la Suisse a été créée en tant qu'État en 1848, et non

par le serment du Grütli en 1291, un mythe national toujours présent dans certains manuels scolaires de nos jours.

Sous l'influence de l'occupation française, qui dura jusqu'en 1803 et pendant laquelle les cantons avaient été réunis dans une « République helvétique » centralisée, la nouvelle Constitution entérina les valeurs fondamentales de la Révolution française telles que l'égalité devant la loi, la séparation des pouvoirs et les libertés civiles. Elle emprunta le système parlementaire bicaméral à la constitution des États-Unis. Néanmoins, la Constitution fédérale suisse était un compromis qui devait tenir compte

1848

des cantons conservateurs. Car si les cantons libéraux et progressistes l'avaient emporté sur les cantons ruraux et conservateurs lors de la guerre du Sonderbund, il était important de formuler le nouveau texte fondamental de façon à ce qu'elle puisse être acceptée par la majorité des cantons. L'historien suisse Peter Dürrenmatt commente le vote serré sur la nouvelle Constitution en ces termes : « Les radicaux farouches estimèrent qu'elle était trop timide, les conservateurs, quant à eux, jugèrent qu'elle allait trop loin ». Ainsi, la liberté d'établissement n'était accordée qu'aux chrétiens ; la population juive ne pouvait résider et travailler que dans cer-

« Article 2. La Confédération a pour but d'assurer l'indépendance de la patrie contre l'étranger, de maintenir la tranquillité et l'ordre à l'intérieur, de protéger la liberté et les droits des confédérés et d'accroître leur prospérité commune. »

Extrait de la Constitution fédérale de 1848

« Article 90. [Le Conseil fédéral] rend compte de sa gestion à l'Assemblée fédérale, [...] lui présente un rapport sur la situation de la Confédération tant à l'intérieur qu'au dehors, et recommande à son attention les mesures qu'il croit utiles à l'accroissement de la prospérité commune. »

Extrait de la Constitution fédérale de 1848

taines régions. Ce n'est que dans la Constitution révisée de 1874 que ces libertés civiles seront étendues à tous les citoyens suisses.

Robert Grimm, l'initiateur de la fameuse conférence de Zimmerwald de 1915 et organisateur de la grève générale de 1918, dit de la Constitution de 1848 qu'elle était « un grand pas en avant par rapport à la situation antérieure », mais « fondamentalement, un texte prudent et conservateur », ajoutant que « si d'autres constitutions d'époques révolutionnaires dessinent l'évolution de l'Histoire pour des décennies à venir et fixent hardiment le cadre dans lequel se réalisera la vie de l'État et de la société, la nouvelle Constitution fédérale prend grand soin de ne s'intéresser qu'aux nécessités les plus pressantes. »

Même si la Constitution garantit certains droits fondamentaux, la seule visée sociale

au sens étroit du terme mentionnée par le gouvernement fédéral est « la promotion de la prospérité commune ».

Il faut attendre la révision constitutionnelle de 1874 et son article 41 pour voir redéfinis les droits fondamentaux et voir accordés au gouvernement fédéral des pouvoirs plus importants en matière de sécurité au travail et de politique sociale. Certains cantons libéraux avaient déjà progressé dans ces domaines avant 1874. Dès 1848, l'année de la fondation de l'État, le canton de Glaris avait écrit une page d'histoire sociale. Dans cette région, des entreprises textiles s'étaient établies de bonne heure, créant les conditions habituelles de la première industrialisation, comme le travail des enfants, les heures de travail excessives et les risques d'accidents. En 1848, le canton promulguait une Loi sur les Manufactures, l'une des premières d'Europe, qui interdisait le travail des enfants de moins de 12 ans et limita

également le nombre d'heures de travail à la journée et pour le travail posté. Pendant les décennies suivantes, quelques autres cantons suivirent cet exemple, jusqu'à ce qu'enfin la sécurité et la santé au travail fut incluse dans la Constitution fédérale.

Un des grands défenseurs d'une Suisse indépendante et démocratique fut à l'époque le poète Gottfried Keller, dont la production littéraire (p.ex. *Le fanion des sept braves*) mais aussi les écrits politiques, comme le Manifeste de mai de 1848, ont influencé le débat constitutionnel. Keller a même assumé les fonctions de Deuxième secrétaire du Conseil constitutionnel, ce qui lui a permis de participer directement aux discussions sur les textes constitutionnels. Il a également contribué de façon importante à la révision suivante de la Constitution, en défendant la démocratie directe comme contre-pouvoir susceptible de contrebalancer l'influence grandissante de l'industrie et des banques.

La Société du Grütli, créée en 1838 et précurseur du Parti socialiste suisse (PS), ne semble pas avoir exercé une influence majeure sur le débat constitutionnel jusqu'en 1848. Jusqu'alors, la Société du Grütli était une organisation modérée et plutôt petite-bourgeoise, avec quelques idées de réformes sociales et dont l'affiliation était réservée aux citoyens suisses. Dans les années 1840, les véritables prédécesseurs des syndicats étaient les organisations plus militantes formées par les associations de travailleurs et les sociétés éducatives allemandes, conduites par des migrants forcés de fuir l'Allemagne en raison de leurs activités révolutionnaires. Si ces premières organisations de travailleurs ne semblent avoir eu d'influence sur le débat constitutionnel qu'après 1848, elles ont ensuite pesé de façon décisive sur la rédaction des législations cantonales en matière de santé et de sécurité.

La Constitution de 1848 n'organise pas la démocratie directe sous la forme de la votation populaire, aujourd'hui considérée comme caractéristique de la Suisse, si ce n'est par une disposition prévoyant que la Constitution peut être modifiée par le peuple. Toutefois, la démocratie directe était inscrite dans la plupart des lois fondamentales des cantons. Au cours des années qui suivirent, les forces politiques en faveur d'une affirmation des droits du peuple au

La constitution fédérale de 1848



niveau fédéral l'emportèrent sur celles qui défendaient une démocratie représentative. La critique du « système Escher » contribua pour beaucoup à cette évolution. Alfred Escher, futur grand industriel, se mêla tôt dans le débat constitutionnel et fut élu au nouveau Conseil national lors des premières élections parlementaires tenues en 1848. À la suite de son ascension économique (par la construction de chemins de fer et la création de la *Schweizerische Kreditanstalt*, aujourd'hui le Crédit Suisse), il fut surnommé le « roi Alfred Ier », « Princeps » ou « Empereur » pour sa manière de combiner puissance économique et pouvoir politique en ploutocrate. L'opposition à son mode d'action conduisit à introduire une dose importante de démocratie directe dans la Constitution révisée de 1874.

HANS BAUMANN

Biographie :

Peter Dürrenmatt, *Schweizer Geschichte*, Zurich, 1963

Groupe de travail sur l'Histoire du mouvement ouvrier suisse, Zurich, 1975

Robert Grimm, *Geschichte der Schweiz in Klassenkämpfen*, Zurich, 1976

Ulrich Häfelin, Walter Haller, Helen Keller, *Schweizerisches Bundesstaatsrecht*, Zurich-Bâle-Genève, 2008

LES CITATIONS CI-APRÈS, extraites de documents, de commentaires et d'archives, pourront éclairer certains aspects de la période précédant l'adoption de la Constitution suisse (travaux de la *Tagsatzung*, la Diète fédérale helvétique, après le Congrès de Vienne) et ses conséquences (droits sociaux dans la Constitution de Glaris, asile pour les réfugiés), tout en incitant à d'autres lectures.

ROLF GEHRING

À PROPOS DE LA TAGSATZUNG (1814 – 1848) : « Pressée par les puissances européennes victorieuses, la *Tagsatzung* mit fin à la médiation le 29 décembre 1813. Le Congrès de Vienne reconnut l'existence d'une confédération le 7 août 1815 ainsi que la neutralité de la Suisse. Le Pacte fédéral avalisa la réinstauration de l'autodétermination des cantons et de la citoyenneté cantonale. La seule structure centrale de l'État était l'assemblée des représentants des cantons, la Diète fédérale ou *Tagsatzung*, compétente pour décider en matière militaire et de politique étrangère. »

Source : Archives fédérales suisses – <https://www.bar.admin.ch/bar/en/home/research/searching/topics/die-moderne-schweiz/epoche-des-wandels--die-schweiz-zwischen-1798-und-1848.html>
– Ces archives comprennent un ensemble important de documents concernant l'histoire de la Suisse.

EXTRAIT DE LA CONSTITUTION DE GLARIS (*Contrairement à la Constitution fédérale, la Constitution du Canton de Glaris de 1842 promulgua le libre exercice d'une profession – R.G.*)

Section 3. Tous les citoyens sont soumis aux mêmes lois et peuvent exercer les mêmes droits politiques dans la limite des exceptions stipulées dans la Section 25. Par conséquent, le canton ne connaît pas de privilèges relatifs à l'appartenance religieuse, le lieu de résidence, la naissance, le statut, la famille et la fortune.

Section 9. L'exercice d'activités commerciales et des professions est libre, dans les limites des lois souveraines et des dispositions légales au service du bien commun. Cette même liberté d'exercer une profession est accordée aux citoyens d'autres cantons et de pays étrangers qui accordent les mêmes droits aux citoyens de Glaris.

www.verfassungen.de/ch/glarus/verf42-i.htm



« La liberté par l'éducation », drapeau de la Société du Grütli d'Arosa, 1897

« Néanmoins, le but premier de la Société du Grütli est un développement qui permettra aux Citoyens suisses de participer de manière vigoureuse et prospère à la vie publique... »

Extrait des statuts de la Société du Grütli

« LA POLITIQUE DE LA SUISSE ENVERS LES RÉFUGIÉS fut généreuse après l'échec généralisé de la Révolution de 1848 (en Europe, R.G.) : des milliers de nationalistes libéraux allemands et italiens ou de républicains français affluèrent dans le pays, ... Par contraste, les États voisins firent pression aux frontières, y compris en déployant des troupes armées. Toutefois, alors que le Conseil fédéral se montrait en paroles un ardent défenseur d'une législation libérale en matière d'asile, il extradait les réfugiés vers l'Angleterre ou l'Amérique s'ils songeaient à continuer la lutte politique contre le gouvernement de leur pays depuis la Suisse, créant ainsi une menace pour la "sécurité interne ou externe de la Confédération." »

Thomas Maissen, Histoire de la Suisse

LECTURES RECOMMANDÉES

Il existe une importante littérature sur l'histoire de la Suisse. Pour les années 1848, nous recommandons *Uli, der Knecht* (Uli le valet) et *Uli, der Pächter* (Uli le métayer), du pasteur protestant conservateur Jeremias Gotthelf, et *Le Fanion des sept braves*, dans le recueil de nouvelles de l'écrivain et politicien libéral Gottfried Keller

UN BIENFAIT POUR LES MAÎTRES ET LEURS SERVITEURS

De façon intéressante, c'est Gotthelf, le pasteur conservateur, qui évoque les perspectives d'un cas désespéré : Uli, le valet de ferme, n'a rien, ni terre, ni argent, ni héritage à attendre. Son éducation se résume à quelques lectures sommaires, les additions et les soustractions, et des préceptes religieux. Mais au moins, Uli est en bonne santé, il est habitué à travailler dur et a l'esprit pratique. Il peut se débrouiller. Il se fait embaucher chez un riche paysan, où il peut gagner son pain et apprendre des choses. Outre sa ferme, son maître a des affaires ; un valet à l'esprit éveillé pourrait lui servir. Peu à peu, la relation prémoderne entre maître et serviteur se transforme en une situation plus souple et libre, contractuelle et négociée, entre « patron » et « fournisseur de services ». Dans le ménage de la ferme, les fils de la vie à la campagne se rejoignent et se nouent : le travail de tous les jours, les affaires d'argent, les affaires des hommes et des femmes, la

naissance, la mort. La maîtresse de maison, l'épouse du fermier, sait tout et s'occupe de tout. Le récit s'ouvre ainsi sur les paroles de la fermière : Uli le va-nu-pieds, il ne faut pas qu'il devienne Uli le bon-à-rien, et pour cela il faut le raisonner. En bref : même un « pauvre hère » peut s'en sortir en apprenant à travailler, à diriger une équipe et en adoptant de bonnes mœurs dans sa vie personnelle. Car si la vie de la campagne conduit à des travers, des hommes industriels et clairvoyants et des femmes bonnes et sages peuvent de métayers devenir des « maîtres », propriétaires et riches, même si c'est au prix d'un miracle.

L'AMITIÉ DANS LA LIBERTÉ

Dans *Le Fanion des sept braves*, Gottfried Keller brosse un tableau de l'ensemble de la Suisse, en mettant en avant la société urbaine, dont les personnages – qu'ils soient pauvres ou riches – sont réunis par le fait que des individus courageux, dans le nouvel État fédéral, pourront chercher et trouver leur bonheur par le travail, la réussite et la participation active à la vie publique. Le « fanion » rassemble les militants de la constitution libérale, qui « sont toujours sur la brèche et se dépensent jour et nuit pour le bien et la cause du parti, un effort dont on ne pourrait charger aucun personnel stipendié et qui ne peut être que le fait d'hommes de confiance ». Pendant ce temps, les hommes de bien s'arment. Dans le *Fanion*, le maître tailleur Hediger veut vivre de son travail et être mesuré à l'aune de ce qu'il vaut



Le Fanion des sept braves

comme être humain et citoyen, alors que Frymann, exploitant d'une scierie et entrepreneur en bâtiment, veut devenir sans cesse plus riche par ses entreprises immobilières. Entre ces deux projets de vie, la nouvelle génération se cherche – et se trouve – en s'opposant à la volonté et aux plans de l'ancienne. Comme chez Gotthelf, par leur conscience du bien, des maîtresses femmes s'appuient sur leur savoir et leur avoir pour faire pièce à l'esprit de doctrine et la soif d'enrichissement. L'histoire se termine par une fête de tir, où Karl, le fils de Hediger, se montre à la fois bon tireur et bon orateur, les pères approuvant finalement le mariage du fils. Le dialogue final est empreint d'un optimisme meurtri. Karl demande à son Hermine : « ... Mais lors, qu'est-ce qu'il en est du régiment ? Tu veux vraiment me mettre sous ta coupe ? » À quoi elle répond : « Autant que je pourrai ! Entre nous va se façonner une loi et une constitution, et quelle qu'elle sera, elle sera bonne ! »

Bien que provenant de milieux différents et produits de différents points de vue philosophiques, les deux ouvrages ont en commun une notion de « vie bonne » dont l'accomplissement n'est pas la réalisation d'un idéal ou la poursuite d'un rôle de chef ou une position dominante. L'évolution des personnages repose sur le respect des autres dans leur état de citoyens. En termes modernes, nous parlerions de la capacité humaine à coopérer et à s'entendre dans le cadre d'un contrat équitable.

MARTIN FOCHLER, ALFRED KÜSTLER



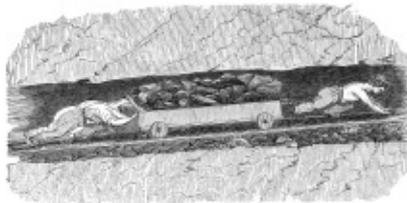
Hans Bachmann (1852-1917) : Illustration pour *Uli le valet*

LOI SUR LA SANTÉ ET LA MORALITÉ DES APPRENTIS

La *Health and Morals of Apprentices Act* met certaines limites au travail des enfants dans l'industrie cotonnière. Des normes très peu rigoureuses sont promulguées en matière de chauffage, d'éclairage et de ventilation. La journée de travail est limitée à 12 heures. Lorsque les enfants sont logés par l'employeur, celui-ci a l'obligation de prévoir des dortoirs séparés pour les garçons et les filles. Les enfants doivent également bénéficier d'une certaine forme d'enseignement.

ENQUÊTE SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS

À la demande des réformateurs, une Commission royale est chargée de mener une étude sur le travail des enfants dans les fabriques. Les premiers inspecteurs d'usine à être nommés sont au nombre de quatre, les tribunaux n'ayant pas fait appliquer les premières lois ni fait vérifier les heures de travail des enfants et des jeunes gens. La journée de 10 heures est introduite pour les enfants âgés de 13 à 18 ans. De nouvelles lois s'appliquent aux filatures de laine et de lin, outre celles de coton. La législation ne concerne pas les industries autres que textiles.



CRÉATION DU TRADES UNION CONGRESS (TUC)

Dans les années 1860, des conseils syndicaux locaux se forment dans un grand nombre de villes industrielles. Leurs leaders se réunissent à Manchester pour discuter l'idée d'une organisation qui leur permettrait de parler d'une seule voix dans la défense des droits syndicaux. Les 34 délégués présents conviennent de la création de la confédération syndicale TUC et d'organiser tous les ans un congrès afin de discuter de questions importantes pour le mouvement ouvrier.

LOI SUR LA RESPONSABILITÉ DES EMPLOYEURS

L'*Employers Liability Act*, combiné à un principe de la common law, laissait au travailleur blessé la charge de prouver le bien-fondé de ses demandes d'indemnisation devant les tribunaux civils, cette preuve consistant fondamentalement à montrer l'existence d'une « négligence contributive » de la part de l'employeur. Cette approche sera abandonnée dans les différentes versions de la Loi sur l'indemnisation des travailleurs (*Workmen's Compensation Act*) de 1897 à 1945.

1802

1832

EXTENSION DU DROIT DE VOTE

La *Reform Act* de 1832 vise à élargir l'électorat. Le droit de vote reste cependant limité aux hommes ayant un certain degré de fortune ; de ce fait, seul un homme adulte sur sept peut voter. Les électeurs sont au nombre de 650 000, soit une petite minorité d'une population de 14 millions de personnes.

1833

1842

LOI RÉGLEMENTANT LE TRAVAIL DANS LES MINES

La *Mines Regulations Act* interdit aux patrons des mines de faire travailler des femmes et des enfants à l'extraction sous terre.

1848

RÉDUCTION DES HEURES DE TRAVAIL

L'horaire de travail journalier est réduit à 10 heures pour les femmes, les enfants et adolescents.

1867

ADOPTION EN 1867 D'UNE VERSION RÉVISÉE DE LA MASTER & SERVANTS ACT (LOI RELATIVE AUX MAÎTRES ET À LEURS GENS)

Les organisations syndicales, mécontentes du champ très réduit de négociation des salaires et des conditions de travail, avaient poussé à l'adoption de cette version révisée, qui limite les poursuites engagées contre les travailleurs aux cas de violation « grave » du contrat les liant à leur « maître ».

1868

1871

STATUT LÉGAL DES ORGANISATIONS SYNDICALES

La *Trade Union Act* (Loi sur les syndicats) accorde un statut légal aux organisations syndicales. S'associer ne sera plus une conspiration ou un complot ; l'opinion de la common law sur l'action syndicale comme empêchement à l'activité économique et commerciale est abandonnée ; la protection des fonds et autres biens des organisations syndicales est assurée.

1880



Emblème et certificat de membre de la *National Amalgamated Union of Labour*, 1895

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La *Factories & Workshops Consolidation Act* (Loi consolidée sur les usines et les ateliers) introduit pour la première fois un code complet en matière de sécurité et de santé. C'est une victoire pour les syndicats, en particulier ceux des mineurs et des ouvriers du coton, alliés à des réformateurs radicaux et s'opposant à des propositions du gouvernement qui auraient affaibli la portée des contrôles réglementaires officiels.

INDEMNISATION DES MALADIES PROFESSIONNELLES

La Loi sur l'indemnisation des travailleurs est élargie à certaines maladies professionnelles et accidents de travail.

VOTE DES FEMMES

La *Representation of People Act* (Loi sur la représentation populaire) accorde pour la première fois le droit de vote à certaines catégories de femmes. (Les conditions étant les suivantes : elles doivent être âgées de plus de 30 ans, payer l'impôt sur la propriété ou être mariées à un homme qui paie cet impôt, occuper un logement à loyer élevé ou être diplômées d'une université britannique.)

UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ

Le programme de Nationalisation et de Planification du gouvernement travailliste nouvellement élu place la Banque d'Angleterre sous le contrôle de l'État en 1946. Les industries du charbon, du gaz et de l'électricité sont nationalisées en 1947, intégrant environ 20% de l'économie nationale et 2 millions de travailleurs dans le secteur public.

LOI SUR LE SERVICE NATIONAL DE SANTÉ

La *National Health Service Act* instaure un service de santé très étendu pour l'ensemble des citoyens britanniques, qui assure la gratuité des soins et traitements médicaux et chirurgicaux ainsi que de certains soins dentaires et optiques. C'est la concrétisation d'un objectif de longue date du Parti travailliste et de la confédération syndicale TUC, visant à donner des avantages sociaux à tous « du berceau au tombeau » ; cette loi reste à ce jour une pierre angulaire de la politique sociale de la Grande-Bretagne.



Brochure, 1948

LOI SUR LES INDEMNITÉS DE LICENCIEMENT

La *Redundancy Payments Act* prévoit la consultation préalable des syndicats de l'entreprise en cas de résiliation des contrats d'emploi. En cas de licenciement, les travailleurs se voient accorder un droit de préavis et d'indemnisation pour la perte de leur emploi.

1901

1906

LOI SUR LES CONFLITS DU TRAVAIL

Après les élections générales de 1906, la *Trades Disputes Act* du nouveau gouvernement supprime la responsabilité pénale des organisations syndicales pour pertes provoquées par leurs affiliés lors d'actions de grève.



Annie Kenney et Christabel Pankhurst militent pour le droit de vote des femmes, 1905

1907

1918

1928

SUFFRAGE UNIVERSEL

La *Qualification of Women Act* (Loi sur la capacité des femmes) instaure le droit de vote pour toutes les femmes de plus de 21 ans. Cinq millions de femmes s'ajoutent ainsi à l'électorat aux élections de 1929. Formant 52% du nombre total d'électeurs, elles sont en majorité, ce qui s'explique notamment par le grand nombre d'hommes tombés pendant la Grande Guerre.

1945

1946

NOUVEAU RÉGIME D'INDEMNISATION DES ACCIDENTS DE TRAVAIL

La *National Insurance (Industrial Injuries) Act* (Loi sur l'assurance nationale en matière d'accidents du travail), actualisant la Loi de 1907 sur l'indemnisation des travailleurs, est basée sur une conception totalement nouvelle du dédommagement des travailleurs blessés du fait d'un accident du travail ou souffrant de certaines maladies professionnelles. Pour la première fois, les femmes sont incluses dans le régime d'indemnisation, géré par l'État. Les indemnités accordées sous la forme de prestations d'invalidité causée par un accident de travail sont financées par des contributions obligatoires à verser par les travailleurs et leurs employeurs.

1947

1963

LOI SUR LES CONTRATS D'EMPLOI

La nouvelle *Contracts of Employment Act* donne aux travailleurs le droit de recevoir un contrat de travail écrit et prévoit une durée minimale de préavis en cas de résiliation du contrat.

1965

1968

LOI SUR LES RELATIONS ENTRE LES RACES

La *Race Relations Act*, complétée ultérieurement par la *Sex Discrimination Act* (Loi sur la discrimination fondée sur le sexe - 1975) crée un socle de droits positifs en vue d'un traitement au travail sur un pied d'égalité des hommes et des femmes de toute origine ethnique.



« Minijupes bienvenues, minisalaires PAS bienvenues », affiche, 1968

ÉGALITÉ DES SALAIRES

La Loi sur l'égalité des salaires impose aux employeurs de verser le même salaire aux femmes et aux hommes pour un même travail.

LA GRANDE-BRETAGNE REJOINT LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Suite à cette adhésion, la plupart des droits en matière d'emploi et de travail sont portés par l'Europe plutôt que par le gouvernement britannique.

ADHÉSION À LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Un référendum sur la poursuite de la participation du Royaume-Uni à la CEE est organisé en Grande-Bretagne en 1975. Le « oui » à l'Europe l'emporte par 67,2% contre 32,8%.

CHARGÉS DE SÉCURITÉ DÉSIGNÉS PAR LES SYNDICATS

Les réglementations sur les chargés de sécurité et les comités de sécurité dans les entreprises modifient de manière importante les conditions de santé et de sécurité au travail, les « safety representatives » (ou « reps ») et les représentants du personnel dans les comités mixtes de sécurité et d'hygiène étant désignés par les syndicats. Pendant les deux années précédant la mise en œuvre de la nouvelle réglementation en octobre 1978, les syndicats affiliés au TUC forment 70 000 futurs chargés de sécurité.

LOI SUR LE SALAIRE MINIMUM NATIONAL

La *National Minimum Wage Act* est une réforme phare du gouvernement travailliste nouvellement élu, allant au bénéfice d'au moins 1,5 million de travailleurs peu payés. Le salaire minimum légal est revu chaque année et s'élève en 2019 à 8,21 livres sterling (9,50 euros). Les travailleurs âgés de moins de 25 ans sont payés moins que ce seuil national.

ANTI-DISCRIMINATION

L'*Equality Act* (Loi sur l'égalité), rassemblant plus de 116 éléments législatifs distincts en une seule loi consolidée, fournit un nouveau cadre législatif en matière d'égalité et de discrimination pour des motifs de sexe, de race et de handicap, ainsi que d'égalité d'accès à l'emploi sans considération de religion, de croyance ou d'orientation sexuelle.

1969

DROIT DE VOTE ACCORDÉ AUX JEUNES ADULTES

La Loi sur la représentation du peuple abaisse la majorité électorale de 21 à 18 ans.

1970

DROITS SYNDICAUX

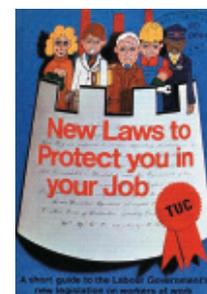
L'*Industrial Relations Act* (Loi sur les relations industrielles) cherche à imposer des restrictions juridiques aux actions syndicales, tout en introduisant le droit de ne pas être licencié de façon abusive.

1973

1974

LOI SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La nouvelle loi introduit des modifications majeures par rapport à la législation antérieure. Tous les secteurs industriels et des services sont désormais soumis à la même réglementation – donnant une couverture à 5 millions de travailleurs qui en étaient exclus auparavant. Parmi les nouvelles dispositions, il faut noter l'habilitation des inspecteurs du travail à donner des injonctions d'amélioration dans le cas de situations dangereuses à rectifier et des injonctions d'interdiction avec arrêt immédiat du travail lorsqu'ils estiment que sa poursuite comporte un risque de blessure grave. Mise en place de chargés de sécurité élus parmi le personnel.



« Nouvelles lois de protection au travail », brochure du TUC, 1976

1975

1978

1998

RÉGLEMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL

La nouvelle réglementation fixe l'horaire de travail hebdomadaire maximum à 48 heures par semaine en moyenne sur une période de 17 semaines; elle prévoit également une période minimum de repos journalier à prendre ailleurs que sur le lieu de travail, ainsi que des temps de pause pendant les heures de travail. Les travailleurs âgés de moins de 18 ans bénéficient de protections supplémentaires.

1998

2004

LOI SUR LE PARTENARIAT CIVIL

La *Civil Partnership Act* accorde aux couples de même sexe les mêmes droits et responsabilités que le mariage civil – les partenaires civils jouissent désormais des mêmes droits de propriété que les couples mariés et des mêmes exonérations sur l'impôt successoral, des mêmes prestations de sécurité sociale et de retraite, ainsi que de la capacité d'assumer la tutelle sur le la partenaire et la responsabilité parentale de ses enfants. La séparation est régie par une procédure semblable à celle du divorce.

2010

2013

LIBERTÉ DU MARIAGE DE COUPLES DE MÊME SEXE

La *Freedom of Marriage Act* (Loi sur la liberté du mariage) permet le mariage de couples de même sexe à partir de 2014. En vigueur en Angleterre, au Pays de Galles et en Écosse, elle ne l'est pas encore en Irlande du Nord, son application étant une « matière parlementaire décentralisée ».

LES PREMIERS BAINS ET LAVOIRS PUBLICS

En 1832, l'épidémie de choléra sévissant dans le monde entier atteignit Liverpool. C'était aussi l'année où l'immigrée irlandaise et « femme d'ouvrier » Catherine 'Kitty' Wilkinson devint la « *Saint of the Slums* », la « Sainte des taudis ».

Kitty était la seule personne de son voisinage à disposer d'un chauffe-eau. Elle invita ses voisines à venir y laver les vêtements et le linge infectés, sauvant ainsi de nombreuses vies : c'était le premier lavoir public de la ville. Dix ans plus tard, à l'aide de fonds publics, ses efforts débouchèrent sur l'ouverture des premiers bains et lavoirs publics du Royaume-Uni.

Aujourd'hui, après plus de 175 ans, un groupe de femmes à Liverpool ont créé une laverie coopérative en hommage à Kitty. *Kitty's Launderette* sera le premier lavoir non commercial de la ville depuis de nombreuses décennies, desservant l'une des communautés les plus défavorisées d'Europe : Everton.

UNE PANDÉMIE DU 19ÈME SIÈCLE

En 1826, une épidémie de choléra se répandit du Bengale à l'Inde, à la Perse (l'Iran actuel) et à l'Afghanistan, se propageant ensuite le long des anciennes routes caravanières vers le Sud de la Russie. Dès 1830, l'ensemble de l'Europe orientale était atteinte. En août 1831, la maladie passa de la Pologne à la Prusse, de nouveaux foyers éclatant à Berlin et dans les ports de la Baltique.

En septembre 1831, des passagers faisant le voyage de la mer Baltique à Sunderland,

1842

dans le nord-est de l'Angleterre, apportèrent la maladie en Grande-Bretagne, où elle essaima rapidement, touchant 431 villes en l'espace d'un an. Au total, le choléra frappa 82 528 personnes au Royaume-Uni, causant 31 376 décès.

Au début des années 1830, Liverpool était un important port de mer. La famine régnant en Irlande poussa un grand nombre d'Irlandais à venir à Liverpool, à la recherche de travail. Ils vivaient en majorité dans les taudis surpeuplés des faubourgs, où l'absence d'équipements sanitaires et le manque d'hygiène publique ne tarda pas à provoquer une flambée de la maladie.

Le premier cas de choléra de la ville fut confirmé en mai 1832. Les autorités devaient organiser des hôpitaux pour y soigner gratuitement les victimes ; toutefois, la médecine de l'époque ignorait la cause de la maladie et n'avait pas de traitement sûr à lui opposer.

De plus, le public n'avait aucune confiance dans les médecins, étant persuadé que ceux-ci laissaient délibérément mourir leurs patients afin de disposer de matériel de dissection pour leurs laboratoires d'anatomie. De troubles éclatèrent, obligeant les médecins et les infirmières bénévoles à fuir devant la foule et les autorités à renforcer les effectifs de police. Des charrettes amenant les victimes à l'hôpital furent dé-

truites ; on interdisait aux médecins l'accès aux maisons des patients atteints du choléra. Il fallut près de quinze jours pour arriver au bout de ces désordres.

CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LA MALADIE

On savait qu'il était possible de tuer la bactérie du choléra en faisant bouillir les vêtements, les draps et le linge de maison dans de l'eau avec du chlorure de chaux. Prenant l'initiative, Kitty invita ses voisines à faire usage de son chauffe-eau, de son lavoir et de sa cour afin de laver et étendre vêtements et linge au prix d'un penny par semaine.

Le succès de cette initiative se répandit bientôt et les autorités se décidèrent à

L'HYGIÉNISME ANGLAIS, le « *sanitary movement* », trouve son origine dans la première moitié du 19ème siècle en réaction à l'omniprésence de déchets et d'excréments dans les rues des villes, le manque d'équipements sanitaires et d'hygiène personnelle, la fréquence des épidémies. Le mouvement est lié au développement d'une approche de santé publique qui insistait sur la nécessité d'une plus grande propreté des rues, des systèmes d'égouts, des toilettes et des réseaux de distribution d'eau potable. En 1842, le réformateur social Edwin Chadwick publia son *Report on The Sanitary Condition of the Labouring Population of Great Britain* (Rapport sur les conditions d'hygiène de la population ouvrière de Grande-Bretagne), qui suscita la création de la *Health of Towns Association* (Association pour la santé dans les villes), suivie par l'adoption de la Loi sur la santé publique de 1848 et l'établissement de Conseils de santé (*Boards of Health*) locaux.

(Sources : Wikipedia et Rosen, George, *A History of Public Health* (Histoire de la Santé publique), Johns Hopkins University Press, 1958).



soutenir la campagne de Kitty. La famille Rathbone renouvela elle aussi son concours (voir *Une immigrée irlandaise*). Convaincue que la propreté était une arme essentielle dans la lutte contre les maladies, Kitty milita également en faveur de la création de bains publics pour les démunis.

Les premiers bains et lavoirs publics du Royaume-Uni ouvrirent leurs portes en 1842 sur Frederick Street à Liverpool. Les Wilkinson s'en virent confier la direction en 1846. Les lavoirs publics devinrent un service d'intérêt général essentiel pour les familles de la classe ouvrière. Outre qu'ils permirent d'améliorer leurs conditions d'hygiène, les lavoirs étaient des lieux de rencontre pour les femmes qui, tout en lavant le linge, avaient l'occasion d'y partager leurs problèmes et leurs préoccupations et de cultiver un esprit de solidarité.

En reconnaissance de son action, la « Sainte des taudis » se vit offrir une théière d'argent par la Reine Victoria.

BILL LAWRENCE, EVA DETSCHER



Intérieur du lavoir de la Frederick Street (1914). Construit en 1842, c'est le premier lavoir public en Grande-Bretagne.

UNE IMMIGRÉE IRLANDAISE

KITTY WILKINSON naquit sous le nom de Catherine Seaward en 1786, dans le comté de Londonderry en Irlande (aujourd'hui l'Irlande du Nord). À l'âge de 9 ans, elle fit le voyage vers Liverpool avec ses parents. Son père et sa sœur se noyèrent lors de la traversée, leur navire ayant échoué.

À 12 ans, elle devint apprentie dans une filature de coton près de Preston dans le Lancashire. Huit ans plus tard, ayant terminé son contrat, elle retourna à Liverpool où elle se maria avec Emmanuel Demontée, un marin français, dont elle eut deux enfants.

Ayant perdu son mari, noyé en mer, elle entra comme domestique au service de la famille Rathbone, des parents des propriétaires de la fabrique où elle avait travaillé adolescente. Les Rathbone lui donnèrent une essoreuse à linge, ce qui lui permit de travailler comme blanchisseuse.



En 1823, Kitty se remaria avec Tom Wilkinson, qui avait comme elle travaillé dans la filature de coton. Il était lui aussi venu à Liverpool pour y travailler dans un entrepôt de la famille Rathbone.

EVA DETSCHER



BANC COMMÉMORATIF EN HOMMAGE À KITTY WILKINSON À EVERTON PARK

Dans le parc d'Everton à Liverpool, un banc porte les images de trois figures « héroïques » : Kitty; Molly Bushell, célèbre vendeuse de *toffees* (caramels mous) auxquels les joueurs d'Everton FC, club de Première Ligue anglaise de football doivent leur surnom « The Toffees »; et un docker du port de Liverpool.

À lire sur le même thème :

Kelly, Michael (2000), *The Life of Kitty Wilkinson*, <http://www.michaelkelly.org.uk/page2.php>

Kitty's Launderette (the new project), <http://kittyslaunderette.org.uk/>

Pidd, Helen, *The Observer* (journal du dimanche), 6 juin 2018 *Liverpool community launderette honours the Saint of the Slums* (Une laverie communautaire de Liverpool honore la « Sainte des taudis »), <http://www.theguardian.com/uk-news-/2018/Jun/16/kitty-wilkinson>

UNE LAVERIE COMMUNAUTAIRE HONORE LA MÉMOIRE DES FEMMES DE LA CLASSE OUVRIÈRE

L'époque des bains et des lavoirs publics peut sembler révolue (les derniers de Liverpool ont fermé en 1995), mais le besoin s'en fait sentir aujourd'hui à nouveau. L'héritage de Kitty Wilkinson revit dans *Kitty's Launderette*, une nouvelle laverie publique.

En 2010, la ville de Liverpool a célébré la mémoire de Kitty par une statue placée dans le fameux St. George's Hall – la seule femme jugée digne de cet honneur. Elle a les manches retroussées, prête à se salir les mains – autour d'elle, les hommes sont représentés en grande pompe, comme s'ils allaient donner un sermon ou prononcer un discours.

Mais Kitty sera désormais immortalisée d'une autre façon, pas dans le marbre mais dans la savonnée, lors de l'ouverture d'une laverie communautaire qui portera son nom.

Kitty's Launderette, créée par une coopérative de jeunes activistes et d'habitants du quartier, se propose d'aider les familles d'une des communautés les plus déshéritées d'Europe, dans une zone du centre-ville où près de la moitié des enfants grandissent dans la pauvreté et où le revenu annuel moyen d'un ménage est inférieur à 17 597 livres sterling (20 000 €). Beaucoup de familles ne peuvent pas se permettre l'achat d'un lave-linge et doivent donc choisir entre un passage à la laverie automatique ou une formule de location avec option d'achat proposée par les magasins d'électroménager. Une étude menée par le *Financial Conduct Authority*, un organisme public, a montré que dans ce dernier cas, les clients finissent par payer plus de 1 500 livres (1 700 €) des appareils vendus moins de 300 livres (350 €) ailleurs.

Comme l'affirme la coopérative : « Ces entreprises rendent la vie intolérable à beaucoup de gens. C'est l'une des conséquences

cachées de l'austérité, qui pèse de tout son poids sur certaines familles. » La nouvelle laverie entend proposer des prix inférieurs à ses concurrents, les bénéfices allant à la communauté. La coopérative fait également de la laverie un « espace chaleureux et accueillant, faisant une place à l'art et aux activités sociales », où sont organisés des expositions, des projets d'histoire sociale, des activités pour les enfants et des soirées cinéma. Les gens devront s'y sentir bien, être incités à échanger et y trouver certains services – raison de la présence d'un coin bar qui propose également de la petite restauration, ainsi que d'un excellent réseau Wi-Fi.

EVA DETSCHER



Les temps et les techniques changent, mais le lavoir reste une institution sociale, outil d'hygiène et lieu de communication

LA QUESTION DU « QUOI » ET DU « COMMENT » de la production s'est posée tout au long de l'histoire de l'activité économique, sous des formes diverses. Lorsqu'un besoin existentiel est la réponse à chaque question et exclut le choix entre différentes options, la situation est univoque : ce qu'il convient de faire est évident. Les options se présentent lorsque la productivité est élevée et que la production industrielle est centralisée. Le CONSEIL DU GRAND LONDRES a donné une place centrale à l'implication des citoyens dans l'administration et dans la planification économique de la ville. L'histoire de LUCAS AEROSPACE raconte un récit inspiré par un principe similaire. Le souvenir des BELGES DE BIRTLEY plonge un peu plus loin dans une histoire où la notion de conversion n'a pu prendre corps qu'après les deux Guerres mondiales.

PREMIÈRES ÉLECTIONS AU GREATER LONDON COUNCIL

La mise en place du Conseil du Grand Londres (Greater London Council – GLC) était une réforme structurelle portée par le gouvernement conservateur et motivée par la nécessité d'une approche d'ensemble de l'urbanisme et de la planification urbaine.

Un autre motif pour le Parti conservateur, politique celui-là, était l'éventualité d'écarter le Parti travailliste du pouvoir qu'il détenait fermement dans la capitale du Royaume-Uni. Le Parti travailliste était solidement implanté dans les arrondissements du centre de Londres, alors que les districts alentour étaient traditionnellement conservateurs ; les intégrer dans une division administrative plus large devait permettre de réduire l'influence travailliste. Le plan des conservateurs échoua et les travaillistes remportèrent les premières élections au GLC.¹ Chaque district londonien envoyait deux représentants au GLC, qui assurait la coordination de l'aménagement routier, de la gestion du trafic, du logement, des services de loisirs et des transports publics. Il y avait des projets d'extension du Grand Londres en vue de favoriser le développement économique de la ville. Le GLC a existé de 1965 à 1986, année où il fut dissout par le gouvernement conservateur mené par Margaret Thatcher, en même temps que d'autres conseils urbains dans le pays.²

Loin d'être une simple division administrative, le GLC était conçu comme une institution destinée à mobiliser des connaissances recueillies dans d'autres sous-systèmes sociaux. En ce sens, il se devait être ouvert à de nouvelles formes de participation citoyenne. Le moment pivot à cet égard furent les élections locales de mai 1981, remportées par les travaillistes et portant à la présidence du GLC Ken Livingstone, un membre de la minorité du Labour et ne soutenant pas le programme

électoral officiel du parti. Hormis une brève interruption, il allait présider le GLC de 1981 jusqu'à sa dissolution en 1986.

Outre des mesures populaires comme une baisse de 25 % des tarifs des transports publics, ce furent les objectifs programmatiques du GLC et surtout ses formes de participation qui marquèrent un changement par rapport aux pratiques traditionnelles. Conformément à son programme, le GLC poursuivit une politique de reconnaissance des minorités, de lutte contre la discrimination des homosexuel.le.s et de mise en avant des productions socialement utiles.

Une des mesures du GLC fut de déclarer Londres « zone dénucléarisée ».

Pour les acteurs de cette politique, la participation citoyenne était un passage obligé de sa réussite. Le principe du « Popular Planning », accompagné d'un soutien éducatif et organisationnel, servit de fondement à la mise sur pied des programmes. Dans le contexte des crises structurelles qui secouaient l'économie britannique, les mesures visaient à revitaliser les structures économiques locales, cet effort ne restant pas limité aux services mais incluant également la production de biens. Des aides financières furent accordées à des initiatives locales pour l'emploi destinées à revitaliser les structures économiques locales, mais aussi à des projets de recherche en vue de l'évaluation des besoins ou à la formation continue centrée sur des « processus économiques ». L'ensemble avait pour but de partir des compétences existant chez les populations visées et s'inscrivait dans une optique de « biens

sociaux pour des besoins sociaux ». À cette fin, des collaborations avec le monde scientifique furent également engagées (voir l'article ci-contre sur Lucas Aerospace).

L'approche adoptée dans le cadre du GLC en vue d'impliquer les gens et leur donner les outils pour jouer un rôle actif dans les processus de développement local, tout en prévoyant les structures formelles et administratives pour rendre celui-ci possible, ne manqua pas de trouver des échos dans toute l'Angleterre. Dans différents endroits, comme dans la région de Tyne-et-Wear, où se déroula l'histoire des « Belges de Birtley » évoquée ci-contre, on créa des *Greater Councils* et des structures syndicales qui s'approprièrent les principes d'un nouveau développement régional et local. Des notions basées sur le modèle du « Popular Planning » et la focalisation sur les perspectives de développement régional et/ou local furent mises en œuvre dans d'autres pays européens également.

ROLF GEHRING

1 Conservateurs et travaillistes ont tour à tour gagné les élections de Londres, le vainqueur étant la plupart du temps le parti dans l'opposition au plan national et non le parti au gouvernement.

2 En 1999, à l'issue d'un référendum, le Parti travailliste mit en place la *Greater London Authority* (GLA), nouvelle division administrative pour le territoire de Londres.

Sources :

The rise and fall of the GLC (L'ascension et la chute du GLC) – BBC News : <http://www.bbc.com/news/uk-england-london-35716693>

Titus Alexander, *Werte für Menschen – Erwachsenenbildung und Popular Planning* (Des valeurs pour les gens – Formation des adultes et Popular Planning) ; Local Economics series, n° 13, Technologie-Netzwerk Berlin 1992.

1964



Une rue
d'Élisabethville à Birtley
entre 1916 et 1918

Usine d'artillerie
et de munitions



L'HISTOIRE OUBLIÉE DES « BELGES DE BIRTLEY »

L'été 1914, alors que les Grandes Puissances se préparaient à la guerre, les socialistes et les travailleurs plaidaient la cause de la paix. Parmi eux les « gars de Seraing ».

Seraing est à la fois le nom d'une commune sur la Meuse, près de Liège, et celui d'une centrale électrique de Cockerill, entreprise belge spécialisée dans la construction mécanique lourde et la sidérurgie. L'industrialisation de la Wallonie, la partie francophone de la Belgique, avait débuté dans les années 1820 avec la disponibilité de charbon bon marché. Cette source d'énergie, désormais peu onéreuse, attira un certain nombre d'entrepreneurs, dont John Cockerill, un industriel d'origine anglaise dont les usines d'armes légères et d'artillerie étaient à la fin du 19^{ème} siècle des concurrentes sérieuses de Krupp en Allemagne et d'Armstrong en Grande-Bretagne.

Après l'autorisation légale des syndicats en Belgique en 1866, une grève aux usines

Cockerill fut brutalement écrasée par la Garde Civique belge, dont les salves tuèrent de nombreux ouvriers. Le mois suivant, Karl Marx écrivit : « Il n'y a qu'un pays du monde civilisé où chaque grève est changée, avec zèle et joyeusement, en prétexte pour un massacre officiel de la classe ouvrière. Ce pays de béatitude, c'est la Belgique ! » Au cours des 30 ans qui suivirent, des grèves organisées en Wallonie allaient également demander des réformes politiques. Elles se soldèrent par la mort par balles de plus de 90 grévistes belges. La combativité des « gars de Seraing » était légendaire : leur mémoire fut honorée par des orateurs éminents lors d'une manifestation pour la paix organisée à la mi-juillet 1914, qui connut un retentissement dans l'Europe entière. C'est le communiste allemand Karl Liebknecht qui parla le premier de la « boucherie de Seraing ».

Trois semaines plus tard, l'Allemagne déclara la guerre à la Serbie ; quelques jours après, les Britanniques se joignirent aux opposants de l'Empire pour se battre no-

tamment sur le territoire belge. Trois autres semaines encore, et les unités de l'armée britannique se retirèrent après la bataille de Mons, déclenchant aussitôt un exode de réfugiés belges. Des milliers de personnes fuirent vers l'Angleterre via le port d'Anvers, suivies bientôt par des soldats blessés, dont les « *boys from Seraing* », les « gars de Seraing », comme on appelait les ingénieurs, techniciens et ouvriers de Cockerill. Ces spécialistes Belges allaient se regrouper dans une nouvelle usine d'armement dans la commune de Birtley, située sur la Tyne, dans le nord-est de l'Angleterre.

L'usine et la communauté d'Élisabethville – un nouveau village nommé d'après la reine de Belgique – furent le lieu de vie et de travail de quelque 7 000 Belges du printemps 1916 à la fin de la guerre. Fait unique, Élisabethville était administrée par du personnel civil et militaire belge ; de même, l'usine était dirigée par des ingénieurs belges. Ces « hors-combat » allaient fabriquer 2,75 millions d'obus à des cadences supérieures à celles de toutes les

autres usines du Royaume-Uni. Les Belges y mirent tout leur savoir-faire, mais aussi leur combativité.

À Élisabethville, les syndicats étaient très actifs, malgré les limites imposées aux activités syndicales par la *Defence of the Realm Act* (la Loi de défense du royaume, en vigueur dans tout le Royaume-Uni et destinée à garantir les capacités de défense du pays). Les Belges purent ainsi arracher des concessions particulières à leur pays d'accueil. Les travailleurs de Birtley étaient si bien organisés que lors des Congrès syndicaux de 1917 et 1918 de Londres, on écrivit à leur propos : « Ceux de Birtley sont les plus forts de tous en Grande-Bretagne ».

Le rapatriement des travailleurs vers la Belgique commença quelques jours après la fin de la guerre. La dernière Belge quitta Élisabethville le 5 février 1919. Son histoire parut en 1919, précédée d'une préface trilingue, dans l'ouvrage *Nos 'Hors-Combat'* à Élisabethville-Birtley de la main de Camille Fabry, dans la série *Pages Héroïques de la Grande Guerre*. Fabry fut plus tard délégué à l'Assemblée nationale wallonne, président de l'Association des anciens combattants et officier recruteur de la Résistance pendant la Deuxième Guerre mondiale, période où il fut également éditeur de la presse clandestine et saboteur. Dans un autre essai, écrit en 1920, Fabry a donné à Karl Liebknecht et à son appel à la paix pour les travailleurs belges de Seraing la place qu'ils méritent dans l'histoire.

Au cours des années 1920, l'usine de Birtley fut affectée à la construction d'automobiles, toutefois sans grand succès. Elle resta alors fermée jusqu'à la fin des années 1930, moment où elle fut remise en service pour la production d'armes. Par la suite, elle servit à différentes activités de production jusqu'à la construction d'une nouvelle usine en 2012. Le bâtiment « historique » fut alors démoli pour faire place à un quartier d'habitation.

BILL LAWRENCE

L'histoire des « Belges de Birtley » a été oubliée pendant plus de 80 ans. Le souvenir des « Boys of Seraing », des « gars de Seraing », va retrouver vie dans le livre que Bill Lawrence compte leur consacrer.

LE PLAN DE CONVERSION DE LUCAS AEROSPACE

En janvier 1976, le personnel de Lucas Aerospace au Royaume-Uni présenta un plan de conversion pour l'ensemble de l'entreprise, proposant son basculement de ses activités militaires vers une production civile.

Créée dans les années 1850 par Joseph Lucas, l'entreprise, d'abord spécialisée dans la fabrication de lampes à pétrole, puis de pièces électriques pour le secteur automobile, se tourna ultérieurement vers la production militaire pour devenir un groupe d'armement. Devant cette orientation et l'annonce par la direction de son intention de licencier des milliers de salariés, des travailleurs de toutes les catégories de personnel, aidés en cela par les structures syndicales existantes, s'unirent dans une réflexion commune pour proposer des produits de remplacement et des concepts de production alternatifs.

Mike Cooley, ingénieur d'études en chef de Lucas Aerospace et président de la section locale du syndicat des ingénieurs et techniciens TASS, fut un moteur de ce mouvement interne de l'entreprise, qui se traduisit par une année de travail de conception en collaboration avec des experts externes, dont la *British Society for Social Responsibility in Science* (BSSRS – https://en.wikipedia.org/wiki/British_Society_for_Social_Responsibility_in_Science).



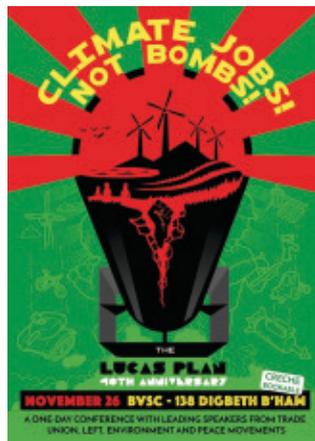
Travailleurs du site de Shaftmoor Lane de Lucas Industries à Birmingham, 1970

Ce travail déboucha sur un dossier de six volumes, totalisant 1 000 pages et décrivant quelque 150 produits alternatifs pouvant être fabriqués en se basant sur l'existant en termes de compétences du personnel et d'infrastructure technique. Le personnel y fit une sélection de 12 produits qui furent proposés à la direction. Celle-ci rejeta toutes les propositions.

Cela n'empêcha pas le concept développé chez Lucas Aerospace d'être adopté par différents conseils syndicaux régionaux et par le GLC, ainsi que dans de nombreux pays d'Europe. Les maîtres-mots en étaient : des produits sociaux pour des besoins sociaux, conversion du marché militaire au marché civil, et implication des travailleurs dans le développement de produits. L'approche devint une référence durable en matière de critique des produits et des productions, de participation du personnel et d'auto organisation. En 2016, une conférence tenue à Birmingham profita de la 40ème date d'anniversaire du « Plan Lucas » pour jeter un regard en arrière, dresser un bilan et faire le point.

ROLF GEHRING

<http://lucasplan.org.uk/>



Affichette pour la conférence sur un plan alternatif pour Lucas, tenue le 26 novembre 2016 au BVSC à Birmingham

LE COMITÉ D'ENTREPRISE EUROPÉEN CONSACRÉ PAR LA LOI

Le sociologue français Robert Castel a écrit* que la reconnaissance des pré-occupations des travailleurs est une condition nécessaire à la reconnaissance des travailleurs en tant que citoyens à part entière (suffrage) : la dignité et l'émancipation s'obtiennent par la consécration de législations protectrices, l'application de conventions collectives et, enfin, la mise en place d'organes représentatifs. – Ce n'est pas un hasard si la première loi allemande sur les comités d'entreprise (ou conseils d'entreprise) a été adoptée pendant la Révolution des Conseils de 1918-1919 !

De façon similaire, chaque État d'Europe a élaboré un système de relations industrielles régulant la représentation et la participation des salariés en ce qui concerne les activités économiques et sociales de leur entreprise. Le fonctionnement de ces systèmes, ainsi que les droits qu'ils accordent, varient beaucoup d'un pays à l'autre. Il en va de même pour les pratiques sur le lieu du travail. Toutefois, les questions et les réalités y sont comparables. La montée en puissance des entreprises internationales, la complexité de la division internationale du travail, la mise en place de chaînes d'approvisionnement transnationales et l'expansion du marché intérieur européen ont créé une situation qui appelle la nécessité de structures représentatives et de conventions transnationales, permettant de réagir aux développements stratégiques, aux cycles de restructurations toujours plus courts, aux fermetures d'usines et à d'autres mesures de la part des entreprises. Les premiers accords sur la structuration transnationale de la représentation des travailleurs ont été mis en œuvre dans les années 1980 et 1990.

À partir du 22 septembre 1994, la Directive européenne sur l'information et la consultation des travailleurs dans les entreprises multinationales fournit une base légale générale à la représentation des travailleurs en Europe, en permettant l'installation de comités d'entreprise européens dans les entreprises de plus de 1 000 salariés (et occupant au moins 150 salariés dans au moins deux pays).

Malgré les difficultés, un grand nombre de CEE furent créés : pour 2015, la Confédération européenne des syndicats (CES) rapporte l'existence de 1 071 Comités en activité. Par ailleurs, la Directive a ouvert la voie à de nouvelles formes de coopération entre travailleurs, mais aussi entre organisations syndicales. Les rencontres, peu fréquentes mais régulières, entre représentants des travailleurs ont aiguïlé le souhait de connaître la situation dans d'autres pays, leurs systèmes de relations industrielles et leurs conditions de travail.

De quelles questions les CEE traitent-ils ? Les prescriptions subsidiaires énumérées à l'Annexe 1 de la Directive précisent les domaines de compétence minimaux des CEE. Si ceux-ci ont trait principalement à des matières économiques, les CEE peuvent également traiter d'autres questions. En 2015, 28% des accords sur les CEE prévoient de manière expresse une extension des domaines de compétences du Comité concerné. Parmi les questions actuellement traitées par de nombreux CEE, on peut citer la sécurité-santé au travail, la formation continue, la protection de l'environnement, l'égalité de traitement et les questions de RH.

L'institution des CEE a créé un nouveau cadre juridique pour les accords d'entre-

1994

prise dans les entreprises transnationales. Pratiquement inexistant avant 2000, leur nombre s'est considérablement accru depuis. Selon une étude de la CES, il existait 244 accords de ce type en 2011, qui avaient pour moitié une portée européenne, pour moitié une portée mondiale. En avril 2015, une liste de la Commission européenne porte leur nombre à 282. Ces accords peuvent s'appuyer sur les conventions de l'OIT pour de nombreux aspects, mais n'en reposent pas moins sur des bases qui leur sont propres : mise de questions à l'ordre du jour, identification des demandes, négociation et accord. En un sens, ils sont proches des personnels. Dans leurs discussions, les organisations syndicales se sont montrées critiques, craignant que les accords d'entreprise ne risquent de saper ou de se substituer aux conventions collectives ; elles ont pourtant fini par s'accorder pour insister sur le fait que la conclusion de tels accords ne peut se faire sans associer les syndicats. De ce fait, on assiste au développement (potentiel) d'une pratique consistant à fixer et à mettre en œuvre des normes, des demandes et des droits des travailleurs dans des accords à un niveau européen, voire mondial. Autre tendance émergente : quelque 2% des CEE fonctionnent aujourd'hui en tant que comités d'entreprise mondiaux.

ROLF GEHRING

Sources :

Base de données de la Commission européenne, <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=978&langId=en>
European Works Councils and SE Work Councils in 2015 – Facts and figures/Comités d'entreprise européens et comités d'entreprise des SE en 2015 – Faits et chiffres, ETUI, Bruxelles, 2015 – Ouvrage disponible en plusieurs langues : <https://www.etui.org/Publications2/Books/European-Works-Councils-et-SE-Works-Councils-in-2015.-Facts-et-figures>

* Robert Castel, *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Éditions du Seuil, Paris



Der Betriebsrat (Le conseil d'entreprise), 1927, Jakob Steinhardt

LE MOUVEMENT DES CONSEILS ET LA FIN DE L'ÉTAT AUTORITAIRE ALLEMAND

Les droits de l'homme sont déclarés et le mouvement ouvrier est bien présent. Pourtant, les habitants vivant dans l'Empire allemand fondé en 1871, vivent avant tout en sujets. Les principes d'ordre de l'État absolutiste – il y a les supérieurs et les inférieurs, ceux qui commandent et ceux qui obéissent – se perpétuent dans l'armée, font leurs preuves lorsque celle-ci se mécanise. Les grandes organisations économiques et l'appareil de l'État les adoptent. Du cuirassé aux chemins de fer, des fonderies aux aciéries, tout est régi par la hiérarchie et la chaîne de commandement. L'esprit de cette nouvelle époque, Goethe l'avait déjà saisi en ces mots : « *Dass sich das größte Werk vollende genügt ein Geist für tausend Hände.* / Qu'une œuvre des plus grandes s'achève, un seul esprit suffit pour mille mains ! » (Faust II, traduction Gérard

de Nerval). Cependant, ce qui avait été un idéal à poursuivre s'est mué en un réel des plus concrets.

En octobre 1918, lorsque les marins apprirent que la flotte impériale allait appareiller pour l'Angleterre pour un dernier combat, la chaîne de commandement se brisa. Les marins nommèrent des représentants et demandèrent la paix. Les Conseils allaient devenir une force politique dans la société tout entière.

Dans les grands centres urbains, la population était fatiguée de la guerre et avide de paix. Après une manifestation massive pour la paix, organisée par une large coalition de partis à Munich le 6 novembre 1918, le Parti social-démocrate indépendant d'Allemagne (USPD) et ce qu'on appellerait aujourd'hui les milieux de gauche organisèrent des actions devant les casernes. Civils et soldats fraternisèrent, des conseils de soldats furent créés. Sous l'ancienne loi, c'était là une mutinerie, punie en cour martiale et se soldant par une mort honteuse. Ne fût-ce que pour cela, il fallait mettre en place un nouvel ordre politique. Dès la nuit, des négociations

menées entre les conseils et les différents partis d'opposition débouchèrent sur la formation d'un gouvernement de Bavière dont le Premier ministre était Kurt Eisner, de l'USPD. Le nouveau gouvernement combina la démocratie légale, régulière et représentative avec le pouvoir des conseils. Ainsi, des fonctionnaires – déliés de leur serment à un Roi désormais sans légitimité et sans pouvoir – pouvaient rester en fonction en vertu des lois en vigueur, et recevoir comme mission, sous la supervision des conseils, de réaliser des tâches urgentes, telles que la démobilisation et le ravitaillement.

Le premier droit accordé aux conseils de travailleurs, de paysans et de soldats par les dispositions législatives du nouveau gouvernement était un droit à l'information et à la consultation. Eisner souligna à de nombreuses occasions que l'information et la consultation permettrait au mouvement de masse d'acquiescer une meilleure compréhension de la situation et de faire l'apprentissage de la gestion des affaires publiques.

Toutefois, les élections parlementaires tenues en Bavière au suffrage universel et

égal dès janvier 1919 firent pencher la balance du pouvoir des conseils vers la démocratie représentative. Dans la vision d'Eisner, cela signifiait simplement que le processus révolutionnaire n'était pas encore achevé. Il estimait qu'il était possible de créer une synergie entre les conseils, la mobilisation des masses et le travail d'opposition parlementaire, et était personnellement prêt à défendre cette stratégie au parlement de Bavière en tant que simple député.*

Après l'assassinat de Kurt Eisner le 21 février 1919 alors qu'il se rendait au parlement de l'État de Bavière, le mouvement révolutionnaire perdit tout espoir de se voir reconnu. Menacés d'anéantissement, ses adhérents prirent les armes, revendiquèrent inévitablement tous les pouvoirs, et furent vaincus par une coalition de réactionnaires extrêmes et de responsables de la démocratie représentative. Le 1er mai 1919, des francs-tireurs et des troupes du gouvernement entrèrent dans Munich et y semèrent mort et destruction.

Pour autant, l'idée politique sous-jacente au mouvement des Conseils – celle d'un contre-poids institutionnalisé au pouvoir économique et politique – n'allait pas disparaître (cf. l'art. 165 de la Constitution de Weimar). Cependant, lorsque les Nationaux-socialistes arrivèrent au pouvoir, l'organisation de la société fut à nouveau placée sous le principe de la chaîne de commandement (« le Führer ordonne, nous le suivons »), ce qui leur permit d'instrumentaliser l'ensemble des institutions publiques pour commettre des crimes jusqu'alors tenus pour inimaginables.

Aujourd'hui – partiellement du fait de ces expériences – le droit à l'organisation dans les entreprises et dans la vie civile est une évidence.

Sans lois qui entérinent le droit à la participation dans les entreprises et l'obligation d'information de la part des autorités publiques, la transparence et la participation sont de vains mots. Il en serait de même si le droit de grève ou le droit au plébiscite n'existaient pas pour contrer l'arrogance des puissants en cas de conflits dans le monde économique ou dans la société civile.

MARTIN FOCHLER

* Discours d'Eisner au Congrès des conseils d'ouvriers, de soldats et de paysans en Bavière, le 20 février 1919.

ÉVITER LA CONCURRENCE ENTRE SITES : LE TRAVAIL DU CEE CHEZ JUNGHEINRICH AG

JUNGHEINRICH AG, l'un des trois premiers constructeurs mondiaux de chariots élévateurs, a des activités de vente directe dans plus de 30 pays dans le monde entier. Avant l'entrée en vigueur de la Directive sur les CEE en 1996, la direction de l'entreprise ne reculait devant aucun faux-fuyant pour empêcher les échanges d'informations entre les organes représentatifs des travailleurs de Jungheinrich dans les différents pays européens. Tous les prétextes étaient bons : les communications seraient trop difficiles pour se rendre à l'usine de Normandie, et les « communistes » de la CGT refuseraient de toute façon de parler aux représentants d'IG Metall. Depuis, dans le cadre du CEE, il est entré dans l'ordre des choses que les travailleurs des différents pays d'Europe se rencontrent, se consultent et se concertent.

Outre le droit à l'information reconnu au CEE, les représentants des travailleurs de Jungheinrich y sont particulièrement attentifs à éviter la concurrence entre sites et à défendre les intérêts de l'ensemble du personnel de l'entreprise. Bien que les conditions de travail, les qualifications et les activités des travailleurs de l'entreprise soient très diverses, ils partagent un grand nombre d'intérêts communs : la préservation et la création d'emplois, par exemple, ou une embauche durable précédée d'une formation. Quel que soit leur pays d'origine, tous les travailleurs souhaitent un travail intéressant et varié, et – puisqu'après tout c'est ce pourquoi on travaille – un bon

salaire régulier et des avantages sociaux stables. De plus, les travailleurs de Jungheinrich souhaitent disposer de droits démocratiques sur le lieu du travail : ils veulent être traités avec respect, en tant qu'êtres humains, et s'affilier librement à un syndicat. Assurer tout cela, telle est la tâche du CEE de Jungheinrich.

Cependant, pour réussir, cette mission demande de tenir compte des différences entre personnels des différents sites, entre catégories de travailleurs et entre cultures. Au cours des années, cet objectif a été largement atteint par une coopération des travailleurs allemands, français et britanniques, dans leurs fonctions officielles et à titre personnel. – Pourtant, leur collaboration fut mise rudement à l'épreuve en 2003 et 2004. Par deux fois, le CEE a été confronté à des plans de fermeture d'un site Jungheinrich dans un autre pays européen. D'abord, le Conseil d'administration annonça son intention de relocaliser une ligne de production de Leighton Buzzard, au nord de Londres, vers Moosburg, près de Munich. Ensuite, c'était au tour de l'usine de MIC à Argentan en Normandie de se trouver dans la ligne de mire. Le site devait fermer et ses activités de production seraient transférées en Chine.

La perte du site de production français fut un coup particulièrement dur pour les travailleurs français. MIC avait fait partie du Groupe Jungheinrich pendant près de 30 ans et restait à l'époque le premier fabricant mondial de transpalettes. Dans la colère et la désolation, les travailleurs et les membres du CEE l'étaient d'autant plus qu'il y avait la pression, économique et psychologique, d'une menace de mise en faillite de MIC. Les vigoureuses protestations des travailleurs de l'entreprise partout en Europe forcèrent les capitalistes du Conseil d'administration de Jungheinrich à engager des négociations. Bien que l'usine ait fini par être fermée, son personnel a pu bénéficier d'un plan social nettement plus avantageux que ce qui est d'ordinaire le cas en France.

KARL-HELMUT LECHNER



En janvier 2004, une délégation de travailleurs de Jungheinrich put venir soutenir ses collègues de MIC à Argentan dans le cadre du CEE, pour se joindre aux protestations contre le plan de fermeture et exprimer sa solidarité.

LES DIRECTIVES ANTI-DISCRIMINATION DE L'UE – UN OUTIL JURIDIQUE DANS LA LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION

L'histoire de l'Europe est aussi une histoire de migrations provoquées par la guerre ou des raisons économiques, amenant à des rencontres entre cultures, coutumes, pratiques et usages. Lorsqu'ils n'arrivaient pas en conquérants (et sans doute même lorsque c'était le cas), les immigrants, minoritaires, avaient à lutter pour faire reconnaître leur « caractère », leur style de vie et leur altérité. Chaque mouvement migratoire, comme ce-

2000

lui des travailleurs polonais venus travailler dans les mines de la Ruhr en Allemagne, ou les nombreuses migrations qui eurent lieu lors du passage de la main-d'œuvre rurale aux

emplois dans l'industrie, se traduit potentiellement par des processus d'adaptation et de reconnaissance, mais aussi par des phénomènes de discrimination. Caractérisée par la division mondiale du travail, la société industrielle a créé à la fois des différences sociales et, en même temps, des espaces pour de nouveaux styles de vie et de nouvelles formes de socialisation, chacun de ces effets pouvant à son tour être source d'exclusion et de discrimination.

Cette différenciation entre styles de vie ou assignations traditionnelles de rôles sociaux peut conduire à de vives confrontations et à une oppression de la minorité par la majorité. Ainsi, il a fallu plus d'un siècle au mouvement gay pour obtenir une certaine reconnaissance au sein de la société ; de même, la lutte des femmes pour le salaire égal a duré des décennies et se poursuit encore. Les politiques, les mouvements et les formes d'action de lutte contre la discrimination en Europe se sont fortement inspirés de l'évolution aux États-Unis. Les formes d'action étatsuniennes ont façonné à plus d'un titre les mouvements anti-discrimination européens. Ainsi, la mobilisation large et tenace de la population noire aux États-Unis a conduit à l'adoption de la Loi sur les droits civiques (*Civil Rights Act*)



de 1964, qui proscriit la discrimination sur les lieux de travail sur la base de la race, la couleur de peau, l'origine nationale, la religion ou le sexe – ces thèmes correspondent en fait à des points essentiels de la Constitution étatsunienne. La loi a entériné l'égalité des droits non seulement sur les lieux de travail, mais aussi dans l'espace public.

MISE EN ŒUVRE DANS LE DROIT DE L'UE

La « discrimination sur les lieux de travail » est évoquée dès les Traités européens de 1957. Depuis 1975 (Directive 75/117/CEE), les États membres de l'UE sont tenus de par la loi d'abroger toute disposition légale – qu'elle figure dans la législation ou dans des réglementations administratives – de nature à conduire à des discriminations salariales. De même, ils sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour déclarer

En février 1966, à la Fabrique Nationale de Herstal près de Liège en Belgique, 3 000 ouvrières se mirent en grève. Conformément aux Traités de Rome de 1957, elles réclamaient le même salaire que leurs collègues masculins sous le slogan « À travail égal, salaire égal ». Leur grève dura 12 longues semaines et fut un jalon dans l'histoire de la lutte pour l'égalité salariale et l'égalité de genres en Europe.

MATTHIAS PAYKOWSKI

LA LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION DES GAYS EN ALLEMAGNE

LE PARAGRAPHE 175 (poursuite pénale de l'homosexualité) du Code pénal allemand, datant de 1872, prévoyait des condamnations pouvant aller jusqu'à la déchéance des droits civiques (p.ex. le droit de vote).

La lutte pour l'abolition du paragraphe 175 dura presque 100 ans, bien qu'il eût été contesté dès son entrée en vigueur. L'un des pionniers de l'égalité de traitement des homosexuel.le.s fut le médecin et sexologue Magnus Hirschfeld. En 1897, il créa le Comité scientifique humanitaire (*Wissenschaftlich-humanitäre Komitee* – WhK), qui s'engagea pour les droits des homosexuels. Dès cette époque, plusieurs pétitions demandèrent l'abolition du paragraphe 175, mais sans succès.

Entre 1950 et 1965, quelque 45 000 personnes dans la République fédérale d'Allemagne subirent encore des condamnations en application du paragraphe 175. Une première réforme du droit pénal en 1969, suivie d'une deuxième en 1973, se contenta d'abaisser l'âge de la « fornication » entre hommes. C'est qu'en 1994 que le paragraphe 175 fut rayé du Code pénal allemand.



La protection légale de la libre orientation sexuelle n'en entraîne pas automatiquement la reconnaissance sociale. L'espace public y joue un rôle tout particulier, avec des points forts comme le spectacle ludique et flamboyant du *Christopher Street Day*, nom donné en Allemagne à la *Gay Pride*. L'impulsion de cette forme d'occupation de l'espace public vint des États-Unis, où les gays du Stonewall Inn, un bar sur la Christopher Street à New York, se défendirent pour la première fois le 28 juin 1969 contre les descentes arbitraires, les intimidations et les brutalités de la police. La première manifestation de lesbiennes et de gays en République fédérale d'Allemagne eu lieu à Münster en 1972.

ROLF GEHRING



Dans la République fédérale d'Allemagne, le mouvement homosexuel marque une convergence des luttes pour les libertés et de la critique du capitalisme. Première manifestation pour les droits des homosexuel.le.s en 1972 à Münster.

nulle et non avenue toute discrimination dans les conventions collectives, les barèmes ou accords salariaux et autres documents similaires. À l'époque, la France fut le principal moteur de ces changements.

La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne signée par le Conseil européen en 2000 énumère une série de droits fondamentaux individuels et du citoyen, y compris en son article 21, qui affirme le droit à la non-discrimination en précisant différents aspects (« toute discrimination fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, les origines ethniques ou sociales, des particularités génétiques, la langue, la religion, la vision du monde, les opinions politiques ou autres, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle »). À sa suite, les institutions européennes adoptèrent en 2000, 2002 et 2004, quatre directives transposant ce droit général en prescriptions spécifiques – une possibilité ouverte par le Traité d'Amsterdam (1997), qui avait étendu les compétences des Communautés à la lutte contre la discrimination.

En 2004 fut adoptée la directive 2004/113/CE mettant en œuvre le principe de l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans des domaines autres que le travail, à savoir dans l'accès à des biens et services et la fourniture de biens et services sur le marché (y compris le logement). Elle limitait certes la législation anti-discrimination de l'UE à une série précise de domaines, mais intervenait aussi dans les droits contractuels nationaux (en affirmant la liberté fonda-

mentale de contracter et le libre choix des partenaires contractuels) et leur fixait un cadre. Les directives évoquées prévoient des « pénalités dissuasives » contraignantes, mais aussi des mesures positives pour prévenir ou corriger les faits de discrimination. Toutes stipulent une charge partagée de la preuve et permettent à des organisations et associations d'intenter des actions en justice au nom des victimes.

La transposition en droit national des directives anti-discrimination de l'UE a laissé une certaine marge de manœuvre, essentielle pour leur acceptation par la société et dans ses pratiques. La lutte contre la discrimination reste un combat permanent : l'histoire montre en effet qu'elle réémerge sans cesse sous des formes différentes. À cet égard, il faut souligner aussi le rôle joué par les institutions ayant pour mission de soutenir la lutte contre la discrimination et par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). La CJUE a rejeté des plaintes concernant « les quotas », c'est-à-dire s'opposant à la promotion de femmes à qualification identique, et a élaboré la notion juridique de discrimination indirecte, intégrée aujourd'hui dans les directives de l'UE.

ROLF GEHRING

De 2000 au 15 mars 2017, la CJUE a rendu des jugements dans une série de dossiers touchant aux domaines suivants : âge : 22, handicap : 5, origine ethnique : 2, orientation sexuelle : 5, genre/grossesse : 12, et religion/vision du monde : 1.

L'ANCRAGE INSTITUTIONNEL DU PRINCIPE DE NON- DISCRIMINATION DANS L'UE

L'AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE (FRA)

– Créée en 2007 et basée à Vienne, l'Agence des droits fondamentaux a pour mission de fournir des « conseils indépendants et fondés sur des éléments de preuve en matière de droits fondamentaux ». « L'Agence contribue à garantir le plein respect des droits fondamentaux des personnes vivant dans l'Union européenne. » Les principales tâches de la FRA sont les suivantes : – collecte et analyse des informations et des données sur les questions relatives aux droits fondamentaux ; – travail en réseau avec des organisations partenaires et diffusion des résultats de recherche, en veillant à ce qu'ils parviennent aux parties prenantes concernées ; – proposition de recommandations aux organisations partenaires et au grand public.

LE RÉSEAU EUROPÉEN CONTRE LE RACISME (ENAR) – L'ENAR promeut l'égalité de tous et facilite la coopération entre les acteurs de l'antiracisme dans la société civile. L'organisation a été créée en 1998 pour réaliser des changements législatifs au niveau européen et des progrès décisifs vers l'égalité raciale dans tous les États membres de l'Union européenne.

CAMPAGNE DE L'UE « POUR LA DIVERSITÉ – CONTRE LES DISCRIMINATIONS / FOR DIVERSITY. AGAINST DISCRIMINATION » – Différents programmes et activités ont été mis en place au niveau européen, comme par exemple l'initiative « Pour la diversité – Contre les discriminations » de la Commission européenne. Parmi d'autres activités, elle a produit une série de publications (*la European Anti-Discrimination Review*), dont certaines en plusieurs langues, dans lesquelles sont examinées la législation et la jurisprudence des États membres de l'Union européenne et qui contiennent des contributions sur des sujets tels que la situation de groupes concernés.



Marche pour les droits de l'homme en 1963 à Washington, D. C. L'auteur James Baldwin entouré des acteurs Marlon Brando et Charlton Heston

FILM RECOMMANDÉ : **I AM NOT YOUR NEGRO (JE NE SUIS PAS VOTRE NÈGRE)**

À la fin des années 1970, en mémoire de ses trois amis assassinés – l'avocat spécialisé en droits de l'homme Medgar Evers (assassiné en 1963), Malcolm X (assassiné en 1965) et Martin Luther King Jr. (assassiné en 1968) –, mais avant tout en raison de ses propres expériences douloureuses, l'écrivain James Baldwin (1924-1987, voir illustration) se mit à faire le tour des lieux importants de la lutte contre le racisme et pour les droits civiques aux États-Unis. La mort l'empêcha de terminer son voyage, consigné dans le manuscrit inachevé *Remember This House*. Le cinéaste haïtien Raoul Peck s'empara du texte pour en tirer un film insolite, sous la forme d'un collage d'images d'archives, d'extraits de films et d'actualités télévisées, que Max Mohr, dans le programme *Titel, Thesen, Temperamente* de la chaîne TV allemande ARD décrit comme « un éclairage brillant et indis-

« La vraie question ici n'est pas ce qu'il arrive aux noirs. La vraie question est ce qu'il arrive à ce pays. »

James Baldwin, 1968

pensable sur l'angle mort du rêve américain tel qu'il existe dans les représentations du mainstream blanc ».

« Par cette mise en forme, Raoul Peck et sa monteuse Alexandra Strauss ont cassé le mythe selon lequel l'histoire des noirs répète toujours et encore les mêmes scénarios depuis qu'ils ont été réduits en esclavage au 17^{ème} siècle. Cette manière, c'est exactement celle dont Baldwin avait décrit cette histoire, l'amenant à conclure qu'il n'y a aucune raison d'espérer, ni pour les noirs d'Amérique, ni non plus pour l'humanité. Mais dans le même temps, c'était un homme animé par la passion de la vie et le rejet de l'injustice, la méchanceté, l'apartheid et le suprémacisme blanc. Une passion qui, d'une manière ou d'une autre, résonne dans chacune de ses phrases. » (Verena Lueken, dans le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (FAZ) du 1er avril 2017)

EVA DETSCHER

DIRECTIVES ANTI-DISCRIMINATION DE L'EU – Les liens renvoient à la base de données Eur-Lex donnant accès à la législation européenne.

Les directives y sont disponibles dans toutes les langues officielles de l'Union européenne :

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/DE/TXT/?uri=celex%3A32000L0043> – Richtlinie: 2000/43/EG vom 29. Juni 2000

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/DE/TXT/?uri=celex%3A32000L0078> – Richtlinie: 2000/78/EG vom 27. November 2000

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/DE/TXT/?uri=celex%3A32002L0073> – Richtlinie: 2002/73/EG vom 23. September 2002

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/DE/TXT/?uri=celex%3A32004L0113> – Richtlinie: 2004/113/EG vom 13. Dezember 2004

CRÉDITS PHOTOS

- 1 Teaching situation in Thyborøn
<https://www.berlingske.dk/samfund/skolen-er-en-forslaaet-foedselar-med-en-lugt-af-sure-sokker>
- 1 Procession to the Hambach Festival
 Historisches Museum der Pfalz, Speyer / Peter Haag-Kirchner, HMP Speyer [CC BY-NC-SA]
- 1 Demonstration Italy
 Cisl, "Conquiste del lavoro", nn. 34-35, September 1969.
- 1 Hungary 1958
 Archives of the General Workers' Union
- 1 Poster International Socialist Congress
 Genossenschafts-Buchdruckerei Basel
- 1 Demonstration Finland 1968
 Finnish National Archives
- 1 Painting Eugène Delacroix
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Eugène_Delacroix_-_Le_28_Juillet_La_Liberté_guidant_le_peuple.jpg
- 1 Women workers 1914
 Trade union movement in Bulgaria 1878–1974, Publishing house "Profizdat", 1976.
- 1 Women activists 1930
 Trade Union Budowlani Archive
- 1 Hungarian newspaper cover page
 fortepan.hu
- 1 Painting Hans Tegner
 Hans Tegner ([https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Page_405_of_Fairy_tales_and_stories_\(Andersen,_Tegner\).png](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Page_405_of_Fairy_tales_and_stories_(Andersen,_Tegner).png))
- 1 Child labour
 Nowy Kurjer / 18.04.1934 / Poznań / Year 45, No. 88: „Żyrardów is hell for a Polish worker”
- 1 Coron du Grand-Hornu
 caracascom.com
- 1 Gay pride 2005
 (Original uploader= Raystorm) (https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Gay_March_celebrating_2005_Pride_Day_and_Same-Sex_Marriage_Law_in_Spain.jpg), „Gay March celebrating 2005 Pride Day and Same-Sex Marriage Law in Spain”, <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/legalcode>
- 1 Frederick Street wash house
 Berdwin (https://commons.wikimedia.org/wiki/File:1914_INTERIOR_OF_UPPER_FREDERICK_STREET_WASH_HOUSE.jpg), <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/legalcode>
- 1 Poster workplace safety
 Filca-Cisl Historical Archive
- 2/3 Europe
 iStock/denys
- 4 Grand-Hornu
 caracascom.com
- 4 150-hours course
<http://www.hotpotatoes.it/2018/04/25/piu-polvere-in-casa-meno-polvere-nel-cervello-di-marcella-toscani/>
- 4 L'Aurore 1898
<https://commons.wikimedia.org/wiki/File:J'accuse.jpg>
- 4 Poster International Socialist Congress
 Genossenschafts-Buchdruckerei Basel
- 4 1936 strike
 Carhop, www.carhop.be
- 5 Il Quarto Stato, Giuseppe Pellizza da Volpedo, 1901
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Quarto_Stato.jpg
- 5 Demonstration Finland 1972
 The People's Archives, Helsinki
- 5 TUC Pamphlet cover
http://www.unionhistory.info/timeline/1960_2000.php
- 5 Pram march in Bern
 Regula Bühlmann / SGB | USS, <https://photos.sgb-uss.ch/alben/frauenstreik-greve-des-femmes-2019/inhalte/kinderwagen-demo-in-bern/>
- 5 2017 Same Sex marriage
 GWU Archive, photographer Roger Azzopardi
- 6 Painting Robert Koehler
 Robert Koehler artist QS:P170,Q1799631 (https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Der_Streik_von_Robert_Koehler.jpg)
- 7 Rerum Novarum
 KADOC
- 7 Poster eight hour working day
- 8 1936 strike
 Carhop, www.carhop.be
- 8 Trade union action
 KADOC
- 9 Women's rights
 ACV bouw - industrie & energie, 125 Jahre ACV
- 9 Antidiscrimination
 KADOC
- 10 Sculpture Constantin Meunier
- 12 Grand-Hornu complex
 caracascom.com
- 12 Grand-Hornu postcard
 caracascom.com
- 12 UNESCO World Heritage
 caracascom.com
- 13 1 May celebration
 Trade union movement in Bulgaria 1878–1974, Publishing house "Profizdat", 1976
- 13 Child labour
 Trade union movement in Bulgaria 1878–1974, Publishing house "Profizdat", 1976
- 13 Union congress delegates
 Trade union movement in Bulgaria 1878 – 1974, Publishing house "Profizdat", 1976
- 15 Strikes in Bulgaria (1901–1903)
 Trade union movement in Bulgaria 1878–1974, Publishing house "Profizdat", 1976
- 15 Trade union flag
 Trade union movement in Bulgaria 1878–1974, Publishing house "Profizdat", 1976
- 16 Strike Bulgaria 1906
 Trade union movement in Bulgaria 1878–1974, Publishing house "Profizdat", 1976
- 16 Stamp
 Trade union movement in Bulgaria 1878 – 1974, Publishing house "Profizdat", 1976
- 16 Women delegates
 Trade union movement in Bulgaria 1878 – 1974, Publishing house "Profizdat", 1976
- 17 National strike 2004
 25 years CITUB – history and assessment, CITUB, 2015
- 17 Teachers' strike 2007
 25 years CITUB – history and assessment, CITUB, 2015
- 18 Painting Erik Henningsen
[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:En_agitator_\(Henningsen\).jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:En_agitator_(Henningsen).jpg)
- 18 M. C. Lyngsie
 Arbejdermuseet, The Workers Museum, Copenhagen
- 18 Cartoon
 Arbejdermuseet, The Workers Museum, Copenhagen
- 18 Photo International Workers' Congress
 Arbejdermuseet, The Workers Museum, Copenhagen
- 19 Karl Kristian Steinke
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Karl_Kristian_Steincke.jpg
- 19 Carlsberg workers
 Arbejdermuseet, The Workers Museum, Copenhagen
- 20 Workers in Ulvedalene
 Arbejdermuseet, The Workers Museum, Copenhagen
- 20 Bricklayers
 Arbejdermuseet, The Workers Museum, Copenhagen
- 21 Facsimile Overenskomst
 Arbejdermuseet, The Workers Museum, Copenhagen
- 21 Søren Kierkegaard
<http://www.kb.dk/en/nb/tema/webudstillinger/sk-mss/sk-portraetter/marstrand.html>
- 22 Illustration Hans Tegner
 Hans Tegner ([https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Page_405_of_Fairy_tales_and_stories_\(Andersen,_Tegner\).png](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Page_405_of_Fairy_tales_and_stories_(Andersen,_Tegner).png))
- 23 Teaching situation in Thyborøn
<https://www.berlingske.dk/samfund/skolen-er-en-forslaaet-foedselar-med-en-lugt-af-sure-sokker>
- 25 N. S. F. Grundtvig
<http://www.kb.dk/images/billed/2010/okt/billeder/subject2251/da/>
- 26 First female members of parliament 1907
 Workers Archive Werstas, Tampere
- 26 General Strike Committee, Tampere 1905
 Finnish Labour Museum Werstas, Tampere
- 27 Protest Helsinki 1917
 Workers Archive Werstas, Tampere
- 27 Poster 40 years of women's suffrage
 The People's Archives, Helsinki
- 27 Poster workplace safety
 The People's Archives, Helsinki
- 28 Strike 1991
 Finnish Labour Museum Werstas, Tampere
- 28 Poster north pride
 Finnish Labour Museum Werstas, Tampere
- 29 General strike 1905
 The People's Archives, Helsinki
- 30 The Red Declaration
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Punainen_julistus.jpg

The list of references has been carefully prepared. However, we have not been able to find a source for all the individual illustrations. If we made a mistake while searching for the source, we kindly ask you to contact us.

- 31 Striking textile workers
Workers Archive Werstas, Tampere
- 31 Aura Kiiskinen
The People's Archives, Helsinki
- 32 Demonstration in Helsinki 1968
Finnish National Archives
- 33 Demonstration in Finland 1972
The People's Archives, Helsinki
- 34 Newspaper front page
Workers Archive Werstas, Tampere
- 35 Painting Eugène Delacroix
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Eugène_Delacroix_-_Le_28_Juillet,_La_Liberté_guidant_le_peuple.jpg
- 36 Declaration of Human Rights
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Le_Barbier_Dichiarazione_dei_diritti_dell'uomo.jpg
- 36 Civil Code
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Code_civil_des_Français.jpg
- 36 Pierre Waldeck-Rousseau
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Pierre_Waldeck-Rousseau_by_Nadar.jpg
- 37 Factory interior
Archives départementales de Loir-et-Cher, Fonds Borner. - 24 Fi 50. AD41
- 37 Sécurité sociale
<http://www.communcommune.com/2017/06/une-autre-histoire-de-la-securite-sociale-par-bernard-friot-et-christine-jakse.html>
- 38 Poster Occupational safety
Poster, Occupational safety, IISG, International Institute of Social History, Amsterdam – BG D38/986
- 39 Le Père Duchêne, 10 March 1871
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:PereDuchene1871_4_1a.png
- 39 Le Cri du peuple, 28 Mars 1871
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Le_Cri_du_Peuple.jpg
- 40 Freedom of press
Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5657561d.textelimage>
- 40 Famous inventions
Private archive Rolf Gehring
- 41 L'Aurore, 13 January 1898
<https://commons.wikimedia.org/wiki/File:J'accuse.jpg>
- 41 Facsimile, J'Accuse!, January 1898
Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8451622d/f13.image>
- 42 Théodore Géricault
Théodore Géricault, Quatre études de têtes coupées, inv. 2157, © Besançon, musée des beaux-arts et d'archéologie – Photographie P. Guenat
- 43 Cesare Beccaria cover
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Beccaria_-_Dei_delitti_e_delle_pene_-_6043967_A.jpg
- 44 Robert Badinter
<http://abracadablog.canalblog.com/archives/2015/09/17/32639892.html>
- 45 Painting Adolph Menzel
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Adolf_Friedrich_Erdmann_von_Menzel_005.jpg
- 45 Ferdinand Lassalle
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Bundesarchiv_Bild_183-R66693,_Ferdinand_Lassalle.jpg, „Bundesarchiv Bild 183-R66693, Ferdinand Lassalle“, als gemeinfrei gekennzeichnet, Details auf Wikimedia Commons: <https://commons.wikimedia.org/wiki/Template:PD-old>
- 45 August Bebel
Bundesarchiv, Bild 183-14077-0005 / CC-BY-SA 3.0 (https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Bundesarchiv_Bild_183-14077-0005,_August_Bebel.jpg), „Bundesarchiv Bild 183-14077-0005, August Bebel“, <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/de/legalcode>
- 46 Poster
Fritz Gottfried Kirchbach [1888-1942], (https://commons.wikimedia.org/wiki/File:SPD-Plakat_1919.jpg)
- 46 Red Ruhr Army
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Rote_Ruhrarmee_1920.jpg
- 47 Hans Böckler
www.boeckler.de
- 47 Campaign poster
DGB
- 47 Easter March
Konrad Tempel (https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Ostermarsch_1960.jpg)
- 48 Procession to the Hambach Festival
Historisches Museum der Pfalz, Speyer/Peter Haag-Kirchner, HMP Speyer [CC BY-NC-SA]
- 50 J. W. von Goethe: Tree of liberty
<https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Freiheitsbaum.jpg>
- 50 Frankfurt National Assembly
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Frankfurt_Nationalversammlung_1848.jpg
- 51 Robert Blum
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Portrait_of_Robert_Blum_by_August_Hunger.jpg
- 52 Factory in the early 1900s
fortepan.hu
- 53 Demonstration 1930
fortepan.hu
- 53 Newspaper cover page
fortepan.hu
- 54 Demonstration, 1 May 1950
fortepan.hu
- 54 Activists 1956
fortepan.hu
- 54 Parade, 1 May 1983
fortepan.hu
- 55 Construction workers in Debrecen
EFEDOSZSZ
- 56 Poster
Politikátörténeti és Szakszervezeti Levéltár (Archives of Political History and Trade Unions)
- 56 Károly Peyer
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Peyer_Károly.png
- 56 Bethlen István
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Bethlen_István_1930s.jpg
- 57 Strike headquarters
EFEDOSZSZ
- 58 Photo Bricklayers from Milan
Filca-Cisl Lombardia, De Vecchi G., Treu C., The construction workers' organizations in Lombardy 1860-1914, Nuove edizioni operaie, 1979
- 58 Painting Emilio Longoni
Collection: Banca di Credito Cooperativo di Barlassina
- 59 Poster workplace safety
Filca-Cisl Historical Archive
- 60 Construction workers' strike 1969
Photo Ravagli, Fillea Cgil Archive
- 60 Demonstration 1973
Photo Ravagli, Fillea Cgil Archive
- 60 Poster 150-hours course
Fondazione RCM, Milano
- 61 Manual „L'ambiente di lavoro“
<https://www.etui.org/Topics/Health-Safety-working-conditions/News-list/The-struggle-for-health-at-work-the-Italian-workers-model-of-the-1970s-as-a-source-of-inspiration>
- 64 Fabbrica e stato – Inchiesta
inchiestaonline.it
- 65 Photos 150-hours course
<http://www.hotpotatoes.it/2018/04/25/piu-polvere-in-casa-meno-polvere-nel-cervello-di-marcella-toscani/>
- 65 Pier Paolo Pasolini
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Pier_Paolo_Pasolini.jpg
- 66 GWU Manifestation
Archives of the General Workers' Union
- 67 Agatha Barbara
Archives of the General Workers' Union
- 67 Independence Day celebrations
Archives of the General Workers' Union
- 68 Republic Day
Archives of the General Workers' Union
- 68 Improved social services
GWU Archive, photographer Roger Azzopardi
- 68 Divorce referendum
Archives of the General Workers' Union
- 69 General Workers' Union Building Monument
Ethan Doyle White (https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Memorial_of_the_General_Workers'_Union_in_Valletta.jpg), <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/legalcode>
- 70 Reggie Miller
Archives of the General Workers' Union
- 70/71 Clashes 1958
Archives of the General Workers' Union
- 71 Freedom torch
Archives of the General Workers' Union
- 71 Last warship leaves
The National Archives of Malta, https://www.flickr.com/photos/national_archives_malta/4278176773

CRÉDITS PHOTOS

- 72 Painting Jan Matejko
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Konstytucja_3_Maja.jpg
- 73 Beginnings of Trade Unions
 Trade Union Budowlani Archive
- 73 Child labour
 Nowy Kurjer / 18.04.1934 / Poznań / Year 45, No. 88: „Zyrardów is hell for a Polish worker”
- 73 Women activists 1930
 Trade Union Budowlani Archive
- 74 Facsimile
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:PKWN_Manifest.jpg
- 74 Land reform
 Polish Press Agency/Central Photo Agency
- 75 Martial law 1981
- 75 Round table 1989
 Wikimedia Commons
- 76 Józef Piłsudski
 Wikimedia Commons
- 78 Spanish constitution 1812
- 78 Barcelona-Mataró line 1848
<https://commons.wikimedia.org/wiki/File:ImpulsorsTrenMataro.jpg>
- 78 Child labour
https://guillermoaramayona.wordpress.com/2011/06/18/trabajo_infantil/
- 78 Claudio Moyano
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Claudio_Moyano_en_La_Ilustración_Española_y_Americana.jpg
- 79 Facsimile Boletín de la Escuela Moderna
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Escuela_Moderna.jpg
- 79 Allegory of the republic
<https://www.flickr.com/photos/antoniomarinsegovia/19480195181>
- 79 Polling station 1977
 Magica (<https://commons.wikimedia.org/wiki/File:ToledoElecciones15Jun77.jpg>), „ToledoElecciones15Jun77”, <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/legalcode>
- 80 Closing ceremony 1977
 Nemo (https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Fiesta_del_PCE_003.jpg), „Fiesta del PCE 003”, <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/legalcode>
- 80 Facsimile Spanish Constitution of 1978
 Infinauta (https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Primera_página_de_la_Constitución_española_de_1978_con_escudo_de_1981.jpg)
- 80 Feminist demonstration
- 80 Celebration march 2005
 (Original uploader= Raystorm) (https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Gay_March_celebrating_2005_Pride_Day_and_Same-Sex_Marriage_Law_in_Spain.jpg), „Gay March celebrating 2005 Pride Day and Same-Sex Marriage Law in Spain”, <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/legalcode>
- 81 Queuing for coal
 Fondo Brangulí, Arxiu Nacional de Catalunya (ANC)
- 81 Employers’ militia
 Fondo Josep Maria Sagarra i Plana, Arxiu Nacional de Catalunya (ANC)
- 81 Canadiense strike clashes
 Fondo Josep Maria Sagarra i Plana, Arxiu Nacional de Catalunya (ANC)
- 81 Military on the Ramblas
 Fondo Josep Maria Sagarra i Plana, Arxiu Nacional de Catalunya (ANC)
- 82 Military action
 Fondo Josep Maria Sagarra i Plana, Arxiu Nacional de Catalunya (ANC)
- 83 Salvador Seguí Rubinat
[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Salvador_Segui_\(CNT\).JPG](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Salvador_Segui_(CNT).JPG)
- 84 Facsimile Swiss Federal Constitution 1848
 Swiss Federal Archives, https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/c/c5/Bundesverfassung_1848_-_CH-BAR_-_3529242.pdf
- 84 Poster International Socialist Congress
 Genossenschafts-Buchdruckerei Basel
- 84 General strike 1918
 Schweizerisches Sozialarchiv, F-Fb-0016-41
- 85 Poster anti-women’s suffrage
 Schweizerisches Sozialarchiv, F-Pe-1594
- 86 SVP stand
 keystone-SDA
- 86 Pram march in Bern
 Regula Bühlmann / SGB | USS, <https://photos.sgb-uss.ch/alben/frauenstreik-greve-des-femmes-2019/inhalte/kinderwagen-demo-in-bern/>
- 87 Swiss 1848 Confederal Constitution
 Burgerbibliothek Bern, GR.D.63
- 88 Facsimile Swiss Federal Constitution 1848
 Swiss Federal Archives, https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/c/c5/Bundesverfassung_1848_-_CH-BAR_-_3529242.pdf
- 89 Banner Arosa Grütli Association
 Adrian Michael (https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Grütliverein_Fahne.JPG), „Grütliverein Fahne”, <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/legalcode>
- 90 Illustration Hans Bachmann
 Burgerbibliothek Bern, GR.C.780
- 91 The Condition and Treatment of the Children employed in the Mines and Colliers of the United Kingdom
<https://www.bl.uk/romantics-and-victorians/articles/child-labour>
- 91 Emblem and membership certificate
http://www.unionhistory.info/timeline/1850_1880.php
- 92 Annie Kenney and Christabel Pankhurst
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Annie_Kenney_and_Christabel_Pankhurst.jpg
- 92 Leaflet National Health Service
<http://museum.hackney.gov.uk/object9232>
- 93 Poster Welcome
http://www.unionhistory.info/timeline/1960_2000.php
- 93 TUC pamphlet cover
http://www.unionhistory.info/timeline/1960_2000.php
- 94/95 Frederick Street wash house
 Berdwin (https://commons.wikimedia.org/wiki/File:1914_INTERIOR_OF_UPPER_FREDERICK_STREET_WASH_HOUSE.jpg), <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/legalcode>
- 95 Kitty Wilkinson
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Kitty_Wilkinson.jpg
- 95 Bench in Everton Park
 Photo: James Ward
- 96 Kitty Wilkinson wash salon today
<https://kittyslaundrette.org.uk/>
- 98 Street in Elizabethville
 Dirk Musschoot
- 98 Factory
 Dirk Musschoot
- 99 Flyer Lucas Plan Conference
 lucasplan.org.uk
- 99 Lucas workers
 lucasmemories.co.uk.
- 101 Painting Jakob Steinhart
 The Israel Museum, Jerusalem
- 102 European Works Council at Jungheinrich
 Private archive Helmut Lechner
- 103 Female strike in Herstal/Belgium
 Carhop, www.carhop.be
- 104 Gay rights march
 Rosa Geschichten. Schwul-lesbisches Archiv Münster.
- 105 Civil rights march on Washington
 U.S. Information Agency, Press and Publications Service. (ca. 1953 - ca. 1978) (https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Heston_Baldwin_Brando_Civil_Rights_March_1963.jpg)

THE COMPLETION OF THIS BOOK would not have been possible without the active support of many people and institutions. We would especially like to thank archives, editors, museums, the (German) Association for Political Education, Left Criticism and Communication other institutions and supporters who helped us by providing material and approving the printing of illustrations.

LES QUESTIONS de justice, de liberté et d'égalité des droits occupent les hommes depuis la naissance des premières communautés sociales. Les chemins et les étapes dans la poursuite de ces grands objectifs sont aussi divers que les lieux où elle s'est développée et les acteurs qui y ont contribué. En un mot : il n'existe pas de panacée ni de modèle unique pour le progrès social.

Les mouvements qui, en Europe, ont conduit à de meilleures conditions sociales, s'articulent sur de nombreux moments forts et s'inspirent d'un grand nombre d'orientations. Humanisme, Lumières, mouvement ouvrier, des femmes ou pour les droits des citoyens, mouvement international pour la paix, sans compter d'innombrables initiatives et courants, les uns limités ou éphémères, d'autres majeurs : tous ont contribué au progrès social et à l'émancipation dans les pays européens. Les objectifs sont communs, mais à chacun sa route !

À l'aide d'exemples tirés de l'expérience de treize pays d'Europe, ce recueil de textes veut ouvrir à une meilleure compréhension de l'évolution sociale dans ces pays, favoriser l'apprentissage mutuel et inciter à une plus grande attention portée aux aspects variés de l'histoire des progrès sociaux en Europe. C'est le vœu de tous ceux qui ont participé à ce projet ; car la reconnaissance et l'acceptation de ce que nous avons en commun et de différent est l'une des conditions nécessaires pour formuler des idées et des programmes pertinents pour une Europe sociale, juste et pacifique.

European Federation
of Building
and Woodworkers



FETBB
Fédération européenne des travailleurs
du bâtiment et du bois (FETBB)
Rue Royale 45
1000 Bruxelles
Belgique
Tél. +32 2 227 10 40
info@efbh.eu
www.efbww.eu